



MANUEL DU PROGRAMME D'APPAREILS SUPPLÉANT À UNE DÉFICIENCE PHYSIQUE

MISE À JOUR 41
octobre 2013

Veuillez conserver cette page pour fins de références ultérieures.

SOMMAIRE

NOTE : Ce fichier contient les recto / verso des pages touchées par la modification ainsi que les décalages de pages

INTRODUCTION

- Changements d'ordre administratif

Page : [1](#)

1. PERSONNES ASSURÉES

- Changements d'ordre administratif

Pages : [4](#) et [5](#)

2. FOURNISSEURS

- Mise à jour de la liste des fournisseurs

Pages : [4](#), [18](#) et [42](#)

3. ÉTABLISSEMENTS ET LABORATOIRES AUTORISÉS

- Changements d'ordre administratif

Pages : [1](#) à 9

4. RÈGLEMENT

- Changements d'ordre administratif

Pages : [1](#), [2](#), [4](#), [6](#) à 25

5. FACTURATION DES APPAREILS SUPPLÉANT À UNE DÉFICIENCE PHYSIQUE

- Changements d'ordre administratif

Pages : [1](#) à 25

6. PAIEMENT - ÉTAT DE COMPTE

- Changements d'ordre administratif

Pages : [1](#) à 7

7. RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS - APPAREILS ET SERVICES ASSURÉS

- Changements d'ordre administratif

Pages : [1](#) à 11

8.1.1 PROTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS

- Changement tarifaire

Pages : [1](#) à 70

8.1.2 PROTHÈSES - MEMBRES SUPÉRIEURS

- Changement tarifaire

Pages : [1](#) à 30

8.1.3 BAS POUR PROTHÈSES DES MEMBRES SUPÉRIEURS ET INFÉRIEURS

- Changement tarifaire

Pages : [1](#) à 13

8.1.4 ORTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS

- Changement tarifaire

Pages : [1](#) à 59

8.1.5 ORTHÈSES - MEMBRES SUPÉRIEURS

- Changement tarifaire

Pages : [1](#) à 16

8.1.6 ORTHÈSES DU TRONC ET ORTHÈSES CERVICALES

- Changement tarifaire

Pages : [1](#) à 13

8.1.7 AIDES À LA MARCHÉ

- Changement tarifaire

Pages : [1](#) à 18

8.1.8 AIDES À LA VERTICALISATION

- Changement tarifaire

Pages : [1](#) et [2](#)

8.2 PARTIE 2 AIDES FOURNIES UNIQUEMENT PAR UN ÉTABLISSEMENT

- Changement d'ordre administratif
- Changement tarifaire

Pages : [1](#), [3](#) à 16

9.1 AIDES À LA LOCOMOTION

- Mise à jour du sommaire

Page : [1](#)

9.1.2 FAUTEUILS ROULANTS PEDIATRIQUES

- Retrait du fauteuil roulant à propulsion manuelle MVP, modèle enfant (4145009) fourni par Invacare Canada L.P.

Pages : [1](#) à 6

9.1.3 COMPLÉMENTS POUR FAUTEUILS ROULANTS

- Mise à jour de la sous-section 3

Page : [6](#)

10 TITRE III SERVICES AFFÉRENTS ASSURÉS

- Changement tarifaire

Pages : [1](#) et [2](#)

Remarque : Cette mise à jour comprend les informations publiées dans l'infolettre suivante : 102 / 2012-07-27

LÉGENDE

- Les modifications sont indiquées dans la marge de gauche de la façon suivante :
 - # Corrections d'ordre administratif
 - + Modifications relatives aux ententes, accords, décrets, amendements, etc.
- La signification des références en bas de page figure à l'endos de la page INTRODUCTION

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN 978-2-550-57655-6

Régie de l'assurance maladie du Québec
Direction des services à la clientèle professionnelle
Centre d'information et d'assistance aux professionnels

**Régie de
l'assurance maladie**
Québec 



MANUEL
DU PROGRAMME
D'APPAREILS
SUPLÉANT À UNE
DÉFICIENCE PHYSIQUE
(n° 280)

*Régie de
l'assurance maladie*

Québec 

Document produit par la Régie de l'assurance maladie du Québec

Coordination

Direction des services à la clientèle professionnelle

Publication

Centre d'information et d'assistance aux professionnels

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2009

ISBN : 978-2-550-57655-6

INTRODUCTION

Le Manuel du programme d'appareils suppléant à une déficience physique vise à renseigner le personnel des établissements et des laboratoires autorisés sur les modalités d'application du Programme d'appareils suppléant à une déficience physique.

À cet égard, il contient notamment, le texte de l'accord intervenu entre l'établissement ou le laboratoire et la Régie de l'assurance maladie du Québec, la liste des services assurés, le guide de rédaction de la demande de paiement ainsi que des renseignements relatifs au paiement.

Lorsque le texte du manuel est modifié, une mise à jour est effectuée. Le sommaire de la mise à jour présente un résumé des modifications apportées. À cette occasion, les références de bas de pages sont également actualisées. Leur signification figure au verso de cette page.

Ce document étant publié aux fins administratives du régime d'assurance maladie, il y a lieu de se référer aux textes originaux lorsqu'il s'agit d'interpréter ou d'appliquer une loi, un règlement, un accord ou un décret.

Pour accéder à la version électronique des publications légales, vous devez cliquer sur la section *La Régie* se trouvant dans le bandeau bleu de la page d'accueil de notre site Internet au www.ramq.gouv.qc.ca. Ensuite, cliquez sur *Publications légales* dans le menu de navigation de gauche.

Site Internet de la Régie : Pour être mieux informés

Ayant la préoccupation de vous transmettre l'information le plus rapidement possible, la Régie vous recommande de consulter son site Internet (section *Professionnels*) pour prendre connaissance des toutes dernières mises à jour concernant les ententes et modalités de facturation.

Vous y trouverez l'information et les outils pertinents : les dernières mises à jour du manuel, les infolettres, les formulaires, les services en ligne et davantage.

À sa demande, l'établissement et le laboratoire autorisé pourra recevoir gratuitement une version papier du manuel nécessaire à sa pratique. Les mises à jour papier de cette publication lui seront par la suite transmises par la poste.

Enfin, vous pouvez joindre le Centre d'assistance aux professionnels par téléphone ou par courrier électronique.

Pour toute communication avec la Régie, veuillez consulter les coordonnées à la page suivante.

COMMUNICATION AVEC LA RÉGIE

Par le site Internet :

- <http://www.ramq.gouv.qc.ca>

Par courrier électronique Internet :

- services.professionnels@ramq.gouv.qc.ca

Par téléphone :

- Québec : 418 643-8210
- Montréal : 514 873-3480
- Ailleurs au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick : 1 800 463-4776

Par télécopieur :

- Québec : 418 646-9251
- Montréal : 514 873-5951

Par la poste :

Régie de l'assurance maladie du Québec
Case postale 500
Québec (Québec) G1K 7B4

SIGNIFICATION DES RÉFÉRENCES AU BAS DE LA PAGE

Exemple : MAJ XX / MMMM 20AA / ZZ

**MAJ
XX**

- = **mise à jour**
- = **numéro séquentiel** de la mise à jour papier

MMMM 20AA

- = **mois** et **année** de la publication de la mise à jour; ce qui correspond habituellement au mois d'entrée en vigueur des décrets ou des modifications qui ont rendu nécessaire cette mise à jour.

ZZ

- = ces deux derniers chiffres constituent un indicateur de la nature des modifications apportées sur une page donnée, ainsi :

- **99** indique une modification d'ordre administratif (ex. : ajout et/ou correction d'un « **AVIS** », nouvelle présentation et/ou décalage de page, etc.);
- **00** indique que les modifications sont la résultante d'une nouvelle entente, décret, règlement ou autre document officiel;
- **Tout autre chiffre** indique que des modifications ont été apportées en fonction du numéro de l'**Amendement** relatif à l'Entente-cadre

Note : Si, sur la même page, les modifications proviennent à la fois d'un amendement et/ou d'un document officiel et/ou d'une directive administrative, c'est le **numéro** du document qui a le plus de poids qui est utilisé.

L'amendement a la priorité sur le document officiel, et ce dernier a priorité sur la directive administrative.

Remarque : Nous vous suggérons de conserver la page sommaire de chacune des mises à jour pour fins de références ultérieures.

TABLE DES MATIÈRES

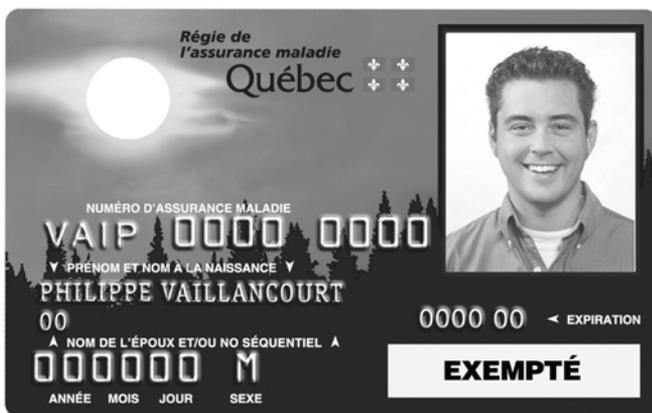
Page

1. PERSONNES ASSURÉES	
1.1 DÉFINITION	1
1.2 CARTE D'ASSURANCE MALADIE	1
1.2.1 Description de la carte d'assurance maladie	1
1.2.2 Modèles de carte	2
1.2.3 Vérification de la carte (validité)	4
1.3 DOSSIER DE LA PERSONNE ASSURÉE	5
2. FOURNISSEURS (Fauteuils roulants et accumulateurs)	
Voir l'INDEX de cet onglet	1
3. ÉTABLISSEMENTS ET LABORATOIRES AUTORISÉS	
3.1 ÉTABLISSEMENT AUTORISÉ	1
3.2 LABORATOIRE AUTORISÉ	1
#3.3 LISTE DES ÉTABLISSEMENTS AUTORISÉS	1
#3.4 LISTE DES LABORATOIRES AUTORISÉS	1
4. RÉGLEMENT	
Voir l'INDEX de cet onglet	1
5. RÉDACTION DE LA DEMANDE DE PAIEMENT	
Voir l'INDEX de cet onglet	1
6. PAIEMENT - ÉTAT DE COMPTE	
#6.1 MODES DE PAIEMENT	1
# 6.1.1 Comment adhérer au dépôt direct	1
#6.2 DÉLAI DE PAIEMENT	1
#6.3 ÉTAT DE COMPTE	2
# 6.3.1 Description	3
# 6.3.2 Vérification de paiements	4
#6.4 RÉGLEMENT DES DEMANDES D'AUTORISATION, DES DEMANDES DE PAIEMENT ET DES DEMANDES DE RÉVISION	5
# 6.4.1 Demandes d'autorisation	5
# 6.4.2 Demandes de paiement autorisées en totalité	5
# 6.4.3 Demandes de paiement refusées en partie ou en totalité	5
# 6.4.4 Modification d'une demande de paiement déjà payée	6
#6.5 MESSAGES EXPLICATIFS (CODES)	7

	<i>Page</i>
7. RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS - APPAREILS ET SERVICES ASSURÉS	1
#7.0 AVANT-PROPOS	1
#7.1 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.....	1
# 7.1.1 Codes de service non prévus à la liste	2
# 7.1.2 Réparation d'un fauteuil lors de situation d'urgence.....	7
# 7.1.3 Avis	7
# 7.1.4 Codification des orthèses et prothèses	8
# 7.1.5 Codification des fauteuils roulants et des bases de positionnement	10
8. TITRE I PROTHÈSES, ORTHÈSES, AIDES À LA MARCHÉ OU À LA VERTICALISATION.....	1
8.1 PARTIE I - AIDES FOURNIES PAR UN ÉTABLISSEMENT OU UN LABORATOIRE	1
8.1.1 Prothèses - membres inférieurs	1
8.1.2 Prothèses - membres supérieurs.....	1
8.1.3 Bas pour prothèses des membres supérieurs et des membres inférieurs	1
8.1.4 Orthèses - membres inférieurs	1
8.1.5 Orthèses - membres supérieurs.....	1
8.1.6 Orthèses du tronc et orthèses cervicales.....	1
8.1.7 Aides à la marche	1
8.1.8 Aides à la verticalisation	1
8.2 PARTIE II - AIDES FOURNIES UNIQUEMENT PAR UN ÉTABLISSEMENT.....	1
8.3 PARTIE III - ÉLÉMENTS INCLUS DANS LE PRIX DES APPAREILS.....	1
9. TITRE II AIDES À LA LOCOMOTION ET À LA POSTURE.....	1
9.1 PARTIE I - AIDES À LA LOCOMOTION	1
9.1.1 Fauteuils roulants pour adulte.....	1
9.1.2 Fauteuils roulants pédiatriques.....	1
9.1.3 Compléments pour fauteuils roulants	1
9.1.4 Autres aides à la locomotion.....	1
9.1.5 Poussettes et orthomobiles.....	1
9.2 PARTIE II - AIDES À LA POSTURE	1
9.3 PARTIE III - ÉLÉMENTS INCLUS DANS LE PRIX DES APPAREILS	1
10. TITRE III SERVICES AFFÉRENTS ASSURÉS.....	1

c) Carte **SANS PHOTO, AVEC SIGNATURE**

Cette carte porte la mention EXEMPTÉ dans le carré blanc prévu pour la photo. La signature est présente, mais la personne assurée est exemptée de l'obligation de fournir sa photo pour raison d'ordre médical.

d) Carte **AVEC PHOTO, SANS SIGNATURE**

Cette carte porte la mention EXEMPTÉ dans le rectangle blanc prévu pour la signature, la photo est présente, mais la personne assurée est exemptée de l'obligation de fournir sa signature pour raison d'ordre médical.

1.2.3 Vérification de la carte (validité)

LA PERSONNE ASSURÉE PRÉSENTE SA CARTE D'ASSURANCE MALADIE :

Quel que soit le modèle de carte présenté, celle-ci doit être valide :

1- Vérification de la photo et de la signature, s'il y a lieu

Sur la demande de paiement, inscrire le numéro d'assurance maladie dans le champs prévue à cet effet.

2- Vérification de la date d'expiration*a) Si la date d'expiration est postérieure à la date des services :*

Sur la demande de paiement, inscrire le numéro d'assurance maladie dans le champ prévue à cet effet.

b) Si la date d'expiration est antérieure à la date des services :

Aviser la personne assurée d'obtenir une carte valide auprès de la Régie, avant de lui rendre les services demandés.

*LA PERSONNE ASSURÉE NE PEUT PRÉSENTER SA CARTE D'ASSURANCE MALADIE :***1- Lorsqu'il s'agit d'une circonstance ou d'un cas suivant :***a) L'enfant a moins d'un an;*

- inscrire sur la demande de paiement le numéro d'assurance maladie du père ou de la mère de l'enfant;
- inscrire sur la demande de paiement **tous** les éléments de l'identité de l'enfant (nom et prénom, date de naissance et le sexe) :
 - si l'enfant n'a pas encore de prénom, inscrire dans la case *PRÉNOM* « nouveau-né ».
 - de plus, s'il s'agit de naissances multiples, ajouter la mention Jumeau A, Jumeau B, etc. dans la case *RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES* (l'heure ou l'ordre de la naissance détermine la lettre à utiliser : Jumeau A pour le premier-né, Jumeau B pour le second, etc.);

b) La personne assurée est admise dans un centre d'hébergement et de soins de longue durée ou un centre de réadaptation pour y recevoir des soins de longue durée (établissement dont le code affiche le préfixe « 0 » ou « 1 » et le suffixe « 4 » ou « 5 ») :

- inscrire sur la demande de paiement tous les éléments de l'identité de la personne assurée (prénom et nom, date de naissance, sexe et adresse) dans la section *RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES*.

2- Dans tous les autres cas :

La personne doit payer elle-même le coût des services rendus.

1.3 DOSSIER DE LA PERSONNE ASSURÉE

Aux fins de l'administration du programme des appareils suppléant à une déficience physique, les dispensateurs autorisés doivent constituer, pour chaque personne assurée, un dossier devant comprendre les documents suivants :

- a) l'original de l'ordonnance ou du certificat médical, selon le cas;
- b) le certificat médical s'il y a un changement de l'état physique de la personne assurée;
- c) l'évaluation de l'ergothérapeute ou du physiothérapeute;
- d) toutes les demandes transmises à la Régie par le service en ligne des aides techniques (SELAT) ou en version papier, peu importe le type de demande;
- e) l'original du formulaire *Autorisation de communiquer des renseignements concernant une personne assurée* (n° 4189) dûment signé;
- f) l'original du formulaire *Confirmation et autorisation de la personne assurée* (n° 4146) ou tout autre document comportant les mêmes informations, dûment signé;
- g) tout document requis en vertu du Règlement;
- h) tout document demandé par la Régie et nécessaire à l'évaluation de la demande.

Remarque : L'exigence de l'obtention d'une déclaration signée de la personne assurée indiquant qu'elle confirme avoir reçu le bien ou le service et qu'elle autorise la Régie à verser au dispensateur le paiement demeure. Cependant, cette déclaration signée n'a pas à être fournie à la Régie sauf sur demande. Le formulaire n° 4146 permet de faire signer la personne assurée à chaque dispensation de service. Il est disponible sur le site Internet de la Régie à l'adresse www.ramq.gouv.qc.ca. Tout autre document ayant la même teneur et comportant les mêmes informations peut être utilisé.

Aussi, la personne assurée doit autoriser la Régie à communiquer certains renseignements au dispensateur. À cette fin, remplir le formulaire n° 4189 disponible sur le site Internet de la Régie à l'adresse www.ramq.gouv.qc.ca, le faire signer par la personne assurée et le garder à son dossier. Cette autorisation est valide pour un maximum de deux ans à partir de la date de sa signature.

Conserver au dossier de la personne assurée les pièces justificatives d'une aide fournie durant une période de cinq ans suivant la demande relative à cette aide.

SOCIÉTÉ**PERSONNES RESPONSABLES DE
L'ATTRIBUTION DU NUMÉRO
D'AUTORISATION**

PRIDE MOBILITY PRODUCTS
CORPORATION
380, Vansickle Road, Unit 350
St Catharines (Ontario) L2R 6P7

Jaclin Gagnon
Téléphone : 514 972-2355
Télécopieur : 450 979-3011

Centre de service technique
60, rue Lanoraie
Blainville (Québec) J7B 1R1

SUNRISE MEDICAL CANADA Inc.
9719, rue Clément
Lasalle (Québec) H8R 4B4

Michèle Laberge
Isabelle Morin
Téléphone : 514 367-0727
Téléphone sans frais : 1 888 548-8688

237 Romina Drive, Unit 3
Concord (Ontario) L4V 4V3

Télécopieur : 514 367-3981
Télécopieur sans frais : 1 888 909-5090

2.1.2 Accumulateurs pour fauteuils roulants motorisés

SOCIÉTÉ

EAST PENN
7711, rue Larrey
Anjou (Québec) H1J 2T7

*PERSONNES RESPONSABLES DE
L'ATTRIBUTION DU NUMÉRO
D'AUTORISATION*

#Bureau des commandes
Sans frais : 1 800 361-5935
Télécopieur : 514 355-6454

2.4 DÉLAIS MAXIMUMS DE LIVRAISON, À COMPTER DE LA DATE DE RÉCEPTION PAR UN FOURNISSEUR, D'UNE DEMANDE D'ACHAT ÉCRITE

2.4.1 Fauteuils roulants et bases de positionnement

APPAREILS STANDARD :

10 jours ouvrables

COMPOSANTS, COMPLÉMENTS ET PIÈCES :

10 jours ouvrables sauf pour Pride Mobility : 3 jours

FABRICATION SPÉCIALE :

Selon le tableau ci-dessous

SOCIÉTÉ	TYPES D'APPAREILS	DÉLAIS DE LIVRAISON (En nombre de semaines)
HANDICARE Inc.	Base de positionnement	S. O.
INVACARE CANADA Inc.	Fauteuil roulant manuel Fauteuil roulant motorisé Base de positionnement	6 semaines 8 semaines 6 semaines
MOTION COMPOSITES Inc.	Fauteuil roulant manuel	6 semaines
ORTHOFAB Inc.	Fauteuil roulant manuel Fauteuil roulant motorisé Base de positionnement	6 semaines 8 semaines 6 semaines
PDG PRODUCT DESIGN GROUP Inc.	Fauteuil roulant manue Base de positionnement	6 semaines 6 semaines
LES ÉQUIPEMENTS ADAPTÉS PHYSIPRO Inc.	Fauteuil roulant manuel Base de positionnement	6 semaines 6 semaines
PRIDE MOBILITY PRODUCTS CORPORATION	Fauteuil roulant manue Fauteuil roulant motorisé	6 semaines 8 semaines
SUNRISE MEDICAL CANADA Inc.	Fauteuil roulant manuel Fauteuil roulant motorisé Base de positionnement	6 semaines 8 semaines 6 semaines

2.4.2 Accumulateurs pour fauteuils roulants à propulsion motorisée

	SOCIÉTÉ	TYPES D'APPAREILS	DÉLAIS DE LIVRAISON (En nombre de jours)
#	EAST PENN CANADA	Accumulateurs Groupe 22NF	7 jours
#	EAST PENN CANADA	Accumulateurs Groupe U1	7 jours
#	EAST PENN CANADA	Accumulateurs Groupe 24	7 jours

2.6.2 Méthode de suivi de la garantie des accumulateurs pour fauteuils roulants à propulsion motorisée

Pour l'établissement, le suivi de la garantie consiste à identifier les accumulateurs défectueux ou non conformes, à en demander au fournisseur le remplacement et à produire à la Régie un rapport mensuel sur le remplacement des accumulateurs sous garantie.

1. Inspection initiale des accumulateurs

L'établissement procède à l'inspection et à l'évaluation des accumulateurs avant l'installation en remplissant une fiche de suivi qui comprend le numéro de série de l'accumulateur ainsi que d'autres informations techniques complémentaires.

- a) Si la paire d'accumulateurs est **conforme**, l'établissement classe la fiche de suivi remplie avec le certificat de garantie au dossier de la personne assurée.
- b) Si un ou les deux accumulateurs sont **non conformes**, l'établissement :
 - remplit une **fiche de suivi** pour le ou les accumulateurs non conformes en indiquant la **raison** de la non-conformité;
 - communique avec le fournisseur afin d'obtenir un **numéro d'autorisation de remplacement** et l'inscrit sur la fiche de suivi, obtient un **numéro distinct** pour chaque accumulateur ou paire d'accumulateurs remplacés (voir plages des numéros d'autorisation de remplacement);
 - remplit la section **Réclamation sous garantie** de la fiche de suivi;
 - remplace, à **même l'inventaire**, le ou les accumulateurs pour lesquels un numéro d'autorisation a été obtenu;
 - veille à ce que le fournisseur livre gratuitement le nombre d'accumulateurs correspondant au nombre réclamé en vertu de la garantie.

2. Accumulateurs défectueux pendant la période de garantie

Les accumulateurs sont jumelés pour toute la durée de la garantie et, lorsque possible, pour la durée de leur vie utile.

Si un accumulateur devient défectueux pendant la **période de garantie**, l'établissement reprend la fiche de suivi utilisée pour l'inspection initiale d'accumulateurs et remplit la section **Réclamation sur garantie**.

3. Refus du fournisseur d'autoriser le remplacement

Comme les accumulateurs portent une garantie sans conditions, dans le cas où le **fournisseur refuse de fournir un numéro d'autorisation de remplacement** ou désire inspecter les accumulateurs avant d'autoriser le remplacement, veuillez communiquer au 418 682-5191 poste 4376 ou au 418 682-5187 afin de convenir de modalités d'exception.

4. Récupération

Le fournisseur peut récupérer, sans frais, les accumulateurs jugés défectueux et ceux considérés non conformes aux exigences générales et spécifiques ainsi que les accumulateurs hors d'usage.

Dans le cas contraire, l'établissement doit en disposer en respectant les règles environnementales applicables.

5. Valorisation des accumulateurs

Chaque établissement **doit obligatoirement collecter** les paires d'accumulateurs en même temps qu'il fait la collecte d'un fauteuil inutilisé. Ces accumulateurs doivent servir lors de l'attribution d'un fauteuil ou lors d'une réparation. Ils doivent être réinstallés, en paire, sur un même appareil.

Exceptionnellement, il est possible de jumeler deux accumulateurs dont la **garantie est expirée**.

6. Rapport mensuel sur le remplacement des accumulateurs

Chaque établissement doit transmettre à la Régie un rapport mensuel sur les réclamations faites aux fournisseurs en période de garantie. Ce rapport doit être présenté sur le formulaire *Accumulateurs - Rapport mensuel des réclamations sous garantie*, dont une copie a été fournie en annexe du communiqué du 1^{er} juin 2005, et **il doit être transmis avant le 10 du mois suivant, par télécopieur au numéro 418 528-1388**.

Facturation des accumulateurs*Accumulateurs neufs lors de l'attribution ou du remplacement d'un fauteuil roulant*

L'établissement inscrit le code de bien et le prix de la paire d'accumulateurs selon la procédure habituelle.

Remplacement d'accumulateurs défectueux ou non conformes en période de garantie

Durant la période de garantie, seuls les frais de main-d'œuvre pour le remplacement des accumulateurs peuvent être facturés à la Régie. L'établissement :

- facture la main-d'œuvre sous le code **5477716**. Un **maximum de 5 quarts d'heure** (1 ¼ heure) au tarif en vigueur. Ce maximum inclut le temps consacré aux inspections requises;
- inscrit le **numéro d'autorisation de remplacement** dans la case **NUMÉRO D'AUTORISATION DU FABRICANT**.

Plages des numéros d'autorisation de remplacement

Fournisseur	Numéros séquentiels
# East Penn/Power Battery Sales Ltd	MO000001 à MO999999

3. ÉTABLISSEMENTS ET LABORATOIRES AUTORISÉS**3.1 ÉTABLISSEMENT AUTORISÉ**

Pour participer au programme, l'établissement doit d'abord détenir du ministère de la Santé et des Services sociaux un permis d'établissement l'habilitant à être équipé d'un service d'aides techniques. Il doit également détenir un numéro d'inscription à la Régie de l'assurance maladie du Québec.

3.2 LABORATOIRE AUTORISÉ

Pour participer au programme, le laboratoire doit d'abord détenir un permis de laboratoire délivré à cette fin par le ministre de la Santé et des Services sociaux. Il doit également détenir un numéro d'inscription à la Régie de l'assurance maladie du Québec.

3.3 LISTE DES ÉTABLISSEMENTS AUTORISÉS

Voir page 2.

3.4 LISTE DES LABORATOIRES AUTORISÉS

Voir page 4.

3.3 LISTE DES ÉTABLISSEMENTS AUTORISÉS

Établissement	Adresse
IRDPO (Centre Cardinal-Villeneuve) (959012)	2975, chemin Saint-Louis Sainte-Foy (Québec) G1W 1P9 tél. : 418 653-8766
IRDPO (Centre François-Charron) (959032)	525, boul. Hamel Québec (Québec) G1M 2S8 tél. : 418 529-9141
CHU Sainte-Justine (959052)	3175, chemin De-la-Côte-Sainte-Catherine, bureau 8128 Montréal (Québec) H3T 1C5 tél. : 514 731-4931
Institut de réadaptation Gingras-Lindsay- de-Montréal (959062)	6300, avenue Darlington Montréal (Québec) H3S 2J4 tél. : 514 240-2765
Centre de réadaptation Lucie-Bruneau (959082)	2275, avenue Laurier Est Montréal (Québec) H2H 2N8 tél. : 514 527-4521
CSSS Les Eskers de l'Abitibi (959092)	622, 4 ^e rue Ouest Amos (Québec) J9T 2S2 tél. : 819 732-3341
Centre de réadaptation La Maison (959112)	100, chemin du Docteur Lemay Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5T2 tél. : 819 762-6592
Centre régional réadaptation La Ressource (959122)	135, boul. St-Raymond Gatineau (Québec) J8Y 6X7 tél. : 819 777-6269
Centre de réadaptation Marie Enfant (959132)	5200, rue Bélanger Montréal (Québec) H1T 1C9 tél. : 514 274-1710
Centre de réadaptation en Déficience physique Le Bouclier (959152)	1000-1075, boul. Firestone Joliette (Québec) J6E 6X6 tél. : 450 755-2929
Centre de réadaptation Constance-Lethbridge (959162)	7005, boul. de Maisonneuve Ouest Montréal (Québec) H4B 1T3 tél. : 514 487-1770

3.3 LISTE DES ÉTABLISSEMENTS AUTORISÉS (suite)

Établissement	Adresse
Centre de réadaptation Estrie (959172)	200-300, rue King Est Sherbrooke (Québec) J1G 1B1 tél. : 819 346-8411
Centre de réadaptation InterVal (959182)	1775, rue Nicolas-Perrot Trois-Rivières (Québec) G9A 1C5 tél. : 819 693-0041
Centre montréalais de réadaptation (959192)	5300, chemin de Chambly Saint-Hubert (Québec) J3Y 3N7 tél. : 450 462-8638
CSSS de Jonquière (959202)	2230, rue de l'Hôpital Jonquière (Québec) G7X 7X2 tél. : 418 695-7799
Centre de réadaptation en déficience physique Le Bouclier (959212)	11, rue Boyer Saint-Jérôme (Québec) J7Z 2K5 tél. : 450 755-2929
Centre de réadaptation de la Gaspésie (959222)	230, route du Parc C.P. 370 Sainte-Anne-des-Monts (Québec) G4V 2C4 tél. : 418 763-3325
Hôpital juif de réadaptation (959232)	3205, place Alton Goldbloom Laval (Québec) H7V 1R2 tél. : 450 688-5728
CSSS de la Métis (959242)	800, avenue du Sanatorium Mont-Joly (Québec) G5H 3L6 tél. : 418 775-7261
Centre de réadaptation physique Chaudière-Appalaches (959252)	9500, boul. du Centre Hospitalier Charny (Québec) G6X 0A1 tél. : 418 834-5888

3.4 LISTE DES LABORATOIRES AUTORISÉS

Laboratoire	Adresse
Clinique Orthèses du Lac (958001)	80, avenue Hudon Alma (Québec) G8B 0A4 tél. : 418 480-2562
Équilibrium inc. (958004)	6-500, boul. Industriel Saint-Eustache (Québec) J7R 5V3 tél. : 450 974-2552
9149-7362 Québec inc. Autonomie-Santé La Salle (958005)	1560, avenue Dollard LaSalle (Québec) H8N 1T6 tél. : 514 595-7203
Prothèses-Orthèses La Capitale inc. (958006)	189-850, boul. Pierre-Bertrand Québec (Québec) G1M 3K8 tél. : 418 681-4722
4340850 Canada inc. Clinique Orthèse Namac (958007)	332, rue Main Gatineau (Québec) J8P 5K3 tél. : 819 669-0532
Laboratoire Pouliot inc. (958013)	2990, chemin Ste-Foy Québec (Québec) G1X 1P6 tél. : 418 652-0100
Orthosport Canada (1997) inc. (958014)	4051, rue Sainte-Catherine Ouest Westmount (Québec) H3Z 3J8 tél. : 514 828-1702
Orthèse-Prothèse Rive-Sud inc. (958015)	44, rue Saint-Charles Sud Granby (Québec) J2G 6Z7 tél. : 450 372-5112
Ortho-Duro inc. (958016)	2540, boul. Henri-Bourassa Montréal (Québec) H2B 1V2 tél. : 514 321-8424
G.O. Médical (958017)	1042, rue Parfondeval Boucherville (Québec) J4B 6C2 tél. : 514 349-1940
9096-1251 Québec inc. Sporhtotec (958019)	160-72, boul. Saint-Jean-Baptiste Châteauguay (Québec) J6K 4Y7 tél. : 450 691-1111
Biotonik Laboratoire Orthopédique (958021)	985, rue Paul-Sicotte Sainte-Thérèse (Québec) J7E 4Z8 tél. : 450 477-2099
Laboratoire Julien Paul inc. (958023)	49, rue George Sorel-Tracy (Québec) J3P 1B9 tél. : 415 742-1722
Chaussures Villeneuve inc. (958024)	123, boul. Industriel Repentigny (Québec) J6A 7K4 tél. : 450 581-0140

3.4 LISTE DES LABORATOIRES AUTORISÉS (suite)

Laboratoire	Adresse
Orthocentre Québec (958026)	950-B, boul. St-Joseph Drummondville (Québec) J2C 2C5 tél. : 819 474-7433
Laboratoire M.P. Langelier inc. (958027)	200-675, boul. Sir-Wilfrid-Laurier Beloeil (Québec) J3G 4J1 tél. : 450 467-0762
9207-7056 Québec inc. Postur-O-Pieds (958028)	1320A boul. Jean-de-Brebeuf Drummondville (Québec) J2B 4T6 tél. : 819 850-2730
L'Habel Orthèse (958030)	8323, rue Quimet Brossard (Québec) J4Y 3B3 tél. : 450 676-2186
C.E.O. Medic enr. (958031)	70, rue Dubois, bureau 110 Saint-Eustache (Québec) J7P 4W9 tél.: 450 491-1454
J-E. Hanger de Montréal inc. (958032)	5545, rue Saint-Jacques Montréal (Québec) H4A 2E3 tél. : 514 489-8213
Orthèse Biovélocité (958033)	10209, avenue du Parc-Georges Montréal-Nord (Québec) H1H 4Y2 tél. : 514 573-7863
Komforto Clinique d'Orthèses inc. (958034)	777, boul. Lebourgneuf, bureau 130 Québec (Québec) G2J 1C3 tél. : 418 781-2080
Les Cliniques Orthésium inc. (958035)	5945 boul. Gouin Ouest Montréal (Québec) H4J 1E5 tél. : 450 335-9935
Clinique & Laboratoire d'Orthèse J.B. inc. (958037)	118, avenue Saint-Charles Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 2K6 tél. : 450 218-2092

3.4 LISTE DES LABORATOIRES AUTORISÉS (suite)

Laboratoire	Adresse
Orthèse Conseil (958039)	2082, boul. Industriel Chambly (Québec) J3L 4V2 tél. : 450 403-4116
Clinique Roy Boivin, Orthèse du pied (958040)	2900, chemin Des Quatre-Bourgeois bureau 101 Québec (Québec) G1V 1Y4 tél. : 418 650-1600
Orthèse-Prothèse Rive-Sud inc. (958041)	900, boul. Séminaire Nord, bureau 310 Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3A 1C3 tél. : 450 348-1916
Savard Ortho Confort inc. (958042)	1350, rue Cyrille-Duquet Québec (Québec) G1N 2E5 tél. : 418 681-6381
Stephanie Menard, Orthésiste (958044)	1-51, 13 ^e rue Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5H6 tél. : 819 279-9052
9260-9528 Quebec Inc. (Savard Orth Confort) (958045)	400A-350, rue Saint-Jean Drummondville (Québec) J2B 5L4 tél. : 819 478-6050
Laboratoire Bélanger (958046)	1052, rue Valiquette Saint-Adèle (Québec) J8B 2M3 tél. : 450 229-7433
Foulquier Olivier Orthésiste (958047)	86-100, boul. Montarville Boucherville (Québec) J4B 5M4 tél. : 514 796-8879
Laboratoire Jean-Marc Ross inc. (958049)	720, rue Saint-Jovite Mont-Tremblant (Québec) J8E 3J8 tél. : 819 425-9640
9038-7911 Québec inc. (Actimed) (958050)	110-1605, boul. Marcel-Laurin Saint-Laurent (Québec) H4R 0B7 tél. : 514 747-0977
9255-5135 Québec inc (958051)	100-519, rue Cure-Labelle Blainville (Québec) G1K 7T3 tél. : 450 434-8777
Laboratoire J. Slawner Itee. (958052)	5713, chemin de la Côte-des-Neiges Montréal (Québec) H3S 1Y7

3.4 LISTE DES LABORATOIRES AUTORISÉS (suite)

Laboratoire	Adresse
L'Arche d'Achille (958053)	5700, boul. Etienne-Dallaire Lévis (Québec) G6V 8R8 tél. : 418 802-7122
HBM Canada (958054)	3923, rue de l'Intendant Laval (Québec) H7E 5J1 tél. : 514 502-5996
Clinique ortho. d'orthèses-prothèses Est inc. (958055)	100-470, rue Notre-Dame Ouest Repentigny (Québec) J6A 2T5 tél. : 450 654-9681
Clinique Piedestal (958056)	111-2425, boul. Bastien Québec (Québec) G2B 1B3 tél. : 418 717-8727
Orthèses Bionick Québec (92228-7101 QC inc.) (958057)	430-3165, chemin Saint-Louis Québec (Québec) G1W 4R4 tél. : 418 877-8727
Ortésia + (958058)	107-3291, chemin Sainte-Foy Québec (Québec) G1X 3V2 tél. : 581 999-0805
Les Équipements Medicus Itée (958072)	5050, boul. Saint-Laurent Montréal (Québec) H2T 1R7 tél. : 514 525-3604
Orthèse-Prothèse Rive-Sud inc. (958142)	127, rue Saint-Louis Lemoine (Québec) J4R 2L3 tél. : 450 672-0078
Centre Orthopédique Joly inc. (958192)	985, rue Papineau Joliette (Québec) J6E 2L8 tél. : 450 759-3025
Centre Orthomedic P. & S. (1994) inc. (958202)	3842, rue Jean-Talon Est Montréal (Québec) H2A 1Y4 tél. : 514 722-3395
Idectro inc. (958242)	390, rue de la Rivière, bureau 201 Ste-Hedwidge (Québec) G0W 2R0 tél. : 418 275-4910
Orthèse-Prothèse de Beauce inc. (958282)	90-543, 90 ^e Rue Est St-Georges de Beauce (Québec) G5Y 3L1 tél. : 418 227-5333

3.4 LISTE DES LABORATOIRES AUTORISÉS (suite)

Laboratoire	Adresse
Les Orthèses V.R.A.M. inc. (958322)	87, boul. St-Raymond Gatineau (Québec) J8Y 1S6 tél. : 819 777-2833
Laboratoire Orthopédique Nouvelle Génération inc. (958332)	176, rue Rouleau, bureau 102 Rimouski (Québec) G5L 8W1 tél. : 418 725-3776
Service Orthopédique Régional inc. (958342)	6616, rue Saint-Georges Lévis (Québec) G6V 4H1 tél. : 418 837-8811
Laboratoire Othèse-Prothèse M. Tremblay Inc. (958372)	823, 3 ^e Avenue Québec (Québec) G1L 2W8 tél. : 418 522-2209
Solution C.M. inc. (958422)	330, rue St-Vallier Chicoutimi (Québec) G7H 4J1 tél. : 418 543-1234
2330-2029 Québec inc. (Médecus) (958432)	5135, 10 ^e Avenue Montréal (Québec) H1Y 2G5 tél. : 514 525-3757
Centre Orthèses/Prothèses Manus Itée (958482)	22A, rue Ellice Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 1C9 tél. : 450 370-3366
Arthro-Med inc. (958502)	1769, boul. des Laurentides Laval (Québec) H7M 2P5 tél. : 450 967-2388
Laboratoire Orthobourg inc. (958582)	5150, boul. Henri-Bourassa Québec (Québec) G1H 3A8 tél. : 418 624-4999
Laboratoire Orthopédique St-Laurent inc. (958642)	1435, rue du Collège Saint-Laurent (Québec) H4L 2L5 tél. : 514 747-4350
Orthèse Plus (958672)	127, boul. Sir-Wilfrid-Laurier St-Basile-Le-Grand (Québec) J3N 1M2 tél. : 450 653-8190
Orthèses Prothèses Terrebonne (958682)	1620, chemin Gascon Terrebonne (Québec) J6X 3A3 tél. : 450 471-1101
Orthèse-Prothèse Rive-Sud inc. (958692)	1169, 12 ^e avenue Nord Sherbrooke (Québec) J1E 2T4 tél. : 819 564-1450

3.4 LISTE DES LABORATOIRES AUTORISÉS (suite)

Laboratoire	Adresse
Laboratoire Orthopédique Pro-Othotek inc. (958722)	665, boul. De la Gappe Gatineau (Québec) J8T 8G1 tél. : 819 568-3333
Orthoech inc. (958752)	5-3250, boul. Rome Brossard (Québec) J4Y 1V9 tél. : 450 445-3452
Laboratoire BI-OP inc. (958762)	30, chemin du Golf Ouest Saint-Charles-Borromée (Québec) J6E 8X6 tél. : 450 452-2467
Ortho-Action inc. (958792)	3288, boul. Taschereau Greenfield Park (Québec) J4V 2H6 tél. : 450 465-6164
Appareils Orthopédiques B.B.G. inc. (958892)	5930, rue Sherbrooke Ouest Montréal (Québec) H4A 1X7 tél. : 514 484-2313
9069-0421 Québec inc. (Clinique & Laboratoire Orthopédique de l'Amiante) (958902)	16, rue Dumais Sud Thetford-Mines (Québec) G6G 3P9 tél. : 418 335-3844
Orthèse-Prothèse Collège Mérci (958912)	755, Grande Allée Ouest Québec (Québec) G1S 1C1 tél. : 418 683-2104
Ortho-Service (958922)	340-B, rue Lafontaine Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3B1 tél. : 418 724-4150
Innovation Paramédicale D.S. (958952)	1-70, Place du Commerce Magog (Québec) J1X 5G6 tél. : 819 843-9119
Orthoconcept 2008 inc. (958972)	100-2101, boul. Le Carrefour Laval (Québec) H7S 2J7 tél. : 450 973-6700
9137-0080 Québec inc. (Orthèses Bionik) (958982)	140-5500, boul. de la Rive-Sud Lévis (Québec) G6V 4Z2 tél. : 418 830-8800
Trimetrix (958992)	32, rue Dubois Saint-Eustache (Québec) J7P 4W9 tél. : 450 623-3338

INDEX

Page

4. RÈGLEMENT SUR LES APPAREILS SUPPLÉANT À UNE DÉFICIENCE PHYSIQUE ET ASSURÉS EN VERTU DE LA LOI SUR L'ASSURANCE MALADIE	2
4.1 TITRE PREMIER PROTHÈSES, ORTHÈSES, APPAREILS ORTHOPÉDIQUES ET AUTRES ÉQUIPEMENTS	2
4.1.1 CHAPITRE I : Services, appareils et autres équipements assurés	2
4.1.2 CHAPITRE II : Services, appareils ou autres équipements assurés à l'égard d'une personne assurée	5
4.1.3 CHAPITRE III : Coûts assumés par la Régie.....	6
4.1.4 CHAPITRE IV : Modalités d'attribution.....	8
# 4.2 TITRE DEUXIÈME AIDES À LA LOCOMOTION ET À LA POSTURE	14
# 4.2.1 CHAPITRE I : Services, appareils et autres équipements assurés	14
# 4.2.2 CHAPITRE II : Services, appareils et autres équipements assurés à l'égard d'une personne assurée	16
# 4.2.3 CHAPITRE III : Coûts assumés par la Régie.....	20
# 4.2.4 CHAPITRE IV : Modalités d'attribution.....	22

4. RÈGLEMENT SUR LES APPAREILS SUPPLÉANT À UNE DÉFICIENCE PHYSIQUE ET ASSURÉS EN VERTU DE LA LOI SUR L'ASSURANCE MALADIE

Loi sur l'assurance maladie
(chapitre A-29, a. 3 et 69)

4.1 TITRE PREMIER PROTHÈSES, ORTHÈSES, APPAREILS ORTHOPÉDIQUES ET AUTRES ÉQUIPEMENTS

- + 1. Est déterminé comme assuré aux fins du cinquième alinéa de l'article 3 de la *Loi sur l'assurance maladie* (chapitre A-29), un service, un appareil ou un autre équipement visé au présent Titre fourni à une personne assurée au sens de cette Loi dans les cas, aux conditions et dans les circonstances que le présent Titre énonce.
- + La Régie de l'assurance maladie du Québec, instituée en vertu de la *Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec* (chapitre R-5), assume le coût d'un tel service de même que le coût d'achat, du remplacement, de la mise au point ou de la réparation d'un tel appareil ou de tel autre équipement.
- + 1.1. Pour l'application du présent Titre, le mot « Tarif » désigne le Tarif des appareils suppléant à une déficience motrice et des services afférents assurés (chapitre A-29, r. 9), pris par la Régie en vertu de l'article 72.1 de la *Loi sur l'assurance maladie* (chapitre A-29).

4.1.1 CHAPITRE I Services, appareils et autres équipements assurés

2. Constitue un appareil, pour l'application du présent Titre, une prothèse, une orthèse ou un appareil orthopédique. Il y a deux types d'appareils orthopédiques : les aides à la marche et les aides à la verticalisation.

3. Un appareil a des composants, qui sont autant de ses parties constituantes et il peut recevoir un ajustement. Un appareil peut aussi avoir un complément qui consiste en un accessoire à la fois nécessaire à l'amélioration de la fonction de l'appareil et requis pour un usage permanent.

4. Un appareil est assuré s'il :

1^o est visé à l'une ou l'autre énumération figurant au Tarif;

2^o est fabriqué de tous les composants et compléments de base qui apparaissent à l'énumération des « Composant(s) et complément(s) de base » qui se rapporte à la description qui peut être faite de l'appareil au Tarif.

Toutefois, un appareil dont le prix d'achat ou de remplacement prévu au Tarif consiste en la mention « **C.S.** » peut constituer un appareil assuré à l'égard d'une personne assurée s'il est démontré, au moyen d'une évaluation réalisée par la personne visée à l'article 31, qu'en raison d'une incapacité particulière, cette dernière ne peut utiliser aucun autre appareil assuré apparaissant à une énumération figurant à la Partie I du Tarif et si l'appareil est fabriqué de tous les composants de base apparaissant à la description d'un appareil similaire figurant à la Partie I du Tarif.

5. Malgré le paragraphe 2 du premier alinéa de l'article 4, un composant optionnel peut être substitué à un composant de base d'un appareil lorsque le premier apparaît à une énumération de « Composant(s) et complément(s) disponible(s) », qui figure à la description de l'appareil, ou à une énumération exclusive de composants faite au Tarif.

6. L'ajustement que peut recevoir un appareil n'est assuré que s'il apparaît à l'énumération des « Ajustement(s) disponible(s) » qui figure à la description de l'appareil faite au Tarif.

7. Le complément d'un appareil n'est assuré que s'il apparaît à une énumération des « Composant(s) et complément(s) de base » ou à une énumération des « Composant(s) et complément(s) disponible(s) » qui figure à la description de l'appareil ou à une énumération exclusive de compléments faite au Tarif.

8. Pour être assuré, un appareil, un composant, un ajustement ou un complément doit être fabriqué avec des matériaux de qualité adéquate et de nature telle que son coût ne peut dépasser le prix fixé au Tarif pour cet appareil, cet ajustement, ce composant ou ce complément. Il doit de plus revêtir un caractère esthétique et sécuritaire.

9. Est assuré le remplacement d'un appareil assuré pendant sa période de durée minimale, lorsque l'ordonnance écrite d'un médecin visé au présent Titre indique la nécessité d'un tel remplacement par une attestation du changement significatif de l'état physique de la personne assurée ou lorsque la croissance d'une personne assurée de moins de 19 ans est démontrée au moyen d'une évaluation réalisée par une personne visée, selon le cas, aux articles 30 ou 31.

La période de durée minimale d'un appareil, laquelle court à compter de l'installation finale, est fixée :

- 1^o pour une prothèse d'un membre inférieur, à 5 ans;
- 2^o pour une prothèse d'un membre supérieur, à 6 ans;
- 3^o pour la reconstitution prothétique d'un doigt ou d'une main partielle, à 1 an;
- 4^o pour un gant prothétique pour une prothèse d'un membre supérieur, à 6 mois;
- 5^o pour une orthèse, à 2 ans;
- 6^o pour une canne, une béquille ou un ambulateur avec appui-thorax ajustable en profondeur et roues (4), ajustable en hauteur, pour enfant, à 10 ans;
- 7^o pour un cadre de marche, à 5 ans.

L'installation finale d'un appareil survient à la fin de la période requise pour les mises au point nécessaires pendant la fabrication, lorsque la personne assurée, une fois ces mises au point effectuées, reçoit finalement l'appareil.

10. Sont assurées, la mise au point et la réparation d'un appareil, d'un composant, d'un ajustement ou d'un complément assuré.

11. Malgré l'article 10, ne sont assurées, la mise au point et la réparation que d'un appareil qui n'a été utilisé qu'aux fins pour lesquelles il a été conçu et destiné et qui a été utilisé sans négligence.

De même, ne sont assurées que la mise au point et la réparation urgentes et nécessaires d'un appareil dont le remplacement est devenu nécessaire selon les dispositions du présent Titre, et ce, pour permettre un fonctionnement minimal de ce dernier jusqu'à ce que la personne assurée reçoive initialement son nouvel appareil.

AVIS : Préciser les raisons pour lesquelles les réparations sont urgentes et nécessaires durant la période de fabrication du nouvel appareil.

12. Malgré l'article 10, la mise au point et la réparation d'un appareil, d'un composant ou d'un ajustement ne sont assurées que lorsque l'évaluation momentanée du coût de l'ensemble ou de l'un de ces services n'excède pas 80 % du prix d'achat ou de remplacement antérieur de cet appareil, de ce composant ou de cet ajustement, selon le cas.

De plus, seuls ces services sont assurés dans un tel cas. Dans le cas contraire, n'est assuré que le remplacement de l'appareil conformément aux dispositions du présent Titre.

Toutefois, malgré le deuxième alinéa, n'est assuré le remplacement d'un appareil, d'un composant, d'un ajustement ou d'un complément que lorsqu'il n'a été utilisé qu'aux fins pour lesquelles il a été conçu et destiné.

N'est toutefois pas assuré, non plus, malgré le deuxième alinéa, pendant une période de 2 ans à compter du sinistre ou du bris irréparable, le remplacement d'un appareil, d'un composant, d'un ajustement ou d'un complément pour le seul motif qu'il a été utilisé avec négligence ou qu'il a été perdu, volé ou détruit. Cette période de 2 ans cesse dès que survient la fin de la période de durée minimale de l'appareil et il n'y a pas lieu de l'appliquer au-delà de la fin de cette période.

Si la personne assurée remplace, avant l'une de ces 2 échéances, à ses frais, l'appareil, le composant, l'ajustement ou le complément brisé ou sinistré, conformément aux dispositions du présent Titre, par un appareil, un composant, un ajustement ou un complément assuré, deviennent assurées la mise au point et la réparation du nouvel appareil, du nouveau composant, ajustement ou complément, sous réserve des dispositions pertinentes du présent Titre.

- + 13. Tout appareil visé à l'énumération figurant à la Section II de la Partie II du Tarif et qui n'est plus utilisé par une personne assurée à la suite de son décès ou qui est remplacé en raison d'un changement survenu dans sa condition physique doit être retourné à un établissement qui exploite un centre de réadaptation qui offre des services d'aides techniques pour les personnes ayant une déficience motrice et qui détient un permis délivré par le ministre en vertu de l'article 437 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (chapitre S-4.2) ou de l'article 136 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris* (chapitre S-5).

De même, un ambulateur avec appui-thorax ajustable en profondeur et roues (4), ajustable en hauteur, pour enfant, doit être retourné à un tel établissement ou à un laboratoire lorsque la personne assurée ne l'utilise plus.

À cette fin, un tel établissement ou un laboratoire s'assure annuellement de l'utilisation d'un tel appareil ou d'un tel ambulateur par la personne assurée conformément aux dispositions du présent Titre.

Le mot « établissement » a le même sens que celui qui lui est attribué dans la *Loi sur l'assurance maladie* (chapitre A-29), dans la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* ou dans la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris* dans la mesure où elle vise le territoire du Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie James, selon la ou les lois qui s'appliquent.

4.1.2 CHAPITRE II**Services, appareils ou autres équipements assurés à l'égard d'une personne assurée**

14. Seul est assuré un appareil dont la fabrication tient compte de la déficiéncia physique et, s'il y a lieu, de la difformité auxquelles il est appelé à suppléer et, s'il y a également lieu, des activités et du milieu de vie de la personne assurée à qui il est fourni.

15. Seule est assurée une orthèse fournie à une personne assurée, sur ordonnance écrite d'un médecin visé au présent Titre dont le contenu est conforme aux exigences énoncées à l'article 28, dans le cas où cette dernière doit en porter une quotidiennement au moins pour la durée suivante :

1^o pour une orthèse d'un membre inférieur : 6 mois;

2^o pour une orthèse d'un membre supérieur : 1 mois;

3^o pour une orthèse du tronc : 3 mois.

Toutefois, une orthèse fournie à une personne assurée de moins de 19 ans demeure une orthèse assurée même si la nécessité de son port quotidien n'est pas constatée pour toute la durée pertinente énoncée au premier alinéa, si cette personne assurée doit porter l'orthèse pour corriger une déformation.

15.1 Seule est assurée une aide à la marche fournie à une personne assurée sur ordonnance écrite d'un médecin visé au Tarif dont le contenu est conforme aux exigences énoncées à l'article 28, dans le cas où cette dernière doit en utiliser une quotidiennement pendant au moins 12 mois.

De plus, malgré toute disposition contraire, une aide à la marche n'est assurée qu'à l'égard d'une personne assurée dont l'incapacité de marcher ne peut être compensée, dans le cas d'une canne à lui être fournie, par une autre canne apparaissant à une énumération figurant au Tarif, dans le cas d'une béquille à lui être fournie, par une canne ou par une autre béquille apparaissant à une énumération figurant au Tarif et, dans le cas d'un ambulateur avec appui-thorax ajustable en profondeur et roues (4), ajustable en hauteur, pour enfant ou d'un cadre de marche à lui être fourni par une canne, par une béquille, par un autre ambulateur avec appui-thorax ajustable en profondeur et roues (4), ajustable en hauteur, pour enfant ou par un autre cadre de marche apparaissant à une énumération figurant au Tarif.

16. Est assuré un seul appareil fourni par fonction spécifique d'un membre et un seul par fonction spécifique d'un segment de membre.

Toutefois, sous réserve de l'article 15, un appareil additionnel, un composant additionnel ou un complément additionnel dans le cas où ce dernier est également énuméré comme appareil est assuré s'il est démontré, au moyen d'une évaluation réalisée au moins par l'une des personnes visées, selon le cas, aux articles 30 ou 31, que l'utilisation de cet appareil, de ce composant ou de ce complément est requise pour la réalisation d'activités spécifiques essentiellement reliées à des études reconnues ou à des activités professionnelles.

- + Les études reconnues sont celles que poursuit un élève ou un étudiant inscrit à un programme qui mène à l'obtention d'un diplôme, certificat ou autre attestation d'études reconnue par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

AVIS : *La demande pour l'obtention d'un deuxième appareil, d'un composant ou d'un complément additionnel requis pour fins d'études ou d'activités professionnelles doit préciser, en plus du nom de l'institution d'enseignement ou du nom de l'employeur ou de l'endroit où s'exerce l'activité professionnelle, les raisons pour lesquelles l'appareil que possède la personne assurée ne répond pas, à lui seul, aux exigences de ses études ou de ses activités professionnelles.*

Les attestations d'études ou d'activités professionnelles pertinentes doivent être consignées au dossier de la personne assurée.

Le remplacement d'un deuxième appareil, d'un composant ou d'un complément additionnel obtenu pour fins d'études ou d'activités professionnelles est soumis à l'application de la même procédure.

17. Sont assurés, à l'égard d'une même personne assurée, par membre muni d'une ou de plus d'une prothèse, 6 bas ou 6 gaines par période de 12 mois. Chaque bas ou chaque bas et gaine doit être, au sens de l'article 3, le complément d'une prothèse dont le membre est muni.

Sont également assurés, à l'égard d'une même personne assurée, par membre muni d'une prothèse ou de plus d'une prothèse, 3 manchons de suspension recouverts de nylon ou non recouverts de nylon, à l'intérieur, par période de 12 mois.

De même, sont assurés, à l'égard d'une même personne assurée, par membre muni d'une prothèse ou de plus d'une prothèse, 4 manchons de suspension en latex ou en élastique par période de 12 mois.

Chaque manchon de suspension doit être, au sens de l'article 3, le composant d'une prothèse dont le membre est muni.

AVIS : *La personne assurée peut se voir attribuer, par période de 12 mois, un maximum de 3 manchons de suspension recouverts ou non de nylon ou, si elle opte pour ces modèles, un maximum de 4 manchons de suspension en latex ou en élastique. La Régie acceptera une combinaison de 2 manchons recouverts ou non de nylon et d'un manchon en latex ou en élastique, ou encore, une combinaison d'un manchon recouvert ou non de nylon et de 2 manchons en latex ou en élastique, par période de 12 mois.*

4.1.3 CHAPITRE III Coûts assumés par la Régie

18. Le coût d'achat, de remplacement, de mise au point ou de réparation d'un appareil, ou de l'un ou d'un ensemble de ses composants, ajustements ou compléments, que la Régie assume, est le prix fixé pour chaque appareil, pour chacun ou chaque ensemble de ses composants, ajustements ou compléments, pour sa mise au point ou sa réparation, à leur énumération apparaissant au Tarif.

19. (Abrogé).

20. Lors de l'achat ou du remplacement d'un appareil assuré, lorsqu'il y a substitution d'un composant de base de l'appareil par un composant optionnel conformément à l'article 5, le coût de l'appareil que la Régie assume est déterminé en ajoutant au prix d'achat ou de remplacement de l'appareil, le prix fixé au Tarif pour le composant optionnel.

21. (Abrogé).

22. En ce qui a trait aux cannes et aux béquilles avec appui axillaire ajustables en hauteur, la Régie assume, par période de douze mois, le coût de remplacement d'au plus 1 ensemble de pics à glace à 4 ou 5 aspérités et d'embouts de sécurité, et, s'il en est, d'au plus 2 paires de coussins axillaires et de recouvrements d'appui-main.

23. Lorsque le prix d'achat ou de remplacement d'un appareil, de l'un ou d'un ensemble de ses composants, déterminé comme assuré, est constitué par la mention « C.S. » au Tarif, le coût total que la Régie assume est déterminé de la façon suivante :

- 1^o le taux fixé au Tarif, par quart d'heure, ou fraction de quart d'heure, de durée de fabrication au-delà de la durée normalement requise pour un appareil ou un composant, selon le cas, qui lui est similaire et qui est visé à une énumération apparaissant au Tarif;
- 2^o le prix coûtant des matériaux requis, en plus de ceux normalement utilisés, selon le cas, pour un appareil ou pour un composant similaire visé à une énumération apparaissant au Tarif, est additionné au coût résultant de l'application du paragraphe 1.

La Régie n'assume pas le coût du remplacement d'un composant pour lequel apparaît, à l'énumération faite au Tarif, la mention « S/O » en lieu et place du prix de son remplacement.

De même, la Régie n'assume pas le coût d'un composant pour lequel apparaît, à l'énumération faite au Tarif, la mention « S/O » en lieu et place du prix de ce composant à l'achat ou au remplacement de l'appareil.

AVIS : *Pour facturer un appareil avec un composant ou un complément codé C.S., procéder de la façon suivante :*

1. *Indiquer le numéro et le coût de l'appareil similaire listé, fourni comme appareil de base.*
2. *Ajouter les coûts détaillés de la main-d'oeuvre requise au-delà de celle normalement requise pour l'appareil similaire.*
3. *Ajouter le prix coûtant des composants ou des matériaux additionnels utilisés en plus de ceux normalement requis pour l'appareil similaire.*

Les points 2 et 3 sont regroupés sous le code de complément ou de composant C.S.

Voir onglet 7., point 7.2.1 pour les codes à utiliser.

24. Lorsque le coût d'une réparation, ou d'une mise au point assuré d'un appareil, de l'un ou d'un ensemble de ses composants, ajustements ou compléments, demeure indéterminé parce qu'aucun prix n'est inscrit à l'énumération faite au Tarif, le coût total que la Régie assume est déterminé de la façon suivante :

- 1^o le taux fixé au Tarif, par quart d'heure, ou fraction de quart d'heure, de durée de réparation ou de mise au point, ou les deux s'il y a lieu;
- 2^o le taux fixé au Tarif, par quart d'heure, ou fraction de quart d'heure, de temps requis à réaliser un ajustement;
- 3^o le prix coûtant des matériaux est additionné au coût résultant de l'application des paragraphes 1 et 2.

AVIS : *Voir onglet 7., point 7.2.1 pour les codes à utiliser.*

25. Lorsqu'avant l'installation finale, l'état physique de la personne assurée change de telle sorte que la phase de réadaptation doit être arrêtée ou que celle-ci décède, le coût total que la Régie assume pour un appareil assuré, fabriqué partiellement ou totalement, est déterminé de la façon suivante :

- 1^o le taux fixé au Tarif, par quart d'heure, ou fraction de quart d'heure, de durée de fabrication;
- 2^o le prix coûtant des matériaux est additionné au coût résultant de l'application du paragraphe 1 et, de cette somme, est ensuite soustrait le prix coûtant des matériaux récupérables par l'établissement qui exploite le centre qui l'a fabriqué ou, si tel est le cas, par le laboratoire.

Les mots « centre » et « laboratoire » ont le même sens que celui qui, à chacun, est attribué dans la *Loi sur l'assurance maladie* (chapitre A-29).

AVIS : *L'inscription de la mention « Décès de la personne assurée et date du décès » dans la case RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES de la demande de paiement constitue la « preuve » exigée en vertu du présent article.*

Voir onglet 7., point 7.2.1 pour les codes à utiliser.

25.0.1 (Abrogé).

25.1 Lorsqu'un ambulateur avec appui-thorax ajustable en profondeur et roues (4), ajustable en hauteur, pour enfant est fourni à une personne assurée et qu'il a déjà fait l'objet d'un retour à un établissement ou à un laboratoire conformément au deuxième alinéa de l'article 13, le coût total assumé par la Régie pour l'ensemble des services suivants est le prix fixé au Tarif :

- 1^o la récupération de l'ambulateur et sa vérification technique quant à sa sécurité, son nettoyage et sa fourniture, après le retour, à une autre personne assurée.
- 2^o les services d'administration et de gestion d'inventaire.

De plus, la Régie n'assume le coût d'achat ou de remplacement d'un tel ambulateur que si aucun autre tel ambulateur, dont le coût a déjà été assumé par la Régie ou par l'Office des personnes handicapées du Québec, n'a été récupéré par l'établissement ou le laboratoire et n'est disponible pour être fourni à une personne assurée. À cette fin, sous réserve de l'article 12, l'établissement ou le laboratoire doit réparer ou faire réparer l'ambulateur dès qu'il a été récupéré afin de le rendre disponible pour être fourni à une personne assurée.

AVIS : *Voir l'onglet 7., point 7.2.1 pour les codes à utiliser.*

4.1.4 CHAPITRE IV Modalités d'attribution

26. La Régie assume le coût d'achat ou de remplacement d'un appareil assuré lorsqu'une ordonnance médicale écrite établit à l'égard d'une personne assurée qu'il est requis, conformément à l'article 28, qu'on le lui fournisse.

L'ordonnance médicale écrite doit être celle de l'une des personnes suivantes :

- 1^o d'un médecin spécialiste en orthopédie, en psychiatrie, en neurologie, en rhumatologie, en gériatrie ou en neurochirurgie;

- + 2^o d'un médecin omnipraticien ou d'un médecin spécialiste en pédiatrie, l'un et l'autre titulaires de privilèges spécifiques à cet effet dans un centre hospitalier ou dans un centre de réadaptation qui offre des services d'aides techniques pour les personnes ayant une déficience motrice et dont l'établissement qui l'exploite détient un permis délivré par le ministre en vertu de l'article 437 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (chapitre S-4.2) ou de l'article 136 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris* (chapitre S-5) ou qui a fait l'objet d'une désignation par l'agence approuvée par le ministre de la Santé et des Services sociaux conformément à l'article 29.

Toutefois, l'ordonnance médicale écrite peut également être celle, dans le cas d'une prothèse des membres inférieurs, d'un médecin spécialiste en chirurgie générale exerçant dans un centre hospitalier et, dans le cas d'une orthèse des membres inférieurs ou d'une orthèse des membres supérieurs, celle d'un médecin spécialiste en chirurgie plastique.

- + Les expressions « centre hospitalier » et « centre de réadaptation pour les personnes ayant une déficience motrice » ont le même sens que celui qui, à chacune, est attribué dans la *Loi sur l'assurance maladie* (chapitre A-29), dans la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* ou dans la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris* dans la mesure où elle vise le territoire du Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie James, selon la loi ou les lois qui s'appliquent.

27. Outre la condition énoncée à l'article 26, la Régie assume le coût d'achat ou du remplacement d'un appareil assuré :

- + 1^o dans le cas d'un appareil visé à une énumération figurant à la Partie I du Tarif, s'il est fourni à une personne assurée, au Québec, par un établissement dans un centre hospitalier ou un centre de réadaptation qui offre des services d'aides techniques pour les personnes ayant une déficience motrice ou par un laboratoire, pourvu que l'établissement qui exploite ce centre hospitalier ou ce centre de réadaptation ou que ce laboratoire, selon le cas, détienne un permis délivré par le ministre en vertu de l'article 437 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (chapitre S-4.2), de l'article 136 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris* (chapitre S-5) ou de l'article 31 de la *Loi sur les laboratoires médicaux, la conservation des organes et des tissus et la disposition des cadavres* (chapitre L-0.2), ou s'il est fourni à une personne assurée, hors du Québec, par un établissement ou un laboratoire reconnu en vertu de l'article 13 de la *Loi sur l'assurance maladie* (chapitre A-29);
- + 2^o dans le cas d'un appareil visé à une énumération figurant à la Partie II du Tarif, s'il est fourni à une personne assurée, au Québec, par un établissement dans un centre hospitalier ou un centre de réadaptation qui offre des services d'aides techniques pour les personnes ayant une déficience motrice pourvu que l'établissement qui exploite ce centre hospitalier ou ce centre de réadaptation détienne un permis délivré par le ministre en vertu de l'article 437 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* ou de l'article 136 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris*, ou s'il est fourni à une personne assurée, hors du Québec par un établissement reconnu en vertu de l'article 13 de la *Loi sur l'assurance maladie*.

Toutefois, malgré la condition énoncée au paragraphe 1 du premier alinéa, la Régie n'assume le coût d'achat ou de remplacement d'un appareil assuré visé à une énumération figurant à la Partie I du Tarif et dont le prix d'achat ou de remplacement est constitué par la mention « **C.S.** » à la description de l'appareil apparaissant à cette énumération, qu'à la condition qu'une personne d'un centre visé au paragraphe 2 du premier alinéa ou qu'une personne désignée par un tel centre n'atteste par écrit que l'appareil assuré sera fourni dans le cadre d'un processus déjà amorcé de réadaptation exécuté dans ce centre.

La Régie assume le coût de la mise au point ou de la réparation d'un appareil, de l'un ou d'un ensemble de ses composants, ajustements ou compléments, ou le coût d'achat ou de remplacement de l'un ou d'un ensemble de composants, d'ajustements ou de compléments d'un appareil assuré aux conditions énoncées au premier alinéa, ou aux premier et deuxième alinéas, si tel est le cas.

AVIS : *L'évaluation du besoin particulier du client en matière de prothèse ou d'orthèse en considération spéciale (C.S.) doit être faite, au préalable, par une équipe multidisciplinaire d'un établissement de réadaptation autorisé. La composition de cette équipe est définie à l'article 34.1.*

L'attestation que l'appareil fabriqué sera fourni dans le cadre d'un processus déjà amorcé de réadaptation peut être contenue au rapport d'évaluation produit et signé par l'équipe multidisciplinaire. Le rapport doit alors en attester de façon spécifique.

28. Pour l'application de l'article 26, l'ordonnance médicale écrite doit au moins confirmer la déficience physique et l'incapacité de la personne assurée et elle doit de plus établir la nécessité d'un appareil.

De même, pour l'application de l'article 15, l'ordonnance médicale écrite doit de plus attester la déformation, s'il y a lieu, et la nécessité pour la personne assurée du port quotidien de l'orthèse prescrite pour une durée médicalement requise que doit énoncer cette ordonnance.

De même, pour l'application de l'article 15.1, l'ordonnance médicale écrite doit, de plus, attester la nécessité pour la personne assurée de l'utilisation quotidienne de l'aide à la marche pour une durée médicalement requise que doit énoncer cette ordonnance.

- + **29.** Dans les régions où il n'existe aucun centre hospitalier ou aucun centre de réadaptation qui offre des services d'aides techniques pour les personnes ayant une déficience motrice, un établissement qui exploite un centre de réadaptation pour les personnes ayant une déficience motrice ou un centre hospitalier, dans lequel exerce un médecin omnipraticien habilité à attester des besoins des personnes ayant une déficience motrice et détenant des privilèges spécifiques à cet effet ou un médecin spécialiste en pédiatrie répondant aux mêmes exigences, peut faire l'objet d'une désignation par l'agence approuvée par le ministre de la Santé et des Services sociaux, en application des articles 347, 377 et des paragraphes 1 à 3 et 7 du deuxième alinéa de l'article 431 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (chapitre S-4.2), et ce, aux fins de l'application du paragraphe 2 du deuxième alinéa de l'article 26.

30. La Régie assume également le coût d'achat, de remplacement, de mise au point ou de réparation d'un appareil, de l'un ou d'un ensemble de ses composants, ajustements ou compléments, assuré et fourni au Québec à une personne assurée par un établissement dans le centre hospitalier ou le centre de réadaptation pour les personnes ayant une déficience physique que ce dernier exploite ou par un laboratoire, en application du paragraphe 1 du premier alinéa de l'article 27, aux conditions additionnelles suivantes :

- 1^o les spécifications techniques de l'appareil ont été précisées par écrit par une personne du centre parmi les suivantes : un prothésiste, un orthésiste ou un technicien en orthèses-prothèses, un ergothérapeute ou un physiothérapeute, ces 2 derniers désignés par ce centre; l'une de ces personnes doit avoir, à cette fin, rencontré la personne assurée;
- 2^o s'il s'agit d'un laboratoire, les spécifications techniques de l'appareil ont été précisées par écrit par une personne du laboratoire parmi les suivantes : un prothésiste, un orthésiste ou un technicien en orthèses-prothèses; l'une de ces personnes doit avoir, à cette fin, rencontré la personne assurée;

3^o en ce qui a trait à une aide à la marche, qu'elle soit fournie au Québec à une personne assurée par l'établissement ou par le laboratoire, l'évaluation globale des besoins de cette personne attestant par écrit la nécessité d'une aide spécifique a été effectuée par un physiothérapeute ou par un ergothérapeute d'un centre exploité par un établissement visé au quatrième alinéa dans lequel peut déjà être organisé et dispensé à la personne assurée un processus visant à sa réadaptation; de plus, ce physiothérapeute ou cet ergothérapeute a attesté que la personne assurée suit ou a suivi un tel processus et que, malgré ce processus, l'aide est nécessaire pour assurer sa démarche; un prothésiste, un orthésiste, un technicien en orthèses-prothèses du laboratoire qui a fourni au Québec l'aide à la marche ou, s'il s'agit d'un établissement, l'une de ces personnes, un ergothérapeute ou un physiothérapeute doit avoir, afin de fournir cette aide, rencontré la personne assurée.

Un technicien en orthèses-prothèses est la personne qui détient un diplôme d'études collégiales en techniques d'orthèses et de prothèses (1984) ou en techniques d'orthèses et de prothèses orthopédiques (1993).

- + Un orthésiste ou un prothésiste est la personne qui détient un diplôme d'orthésiste ou de prothésiste d'un établissement d'enseignement reconnu par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et décerné avant le 1^{er} juillet 1982 ou qui s'est vu octroyer un permis de laboratoire en orthèses orthopédiques ou en prothèses orthopédiques en vertu de la *Loi sur les laboratoires médicaux, la conservation des organes et des tissus et la disposition des cadavres* (chapitre L-0.2).
- + Malgré l'article 13, aux fins de l'application du paragraphe 3 du premier alinéa, l'établissement visé au présent alinéa est un établissement public au sens de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (chapitre S-4.2) ou de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones* (chapitre S-5) ou est un établissement privé à la fois visé par l'article 99 et par l'article 475 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* ou à la fois visé par les articles 12 et 177 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones* (cris).

31. La Régie assume également le coût d'achat, de remplacement, de mise au point ou de réparation d'un appareil, ou de l'un ou d'un ensemble de ses composants, ajustements ou compléments, assuré et fourni au Québec à une personne assurée par un établissement dans le centre hospitalier ou le centre de réadaptation pour les personnes ayant une déficience physique que ce dernier exploite, en application du paragraphe 2 du premier alinéa de l'article 27, aux conditions additionnelles suivantes : les spécifications techniques de l'appareil ont été précisées par écrit par une personne du centre parmi les suivantes : un prothésiste, un orthésiste ou un technicien en orthèses-prothèses, un ergothérapeute ou un physiothérapeute, ces 2 derniers désignés par ce centre; cette personne doit avoir, à cette fin, rencontré la personne assurée.

32. La Régie n'assume le coût d'achat ou de remplacement d'un appareil, ou de l'un ou d'un ensemble de ses composants, visé à l'article 23 qu'à la condition que lui soient transmis par écrit les éléments suivants :

- 1^o la durée de la fabrication additionnelle exigée selon l'article 23;
- 2^o la liste des matériaux additionnels utilisés selon l'article 23 ainsi que leur prix coûtant.

AVIS : *Pour facturer un appareil avec un composant ou un complément codé C.S., procéder de la façon suivante :*

- 1. *Indiquer le numéro et le coût de l'appareil similaire listé, fourni comme appareil de base.*
- 2. *Ajouter les coûts détaillés de la main-d'oeuvre requise au-delà de celle normalement requise pour l'appareil similaire.*
- 3. *Ajouter le prix coûtant des composants ou des matériaux additionnels utilisés en plus de ceux normalement requis pour l'appareil similaire.*

Les points 2 et 3 sont regroupés sous le code de complément ou de composant C.S.

Voir onglet 7., point 7.2.1 pour les codes à utiliser.

33. La Régie n'assume le coût des réparations ou des mises au point visées à l'article 24, lorsque ce coût dépasse 80 \$, qu'à la condition que lui soient transmis par écrit les éléments suivants :

- 1^o la durée de la réparation, de la mise au point ou du remplacement d'un ou d'un ensemble de composants, ajustements ou compléments;
- 2^o la liste des matériaux utilisés ainsi que leur prix coûtant.

+ **34.1** La Régie n'assume le coût d'achat ou de remplacement d'un appareil visé au deuxième alinéa de l'article 27 qu'à la condition que lui soit transmise l'attestation écrite qui y est prévue, produite collectivement et signée par chacun des membres d'une équipe multidisciplinaire de réadaptation qui regroupe au moins les personnes suivantes : un physiothérapeute ou un ergothérapeute, l'un et l'autre désignés par le centre visé au deuxième alinéa de l'article 27, un orthésiste, un prothésiste ou un technicien en orthèses-prothèses d'un tel centre et le médecin désigné par un tel centre pour oeuvrer au sein de cette équipe.

Lors du remplacement d'un tel appareil, alors qu'aucun changement n'est survenu dans la condition physique de la personne assurée, l'attestation peut établir que l'appareil assuré n'est pas fourni dans le cadre d'un processus de réadaptation puisque ce processus ne serait pas utile.

+ **34.2** La Régie n'assume le coût d'un service de même que le coût d'achat, de remplacement, de mise au point ou de réparation d'un appareil ou d'un autre équipement visé au présent Titre que si l'établissement ou le laboratoire transmet à la Régie, à l'aide du formulaire fourni par celle-ci, les renseignements suivants, lesquels peuvent varier selon le support utilisé ou selon que le prix d'achat ou de remplacement est constitué par la mention « C.S. » ou qu'il s'agisse d'une demande de paiement :

- 1^o le numéro d'assurance maladie, la date d'expiration inscrite sur la carte d'assurance maladie et les renseignements requis par la Régie afin d'identifier la personne assurée ayant bénéficié du bien ou du service;
- 2^o le nom, le numéro de permis et le numéro de dispensateur de l'établissement ou du laboratoire, le numéro du prescripteur et le numéro de référence de la demande concernant un appareil, d'un composant ou d'un complément dont le prix d'achat ou de remplacement est constitué par la mention « C.S. » ou de la demande de paiement;

- 3^o une description de la déficience physique, de l'incapacité de la personne assurée et les renseignements prévus, selon le cas, aux articles 4, 23 et 27;
- 4^o le code du bien ou du service, son côté, sa nature, le nombre d'unités, le montant réclamé, le numéro de série, la date à laquelle le bien a été attribué ou le service a été rendu, et, s'il s'agit d'une réparation, d'une mise au point, d'un remplacement ou d'un ajustement, la raison, la date de prise de possession, le code de bien en référence et le numéro d'autorisation du fabricant;
- 5^o la description des frais de main-d'oeuvre, incluant la durée des travaux et la description des matériaux;
- 6^o une déclaration de la personne assurée à l'effet qu'elle confirme avoir reçu le bien ou le service décrit et qu'elle autorise la Régie à verser le paiement;
- 7^o les renseignements nécessaires à l'identification du bénéficiaire du paiement;
- 8^o une déclaration du responsable de l'établissement ou du laboratoire à l'effet que les renseignements donnés sont exacts et complets.

4.2 TITRE DEUXIÈME AIDES À LA LOCOMOTION ET À LA POSTURE

- + **35.** Est déterminé comme assuré aux fins du cinquième alinéa de l'article 3 de la *Loi sur l'assurance maladie* (chapitre A-29), un service, un appareil ou un autre équipement visé au présent Titre fourni à une personne assurée au sens de cette Loi dans les cas, aux conditions et dans les circonstances que le présent Titre énonce.
- + La Régie de l'assurance maladie du Québec assume le coût d'un tel service de même que le coût d'achat, du remplacement, de l'ajustement ou de la réparation d'un tel appareil ou de tel autre équipement.
- + **35.1** Pour l'application du présent Titre, le mot « Tarif » désigne le Tarif des appareils suppléant à une déficience motrice et des services afférents assurés (chapitre A-29, r. 9), pris par la Régie en vertu de l'article 72.1 de la *Loi sur l'assurance maladie* (chapitre A-29).

4.2.1 CHAPITRE 1 Services, appareils et autres équipements assurés

- 36.** Constitue un appareil, pour l'application du présent Titre, une aide à la locomotion et à la posture.
- + Il y a 2 types d'aides : l'aide à la locomotion et l'aide à la posture. Le premier type comprend les fauteuils roulants, les bases de positionnement ainsi que les poussettes et orthomobiles. Le second type comprend les aides à la posture de membres supérieurs et les aides techniques à la posture.
- 37.** Un appareil a des composants, qui sont autant de ses parties constituantes. Il peut aussi avoir un complément qui consiste en un accessoire à la fois nécessaire à l'amélioration de la fonction de l'appareil et requis pour un usage permanent.
- 38.** Un appareil est assuré :
 - 1^o s'il est visé à l'une ou l'autre énumération figurant au Tarif;
 - 2^o s'il est fabriqué de tous les composants de base qui apparaissent à l'énumération des « Composant(s) de base » qui se rapporte à la description qui peut être faite de l'appareil au Tarif.

Toutefois, un appareil qui ne rencontre pas les exigences énoncées aux paragraphes 1 ou 2 du premier alinéa peut constituer un appareil assuré à l'égard d'une personne assurée s'il est démontré, au moyen d'une évaluation réalisée par les personnes visées à l'article 72, qu'en raison d'une incapacité particulière, cette dernière ne peut utiliser aucun appareil apparaissant à une énumération figurant au Tarif et qui rencontre les exigences du paragraphe 2 du premier alinéa.

Il en est de même pour le composant d'un appareil à l'égard d'une personne assurée lorsqu'il est démontré, au moyen d'une telle évaluation, qu'en raison d'une incapacité particulière, cette dernière ne peut se voir utilement attribuer un composant apparaissant à une énumération figurant au Tarif et qui rencontre les exigences du paragraphe 2 du premier alinéa ou ne peut se voir utilement attribuer l'appareil sans ce composant.

- # **AVIS :** *Joindre le certificat médical approprié.
Voir onglet 7., point 7.2.1 pour les codes à utiliser.*

39. Malgré le paragraphe 2 du premier alinéa de l'article 38, un composant optionnel peut être substitué à un composant de base lorsque le premier apparaît à une énumération de « Composant(s) de base ou optionnel(s) » figurant à la description de l'appareil ou à une énumération exclusive de composants faite au Tarif.

40. Le complément d'un appareil n'est assuré que s'il apparaît à une énumération de « Complément(s) disponible(s) », qui figure à la description de l'appareil ou à une énumération exclusive de compléments faite au Tarif.

41. Pour être assuré, un appareil, un composant ou un complément doit être fabriqué avec des matériaux de qualité adéquate et de nature telle que son coût ne peut dépasser le prix fixé pour cet appareil, ce composant ou ce complément au Tarif. Il doit de plus revêtir un caractère esthétique et sécuritaire.

42. Est assuré le remplacement d'un appareil assuré dans les cas suivants :

1^o à l'expiration de sa période de durée minimale, si l'appareil ne peut plus fonctionner dans des conditions d'utilisation normale;

2^o pendant sa période de durée minimale, lorsque l'ordonnance écrite d'un médecin visé au présent Titre indique la nécessité d'un tel remplacement par une attestation du changement de l'état physique de la personne assurée ou lorsque la croissance d'une personne assurée de moins de 19 ans est précisée dans les spécifications techniques d'un ergothérapeute ou d'un physiothérapeute visé à l'article 72 et que l'une de ces dernières personnes, dans ce dernier cas, atteste, de plus, que l'appareil ne peut s'ajuster à la croissance de la personne assurée.

3^o (*paragraphe abrogé*).

La période de durée minimale d'une aide à la locomotion, laquelle court à compter de l'installation finale, est de 5 ans.

L'installation finale d'un appareil survient à la fin de la période requise pour les ajustements nécessaires pendant la fabrication, lorsque la personne assurée, une fois ces ajustements effectués, reçoit finalement l'appareil.

43. Sont assurés, le service d'ajustement, le service d'adaptation et le service de réparation d'un appareil, d'un composant ou d'un complément assuré.

Toutefois, un service d'ajustement ou un service de réparation d'un fauteuil roulant ou d'un composant visé à l'article 38 ne constitue un service assuré qu'à l'égard d'une personne assurée qui est visée, selon le cas, à l'article 51 ou à l'article 53.

De même, le service d'adaptation d'un appareil ne constitue un service assuré que s'il est réalisé dans le but d'installer un ventilateur ou un concentrateur d'oxygène, que lorsque l'appareil est un fauteuil roulant à propulsion motorisée et que ce service n'est fourni qu'à une personne assurée qui est visée à l'article 53 à la suite d'une ordonnance médicale écrite établissant la nécessité de ce service.

De plus, le service d'ajustement et le service de réparation d'un appareil, d'un composant ou d'un complément qui n'apparaît plus à une énumération figurant au Tarif mais dont la Régie a déjà assumé le coût d'achat ou de remplacement sont également assurés mais seulement à l'égard d'une personne assurée encore visée, selon le cas, à l'article 51 ou à l'article 53, au moment où le service d'ajustement ou de réparation est fourni.

+ Enfin, le service d'ajustement et le service de réparation d'un triporteur ou d'un quadriporteur, de l'un de ses composants ou compléments, qui a déjà été fourni à toute personne assurée au sens de la *Loi sur l'assurance maladie* (chapitre A-29) par l'Office des personnes handicapées du Québec le 12 novembre 1998 et dont l'Office précité a assumé le coût sont des services assurés.

AVIS : *Joindre un certificat médical confirmant l'admissibilité de la personne assurée aux articles 51 ou 53.*

Voir l'onglet 7., point 7.2.1 pour les codes à utiliser.

44. Malgré l'article 43, ne sont assurés le service d'ajustement et le service de réparation que d'un appareil qui n'a été utilisé qu'aux fins pour lesquelles il a été conçu et destiné et qui a été utilisé sans négligence.

De même, ne sont assurés le service d'ajustement et le service de réparation urgents et nécessaires que d'un appareil dont la Régie a autorisé le remplacement, et ce, pour permettre un fonctionnement minimal de ce dernier jusqu'à ce que la personne assurée reçoive initialement son nouvel appareil.

AVIS : *Préciser les raisons pour lesquelles les réparations sont urgentes et nécessaires durant la période de fabrication du nouvel appareil.*

45. Malgré l'article 43, ne sont assurés que les services de réparation et d'ajustement d'un appareil ou d'un composant ainsi que le remplacement de ce dernier dont l'évaluation du coût à un moment donné de l'ensemble ou de l'un de ces services n'excède pas 80 % du prix d'achat ou de remplacement antérieur de cet appareil.

Dans le cas contraire, n'est assuré que le remplacement de l'appareil conformément aux dispositions du présent Titre.

46. *(Abrogé).*

47. Malgré le deuxième alinéa de l'article 45, n'est toutefois assuré le remplacement d'un appareil ou d'un composant, de même, n'est assuré le remplacement d'un complément que lorsqu'il n'a été utilisé qu'aux fins pour lesquelles il a été conçu et destiné.

N'est toutefois pas assuré, non plus, pendant une période de 2 ans à compter du sinistre ou du bris irréparable, et ce, malgré le deuxième alinéa de l'article 45, le remplacement d'un appareil, d'un composant ou d'un complément pour le seul motif qu'il a été utilisé avec négligence ou qu'il a été perdu, volé ou détruit.

Cette période de 2 ans cesse dès que survient la fin de la période de durée minimale de l'appareil et il n'y a pas lieu de l'appliquer au-delà de la fin de cette période.

Si la personne assurée remplace, avant l'une de ces 2 échéances, à ses frais, l'appareil, le composant ou le complément brisé ou sinistré, conformément aux dispositions du présent Titre, par un appareil, un composant ou un complément assuré, deviennent assurés l'ajustement et la réparation du nouvel appareil, du nouveau composant ou complément, sous réserve des dispositions pertinentes du présent Titre.

48. *(Abrogé).*

4.2.2 CHAPITRE II

Services, appareils et autres équipements assurés à l'égard d'une personne assurée

49. Malgré l'article 38, seul est assuré un appareil qui tient compte de la déficience physique et, s'il y a lieu, de la difformité auxquelles il est appelé à suppléer et, s'il y a également lieu, des activités et du milieu de vie de la personne assurée à qui il est fourni.

+ **50.** Est assuré un seul appareil à l'égard d'une même personne assurée; de même, sont assurés le service d'ajustement et le service de réparation de ce seul appareil.

Malgré le premier alinéa, sujet à l'autorisation préalable de la Régie, une aide à la locomotion et à la posture additionnelle autre qu'un fauteuil roulant à propulsion motorisée, avec ses composants et compléments, ou un composant additionnel d'un tel appareil est assuré lorsque l'appareil est requis pour des activités spécifiques essentiellement reliées à des fins d'études reconnues ou à des activités professionnelles.

Les études reconnues sont celles que poursuit un élève ou un étudiant inscrit à un programme qui mène à l'obtention d'un diplôme, certificat ou autre attestation d'études reconnue par le ministre de l'Éducation du Loisir et du Sport.

Le service d'ajustement et le service de réparation de cet appareil additionnel, de ses composants ou compléments, ou de ce composant additionnel sont également assurés.

Sous réserve du deuxième alinéa, est aussi assuré à l'égard d'une même personne assurée, l'un seulement des appareils suivants : un fauteuil roulant ou une poussette apparaissant à une énumération figurant au présent Titre.

AVIS : *La demande d'autorisation préalable à l'obtention d'un deuxième appareil, d'un composant ou d'un complément additionnel requis pour fins d'études ou d'activités professionnelles doit préciser, en plus du nom de l'institution d'enseignement ou du nom de l'employeur ou de l'endroit où s'exerce l'activité professionnelle, les raisons pour lesquelles l'appareil que possède la personne assurée ne répond pas, à lui seul, aux exigences de ses études ou de ses activités professionnelles.*

Les attestations d'études ou d'activités professionnelles pertinentes doivent être consignées au dossier de la personne assurée.

Le remplacement d'un deuxième appareil, d'un composant ou d'un complément additionnel obtenu pour fins d'études ou d'activités professionnelles est soumis à l'application de la même procédure.

Utiliser le formulaire Programme d'appareils suppléant à une déficience physique (n° 4187) (voir onglet 5., point 5.4.1.3).

51. Malgré l'article 38, un fauteuil roulant à propulsion manuelle, un fauteuil roulant à propulsion manuelle de modèle léger, ou l'un de leurs composants ou compléments, apparaissant à une énumération figurant au Tarif, n'est assuré que s'il est fourni dans les cas suivants :

- 1° à une personne assurée hémiparalysée avec trouble de position ou d'équilibre;
- 2° à une personne assurée paraplégique;
- 3° à une personne assurée quadriplégique dont la lésion se situe à un niveau autre que les niveaux C3-C4, C4-C5 ou C5-C6;
- 4° à une personne assurée qui a subi une amputation fémorale bilatérale, coxofémorale bilatérale ou une hémipelvectomie bilatérale;
- 5° à une personne assurée qui présente une impotence permanente des membres inférieurs dans les cas de troubles spastiques, d'ataxie ou d'athétose;
- 6° à une personne assurée atteinte de troubles fonctionnels qui empêchent de façon permanente l'utilisation de ses membres inférieurs;
- 7° à une personne assurée qui présente une déficience dégénérative du système musculo-squelettique, qui a déjà un appareil parce qu'accordé en application de l'article 53 et qui a besoin d'un fauteuil roulant à propulsion manuelle ou d'un fauteuil roulant à propulsion manuelle de modèle léger pour conserver ses capacités résiduelles, lesquelles toutefois le rendent encore capables d'utiliser un tel fauteuil de façon autonome.

+ À l'égard de la personne assurée visée au paragraphe 7 du premier alinéa, malgré l'article 38 et malgré le premier alinéa, n'est assuré qu'un fauteuil roulant à propulsion manuelle ou qu'un fauteuil roulant à propulsion manuelle de modèle léger qui, l'un ou l'autre, a déjà fait l'objet d'un retour à un établissement conformément au deuxième alinéa de l'article 57.

Toutefois, à l'égard de cette même personne assurée à qui appartient déjà un fauteuil roulant à propulsion manuelle ou un fauteuil roulant à propulsion manuelle de modèle léger dont la Régie a déjà assumé le coût d'achat ou de remplacement, malgré l'article 38 et malgré le premier alinéa, n'est assuré que ce fauteuil roulant sans qu'il ne fasse l'objet d'un retour à un établissement.

Seuls sont assurés le service d'ajustement et le service de réparation de ces seuls fauteuils roulants, de leurs composants ou compléments, fournis dans les mêmes cas.

Par ailleurs, à l'égard d'une personne assurée visée au paragraphe 7 du premier alinéa qui accepte que la Régie prenne en charge le fauteuil roulant à propulsion manuelle ou à propulsion manuelle de modèle léger qui lui appartient le 12 novembre 1998 mais dont la Régie n'a pas assumé le coût d'achat ou de remplacement, sont assurés le service d'ajustement et le service de réparation de ce fauteuil roulant, de ses composants ou compléments.

La Régie n'accepte de prendre en charge qu'un fauteuil roulant qui est similaire à un fauteuil roulant apparaissant à une énumération figurant à la sous-section I ou à la sous-section II de la section I de la Partie I du Tarif, qui est conforme aux exigences mentionnées à l'article 41 et qui rencontre les exigences du premier alinéa de l'article 45.

AVIS : Joindre le certificat médical approprié.
Voir Chapitre IV, Titre Deuxième, Modalités d'attribution.

- + **52.** Malgré les articles 38 et 51, un fauteuil roulant à propulsion manuelle, un fauteuil roulant à propulsion manuelle de modèle léger, ou l'un de leurs composants ou compléments, apparaissant à une énumération figurant au Tarif, n'est pas assuré s'il est fourni à une personne assurée hébergée dans un centre d'hébergement et de soins de longue durée ou dans un établissement privé conventionné visés à la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (chapitre S-4.2) ou, si tel est le cas, dans un centre hospitalier de soins de longue durée ou dans un établissement privé conventionné visés à la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris* (chapitre S-5) dans la mesure où cette dernière loi vise le territoire du Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie James.

Toutefois, un fauteuil roulant à propulsion manuelle, son composant ou son complément, est assuré, même s'il est fourni à une telle personne assurée, s'il est démontré, au moyen d'une évaluation réalisée par les personnes visées à l'article 72, qu'aucun fauteuil roulant faisant partie de l'inventaire de tel établissement privé conventionné, de l'établissement public qui exploite un tel centre d'hébergement ou de tel centre hospitalier, selon le cas, ne peut être utilisé de façon autonome par la personne assurée en raison d'une incapacité particulière et que seule l'utilisation de façon autonome d'un fauteuil roulant à propulsion manuelle lui permettra de maintenir ou de développer sa capacité de se déplacer.

- + L'expression « établissement public » a le même sens que celui que lui attribue la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*. L'« établissement privé conventionné » est celui que vise l'article 477 de cette même loi.
- + **53.** Malgré l'article 38, un fauteuil roulant à propulsion motorisée, ou l'un de ses composants ou compléments, apparaissant à une énumération figurant au Tarif, n'est assuré que s'il est fourni dans les cas suivants :

- 1^o à une personne assurée quadriplégique dont la lésion se situe aux niveaux C3-C4, C4-C5 ou C5-C6;
- 2^o à une personne assurée qui présente une impotence permanente des 2 membres supérieurs et d'au moins un membre inférieur;
- 3^o à une personne assurée qui présente, depuis plus de 6 mois, une insuffisance sévère au plan cardiovasculaire ou cardiorespiratoire associée à une déficience physique au sens du présent Titre, qui a déjà un appareil parce qu'accordé en application de l'article 51, qui est encore capable d'utiliser un fauteuil roulant à propulsion motorisée et pour qui ce fauteuil est requis parce qu'elle est rendue incapable, en raison de cette insuffisance et de cette déficience, d'actionner de façon autonome un fauteuil roulant à propulsion manuelle ou un fauteuil roulant à propulsion manuelle de modèle léger, et ce, malgré un traitement médical optimal.

À l'égard d'une personne assurée visée au paragraphe 3 du premier alinéa, malgré l'article 38 et malgré le premier alinéa, n'est assuré qu'un fauteuil roulant à propulsion motorisée qui a déjà fait l'objet d'un retour à un établissement conformément au deuxième alinéa de l'article 57.

Seuls sont assurés le service d'ajustement et le service de réparation d'un fauteuil roulant à propulsion motorisée, de ses composants ou compléments, fournis dans les mêmes cas.

Par ailleurs, à l'égard d'une personne assurée visée au paragraphe 3 du premier alinéa qui accepte que la Régie prenne en charge le fauteuil roulant à propulsion motorisée qui lui appartient le 12 novembre 1998 mais dont la Régie n'a pas assumé le coût d'achat ou de remplacement, sont assurés le service d'ajustement et le service de réparation de ce fauteuil roulant, de ses composants ou compléments.

La Régie n'accepte de prendre en charge qu'un fauteuil roulant qui est similaire à un fauteuil roulant apparaissant à une énumération figurant à la sous-section I de la Partie I du Tarif, qui est conforme aux exigences mentionnées à l'article 41 et qui rencontre les exigences du premier alinéa de l'article 45.

Aux fins de l'application du paragraphe 3 du premier alinéa, une insuffisance sévère au plan cardiorespiratoire est celle du groupe B de la classification du déficit respiratoire utilisée par la Régie des rentes du Québec et dont la mesure est réalisée lorsque la personne assurée est sous traitement optimal et que l'insuffisance est présente depuis plus de 6 mois.

De même, aux fins de l'application du paragraphe 3 du premier alinéa, une insuffisance sévère au plan cardiovasculaire est celle de la classe III de la classification fonctionnelle du déficit cardiovasculaire utilisée par la New York Heart Association et dont la mesure est réalisée lorsque la personne assurée est sous traitement optimal et que l'insuffisance est présente depuis plus de 6 mois.

AVIS : *Joindre le certificat médical approprié.*

Voir Chapitre IV, Titre Deuxième, Modalités d'attribution.

54. Malgré l'article 38, une poussette du type « Buggy Major », ou l'un de ses composants ou compléments, apparaissant à une énumération figurant au Tarif, n'est assuré que si l'appareil est fourni dans les cas suivants :

1^o à une personne assurée ayant une incapacité permanente et sévère, âgée de moins de 3 ans mais d'au moins 1 an qui requiert une aide technique à la posture personnalisée;

2^o à une personne assurée âgée de 3 ans et plus mais dont le poids ne dépasse pas 63 kg.

Seuls sont assurés le service d'ajustement et le service de réparation d'une poussette du type « Buggy Major », de ses composants ou compléments, fournis dans les mêmes cas.

AVIS : *Si vous réclamez en vertu de l'article 54 (1^{er} paragraphe), préciser le handicap physique dans la case RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES.*

Si vous réclamez en vertu de l'article 54 (2^e paragraphe), inscrire le poids de la personne assurée dans la case RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES.

- + **55.** Malgré l'article 38, un appareil apparaissant à une énumération figurant à la section II ou à la section III de la Partie I du Tarif, ou l'un de ses composants ou compléments, n'est assuré que si l'appareil est fourni à une personne assurée qui requiert une aide technique à la posture personnalisée.

Ne sont assurés que le service d'ajustement et le service de réparation de ces seuls appareils, de leurs composants ou compléments, fournis dans le même cas.

56. Malgré l'article 38, n'est assurée l'aide à la posture apparaissant à une énumération figurant au Tarif que lorsqu'elle est fournie à une personne assurée visée à l'article 51 ou 53, et à qui appartient un fauteuil roulant assuré ou à qui est fourni un fauteuil roulant non assuré par un établissement visé à l'article 52 dans lequel elle est hébergée.

Le premier alinéa ne s'applique pas quant à la possession du fauteuil roulant, dans le cas d'une aide technique à la posture personnalisée, dans la situation visée au premier alinéa de l'article 55.

57. Une aide à la locomotion fournie à une personne assurée n'est assurée que si cette dernière a retourné à un établissement toute aide à la locomotion qu'elle a, le cas échéant, en sa possession et dont la Régie a déjà assumé le coût, sauf dans le cas où cette dernière deviendrait l'appareil additionnel accordé en application du deuxième alinéa de l'article 50 ou du paragraphe 7 du premier alinéa de l'article 51.

De même, un appareil qui n'est plus utilisé par une personne assurée à la suite de son décès ou d'un changement survenu dans sa condition physique doit être retourné à un établissement qui exploite un centre de réadaptation qui offre des services d'aides techniques pour les personnes ayant une déficience motrice et qui détient un permis délivré par le ministre en vertu de l'article 437 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (chapitre S-4.2) ou de l'article 136 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones crïs* (chapitre S-5).

Le mot « établissement » a le même sens que celui qui lui est attribué dans la *Loi sur l'assurance maladie* (chapitre A-29), dans la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* ou dans la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones crïs* dans la mesure où elle vise le territoire du Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie James, selon la ou les lois qui s'appliquent.

4.2.3 CHAPITRE III Coûts assumés par la Régie

58. Le coût d'achat, de remplacement, d'ajustement ou de réparation d'un appareil, ou de l'un ou d'un ensemble de ses composants ou compléments, que la Régie assume, est le prix fixé pour chaque appareil, pour chacun ou chaque ensemble de ses composants ou compléments, pour son ajustement ou sa réparation, à leur énumération apparaissant au Tarif.

59. *(Abrogé).*

60. Lors de l'achat ou du remplacement d'un appareil assuré, lorsqu'il y a substitution d'un composant de base de l'appareil par un autre conformément à l'article 39, le coût de l'appareil que la Régie assume est déterminé de la façon suivante : est soustrait du prix d'achat ou de remplacement de l'appareil, le prix fixé au Tarif du composant de base substitué, et, à la différence, est ensuite additionné le prix fixé au Tarif du composant optionnel.

61. *(Abrogé).*

62. Lorsque le prix d'achat ou de remplacement d'un appareil, de l'un ou d'un ensemble de ses composants ou compléments, déterminé comme assuré, est constitué par la mention « **C.S.** », le coût total que la Régie assume en est déterminé de la façon suivante :

1^o le taux fixé au Tarif, par quart d'heure, ou fraction de quart d'heure, de durée de fabrication;

2^o le prix coûtant des matériaux est additionné au coût résultant de l'application du paragraphe 1.

AVIS : *Fournir la description complète de l'appareil.
Voir onglet 7., point 7.2.1 pour les codes à utiliser.*

63. Lorsque le coût d'une réparation, d'une adaptation ou d'un ajustement assuré d'un appareil, de l'un ou d'un ensemble de ses composants ou compléments, demeure indéterminé parce qu'aucun prix n'est inscrit à l'énumération qui s'y rapporte, le coût total que la Régie assume est déterminé de la façon suivante :

- 1^o le taux fixé au Tarif, par quart d'heure, ou fraction de quart d'heure, de durée de réparation ou d'ajustement, ou les deux s'il y a lieu, en tenant compte, jusqu'à concurrence de 4 quarts d'heure, du temps de déplacement consacré exclusivement à se rendre sur les lieux, dans les circonstances énoncées au deuxième alinéa;
- 2^o le taux fixé au Tarif, par quart d'heure, ou fraction de quart d'heure, de durée de remplacement d'un ou d'un ensemble de composants ou compléments, s'il y a lieu;
- 3^o le prix coûtant des matériaux est additionné au coût résultant de l'application du paragraphe 1 et, s'il y a lieu, du paragraphe 2.

Il est tenu compte du temps de déplacement pour se rendre sur les lieux lorsque le fauteuil roulant assuré est en panne en raison d'une défectuosité ou d'un problème dans le système de propulsion électrique ou mécanique et qu'il requiert des travaux de réparation ou d'ajustement qui ne visent que sa remise en marche.

AVIS : *Voir onglet 7., point 7.2.1 pour les codes à utiliser.*

64. Lorsque, avant l'installation finale, l'état physique de la personne assurée change de telle sorte que la phase de réadaptation doit être arrêtée ou que celle-ci décède, le coût total que la Régie assume d'une aide à la posture fabriquée partiellement ou totalement, en est déterminé de la façon suivante :

- 1^o le taux fixé au Tarif, par quart d'heure, ou fraction de quart d'heure, de durée de fabrication;
- 2^o le prix coûtant des matériaux est additionné au coût résultant de l'application du paragraphe 1, et, de cette somme, est ensuite soustrait le prix coûtant des matériaux récupérables par l'établissement qui exploite un centre.

AVIS : *L'inscription de la mention « Décès de la personne assurée et date du décès » dans la case RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES de la demande de paiement constitue la « preuve » exigée en vertu du présent article.*

Voir onglet 7., point 7.2.1 pour les codes à utiliser.

64.1 (Abrogé).

65. Lorsqu'avant la réception finale d'un fauteuil roulant ou d'une poussette, la personne assurée décède, le coût total que la Régie assume de cet appareil, est le suivant :

- 1^o un montant forfaitaire fixé au Tarif, pour un fauteuil roulant à propulsion motorisée;
- 2^o un montant forfaitaire fixé au Tarif, pour un fauteuil roulant à propulsion manuelle ou un fauteuil roulant à propulsion manuelle de modèle léger;
- 3^o un montant forfaitaire fixé au Tarif, pour une poussette.

AVIS : *L'inscription de la mention « Décès de la personne assurée et date du décès » dans la case RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES de la demande de paiement constitue la « preuve » exigée en vertu du présent article.*

Voir onglet 7., point 7.2.1 pour les codes à utiliser.

66. Lors de l'achat ou du remplacement d'un fauteuil roulant à propulsion motorisée assuré, le coût total assumé par la Régie pour l'ensemble des services suivants est le prix fixé au Tarif :

- 1^o le coût des services requis pour la prise de mesures, le montage et l'ajustement du fauteuil, de même que pour l'entraînement de la personne assurée;
- 2^o les services d'administration et de gestion d'inventaire.

Lors de l'achat ou du remplacement d'un fauteuil roulant à propulsion manuelle ou d'un fauteuil roulant à propulsion manuelle de modèle léger assuré, le coût total assumé par la Régie pour l'ensemble de ces mêmes services est le prix fixé au Tarif.

Lorsqu'un fauteuil roulant, déjà retourné à un établissement conformément à l'article 57, est fourni de nouveau à une personne assurée, le coût total que la Régie assume pour l'ensemble de ces mêmes services est le prix fixé au Tarif, selon qu'il s'agit d'un fauteuil roulant à propulsion motorisée ou d'un fauteuil roulant autre qu'un fauteuil roulant à propulsion motorisée.

Lorsqu'un appareil doit être ajusté à la croissance d'une personne assurée de moins de 19 ans, le coût total que la Régie assume pour l'ensemble des services mentionnés au premier alinéa est un montant forfaitaire fixé au Tarif.

AVIS : Voir onglet 7., point 7.2.1 pour les codes à utiliser.

67. Lors de l'achat ou du remplacement d'une poussette du type « Buggy Major » assurée, le coût total assumé par la Régie pour l'ensemble des services suivants est le prix fixé au Tarif :

- 1^o les services requis pour la prise des mesures et l'ajustement de la poussette;
- 2^o les services d'administration et de gestion d'inventaire.

AVIS : Voir onglet 7., point 7.2.1 pour les codes à utiliser.

4.2.4 CHAPITRE IV Modalités d'attribution

68. La Régie assume le coût d'achat, d'ajustement, de remplacement ou de réparation d'un appareil, de l'un ou d'un ensemble de ses composants ou compléments, déterminé comme assuré, lorsqu'une ordonnance médicale écrite établit à l'égard d'une personne assurée qu'il est requis, conformément à l'article 70, qu'on lui fournisse cet appareil, son composant ou complément, ou ce service.

L'ordonnance médicale écrite doit être celle de l'une des personnes suivantes :

- 1^o d'un médecin spécialiste en orthopédie, en physiatrie, en neurologie, en rhumatologie, en gériatrie ou en neurochirurgie;
- + 2^o d'un médecin omnipraticien ou d'un médecin spécialiste en pédiatrie l'un ou l'autre titulaires de privilèges spécifiques à cet effet dans un centre hospitalier ou dans un centre de réadaptation qui offre des services d'aides techniques pour les personnes ayant une déficience motrice et dont l'établissement qui l'exploite détient un permis délivré par le ministre en vertu de l'article 437 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (chapitre S-4.2) ou de l'article 136 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones* (chapitre S-5) ou qui a fait l'objet d'une désignation par l'agence approuvée par le ministre de la Santé et des Services sociaux conformément à l'article 71;
- 3^o d'un médecin spécialiste en cardiologie ou en pneumologie, à l'égard d'une personne assurée visée au paragraphe 3 du premier alinéa de l'article 53.
- + Toutefois, une ordonnance n'est pas requise lorsque l'état physique de la personne assurée n'a pas changé et qu'il s'agit d'effectuer un ajustement, un ajustement préventif ou une réparation qui vise à prolonger l'utilisation d'un appareil ou qu'il s'agit de remplacer l'appareil conformément à l'ordonnance médicale originale.

Les expressions « centre hospitalier » et « centre de réadaptation pour les personnes ayant une déficience motrice » ont le même sens que celui qui, à chacune, est attribué dans la *Loi sur l'assurance maladie* (chapitre A-29), dans la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* ou dans la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones* dans la mesure où elle vise le territoire du Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie James, selon la loi ou les lois qui s'appliquent.

- + **69.** Outre la condition énoncée à l'article 68, la Régie assume le coût d'achat, d'ajustement, de remplacement ou de réparation d'un appareil, de l'un ou d'un ensemble de ses composants ou compléments, déterminé comme assuré, si l'appareil, son composant ou complément, ou le service est fourni à une personne assurée, au Québec par un établissement dans un centre hospitalier ou un centre de réadaptation qui offre des services d'aides techniques pour les personnes ayant une déficience motrice pourvu que l'établissement qui exploite ce centre hospitalier ou ce centre de réadaptation détienne un permis délivré par le ministre en vertu de l'article 437 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (chapitre S-4.2) ou de l'article 136 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones* (chapitre S-5), ou s'il est fourni à une personne assurée, hors du Québec, par un établissement reconnu en vertu de l'article 13 de la *Loi sur l'assurance maladie* (chapitre A-29).

70. Pour l'application des premier et deuxième alinéas de l'article 68, l'ordonnance médicale écrite doit au moins confirmer la déficience physique et l'incapacité de la personne assurée et doit de plus établir la nécessité d'un appareil.

De même, pour l'application du paragraphe 7 du premier alinéa de l'article 51, l'ordonnance médicale écrite doit, de plus, confirmer la déficience dégénérative du système musculo-squelettique, la suffisance des capacités résiduelles de la personne assurée pour qu'elle soit encore capable d'utiliser de façon autonome le fauteuil roulant à propulsion manuelle que l'on envisage de lui attribuer ainsi que la nécessité d'un tel fauteuil pour conserver ces capacités résiduelles.

Pour l'application du paragraphe 3 du premier alinéa de l'article 53, l'ordonnance médicale écrite doit, de plus, confirmer l'insuffisance sévère, telle que définie au cinquième ou au sixième alinéa de l'article 53 et dont la mesure est réalisée dans les circonstances qui y sont prévues, le fait qu'elle est aussi associée à une déficience physique au sens du présent Titre, la capacité de la personne assurée d'utiliser un fauteuil roulant à propulsion motorisée de façon autonome ainsi que son incapacité à actionner de façon autonome un fauteuil roulant à propulsion manuelle ou un fauteuil roulant à propulsion manuelle de modèle léger en raison de l'association de l'insuffisance confirmée et de la déficience physique, et ce, malgré un traitement médical optimal.

- + **71.** Dans les régions où il n'existe aucun centre hospitalier ou aucun centre de réadaptation qui offre des services d'aides techniques pour les personnes ayant une déficience motrice, un établissement qui exploite un centre de réadaptation pour les personnes ayant une déficience motrice ou un centre hospitalier, dans lequel exerce un médecin omnipraticien ou spécialiste en pédiatrie, l'un et l'autre habilités à attester des besoins des personnes ayant une déficience motrice et y détenant des privilèges spécifiques à cet effet, peut faire l'objet d'une désignation par l'agence approuvée par le ministre de la Santé et des Services sociaux, en application des articles 347, 377 et des paragraphes 1 à 3 et 7 du deuxième alinéa de l'article 431 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (chapitre S-4.2), et ce, aux fins de l'application du paragraphe 2 du deuxième alinéa de l'article 68.
- + **72.** La Régie assume également le coût d'achat ou de remplacement d'un appareil et le coût d'ajustement et de réparation d'un appareil autre qu'un fauteuil roulant, de l'un ou d'un ensemble de leurs composants ou compléments, assuré et fourni au Québec à une personne assurée par un établissement dans le centre hospitalier ou le centre de réadaptation pour les personnes ayant une déficience physique que ce dernier exploite, en application de l'article 69, à la condition suivante : l'identification des besoins fonctionnels et des incapacités à compenser de la personne assurée a été effectuée par écrit par un médecin visé au deuxième alinéa de l'article 68 ou à

l'article 71 et par un ergothérapeute ou un physiothérapeute du centre, ces deux derniers désignés par ce centre. Le médecin de même que l'ergothérapeute ou le physiothérapeute doivent, à cette fin, avoir rencontré la personne assurée.

73. La Régie n'assume le coût d'achat ou de remplacement d'un appareil visé à l'article 62 qu'à la condition que lui soient transmis par écrit les éléments suivants :

- 1^o la durée de fabrication de l'appareil;
- 2^o la liste des matériaux utilisés ainsi que leur prix coûtant.

74. La Régie n'assume le coût des réparations ou des ajustements visés à l'article 63, lorsque ce coût dépasse 80 \$, qu'à la condition que lui soient transmis par écrit les éléments suivants :

- 1^o la durée de réparation, d'ajustement ou de remplacement d'un ou d'un ensemble de composants ou compléments;
- 2^o la liste des matériaux utilisés ainsi que leur prix coûtant.

75. La Régie n'assume le coût d'achat ou de remplacement d'un appareil, dans les cas visés à l'article 64, qu'à la condition que lui soient transmis par écrit les éléments suivants :

- 1^o une ordonnance écrite d'un médecin visé au deuxième alinéa de l'article 68 laquelle atteste le changement de l'état physique de la personne assurée;
- 2^o la durée de fabrication, la liste des matériaux utilisés ainsi que leur prix coûtant.

+ **75.1** La Régie n'assume le coût d'un service de même que le coût d'achat, de remplacement, d'ajustement ou de réparation ou d'adaptation d'un appareil, d'un composant ou d'un complément visé au présent Titre que si l'établissement transmet à la Régie, à l'aide du formulaire fourni par celle-ci, les renseignements suivants, lesquels peuvent varier selon le support utilisé ou selon que le prix d'achat ou de remplacement est constitué par la mention « C.S. » ou encore qu'il s'agisse d'une demande d'autorisation préalable ou d'une demande de paiement :

- 1^o le numéro d'assurance maladie, la date d'expiration inscrite sur la carte d'assurance maladie et les renseignements requis par la Régie afin d'identifier la personne assurée ayant bénéficié du bien ou du service;
- 2^o le nom, le numéro de permis et le numéro de dispensateur de l'établissement, le numéro du prescripteur et le numéro de référence de la demande de paiement d'un appareil, d'un composant ou d'un complément dont le prix d'achat ou de remplacement est constitué par la mention « C.S. », de la demande d'autorisation préalable ou de la demande de paiement;
- 3^o une description de la déficience physique, de l'incapacité de la personne assurée et les renseignements prévus à l'article 62;
- 4^o le code du bien ou du service, son côté, sa nature, le nombre d'unités, le montant réclamé, le numéro de série, la date à laquelle le bien a été attribué ou le service a été rendu, et, s'il s'agit d'une réparation, d'une mise au point, d'un remplacement ou d'un ajustement, la raison, la date de prise de possession, le code de bien en référence et le numéro d'autorisation du fabricant;
- 5^o la description des frais de main-d'oeuvre, incluant la durée des travaux et la description des matériaux;
- 6^o une déclaration de la personne assurée à l'effet qu'elle confirme avoir reçu le bien ou le service décrit et qu'elle autorise la Régie à verser le paiement;
- 7^o les renseignements nécessaires à l'identification du bénéficiaire du paiement;
- 8^o une déclaration du responsable de l'établissement à l'effet que les renseignements donnés sont exacts et complets.

76. La Régie n'assume le coût d'achat d'un appareil, d'un composant ou d'un complément dont le nom est suivi d'un astérisque à l'énumération apparaissant au Tarif qu'à la condition qu'elle ait donné son autorisation préalable à l'établissement qui en a fait la demande.

AVIS : *Utiliser le formulaire Programme d'appareils suppléant à une déficience physique (n° 4187) (voir onglet 5., point 5.4.1.3).*

76.1 Sous réserve du dernier alinéa de l'article 43, ne demeurent assurés la réparation, l'ajustement d'un appareil et le remplacement d'un appareil par un appareil assuré qui appartient à la personne assurée le 12 novembre 1998, que si toutes les dispositions des présents Titres, à compter de cette date, trouvent respectivement leur application.

77. Le présent règlement remplace les articles 45 à 48 du *Règlement d'application de la Loi sur l'assurance maladie* (R.R.Q., 1981, c. A-29, r. 1) ainsi que l'annexe A de ce règlement.

78. *(Omis).*

#

INDEX

Page

5. FACTURATION DES APPAREILS SUPPLÉANT À UNE DÉFICIENCE PHYSIQUE	
5.0 AVANT-PROPOS.....	2
5.1 MODES DE FACTURATION.....	2
# 5.1.1 Utilisation du service en ligne des aides techniques (SELAT).....	2
# 5.1.2 Facturation papier.....	3
# 5.1.3 Documents à conserver.....	3
# 5.1.4 Envoi des pièces justificatives.....	3
#5.2 DÉLAI DE FACTURATION.....	3
#5.3 DONNÉES NÉCESSAIRES AUX FINS DU PAIEMENT.....	4
# 5.3.1 Type de demande.....	7
# 5.3.1.1 Paiement.....	7
# 5.3.1.2 Annulation.....	7
# 5.3.1.3 Demande d'autorisation.....	8
# 5.3.1.4 Demande de prise en charge.....	8
# 5.3.1.5 Demande en référence.....	8
# 5.3.2 Dispensateur.....	9
# 5.3.2.1 Numéro de permis.....	9
# 5.3.2.2 Date de service.....	9
# 5.3.2.3 Payer à la personne assurée.....	9
# 5.3.3 Personne assurée.....	9
# 5.3.3.1 Numéro d'assurance maladie.....	9
# 5.3.3.2 Enfant de moins d'un an sans numéro d'assurance maladie.....	9
# 5.3.3.3 Demande sans personne assurée.....	10
# 5.3.4 Produits et services.....	10
# 5.3.4.1 Nature de service.....	11
# 5.3.4.2 Raison de remplacement ou de réparation.....	11
# 5.3.4.3 La garantie ne s'applique pas.....	13
# 5.3.4.4 Numéro d'autorisation du fournisseur.....	13
# 5.3.4.5 Aide en référence.....	13
# 5.3.4.6 Aide.....	14
# 5.3.5 Article(s) réglementaire(s) visé(s).....	15
# 5.3.6 Renseignements complémentaires.....	16
# 5.3.7 Signature du responsable de l'établissement ou du laboratoire.....	16
ANNEXE I - TITRE PREMIER.....	17
ANNEXE II - TITRE DEUXIÈME.....	21

5. FACTURATION DES APPAREILS SUPPLÉANT À UNE DÉFICIENCE PHYSIQUE

5.0 AVANT-PROPOS

Cette section a pour but d'informer les établissements et les laboratoires autorisés qui peuvent obtenir le paiement des services fournis aux personnes assurées admissibles au Programme d'appareils suppléant à une déficience physique (programme). Les informations portent sur les modes de facturation et plus spécifiquement, sur la façon de remplir les formulaires papier. Le formulaire n^o 4186 concerne les prothèses, orthèses, appareils orthopédiques et autres équipements (Titre premier) et le formulaire n^o 4187 concerne les aides à la locomotion et à la posture (Titre deuxième).

Les renseignements nécessaires à l'appréciation d'une demande de paiement, d'annulation, d'autorisation ou de prise en charge sont ceux exigibles en vertu de la *Loi sur l'assurance maladie* et du *Règlement sur les appareils suppléant à une déficience physique et assurés* en vertu de la *Loi sur l'assurance maladie*.

5.1 MODES DE FACTURATION

5.1.1 Utilisation du service en ligne des aides techniques (SELAT)

Depuis le 14 mai 2012, les dispensateurs d'appareils suppléant à une déficience physique peuvent utiliser le service en ligne des aides techniques (SELAT) en toute sécurité. Ils peuvent ainsi rédiger et soumettre par Internet leurs demandes relatives à la facturation des services couverts par le programme.

Pour effectuer des transactions, il faut cependant obtenir de la Régie un code d'accès sécurisé et un mot de passe. Pour connaître les modalités d'inscription ou de facturation électronique, consulter le site Internet de la Régie www.ramq.gouv.qc.ca, cliquer sur *Professionnels*, puis sur *Laboratoires d'orthèses-prothèses* ou sur *Établissements de réadaptation en déficience physique*. Dans la section de droite, cliquer sur *Inscription* ou sur *Guide d'utilisation SELAT* selon le besoin.

Pour la transmission électronique des demandes, il est possible d'adapter les systèmes informatiques à ceux de la Régie.

Communiquer par téléphone avec le Support aux services en ligne – Internet de la Régie pour obtenir toute l'information et les accès requis.

Québec : 418 643-8210
Montréal : 514 873-3480
Ailleurs au Québec : 1 800 463-4776

Lors de la réponse vocale interactive, faites le « 1 ».

5.1.2. Facturation papier

Le dispensateur peut également remplir l'un des formulaires papier *Programme d'appareils suppléant à une déficience physique* (n^o 4186 Titre premier ou n^o 4187 Titre deuxième) pour demander le paiement d'un service. Pour se procurer ces formulaires, deux choix sont possibles :

- Par Internet : www.ramq.gouv.qc.ca, cliquer sur *Professionnels*, puis sur *Laboratoires d'orthèses-prothèses* ou sur *Établissements de réadaptation en déficience physique* et sur *Formulaires* dans la section du haut, ou
- Par le formulaire *Commande de formulaires* (n^o 1491), disponible sur le site Internet de la Régie. Ce formulaire peut être rempli et transmis de façon électronique ou par télécopieur au numéro 418 646-9251.

Lors de la facturation en utilisant un formulaire papier :

- Ne jamais écrire au verso du formulaire;
- Écrire les renseignements lisiblement, de préférence en lettres majuscules. S'assurer que les inscriptions ne dépassent pas les champs ni l'espace réservé et qu'elles sont suffisamment foncées pour être lisibles après la numérisation.

Un formulaire dont les renseignements sont erronés, illisibles ou omis ne sera pas traité : seule une lettre sera expédiée pour en informer le demandeur.

Expédier le formulaire n^o 4186 ou n^o 4187 dûment rempli à l'adresse suivante :

RAMQ – Programme d'appareils suppléant à une déficience physique
C.P. 16200, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 0C5

5.1.3 Documents à conserver

Aux fins de l'administration du programme, les dispensateurs doivent constituer, pour chaque personne assurée bénéficiant du programme, un dossier devant comprendre les documents énumérés à l'onglet 1. *Personnes assurées* du Manuel (voir point 1.3) et les fournir à la Régie sur demande.

Conserver au dossier les pièces justificatives d'une aide fournie durant une période de cinq ans suivant la demande relative à cette aide.

5.1.4 Envoi des pièces justificatives

Lorsque des pièces justificatives doivent être jointes à une demande ou qu'elles sont demandées par la Régie, les transmettre par l'un ou l'autre des moyens suivants :

- Par la poste, à l'adresse suivante :

RAMQ – Programme d'appareils suppléant à une déficience physique
C.P. 16200, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 0C5

- Par télécopieur au numéro 418 266-6489

Si la facturation s'est faite par SELAT, inscrire, dans le **coin supérieur droit de chaque page des documents transmis**, le numéro de confirmation attribué lors de la transmission électronique de la demande à la Régie ou le **numéro d'assurance maladie de la personne assurée**.

Si la facturation s'est faite avec un formulaire papier, inscrire le **numéro d'assurance maladie de la personne assurée sur chaque page des documents transmis**.

5.2 DÉLAI DE FACTURATION

Soumettre une demande de paiement dans un délai de 90 jours à compter de la date où le service a été rendu. Ce délai peut cependant être prolongé si l'impossibilité d'agir plus tôt est démontrée à la Régie ou en cas de décès du dispensateur.

Si une demande est présentée au-delà de ce délai, il est **obligatoire** d'inscrire dans la section *RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES* les raisons justifiant une demande de dérogation à ce délai.

5.3 DONNÉES NÉCESSAIRES AUX FINS DU PAIEMENT

Formulaire Programme d'appareils suppléant à une déficience physique – Titre premier (n° 4186)



Programme d'appareils suppléant à une déficience physique
Titre premier (prothèses, orthèses, appareils orthopédiques et autres équipements)

1 TYPE DE DEMANDE

<input type="checkbox"/> PAIEMENT	<input type="checkbox"/> ANNULATION	<input type="checkbox"/> AUTORISATION	<input type="checkbox"/> PRISE EN CHARGE	DEMANDE EN RÉFÉRENCE
-----------------------------------	-------------------------------------	---------------------------------------	--	----------------------

2 DISPENSATEUR

NUMÉRO DE PERMIS	DATE DE SERVICE	<input type="checkbox"/> PAYER À LA PERSONNE ASSURÉE
	JOUR MOIS ANNÉE	

3 PERSONNE ASSURÉE

ENFANT DE MOINS D'UN AN SANS NUMÉRO D'ASSURANCE MALADIE

NUMÉRO D'ASSURANCE MALADIE	NUMÉRO D'ASSURANCE MALADIE D'UN PARENT	NOM DE FAMILLE DE L'ENFANT
	PRÉNOM DE L'ENFANT	DATE DE NAISSANCE DE L'ENFANT
		JOUR MOIS ANNÉE
		SEXE DE L'ENFANT
		M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>

4 PRODUITS ET SERVICES 1

4 PRODUITS ET SERVICES 2

NATURE DE SERVICE	RAISON DE REMPLACEMENT OU DE RÉPARATION	<input type="checkbox"/> La garantie ne s'applique pas	NATURE DE SERVICE	RAISON DE REMPLACEMENT OU DE RÉPARATION	<input type="checkbox"/> La garantie ne s'applique pas
-------------------	---	--	-------------------	---	--

AIDE EN RÉFÉRENCE				AIDE EN RÉFÉRENCE			
CODE	CÔTE	FONCTION D'ATTRIBUTION	DATE DE PRISE DE POSSESSION	CODE	CÔTE	FONCTION D'ATTRIBUTION	DATE DE PRISE DE POSSESSION
			JOUR MOIS ANNÉE				JOUR MOIS ANNÉE
AIDE				AIDE			
CODE DE LAIDE	CÔTE	FONCTION D'ATTRIBUTION	MONTANT DEMANDÉ	CODE DE LAIDE	CÔTE	FONCTION D'ATTRIBUTION	MONTANT DEMANDÉ
COMPLÉMENTS, COMPOSANTS, OPTIONS, ACCESSOIRES				COMPLÉMENTS, COMPOSANTS, OPTIONS, ACCESSOIRES			
CODE DE PRODUIT	UNITÉ	MONTANT DEMANDÉ		CODE DE PRODUIT	UNITÉ	MONTANT DEMANDÉ	
SERVICES (MAIN-D'ŒUVRE, MONTANTS FORFAITAIRES)				SERVICES (MAIN-D'ŒUVRE, MONTANTS FORFAITAIRES)			
CODE DE SERVICE	UNITÉ	MONTANT DEMANDÉ		CODE DE SERVICE	UNITÉ	MONTANT DEMANDÉ	
TOTAL ▶				TOTAL ▶			

SPÉCIMEN

MONTANT TOTAL DE LA DEMANDE	TOTAL ▶
-----------------------------	---------

6 RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

7 SIGNATURE DU RESPONSABLE DE L'ÉTABLISSEMENT OU DU LABORATOIRE

Je déclare que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts et complets.	DATE
X _____	JOUR MOIS ANNÉE

Formulaire Programme d'appareils suppléant à une déficience physique – Titre deuxième (n° 4187)



Programme d'appareils suppléant à une déficience physique
Titre deuxième (aides à la locomotion et à la posture)

1 TYPE DE DEMANDE

<input type="checkbox"/> PAIEMENT	<input type="checkbox"/> ANNULATION	<input type="checkbox"/> AUTORISATION	<input type="checkbox"/> PRISE EN CHARGE	DEMANDE EN RÉFÉRENCE
-----------------------------------	-------------------------------------	---------------------------------------	--	----------------------

2 DISPENSATEUR

NUMÉRO DE PERMIS	DATE DE SERVICE JOUR MOIS ANNEE	<input type="checkbox"/> PAYER À LA PERSONNE ASSURÉE
------------------	------------------------------------	--

3 PERSONNE ASSURÉE

ENFANT DE MOINS D'UN AN SANS NUMÉRO D'ASSURANCE MALADIE

NUMÉRO D'ASSURANCE MALADIE	NUMÉRO D'ASSURANCE MALADIE D'UN PARENT	NOM DE FAMILLE DE L'ENFANT
<input type="checkbox"/> DEMANDE SANS PERSONNE ASSURÉE	PRÉNOM DE L'ENFANT	DATE DE NAISSANCE DE L'ENFANT JOUR MOIS ANNEE
		SEXE DE L'ENFANT M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>

4 PRODUITS ET SERVICES

NATURE DE SERVICE	RABON DE REMPLACEMENT OU DE RÉPARATION	<input type="checkbox"/> La garantie ne s'applique pas N° d'autorisation du fournisseur _____	ARTICLES RÉGLEMENTAIRES VISÉS 5	
AIDE EN RÉFÉRENCE			<input type="checkbox"/> 50 <input type="checkbox"/> 51, paragr. : <input type="checkbox"/> 1 ^o <input type="checkbox"/> 2 ^o <input type="checkbox"/> 3 ^o <input type="checkbox"/> 4 ^o <input type="checkbox"/> 5 ^o <input type="checkbox"/> 6 ^o <input type="checkbox"/> 7 ^o <input type="checkbox"/> 52 <input type="checkbox"/> 53, paragr. : <input type="checkbox"/> 1 ^o <input type="checkbox"/> 2 ^o <input type="checkbox"/> 3 ^o <input type="checkbox"/> 54, paragr. : <input type="checkbox"/> 1 ^o <input type="checkbox"/> 2 ^o <input type="checkbox"/> 55 <input type="checkbox"/> 56	
CODE	FUNCTION D'ATTRIBUTION	N° SÉRIE DE L'APPAREIL		DATE DE PRISE DE POSSESSION JOUR MOIS ANNEE
AIDE				
CODE DE LAIDE	FUNCTION D'ATTRIBUTION	N° SÉRIE DE L'APPAREIL		MONTANT DEMANDÉ
COMPLÈMENTS, COMPOSANTS, OPTIONS, ACCESSOIRES				
CODE DE PRODUIT	UNITÉ	MONTANT DEMANDÉ		
COMPLÈMENTS, COMPOSANTS, OPTIONS, ACCESSOIRES				
CODE DE PRODUIT	UNITÉ	MONTANT DEMANDÉ		
SERVICES (MAIN-D'ŒUVRE, MONTANTS FORFAITAIRES)				
CODE DE SERVICE	UNITÉ	MONTANT DEMANDÉ		
			MONTANT TOTAL DE LA DEMANDE ▶	

SPÉCIMEN

6 RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

7 SIGNATURE DU RESPONSABLE DE L'ÉTABLISSEMENT

Je déclare que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts et complets.	DATE
X _____	JOUR MOIS ANNEE

4187 204 12/04

Description (Formulaire n^{os} 4186 et 4187)

Les formulaires comportent les éléments suivants :

1. Type de demande : voir la section 5.3.1
 - Paiement : voir point 5.3.1.1
 - Annulation : voir point 5.3.1.2
 - Demande d'autorisation : voir point 5.3.1.3
 - Demande de prise en charge : voir point 5.3.1.4
 - Demande en référence : voir point 5.3.1.5
2. Dispensateur : voir la section 5.3.2
 - Numéro de permis : voir point 5.3.2.1
 - Date de service : voir point 5.3.2.2
 - Payer à la personne assurée : voir point 5.3.2.3
3. Personne assurée : voir la section 5.3.3
 - Numéro d'assurance maladie : voir point 5.3.3.1
 - Enfant de moins d'un an sans numéro d'assurance maladie : voir point 5.3.3.2
 - Demande sans personne assurée : voir point 5.3.3.3 (Titre deuxième seulement)
4. Produits et services : voir la section 5.3.4
 - Nature de service : voir point 5.3.4.1
 - Raison de remplacement ou de réparation : voir point 5.3.4.2
 - La garantie ne s'applique pas : voir point 5.3.4.3
 - Numéro d'autorisation du fournisseur : voir point 5.3.4.4
 - Aide en référence : voir point 5.3.4.5
 - Aide : voir point 5.3.4.6
5. Articles règlementaires visés : voir la section 5.3.5 (Titre deuxième seulement)
6. Renseignements complémentaires : voir la section 5.3.6
7. Signature du responsable de l'établissement ou du laboratoire : voir la section 5.3.7

5.3.1 Type de demande

Cocher un seul type de demande en fonction de la demande effectuée.

5.3.1.1 Paiement

Le paiement peut être demandé pour l'achat, le remplacement ou la réparation d'une aide ainsi que pour l'ajout ou le remplacement d'un complément, d'un composant, d'une option ou d'un accessoire figurant au *Tarif des appareils suppléant à une déficience motrice et des services afférents assurés* en vigueur (Tarif).

Lorsque l'aide est absente de la liste en vigueur ou qu'un complément, un composant, une option ou un accessoire est présent à la liste, mais non mentionné pour l'aide demandée, une demande d'autorisation doit être présentée au préalable (voir le point 5.3.1.3 Titre deuxième). Une demande de paiement qui contient au moins une aide, un complément ou un composant en considération spéciale (C.S.) sans numéro d'autorisation en référence sera refusée (voir le point 5.3.1.3).

Demande de paiement liée à une demande d'autorisation

La demande de paiement présentée **après avoir obtenu une autorisation** de la Régie doit comporter les mêmes informations que la demande d'autorisation en modifiant la *DATE DE SERVICE* par la date réelle des services. Le numéro de demande d'autorisation doit apparaître dans le champ *DEMANDE EN REFERENCE* (voir le point 5.3.1.5).

5.3.1.2 Annulation

Après sa transmission à la Régie, une demande ne peut pas être modifiée ou corrigée, en tout ou en partie. Si des corrections ou des modifications s'avèrent nécessaires, **il est essentiel d'annuler la demande** en procédant de la façon suivante :

1. Cocher la case *ANNULATION*;
2. Inscrire le numéro de la demande devant être annulée dans le champ *DEMANDE EN REFERENCE* (voir le point 5.4.1.5);
3. Remplir les sections *DISPENSATEUR* et *PERSONNE ASSURÉE* en inscrivant les mêmes informations apparaissant sur la demande devant être annulée;
4. Inscrire toute information additionnelle appuyant la demande dans la section *RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES*;
5. Signer et dater la demande d'annulation;
6. Attendre que la demande d'annulation soit portée à l'état de compte;
7. Effectuer une nouvelle demande de paiement en s'assurant qu'elle contient intégralement tous les renseignements voulus, qu'elle est présentée telle qu'elle aurait dû l'être initialement et qu'elle reflète bien ce que la personne assurée a en sa possession.

Quand seule une **annulation** est demandée, effectuer les étapes 1 à 5 ci-dessus.

DEMANDE DE RÉVISION

Pour contester le refus de la Régie sans qu'aucun élément de la demande ne soit modifié ou ajouté, faire une demande de révision au moyen du service en ligne SELAT ou du formulaire n° 3144 (voir la section 6.4.4 de l'onglet 6. *Paiement – État de compte*).

5.3.1.3 Demande d'autorisation

A. Titre premier

Une demande d'autorisation n'est pas exigée en vertu des dispositions réglementaires. Cependant, le dispensateur peut adresser à la Régie, s'il le désire, une demande d'autorisation avant de procéder à l'achat ou à la fabrication de certains appareils, particulièrement lorsqu'il y a au moins une aide, un composant ou un complément en considération spéciale (C.S.). Dans ce cas, inscrire le coût estimé du service dans la section *RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES*.

Une demande d'autorisation doit également être soumise lorsque l'attribution d'un deuxième appareil pour le travail ou les études est justifiée en vertu de l'article 16 du règlement. Dans ce cas, le code TR ou ET sera inscrit dans le champ *FONCTION D'ATTRIBUTION* de la section *AIDE* (voir le point 5.3.4.6).

Lorsque la demande d'autorisation est **acceptée**, présenter une demande de paiement en inscrivant le numéro d'autorisation attribué à l'état de compte. Inscrive ce numéro dans le champ *DEMANDE EN RÉFÉRENCE* de la demande de paiement.

L'autorisation accordée par la Régie est valide pour une période de six mois à compter de la date de son inscription à l'état de compte où elle figure.

B. Titre deuxième

Une demande d'autorisation est requise en tout temps lorsqu'il y a au moins une aide, un composant ou un complément en considération spéciale (C.S.). Dans ce cas, inscrire le coût estimé du service dans la section *RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES*.

Elle est également nécessaire dans le cas où l'attribution de l'appareil est justifiée en vertu des articles 50, 51 paragraphe 7^o ou 53 paragraphe 3^o du règlement. Le champ *FONCTION D'ATTRIBUTION* de l'aide ou de l'aide en référence s'il y a lieu, devra être rempli. L'article visé devra être coché dans la section *ARTICLES RÉGLEMENTAIRES VISÉS*. Voir l'onglet 7 *Renseignements administratifs* pour connaître les codes nécessitant une demande d'autorisation.

Lorsque la demande d'autorisation est **acceptée**, présenter une demande de paiement en inscrivant le numéro d'autorisation attribué à l'état de compte. Inscrive ce numéro dans le champ *DEMANDE EN RÉFÉRENCE* de la demande de paiement.

L'autorisation accordée par la Régie est valide pour une période de six mois à compter de la date de son inscription à l'état de compte où elle figure.

5.3.1.4 Demande de prise en charge

La Régie peut prendre en charge une aide appartenant à une personne assurée si cette aide répond aux critères des articles 4 (Titre premier) ou 38 (Titre deuxième) du Règlement, dans les situations suivantes :

- Prise en charge d'une aide perdue, volée ou détruite (nature de service 23), remplacée par la personne assurée;
- Ajout d'un composant ou d'un complément (nature de service 31) ou réparation (nature de service 33) d'une aide similaire à une aide listée au Tarif, appartenant à la personne assurée.

Remarque : Les cas refusés ou ne répondant pas à ces conditions, devraient faire l'objet d'une évaluation en vue de l'attribution d'un appareil, dans la mesure où la personne assurée est admissible selon les critères énoncés au Règlement (voir l'onglet 4. *Règlement*).

5.3.1.5 Demande en référence

À remplir dans les deux cas suivants : lors d'une demande de paiement reliée à une demande d'autorisation ou lors d'une demande d'annulation. Inscrive le numéro de la demande en référence (numéro NCE apparaissant à l'état de compte).

5.3.2 Dispensateur

5.3.2.1 Numéro de permis

Inscrire les 6 premiers caractères du numéro attribué par la Régie, commençant par 958 pour les laboratoires privés et 959 pour les établissements publics.

5.3.2.2 Date de service

Inscrire la date à laquelle les services ont été rendus.

Pour une demande de **paiement ou de prise en charge**, inscrire la date de livraison des services à la personne assurée. Si pour une même personne assurée il y a plus d'une date de service, remplir une demande pour chacune des dates de services.

Pour une demande d'**annulation**, inscrire la date de service de la demande initiale devant être annulée.

Pour une demande d'**autorisation**, inscrire la date de l'évaluation de la demande d'autorisation.

5.3.2.3 Payer à la personne assurée

Dans l'éventualité où les services rendus dans le cadre du programme ont été payés par la personne assurée, par exemple, lorsque sa carte d'assurance maladie était perdue ou expirée, il est possible de demander à la Régie de rembourser les services rendus directement à la personne assurée. Dans ce cas, cocher la case prévue à cet effet.

Si cette case est cochée par erreur, il sera de la responsabilité du dispensateur de services de faire le suivi auprès de la personne assurée.

5.3.3 Personne assurée

5.3.3.1 Numéro d'assurance maladie

Personne assurée se présentant avec sa carte d'assurance maladie valide

Lorsque la personne assurée qui reçoit le service s'est présentée avec sa carte d'assurance maladie valide, inscrire son numéro d'assurance maladie (alphanumérique à 12 caractères).

Personne hébergée ne présentant pas sa carte d'assurance maladie valide

Lorsque la personne assurée qui reçoit le service est hébergée et n'a pas présenté sa carte d'assurance maladie valide, il est nécessaire de présenter une demande de paiement papier au moyen du formulaire n° 4186 ou n° 4187. Inscrire le nom, prénom, date de naissance et sexe de cette personne dans la section *RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES* du formulaire.

5.3.3.2 Enfant de moins d'un an sans numéro d'assurance maladie

Lorsque la personne qui reçoit le service a moins d'un an, inscrire le numéro d'assurance maladie du père ou de la mère et les éléments de l'identité de l'enfant (nom, prénom, date de naissance et sexe) dans les champs respectifs. Si l'enfant n'a pas encore de prénom, inscrire « NOUVEAU-NÉ » dans le champ correspondant.

5.3.3.3 Demande sans personne assurée (Titre deuxième seulement)

Dans certaines situations, une demande peut être effectuée sans qu'elle soit liée à une personne assurée. C'est le cas d'un retour-collecte d'une aide (nature de service 51). Pour cette nature de service, ne pas remplir les champs relatifs à une personne assurée et cocher la case *DEMANDE SANS PERSONNE ASSURÉE*.

5.3.4 Produits et services

5.3.4.1 Nature de service

Inscrire le numéro de la nature de service ci-dessous correspondant au service rendu.

Numéro	Description
11	Achat d'une aide neuve
15	Achat d'une aide valorisée (réaffectation)
21	Remplacement par une aide neuve
23	Prise en charge d'une aide perdue, volée ou détruite
25	Remplacement par une aide valorisée (réaffectation)
31	Ajout de composant, option, complément ou accessoire sur une aide attribuée
33	Réparation d'une aide attribuée
51	Retour-collecte (Titre deuxième seulement)
99	Prestation de service si état physique change ou décès

Remarque : Pour connaître les modalités de facturation particulières à chaque nature de service, voir l'ANNEXE I (*Titre premier*) ou l'ANNEXE II (*Titre deuxième*) à la fin du présent onglet.

5.3.4.2 Raison de remplacement ou réparation

Le **remplacement** d'un appareil, d'un composant ou d'un complément est assuré dans les cas suivants :

- Pendant sa période de durée minimale (article 9 ou 42 du Règlement);
- À l'expiration de sa période de durée minimale (article 9 ou 42 du Règlement);
- Lorsque les coûts de la réparation excèdent 80 % de la valeur initiale de l'aide (article 12 ou 45 du Règlement).

La période de durée minimale d'un appareil débute à compter de la date d'installation finale.

Appareil, composant ou complément (Titre premier)	Période de durée minimale
Prothèse d'un membre inférieur	5 ans
Prothèse d'un membre supérieur	6 ans
Reconstitution prothétique d'un doigt ou d'une main partielle	1 an
Gant prothétique pour une prothèse d'un membre supérieur	6 mois
Orthèse	2 ans
Canne, béquille ou ambulateur avec appui-thorax ajustable en profondeur et quatre roues, ajustable en hauteur, pour enfant	10 ans
Cadre de marche	5 ans
Appareil, composant ou complément (Titre deuxième)	Période de durée minimale
Aide à la locomotion	5 ans

Lorsque la nature de service concerne le **remplacement** d'une aide (natures de services 21 ou 25), inscrire le code de la raison motivant ce remplacement.

Code	Raison de remplacement
1	Changement de condition physique
5	Réparation excédant 80 % de la valeur initiale de l'aide
11	Croissance
14	Usure – aide désuète (incapacité de réparer une aide par manque de pièces)

Lorsque la nature de service concerne la prise en charge d'une aide perdue, volée ou détruite (nature de service 23), inscrire le code suivant, le cas échéant :

Code	Raison de remplacement
8	Fin du délai de carence (Prise en charge nature 23)

Le délai de carence est de 2 ans ou dès que survient la fin de la période de durée minimale de l'appareil.

Lorsque la nature de service concerne la **réparation** d'une aide (nature de service 33) en période de garantie, inscrire le code de la raison motivant cette réparation mentionnée ci-dessous :

Code	Raison de réparation
1	Justifiée par l'ergothérapeute
2	Risque de bris de l'aide
3	Risque de blessure à la personne assurée
4	Bris accidentel

5.3.4.3 La garantie ne s'applique pas

En période de garantie, certaines réparations ne peuvent pas être honorées par le fournisseur. Si la réparation d'une aide ou d'un composant est effectuée (nature de service 33) et que son paiement est réclamé à la Régie en période de garantie, cocher la case *LA GARANTIE NE S'APPLIQUE PAS* et inscrire les justifications dans la section *RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES*. En absence de justifications, la demande sera refusée.

5.3.4.4 Numéro d'autorisation du fournisseur

Lorsqu'une réparation (nature de service 33) est effectuée en période de garantie du fabricant (**Titre deuxième seulement**), inscrire le numéro d'autorisation du fournisseur dans le champ prévu à cet effet.

5.3.4.5 Aide en référence

Remplir la section *AIDE EN RÉFÉRENCE* dans tous les cas sauf pour l'achat d'une aide neuve (nature de service 11), l'achat d'une aide valorisée (nature de service 15).

Inscrire le *CODE* et la *FONCTION D'ATTRIBUTION* de l'aide en référence (voir le point 5.3.4.6), même si le service rendu concerne un complément, un composant, une option ou un accessoire.

S'il y a lieu, indiquer le *CÔTÉ* de l'aide en référence par la lettre correspondante, soit « **G** » pour gauche, « **D** » pour droit (**Titre premier**).

Dans le cas d'une aide à la posture pour un membre supérieur (Titre deuxième), inscrire le côté de l'aide de la section *RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES*.

Inscrire le *NUMÉRO DE SÉRIE DE L'APPAREIL* dans le champ approprié (**Titre deuxième seulement**). Si l'espace est insuffisant, inscrire dans la section *RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES* : « Numéro de série de l'appareil », suivi du numéro complet.

Inscrire la *DATE DE PRISE DE POSSESSION* de l'aide en référence, **sauf** s'il s'agit d'une prestation de service pour une personne assurée dont l'état physique a changé ou qui est décédée (nature de service 99) avant l'installation finale de l'appareil.

5.3.4.6 Aide

Le nombre d'aides pouvant être facturé sur un même formulaire pour une personne assurée est limité à deux pour le Titre premier et à un pour le Titre deuxième. Dans le cas où ce nombre est dépassé, utiliser un autre formulaire en remplissant de nouveau **toutes les sections**, même celles relatives à l'identification du dispensateur et de la personne assurée.

Inscrire le *CODE DE L'AIDE*, le code de la *FONCTION D'ATTRIBUTION* (voir le tableau ci-dessous) et le *MONTANT DEMANDÉ* pour le service rendu. De plus, inscrire le *CÔTÉ* tel qu'il est indiqué au point 5.3.4.5 (**Titre premier**) et le *NUMÉRO DE SÉRIE DE L'APPAREIL* (**Titre deuxième**).

Code	Fonction d'attribution (Titre premier) ¹
JR	Appareil de jour
JA	Appareil en alternance de jour
NT	Appareil de nuit
ET	Appareil pour les études
TR	Appareil pour le travail
Code	Fonction d'attribution (Titre deuxième)
ET	Appareil pour les études
TR	Appareil pour le travail
MO	Appareil attribué pour la conservation d'un fauteuil roulant manuel pour les capacités résiduelles (article 51 par. 7 ^o)
IS	Intégration sociale pour les enfants de moins de 19 ans

Si des *COMPLÈMENTS*, *COMPOSANTS*, *OPTIONS OU ACCESSOIRES* ou des frais de *SERVICE* (main-d'œuvre ou des montants forfaitaires) sont facturés, inscrire dans les champs appropriés le code de produit ou de service, le nombre d'unités ainsi que le montant demandé.

Les codes et montants à inscrire se retrouvent dans la liste des tarifs en vigueur (voir les onglets 8, 9 et 10 de ce manuel).

Faire la somme des montants demandés et l'inscrire dans le champ *MONTANT TOTAL DE LA DEMANDE*.

¹ Il est nécessaire d'inscrire le code de la fonction d'attribution d'une aide attribué en vertu du Titre premier.

5.3.5 Article(s) règlementaire(s) visé(s) (titre deuxième seulement)

Si la demande concerne une aide ou des compléments, composants, options ou accessoires ou un service (main-d'œuvre, montants forfaitaires) en vertu du Titre deuxième, cocher le ou les articles règlementaires visés :

N° de l'article	Description
50	Études ou travail (2 ^e appareil)
50 par. 1 ^o	Hémiplégie avec trouble de position ou d'équilibre
51 par. 2 ^o	Paraplégie
51 par. 3 ^o	Quadriplégie dont la lésion se situe à un niveau autre que C3-C4, C4-C5 ou C5-C6
51 par. 4 ^o	Amputation fémorale bilatérale, coxofémorale bilatérale ou une hémipelvectomie bilatérale
51 par. 5 ^o	Troubles spastiques, d'ataxie ou d'athétose
51 par. 6 ^o	Troubles fonctionnels permanents
51 par. 7 ^o	Déficiência dégénérative du système musculo-squelettique (2 ^e appareil)
52	FMA non standard payable pour personne hébergée
53 par. 1 ^o	Quadriplégie dont la lésion se situe au niveau C3-C4, C4-C5 ou C5-C6
53 par. 2 ^o	Impotence permanente des deux membres supérieurs et d'au moins un membre inférieur
53 par. 3 ^o	Insuffisance sévère cardio-vasculaire ou cardio-respiratoire et qui serait admissible à l'article 51 (FMO valorisé)
54 par. 1 ^o	Incapacité permanente enfant (1 an à moins de 3 ans)
54 par. 2 ^o	Incapacité permanente enfant (Enfant de 3 ans et plus et dont le poids ne dépasse pas 63 Kg)
55	Personne requérant une aide technique à la posture personnalisée
56	Admissible à l'article 51 ou 53 accompagné de troubles de posture

Remarque : Lorsque l'article 51 par. 7^o est visé, en plus de ce dernier, cocher le second article visé.

5.3.6 Renseignements complémentaires

Utiliser cette section pour donner des renseignements nécessaires à l'appréciation de la demande, tels que :

- Le poids de la personne lorsqu'elle est âgée de trois ans et plus pour l'attribution d'une poussette de type Buggy major;
- Le diagnostic;
- Le port quotidien de l'aide;
- La raison de la considération spéciale;
- La justification du non respect du délai de facturation;
- Le côté d'une aide à la posture d'un membre supérieur;
- Etc.

Lorsque compléments ou composants sont désignés par des codes génériques sur votre demande (voir l'onglet 7. *Renseignements administratifs*), une description détaillée de ceux-ci doit être faite dans cette section.

5.3.7 Signature du responsable de l'établissement ou du laboratoire

La personne responsable de l'établissement ou du laboratoire doit signer de sa main chaque demande et inscrire la date de sa signature.

ANNEXE I - TITRE PREMIER

Tableau indiquant les informations devant se trouver dans la section *PRODUITS ET SERVICES*. Par la suite, des informations particulières à chaque nature sont énoncées.

Nature de service	Raison de remplacement ou de réparation	Garantie ne s'applique pas	Aide en référence	Aide ¹	Compléments, composants,	Service
11				X	X	
21	X		X	X	X	
23	X		X	X	X	
31			X		X	X
33	X	X ²	X		X	X
99			X			X

Nature 11 – Achat d'une aide neuve

Section	Inscriptions obligatoires
Aide	Inscrire le code, le côté (G ou D) s'il y a lieu, la fonction d'attribution (code JR, JA, NT, ET ou TR, voir le point 5.3.4.6) et le montant demandé.
Compléments, composants	Inscrire les codes, le nombre d'unité et le montant demandé.

Remarque : Pour une aide qui n'est pas présente sur la liste en vigueur, utiliser le code C.S. indiqué à la fin de chaque onglet de la section 8 du Manuel et voir le point 5.3.1.3.

¹ Les codes et montants inscrits aux onglets 7, 8 et 10.

² Seulement si l'appareil, le composant ou le complément est sous garantie.

Nature 21 – Remplacement par une aide neuve

Section	Inscriptions obligatoires
Raison de remplacement ou réparation	Inscrire le code de remplacement (1, 5, 11 ou 14, voir le point 5.3.4.2).
Aide en référence	Inscrire le code de l'aide en référence, son côté (G ou D) s'il y a lieu, la fonction d'attribution (code JR, JA, NT, ET ou TR, voir le point 5.3.4.6) et la date de prise de possession de cette aide.
Aide	Inscrire le code, le côté (G ou D) s'il y a lieu, la fonction d'attribution (code JR, JA, NT, ET ou TR, voir le point 5.3.4.6) et le montant demandé.
Compléments, composants	Inscrire les codes, le nombre d'unité et le montant demandé.

Remarque : Pour une aide qui n'est pas présente sur la liste en vigueur, utiliser le code ou prix C.S. indiqués à la fin de chaque onglet de la section 8 du Manuel et voir le point 5.3.1.3.

Nature 23 – Prise en charge d'une aide perdue, volée ou détruite

Section	Inscriptions obligatoires
Raison de remplacement ou réparation	Le cas échéant, inscrire le code de remplacement 8 (voir le point 5.3.4.2).
Aide en référence	Inscrire le code de l'aide en référence, son côté (G ou D) s'il y a lieu, la fonction d'attribution (code JR, JA, NT, ET ou TR, voir le point 5.3.4.6) et la date de prise de possession de cette aide.
Aide	Inscrire le code, le côté (G ou D) s'il y a lieu, la fonction d'attribution (code JR, JA, NT, ET ou TR, voir le point 5.3.4.6) et le montant demandé.
Compléments, composants	Inscrire les codes, le nombre d'unité et le montant demandé.

Remarque : Décrire l'aide (la marque, le modèle, etc.) dans la section *RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES*.

Aucun montant ne peut être réclamé lors de la prise en charge d'une aide de cette nature.

Nature 31 – Ajout de composant, option, complément ou accessoire sur une aide attribuée

Section	Inscriptions obligatoires
Aide en référence	Inscrire le code de l'aide en référence, son côté (G ou D) s'il y a lieu, la fonction d'attribution (code JR, JA, NT, ET ou TR, voir le point 5.3.4.6) et la date de prise de possession de cette aide.
Compléments, composants	Inscrire les codes, le nombre d'unité et le montant demandé.
Services	Inscrire les codes, le nombre d'unité et le montant demandé.

Nature 33 – Réparation d'une aide attribuée

Section	Inscriptions obligatoires
Raison de remplacement ou réparation	Inscrire le code de réparation (1 à 4, voir le point 5.3.4.2) seulement en prix de garantie.
Garantie ne s'applique pas	Cocher lorsque la réparation est effectuée en période de garantie et que le coût est réclamé à la Régie (voir la remarque ci-dessous).
Aide en référence	Inscrire le code de l'aide en référence, son côté (G ou D) s'il y a lieu, la fonction d'attribution (code JR, JA, NT, ET ou TR, voir le point 5.3.4.6) et la date de prise de possession de cette aide.
Compléments, composants	Inscrire les codes, le nombre d'unité et le montant demandé.
Services	Inscrire les codes, le nombre d'unité et le montant demandé.

Remarque : Lorsque la case la *GARANTIE NE S'APPLIQUE PAS* est cochée, inscrire les justifications de la demande dans la section *RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES*. En l'absence de justifications, la demande sera refusée.

Nature 99 – Prestation de service si état physique change ou décès

En cas de décès ou d'un changement de l'état physique de la personne assurée avant l'installation ou la réception finale de l'appareil, la Régie rembourse les coûts des matériaux non récupérables et de la main-d'œuvre assumés par le dispensateur.

Section	Inscriptions obligatoires
Aide en référence	Inscrire le code 5600010 (changement d'état physique) ou 5600002 (décès), ne pas inscrire de côté ni de date de prise de possession.
Services	Inscrire le code 5440029 (changement d'état physique) ou 5440003 (décès), le nombre d'unité et le montant demandé.

Remarque : Conserver les documents démontrant l'admissibilité de la personne assurée pour l'attribution de l'aide et les fournir à la Régie sur demande.

Dans la section *RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES*, inscrire les informations suivantes :

- Mention « Décès de la personne assurée » suivie de la date du décès (article 25 du règlement);
- Description du changement de l'état physique de la personne assurée provoquant l'arrêt de la réadaptation et date du changement (article 25 du règlement);
- Liste précise des investissements effectués avant l'arrêt des travaux;
- Code de l'aide en préparation, pièces et main d'œuvre,
- Etc.

ANNEXE II - TITRE DEUXIÈME

Nature de service	Raison de remplacement ou de réparation	Garantie ne s'applique pas	Aide en référence ^{1,2}	Aide ^{1,2}	Compléments, composants ¹	Services ¹	Articles régl. visés
11				X	X	X	X
15				X	X	X	X
21	X		X	X	X	X	X
23	X		X	X	X		X
25	X		X	X	X	X	X
31			X		X	X	
33	X	X	X		X	X	
51			X			X	
99			X			X	

Nature 11 – Achat d'une aide neuve

Section	Inscriptions obligatoires
Aide	Inscrire le code, la fonction d'attribution d'un 2 ^e appareil s'il y a lieu (code ET, TR, MO ou IS, voir le point 5.3.4.6), le numéro de série de l'appareil et le montant demandé.
Compléments, composants	Inscrire les codes, le nombre d'unité et le montant demandé.
Services	Inscrire le code (voir la section <i>Forfaitaires</i> ou autres codes des services dans l'onglet 7), le nombre d'unité et le montant demandé.
Article(s) règlementaire(s) visé(s)	Cocher le ou les article(s) règlementaire(s) appuyant la demande.

Remarque : Pour une aide qui n'est pas présente sur la liste en vigueur, utiliser le code C.S. indiqué à la section *Appareils ou composants C.S.* de l'onglet 7. *Renseignements administratifs* et voir le point 5.3.1.3.

¹ Les codes et montants inscrits aux onglets 7, 9 et 10.

² La fonction d'attribution est nécessaire seulement pour un deuxième fauteuil.

Nature 15 – Achat d'une aide valorisée

Section	Inscriptions obligatoires
Aide	Inscrire le code, la fonction d'attribution d'un 2 ^e appareil s'il y a lieu (code ET, TR, MO ou IS, voir le point 5.3.4.6), le numéro de série de l'appareil et le montant demandé.
Compléments, composants	Inscrire les codes, le nombre d'unité et le montant demandé.
Services	Inscrire le code (voir la section <i>Forfaitaires</i> ou autres codes des services dans l'onglet 7), le nombre d'unité « 1 » et le montant demandé.
Article(s) réglementaire(s) visé(s)	Cocher le ou les article(s) réglementaire(s) appuyant la demande.

Remarque : Pour une aide qui n'est pas présente sur la liste en vigueur, utiliser le code C.S. indiqué à la section *Appareils ou composants C.S.* de l'onglet 7. *Renseignements administratifs* et voir le point 5.3.1.3.

Nature 21 – Remplacement par une aide neuve

Section	Inscriptions obligatoires
Raison de remplacement ou de réparation	Inscrire le code de remplacement (1, 5, 11 ou 14, voir le point 5.3.4.2).
Aide en référence	Inscrire le code de l'aide remplacée, la fonction d'attribution s'il y a lieu (code ET, TR, MO ou IS, voir le point 5.3.4.6), le numéro de série de l'appareil et la date de prise de possession de cette aide.
Aide	Inscrire le code, la fonction d'attribution d'un 2 ^e appareil s'il y a lieu (code ET, TR, MO ou IS, voir le point 5.3.4.6), le numéro de série de l'appareil et le montant demandé.
Compléments, composants	Inscrire les codes, le nombre d'unité et le montant demandé.
Services	Inscrire le code (voir la section <i>Forfaitaires</i> ou autres codes des services dans l'onglet 7), le nombre d'unité « 1 » et le montant demandé.
Article(s) réglementaire(s) visé(s)	Cocher le ou les article(s) réglementaire(s) appuyant la demande.

Remarque : Pour une aide qui n'est pas présente sur la liste en vigueur, utiliser le code C.S. indiqué à la section *Appareils ou composants C.S.* de l'onglet 7. *Renseignements administratifs* et voir le point 5.3.1.3.

Nature 23 – Prise en charge d’une aide perdue, volée ou détruite

Section	Inscriptions obligatoires
Raison de remplacement ou de réparation	Inscrire le code de remplacement 8 (voir le point 5.3.4.2).
Aide en référence	Inscrire le code de l'aide sinistrée en référence, la fonction d'attribution s'il y a lieu (code ET, TR, MO ou IS, voir le point 5.3.4.6), le numéro de série de l'appareil et la date de prise de possession de cette aide.
Aide	Inscrire le code, la fonction d'attribution d'un 2 ^e appareil s'il y a lieu (code ET, TR, MO ou IS, voir le point 5.3.4.6), le numéro de série de l'appareil et le montant demandé.
Article(s) règlementaire(s) visé(s)	Cocher le ou les article(s) règlementaire(s) appuyant la demande.

Remarque : Aucun montant ne peut être réclamé lors de la prise en charge d'une aide pour cette nature de service.

Nature 25 – Remplacement par une aide valorisée

Section	Inscriptions obligatoires
Raison de remplacement ou de réparation	Inscrire le code de remplacement (1, 5, 11 ou 14, voir le point 5.3.4.2).
Aide en référence	Inscrire le code de l'aide remplacée, la fonction d'attribution s'il y a lieu (code ET, TR, MO ou IS, voir le point 5.3.4.6), le numéro de série de l'appareil et la date de prise de possession initiale de cette aide.
Aide	Inscrire le code, la fonction d'attribution d'un 2 ^e appareil s'il y a lieu (code ET, TR, MO ou IS, voir le point 5.3.4.6), le numéro de série de l'appareil et le montant demandé.
Compléments, composants	Inscrire les codes, le nombre d'unité et le montant demandé.
Services	Inscrire le code (voir la section <i>Forfaitaires</i> ou autres codes des services dans l'onglet 7), le nombre d'unité « 1 » et le montant demandé.
Article(s) règlementaire(s) visé(s)	Cocher le ou les article(s) règlementaire(s) appuyant la demande.

Remarque : Pour une aide qui n'est pas présente sur la liste en vigueur, utiliser le code C.S. indiqué à la section *Appareils ou composants C.S.* de l'onglet 7. *Renseignements administratifs* et voir le point 5.3.1.3.

Nature 31 – Ajout de composant, option, complément ou accessoire sur une aide attribuée

Section	Inscriptions obligatoires
Aide en référence	Inscrire le code de l'aide en référence (aide sur laquelle l'ajout est effectué), la fonction d'attribution s'il y a lieu (code ET, TR, MO ou IS, voir le point 5.3.4.6), le numéro de série de l'appareil et la date de prise de possession initiale de cette aide.
Compléments, composants	Inscrire les codes, le nombre d'unité et le montant demandé.
Services	Inscrire le code 5499991 (fabrication, réparation, ajustement ou adaptation d'un appareil), 5499967 (prise en charge d'un fauteuil manuel) ou 5499959 (prise en charge d'un fauteuil motorisé), le nombre d'unité et le montant demandé.

Remarque : Lors d'une demande de *PRISE EN CHARGE*, un maximum de 16 unités de service peut être facturé pour un fauteuil manuel et 19 unités pour un fauteuil motorisé.

Nature 33 – Réparation d'une aide attribuée

Section	Inscriptions obligatoires
Raison de remplacement ou de réparation	Inscrire le code de réparation (1 à 4, voir le point 5.3.4.2) seulement en période de garantie.
Garantie ne s'applique pas	Cocher lorsque la réparation est effectuée en période de garantie et que le coût est réclamé à la Régie (voir la remarque ci-dessous).
Aide en référence	Inscrire le code de l'aide en référence, (aide sur laquelle la réparation est effectuée), la fonction d'attribution s'il y a lieu (code ET, TR, MO ou IS, voir le point 5.3.4.6), le numéro de série de l'appareil et la date de prise de possession initiale de cette aide.
Compléments, composants	Inscrire les codes, s'il y a un côté l'inscrire dans les <i>RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES</i> , le nombre d'unité et le montant demandé.
Services	Inscrire le code, le nombre d'unité et le montant demandé.

Remarque : Lorsque la case la *GARANTIE NE S'APPLIQUE PAS* est cochée, inscrire les justifications de la demande dans la section *RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES*. En l'absence de justifications, la demande sera refusée.

Si la réparation est effectuée en période de garantie, inscrire le numéro d'autorisation du fournisseur.

Nature 51 – Retour-collecte

À la suite du décès d'une personne assurée possédant une aide à la locomotion.

Section	Inscriptions obligatoires
Aide en référence	Inscrire le code de l'aide en référence (aide retournée - collectée), la fonction d'attribution d'un s'il y a lieu (code ET, TR, MO ou IS, voir le point 5.3.4.6), le numéro de série de l'appareil et la date de prise de possession initiale de cette aide.
Services	Inscrire le code 5470018, le nombre d'unité « 1 » et le montant demandé.

Nature 99 – Prestation de service si état physique change ou décès

En cas de décès ou d'un changement de l'état physique de la personne assurée avant la prise de possession de l'aide, la Régie rembourse les coûts des matériaux non récupérables et de la main-d'oeuvre assumés par le dispensateur.

Section	Inscriptions obligatoires
Aide en référence	Inscrire le code 5600036 (changement de l'état physique) ou 5600028 (décès), ne pas inscrire de date de prise de possession.
Services	Inscrire le code 5440052 (changement de l'état physique) ou 5440011 (décès), le nombre d'unité et le montant demandé.

Remarque : Conserver les documents démontrant l'admissibilité de la personne assurée pour l'attribution de l'aide et les fournir à la Régie sur demande.

Dans la section renseignements complémentaires, inscrire les informations suivantes :

- Mention « Décès de la personne assurée » suivie de la date du décès (articles 64 et 65 du règlement);
- Description du changement de l'état physique de la personne assurée provoquant l'arrêt de la réadaptation et date du changement (article 64 du règlement);
- Liste précise des investissements effectués avant l'arrêt des travaux;
- Code de l'aide en préparation, pièces et main d'œuvre,
- Etc.

6. PAIEMENT - ÉTAT DE COMPTE

Pour être rémunéré par la Régie de l'assurance maladie (Régie), le dispensateur doit soumettre sa demande de paiement **dans les trois mois suivant la date à laquelle la personne assurée a reçu des services** dans le cadre du Programme d'appareils suppléant à une déficience physique (Programme).

6.1 MODES DE PAIEMENT

Le paiement est effectué par **dépôt direct** ou sous forme de **chèque** émis à l'ordre du dispensateur pour le compte de la personne assurée. Le paiement peut également être fait par chèque directement à la personne assurée si celle-ci a acquitté les frais.

Le dépôt direct se fait dans les deux jours suivant la date de paiement.

6.1.1 Comment adhérer au dépôt direct

Il faut d'abord prendre connaissance des *Règles régissant le paiement préautorisé au crédit (dépôt direct)* inscrites sur le formulaire *Autorisation de paiement au crédit (dépôt direct)* (n° 3812). Ce formulaire est disponible sur le site Internet de la Régie.

Remplir ensuite le formulaire :

Par la poste

Régie de l'assurance maladie du Québec
Case postale 500, Terminus postal
Québec (Québec) G1K 7B4

Par un service de livraison

Régie de l'assurance maladie du Québec
1125, Grande Allée Ouest
Québec (Québec) G1S 1E7

ou

le déposer à l'un des bureaux de la Régie à Québec :

1125, Grande Allée Ouest, Québec (Québec)
787, boulevard Lebourgneuf, Québec (Québec)

IMPORTANT

Afin de connaître les modalités particulières au dépôt direct, communiquer avec le Centre d'information et d'assistance aux professionnels :

Québec : 418 643-8210
Montréal : 514 873-3480
Ailleurs au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick : 1 800 463-4776

6.2 DÉLAI DE PAIEMENT

Dans les 45 jours de la réception, la Régie effectue le paiement des demandes transmises de façon conforme.

Si une demande ne figure pas sur l'état de compte dans les 45 jours après sa transmission à la Régie, elle doit être soumise de nouveau pourvu qu'elle respecte le délai de facturation (90 jours de la date des services).

6.3 ÉTAT DE COMPTE

Un état de compte accompagne chaque paiement même si le solde est négatif et qu'aucun chèque n'est émis.

Régie de l'assurance maladie Québec		ÉTAT DE COMPTE Case postale 6600 Québec (Québec) G1K 7T3					
LES RENDISEMENTS COMPRIS DANS CET ESPACE SONT ESSENTIELS POUR TOUTE CORRESPONDANCE CONCERNANT CET ÉTAT DE COMPTE				NO CHÈQUE / VIREMENT	PAGE		
NOM DU DISPENSATEUR	N° DU DISPENSATEUR	N° DU COMPTE	DATE DU PAIEMENT	(5)	(6) DE		
(1)	(2)	(3)	(4)				
(7)							
NCE	DATE DES SERVICES	NUMÉRO D'ASSURANCE MALADIE	CODE DE SERVICE	NCE RÉF	MESSAGE	MONTANT	
AAAA	MM	JJ					
SPÉCIMEN							
HP2001 4704 300 032012							

6.3.1 Description

L'état de compte comporte, dans le haut de la page, des renseignements essentiels pour toute correspondance concernant l'état de compte :

1. DISPENSATEUR : Nom et prénom du dispensateur de services.
2. N^o DU DISPENSATEUR : Numéro du dispensateur de services.
3. N^o DU COMPTE : Numéro du compte administratif dans lequel le paiement a été effectué. Dans le cas contraire, des « 0 » seront inscrits.
4. DATE DU PAIEMENT : Date d'émission du chèque. Le dépôt direct est effectué dans les deux jours ouvrables suivant cette date.
5. N^o CHÈQUE/VIREMENT : Numéro du chèque ou du dépôt direct correspondant à cet état de compte, suivi de la lettre « C » pour identifier le mode de paiement par chèque ou la lettre « V » pour identifier le dépôt direct.
6. PAGE : Pagination de l'état de compte. Ainsi, page 1 de 8 indique que c'est la première page d'un document de 8 pages.
7. NOM ET ADRESSE : Nom et adresse postale fournis par le dispensateur pour l'envoi de ses états de compte.

Viennent ensuite les informations relatives aux demandes de paiement, de prises en charge, d'autorisation, d'annulation et de révision qui ont fait l'objet d'une transaction avec la Régie.

Le sommaire des transactions paraît toujours à la première page de l'état de compte. Il comporte les renseignements suivants, s'il y a lieu :

- Montant du solde précédent;
- Montant des demandes de paiement payé tel qu'il a été demandé et payé en partie;
- Montant des demandes de paiement révisées;
- Montant relié aux transactions comptables (saisie, faillite, recouvrement d'honoraire, etc.);
- Solde à reporter ou montant du chèque;
- Numéro du message explicatif auquel se référer aux dernières pages de l'état de compte;
- Frais administratifs.

Les renseignements inscrits à la page 2 et aux pages subséquentes de l'état de compte se présentent selon l'ordre suivant :

- Demandes d'autorisation acceptées, révisées, annulées ou refusées;
- Demandes de paiement payées telles qu'elles ont été demandées, payées en partie, annulées ou refusées;
- Demandes de révision de demandes de paiement, de demandes d'autorisation et de prise en charge;
- Description des codes de messages explicatifs inscrits sur l'état de compte. Ces codes paraissent par ordre numérique croissant.

8. Les renseignements inscrits dans les diverses colonnes sont les suivants :
- NCE : Numéro de la demande de paiement, d'autorisation ou de révision.
 - DATE DES SERVICES : AAAA MM JJ : Date des services inscrits sur la demande de paiement ou la demande d'autorisation.
 - NUMÉRO D'ASSURANCE MALADIE : Identification de la personne assurée par tous les caractères du numéro d'assurance maladie.
 - CODE DE SERVICE : Code de service selon la liste des services assurés à la date des services.

Remarque : Le code de service paraîtra seulement pour identifier une ligne de la demande de paiement, d'autorisation ou de révision faisant l'objet d'un refus.

- NCE RÉF : Numéro de demande correspondant à un numéro de demande de paiement antérieur.
- MESSAGE : Codes de message figurant sur l'état de compte en regard de chaque demande de paiement, d'autorisation et de révision à laquelle ils s'appliquent.
- MONTANT : Montant du paiement, positif ou négatif, selon le cas.

Remarque : Un message d'information générale, en provenance de la Régie, peut également être inscrit dans cet espace.

6.3.2 Vérification de paiements

Vérifier l'état de compte dès sa réception à l'aide des exemplaires des demandes de paiement, d'autorisation ou de révision transmises à la Régie. Il est également possible de consulter les demandes effectuées par le service en ligne des aides techniques (SELAT).

6.4 RÈGLEMENT DES DEMANDES D'AUTORISATION, DES DEMANDES DE PAIEMENT ET DES DEMANDES DE RÉVISION

Chaque demande d'autorisation, de paiement ou de révision est analysée par la Régie.

La conclusion de cette analyse peut différer en raison des services facturés en conformité ou non avec la *Loi sur l'assurance maladie* et ses règlements en vigueur.

6.4.1 Demandes d'autorisation

Les demandes d'autorisation figurent à l'état de compte avec un ou des messages explicatifs appropriés, sans montant. Elles peuvent être acceptées, révisées, annulées ou refusées.

Le dispensateur qui se voit refuser une demande d'autorisation et qui conteste la décision doit soumettre une nouvelle demande d'autorisation ou faire une demande de révision selon les modalités décrites au point 6.4.3.

6.4.2 Demandes de paiement autorisées au montant demandé

Le montant payé par la Régie correspond à celui demandé par le dispensateur.

6.4.3 Demandes de paiement refusées en partie ou en totalité

Lorsque le paiement est **refusé en partie**, le numéro de la demande de paiement (NCE) figure à l'état de compte, suivi du ou des messages explicatifs et du montant payé par la Régie.

Lorsque le paiement est **refusé en partie**, le dispensateur peut :

- Procéder à une demande d'annulation, suivie d'une nouvelle demande de paiement avec les correctifs nécessaires ou;
- Effectuer une demande de révision, **sans qu'aucun élément de la demande initiale soit modifié ou ajouté.**

Lorsque le paiement est **refusé en totalité**, le dispensateur peut :

- Procéder à une demande d'annulation, suivie d'une nouvelle demande de paiement avec les correctifs nécessaires ou;
- Effectuer une demande de révision, **sans qu'aucun élément de la demande initiale soit modifié ou ajouté.**

Remarque : Une demande de paiement refusée en totalité ou en partie, liée à une demande d'autorisation, doit être annulée pour pouvoir utiliser de nouveau la demande d'autorisation.

Lorsque le paiement est refusé, aucun montant n'est inscrit dans la colonne *MON-TANT*.

Pour connaître la façon de présenter une demande d'annulation ou une nouvelle demande de paiement, voir le point 5.4.1.2 de l'onglet 5. *Facturation*.

6.4.4 Description de la demande de révision (formulaire n° 3144)



DEMANDE DE RÉVISION
PROGRAMMES D'AIDES TECHNIQUES

- 1 APPAREILS SUPPLÉANT À UNE DÉFICIENCE PHYSIQUE PROTHÈSES OCULAIRES AIDES VISUELLES AIDES AUDITIVES

IDENTITÉ DU DISPENSATEUR

NOM ET PRÉNOM 2		NUMÉRO D'INSCRIPTION À LA RÉGIE	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE IND. REGIONAL
ADRESSE NUMÉRO	RUE	APP.	
MUNICIPALITÉ		PROVINCE	CODE POSTAL

IDENTITÉ DE LA PERSONNE ASSURÉE

NUMÉRO D'ASSURANCE MALADIE 3	NOM	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE ANNÉE	MOIS	JOUR	SEXE M F
------------------------------	-----	--------	-------------------------	------	------	----------

IDENTIFICATION DE LA DEMANDE À RÉVISER

NUMÉRO DE LA DEMANDE 4	DATE DE L'ÉTAT DE COMPTE ANNÉE	MOIS	JOUR	DATE DU SERVICE ANNÉE	MOIS	JOUR	CODE DU OU DES MESSAGES EXPLICATIFS 7
------------------------	--------------------------------	------	------	-----------------------	------	------	---------------------------------------

MOTIF(S) DE LA DEMANDE

8

SPÉCIMEN

NOM ET PRÉNOM EN MAJUSCULES 9	SIGNATURE 10	DATE ANNÉE	MOIS	JOUR 11
-------------------------------	--------------	------------	------	---------

RETOURNER À : Direction de la révision (Q034)
Régie de l'assurance maladie du Québec
Case postale 9600
Québec (Québec) G1K 7T3

À L'USAGE DE LA RÉGIE

SIGNATURE DE L'AGENT	DATE ANNÉE	MOIS	JOUR
----------------------	------------	------	------

1. Programme concerné
2. Identité du dispensateur
3. Numéro d'assurance maladie de la personne assurée
4. Numéro de la demande de paiement ou d'autorisation
5. Date de l'état de compte où figure la demande à réviser
6. Date de service telle qu'elle figure sur l'état de compte
7. Code du(des) message(s) explicatif(s) figurant sur l'état de compte en regard de la demande à réviser
8. Motif de la demande de révision
9. Nom et prénom du demandeur en majuscules
10. Signature
11. Date de la signature de la demande de révision

6.5 MESSAGES EXPLICATIFS (CODES)

La Régie utilise un système de codes pour indiquer aux dispensateurs comment ont été traitées leurs demandes de paiement, d'autorisation ou de révision et les informer des motifs justifiant sa décision. Ces codes figurent à l'état de compte en regard de chaque demande à laquelle ils s'appliquent.

La description des messages explicatifs correspondant aux codes inscrits paraît à la fin de l'état de compte.

7. RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS APPAREILS ET SERVICES ASSURÉS

PROTHÈSES, ORTHÈSES, APPAREILS ORTHOPÉDIQUES, AUTRES ÉQUIPEMENTS, FAUTEUILS ROULANTS, AIDES À LA LOCOMOTION ET AIDES À LA POSTURE

La liste des orthèses, des prothèses, des appareils orthopédiques et des autres équipements est en vigueur depuis le **1^{er} juillet 2013**. La liste des fauteuils roulants et des aides à la locomotion et à la posture est en vigueur depuis le **1^{er} juillet 2013**. (Voir le sommaire des onglets 8.1 et 8.2)

7.0 AVANT-PROPOS

La Régie de l'assurance maladie du Québec (Régie) publie la présente liste des prothèses, orthèses, appareils orthopédiques, autres équipements, fauteuils roulants, aides à la locomotion et aides à la posture aux fins de l'administration du Programme d'appareils suppléant à une déficience physique tel que défini dans le Règlement sur les appareils suppléant à une déficience physique et assurés en vertu de la Loi sur l'assurance maladie.

L'objectif général de cette publication est double. D'une part, elle a pour but de faciliter aux médecins prescripteurs le choix d'un service assuré en fonction des besoins de la personne assurée. D'autre part, elle a aussi pour objet de permettre aux établissements et laboratoires autorisés d'identifier les services assurés prescrits et d'en demander le paiement à la Régie en conformité avec la Loi de l'assurance maladie et les règlements afférents.

7.1 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

En vertu du Règlement, la Régie assume, pour le compte de toute personne assurée, le montant fixé par règlement pour l'achat, le remplacement, la mise au point, l'ajustement ou la réparation des prothèses, orthèses, appareils orthopédiques ou autres équipements, fauteuils roulants, aides à la locomotion et aides à la posture déterminés par règlement, qui suppléent à une déficience ou à une difformité physiques et qui sont fournis selon les conditions et modalités prescrites.

La liste des services assurés dans le cadre de ce programme de même que les conditions et modalités suivant lesquelles ils doivent être fournis sont précisées dans le Règlement sur les appareils suppléant à une déficience physique et assurés en vertu de la Loi sur l'assurance maladie.

Le présent manuel découle de ce règlement auquel la Régie a apporté des précisions d'ordre administratif aux fins de facturation. Quant au règlement, aux fins de la présente publication, chacune de ses parties intitulées comme suit est regroupée sous l'onglet 4.

TITRE PREMIER : Chapitres I, II, III et IV

TITRE DEUXIÈME : Chapitres I, II, III et IV

7.1.1 Codes de service non prévus à la liste

Certains codes de service sont de type administratif et n'apparaissent pas dans la liste des services assurés. Pour ces services, utiliser les codes suivants :

Appareil non assuré fourni par un établissement visé à l'article 52

4099990 : Fauteuil manuel personne hébergée

4099982 : Aide technique à la posture personne hébergée

Appareil non livré

5600002 : Code d'aide à utiliser si décès de la personne assurée avant l'installation finale de l'appareil (Titre I).

5600010 : Code d'aide à utiliser si changement de l'état physique de la personne assurée avant l'installation finale de l'appareil (Titre I).

5600028 : Code d'aide à utiliser si décès de la personne assurée avant l'installation finale de l'appareil (Titre II).

5600036 : Code d'aide à utiliser si changement de l'état physique de la personne assurée avant l'installation finale de l'appareil (Titre II).

Compléments

1145788 : Double emboiture en silicone ou gel

1145770 : Manchon de suspension en silicone ou gel

1145796 : Manchon de suspension en nylon (recouvert ou non à l'intérieur)

1145804 : Manchon de suspension (latex ou élastique)

3194255 : Gaine de nylon en silicone ou gel

3496973 : Bas de moignon en silicone ou gel

4296646 : Support élévateur et pivotant

Composants

4490439 : Composant pour les aides à la marche

1142017 : Emboiture pour code d'aide C.S. membres inférieurs (1142009)

1242015 : Emboiture pour code d'aide C.S. membres supérieurs (1242007)

Matériaux

5555552 : Matériaux utilisés pour réparer une aide incluant une aide qui n'est plus sur la liste en vigueur (Titre I, fournir la liste des matériaux).⁽²⁾

5444443 : Matériaux utilisés pour réparer une aide incluant une aide qui n'est plus sur la liste en vigueur (Titre II, fournir la liste des matériaux).^{(1) et (3)}

Remarque .⁽¹⁾ Les tableaux pour le temps alloué à la réparation des fauteuils roulants (Remboursement des frais de main-d'oeuvre) sont placés à l'onglet 2. *Fournisseurs*, points 2.6.1 et 2.6.2.

Main-d'oeuvre ou service selon le tarif au quart d'heure

5599998 : Main-d'oeuvre utilisée pour réparer une aide incluant une aide qui n'est plus sur la liste en vigueur (par quart d'heure, Titre I).⁽²⁾

5499991 : Main-d'oeuvre utilisée pour fabriquer ou réparer une aide incluant une aide qui n'est plus sur la liste en vigueur (par quart d'heure, Titre II).⁽³⁾

- 5444468** : Main-d'oeuvre (par quart d'heure)
Pour réparation aux fauteuils roulants à propulsion motorisée en période de garantie lorsque autorisée par le fournisseur. (Réf. : 2.6.2, onglet 2. *Fournisseurs*).
- 5444484** : Main-d'oeuvre (par quart d'heure)
Pour réparation aux fauteuils roulants à propulsion manuelle et aux bases de positionnement en période de garantie lorsque autorisée par le fournisseur. (Réf. : 2.6.1, onglet 2. *Fournisseurs*).
- 5477716** : Main-d'oeuvre (par quart d'heure) pour le remplacement d'accumulateurs pour fauteuils roulants motorisés en période de garantie. (Réf. : 2.6.2, onglet 2. *Fournisseurs*).
- 5488887** : Temps de déplacement pour « dépannage d'urgence ».
- 5499983** : Service d'adaptation d'un ventilateur ou d'un concentrateur d'oxygène sur un fauteuil roulant à propulsion motorisée, main-d'oeuvre au tarif au quart d'heure.
- 5599972** : Main-d'oeuvre sous-traitance (Titre I)
- 5499975** : Main-d'oeuvre sous-traitance (Titre II)
- 5444435** : Code de main-d'oeuvre lors d'un rappel de produit.
- Remarque** :⁽²⁾ Pour les codes 5599998 et 5555552, voir l'article 24 du de l'onglet 4. *Règlement*.
- Il est important, dans les cas de personnes assurées appareillées bilatéralement, d'identifier le côté de l'appareil qui a été réparé.
- Remarque** :⁽³⁾ Pour les deux codes 5499991 et 5444443, voir l'article 62 de l'onglet 4. *Règlement*.

Forfaitaires ou autres codes de services

- 4495552** : Forfaitaire payable à l'achat initial ou au remplacement d'une poussette du type Buggy Major. (Réf. : article 67, onglet 4. *Règlement*).
- 4499992** : Services lors de l'achat initial ou du remplacement d'un fauteuil roulant à propulsion motorisée.
- 4499968** : Services lors de l'achat initial ou du remplacement d'un fauteuil roulant à propulsion manuelle.
- 4499927** : Services lors de l'achat ou du remplacement d'un fauteuil roulant à propulsion motorisée lorsque la personne décède avant la prise de possession de l'appareil.
- 4499935** : Services lors de l'achat ou du remplacement d'un fauteuil roulant à propulsion manuelle lorsque la personne décède avant la prise de possession de l'appareil.
- 4499943** : Services lors de l'achat ou du remplacement d'une poussette lorsque la personne décède avant la prise de possession de l'appareil.
- 4499950** : Services pour l'ajustement d'un fauteuil roulant suite à la croissance d'une personne de moins de 19 ans.
- 5440003** : Main-d'oeuvre et matériaux lorsque la personne assurée décède avant l'installation finale de l'appareil (Titre I).
- 5440029** : Main-d'oeuvre et matériaux lors d'un changement de l'état physique de la personne assurée avant l'installation finale de l'appareil (Titre I).
- 5440011** : Main-d'oeuvre et matériaux lorsque la personne assurée décède avant l'installation finale de l'appareil (Titre II) (Aide technique à la posture).

- 5440012** : Main-d'oeuvre et matériaux lorsque la personne assurée décède avant l'installation finale de l'appareil (Titre II) (coussin).
- 5440052** : Main-d'oeuvre et matériaux lors d'un changement de l'état physique de la personne assurée avant l'installation finale de l'appareil (Titre II).
- 4499596** : Forfaitaire payable lors de l'achat initial ou du remplacement d'un module auxiliaire de propulsion.

Réaffectation ou prise en charge d'un appareil

- 4498564** : Réaffectation d'une base de positionnement.
- 2190619** : Réaffectation d'une planche à station debout.
- 4498572** : Triporteur et quadriporteur payé par l'Office des personnes handicapées du Québec et pris en charge par la Régie pour les réparations et les ajustements.
- 4498580** : Fauteuil roulant à propulsion manuelle pris en charge et dont aucun code ne correspond à la liste des fauteuils roulants.
- 4498598** : Fauteuil roulant à propulsion motorisée pris en charge dont aucun code ne correspond à la liste des fauteuils roulants.
- 5499967** : Main-d'oeuvre prise en charge fauteuil manuel
- 5499959** : Main-d'oeuvre prise en charge fauteuil motorisé

Appareil ou composant C.S.

- 4498663** : Base de positionnement hors liste - C.S.
- 4498762** : Fauteuil motorisé hors liste - C.S.
- 4498861** : Fauteuil manuel hors liste - C.S.
- 2192318** : Civière manuelle hors liste - C.S.
- 2192326** : Civière motorisée hors liste - C.S.
- 4498846** : Composant hors liste pour fauteuil motorisé - C.S. ⁽³⁾
- 4498853** : Composant hors liste pour fauteuil manuel - C.S. ⁽³⁾
- 4498606** : Composants hors liste pour base de positionnement - C.S. ⁽³⁾
- 4497863** : Accumulateur hors liste - C.S.
- 2196525** : Composant orthèses membres inférieurs C.S.
- 2295507** : Composant orthèses membres supérieurs C.S.
- 2396505** : Composant orthèses du tronc C.S.
- 2375515** : Composant orthèses cervicales C.S.
- 1145762** : Composant prothèse membres inférieurs C.S.
- 1245943** : Composant prothèse membres supérieurs C.S.
- 4497871** : Support de marche ajustable mobile avec roues
- 2190700** : Autres orthèses C.S. membres inférieurs et tronc combinés (cadre de verticalisation)

4490421 : Composant aide à la marche C.S.

4498879 : Éléments mineurs de posture ⁽⁴⁾

Remarque .⁽³⁾ Les codes 4498846, 4498853 et 4498606 doivent être utilisés uniquement pour la facturation de composants d'aide à la locomotion non listés. Ils demeurent C.S., donc sujets à une autorisation préalable.

(4) Le code 4498879, composant générique, doit être utilisé pour facturer des éléments mineurs de posture, sans avoir à faire une demande d'autorisation préalable.

Note #1 : Ils peuvent être ajoutés à une aide technique à la posture (ATP) et à toutes aides à la locomotion (fauteuil, base, poussette).

Note #2 : Les éléments mineurs de posture ne requièrent pas d'ordonnance médicale. Ces éléments doivent toutefois faire l'objet d'une justification écrite de l'ergothérapeute conservée au dossier de la personne assurée.

Valorisation des appareils récupérés

5470018 : Récupération de l'appareil

5477765 : Main d'œuvre pour fauteuil manuel valorisé

5477757 : Main d'œuvre pour fauteuil motorisé valorisé (0 à 2 ans)

5477740 : Main d'œuvre pour fauteuil motorisé valorisé (2 à 4 ans)

5477732 : Main d'œuvre pour fauteuil motorisé valorisé (4 ans et +)

5477724 : Main d'œuvre pour base de positionnement valorisée

5477781 : Main d'œuvre pour cadre de verticalisation valorisé

4499976 : Services de récupération, vérification, nettoyage, réattribution et gestion d'inventaire pour un ambulateur avec appui-thorax.

5470026 : Montant forfaitaire pour réaffectation base de positionnement ou fauteuil valorisé

5466669 : Composants usagés

5444401 : Matériaux usagés

5477807 : Main-d'œuvre pour un module auxiliaire de propulsion valorisé.

5477815 : Main-d'œuvre pour un cadre de marche valorisé.

5477823 : Main-d'œuvre pour une poussette valorisée.

4499554 : Réaffectation d'une aide technique à la posture dont le coût a déjà été payé par la Régie

4495982 : Réaffectation d'une poussette dont le coût a déjà été payé par la Régie

4495735 : Réaffectation d'une marchette dont le coût a déjà été payé par la Régie

4490322 : Réaffectation d'un coussin dont le coût a déjà été payé par la Régie (adulte)

4490314 : Réaffectation d'un coussin dont le coût a déjà été payé par la Régie (pédiatrique)

4498887 : Aides à la posture valorisées - membres supérieurs

Composants – Équivalents

4490330 : Appui-bras - modèle équivalent

4490348 : Appui-pied - modèle équivalent

4490355 : Système de conduite - modèle équivalent

4490363 : Châssis - modèle équivalent

4490371 : Essieux - modèle équivalent

4490389 : Fourche - modèle équivalent

4490397 : Freins – modèle équivalent

4490405 : Roues - modèle équivalent

4490413 : Structure de l'ensemble siège et dossier - modèle équivalent

Appareils pour lesquels une demande d'autorisation est recommandée

1242106 : Prothèse cubitale myoélectrique

1242502 : Prothèse pour désarticulation du poignet myoélectrique

1262104 : Prothèse humérale myoélectrique

1242205 : Prothèse cubitale électromécanique

Autres codes pour lesquels une demande d'autorisation n'est pas requise

4487732 : Batterie du MAP

4494993 : Autre composant d'une poussette Buggy Major

Prise en charge de fauteuils roulants par la Régie

La Régie prend en charge les fauteuils roulants dont le coût a été assumé par la personne assurée aux conditions suivantes :

1. La personne assurée est admissible au programme, en vertu de l'article 51 ou 53 du Règlement, selon le cas.
2. Ce type de fauteuil est ou était sur la liste des services assurés par la Régie au moment où le fauteuil a été acheté.
3. Le fauteuil est en bonne condition et a une durée de vie probable d'au moins deux ans.

Remarque : Pour les modalités de facturation, voir l'annexe II (nature 23) de l'onglet 5.

7.1.2 Réparation d'un fauteuil roulant lors de situation d'urgence

Afin de permettre à une personne assurée de pouvoir compter sur un système de dépannage, prendre note que, dans les situations nécessitant un **dépannage d'urgence** où la personne est confrontée à un bris de son fauteuil roulant ne lui permettant pas de se déplacer jusqu'à un établissement ou un centre de service de réparation autorisé, la Régie acceptera de défrayer le temps de déplacement du réparateur pour :

- effectuer une réparation de base, s'il s'agit d'un bris mineur.
Exemple : un bris relié à la batterie ou aux pneus;
- fournir un fauteuil de rechange et transporter le fauteuil défectueux à un centre de service de réparation autorisé, s'il s'agit d'un bris majeur.
Exemple : Un bris relié au châssis, au moteur ou au modulateur.

Chaque centre demeure responsable des services offerts dans la limite des ressources disponibles et de l'organisation des services prévus à cette fin.

Remarque : Pour les modalités de facturation, voir le point 5.5.1.4 au numéro 4 de l'onglet 5. *Facturation des appareils suppléant à une déficience physique.*

7.1.3 AVIS

- * A.1 Le prix unitaire payable pour le remplacement de ce composant ou de ce complément est celui établi en vertu de l'article 24 ou 63 du Règlement.

7.1.4 Codification des orthèses et des prothèses

La codification des biens composant la liste des orthèses et des prothèses s'explique de la façon suivante :

Chaque appareil, composant, complément et ajustement est identifié par un numéro de code composé de 7 chiffres.

Signification des 7 chiffres composant le code :

- 1^{er} chiffre : classification des services assurés;
- 2^e chiffre : région anatomique;
- 3^e chiffre : subdivision de la région anatomique;
- 4^e, 5^e et 6^e chiffres : le type de bien;
- 7^e chiffre : chiffre-preuve.

Les valeurs possibles pour chaque champ du numéro de code sont les suivantes :

CLASSIFICATION DES SERVICES ASSURÉS :

Code	Classification des services assurés
1	= prothèses
2	= orthèses
3	= accessoires prothèses et orthèses
4	= accessoires fonctionnels
5	= autres

RÉGION ANATOMIQUE :

Code	Région anatomique
1	= membres inférieurs
2	= membres supérieurs
3	= tronc
4	= général

SUBDIVISION DE LA RÉGION ANATOMIQUE :

Code	Subdivision de la région anatomique
1	= orteil
2	= pied
3	= cheville
4	= tibial
5	= tibio-fémoral
6	= fémoral
7	= coxo-fémoral
8	= hémipelvien
9	= général

doigt	sacré
main	lombo-sacré
poignet	lombaire
cubital	dorso-lombaire
cubito-huméral	dorsal
huméral	épaule
gléno-huméral	cervical
thoracique	tête
général	général

TYPE DE BIEN :

Code	Type de bien
De 000 à 549	appareil
550 à 649	composant, complément
650 à 750	ajustement

EXEMPLES :

Le code **1130509**, prothèses Symes :

1	prothèse
1	membre inférieur
3	cheville
050	appareil
9	chiffre-preuve

Le code **2135507**, étrier régulier :

2	orthèse
1	membre inférieur
3	cheville
550	composant
7	chiffre-preuve

Le code **1246529**, rallongement de la partie cubitale :

1	prothèse
2	membre supérieur
4	cubital
652	ajustement
9	chiffre-preuve

7.1.5 Codification des fauteuils roulants et des bases de positionnement

Un code d'appareil est formé de 7 chiffres, dont la signification est la suivante :

Le **premier chiffre** indique que ce sont des **accessoires fonctionnels**.

Le **deuxième** détermine qu'il s'agit d'un fauteuil roulant à propulsion manuelle ou motorisée, base de positionnement, adulte ou pédiatrique.

Les chiffres de la **troisième à la sixième position** identifient le **fournisseur** des appareils et composants.

La **dernière position** est un **chiffre-preuve**, modulo 10.

POSITION	SIGNIFICATION	VALEUR ATTRIBUÉE
1 ^{er} chiffre	Accessoire fonctionnel	4
	Fauteuil roulant à propulsion manuelle, adulte	0
	Fauteuil roulant à propulsion manuelle, pédiatrique	1
2 ^e chiffre	Base de positionnement, adulte	2
	Base de positionnement, pédiatrique	3
	Fauteuil roulant à propulsion motorisée, adulte	5
	Fauteuil roulant à propulsion motorisée, pédiatrique	6
3 ^e au 6 ^e chiffre	Fournisseurs :	
	- Invacare Canada Inc.	4000 à 4999
	- Sunrise Medical Canada Inc.	5000 à 5999
	- Orthofab inc.	6000 à 6999
	- Les équipements adaptés Physipro Inc.	7000 à 7299
	- Pride Mobility Products Corporation	7300 à 7999
	- Motion compositesInc.	8200 à 8599
	- Handicare	8600 à 8999
	- PDG Product Design Group Inc.	9500 à 9998
7 ^e chiffre	Chiffre preuve, modulo 10	0 à 9

EXEMPLES :

Chiffre-preuve modulo 10 :

Le code **4065009** :

4	accessoire fonctionnel
0	fauteuil roulant à propulsion manuelle, pour adulte
6500	Orthofab Inc.
9	chiffre-preuve

Le code **4663001** :

4	accessoire fonctionnel
6	fauteuil roulant à propulsion motorisée, pédiatrique
6300	Orthofab Inc.
1	chiffre-preuve

Le code **4240008** :

4	accessoire fonctionnel
2	base de positionnement adulte
4000	Invacare Canada L.P.
8	chiffre-preuve

SECTION I**8.1.1 PROTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS****AVIS :** *RÈGLE D'APPLICATION PARTICULIÈRE*

La SECTION 1 : « PROTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS » est assujettie à l'application de l'article 22 du Règlement (voir à l'onglet 4).

Sous-section 1**PROTHÈSES DU PIED****Prix****APPAREIL**

+ 1120534	Prothèse pour amputation totale du deuxième, troisième et quatrième orteil, de deux ou de l'ensemble de ces orteils, à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	400,09
------------------	--	--------

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Bourrure de l'avant-pied sur une semelle rigide ou souple
Semelle compensatoire du membre non appareillé

PÉRIODE DE GARANTIE : 3 mois**COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)**

Aucun

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

APPAREIL

+ 1120542	Prothèse pour amputation totale du premier orteil, avec ou sans amputation du deuxième, troisième, quatrième ou cinquième orteil, à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée. . .	424,00
------------------	--	--------

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Bourrure de l'avant-pied sur une semelle rigide ou souple
Support d'arche longitudinal
Cambion ou correction
Semelle compensatoire du membre non appareillé

PÉRIODE DE GARANTIE : 3 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

Aucun

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

Prix

APPAREIL

+ 1120518	Prothèse pour amputation trans-métatarsienne ou trans-calcaéenne avec support à la cheville, à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	926,00
------------------	--	--------

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Bourrure de l'avant-pied ou de l'arrière-pied
Emboîture en plastique laminé ou moulé, ou en cuir moulé
Support à la jambe si requis

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
		Prix	Garantie (en mois)

COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)**Articulations à la cheville :**

1125632	Articulations Gilette		
+	paire	119,52	S.O.
+	unité	S.O.	65,42
1125640	Articulations Oklahoma		
+	paire	113,23	S.O.
+	unité	S.O.	62,91
1125657	Articulations Wafer		
+	paire	130,84	S.O.
+	unité	S.O.	71,71
1125665	Articulations Tamarak		
+	paire	125,81	S.O.
+	unité	S.O.	69,20
1125673	Articulations Gaffney		
+	paire	138,40	S.O.
+	unité	S.O.	74,23

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
		Prix	Garantie (en mois)
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
-----	Bas de moignon	(Voir S III) *	(Voir S III) *
+ 3194016	Gaine de nylon	17,85	20,74
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)			
	Tout ajustement pertinent		

* (voir S III) : Le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les codes et les prix de ces compléments.

Sous-section 2

PROTHÈSES DE LA CHEVILLE

		Prix
APPAREIL		
+ 1130103	Prothèse Symes temporaire	971,32
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE		
Emboîture réglable en plastique laminé ou moulé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée		
Pied temporaire (prêt)		

PÉRIODE DE GARANTIE : Toute la durée de la prothèse

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE				
1145523	Emboîture réglable en plastique laminé ou moulé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée.	S. F.	S. O.	
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)				
+ 1135532	Courroie supra-condylienne	108,20	145,96	3
+ 1135524	Double emboîture de confort souple en mousse thermoformable.	99,39	193,75	3
+ 1145598	Cuissard	188,71	205,08	3
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)				
+ 3492501	Canne	26,44	26,44	
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	61,64	61,64	
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 63,5 cm (25 po) à 78,7 cm (31 po), de 76,2 cm (30 po) à 91,4 cm (36 po) ou de 88,9 cm (35 po) à 104,1 cm (41 po) . . .	148,46	148,46	
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 48,3 cm (19 po) à 68,6 cm (27 po), pour enfant	198,81	198,81	

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30,5 cm (12 po) à 45,7 cm (18 po), pour enfant	177,40	177,40	
-----	Bas de moignon	(Voir S III) *	(Voir S III) *	
+ 3194016	Gaine de nylon, 45,7 cm (18 po) à 55,9 cm (22 po)	17,85	20,74	
+ 3194024	Gaine de nylon, 80,0 cm (31 ½ po) à 92,7 cm (36 ½ po)	23,26	26,12	
+ 3194081	Gaine de nylon avec bande élastique, 55,9 cm (22 po) à 66,0 cm (26 po)	36,81	39,84	
+ 3194099	Gaine de nylon avec bande élastique, 73,7 cm (29 po) à 86,4 cm (34 po)	36,81	39,84	

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Aucun

* (voir S III) : Le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les codes et les prix de ces compléments.

APPAREIL

+ 1130509 Prothèse Symes 1 540,37

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Emboiture en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée, avec ou sans fenêtre médiale ou postérieure
Pied S.A.C.H.

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE				
+ 1125509	Pied S.A.C.H.	S. F.	253,28	
+ 1135516	Emboiture en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée, avec ou sans fenêtre médiale ou postérieure	S. F.	1 197,75	3
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)				
+ 1195502	Emboiture d'essayage	128,32	S. O.	
+ 1135532	Courroie supra-condylienne	108,20	145,96	3
+ 1125525	Pied Symes	S. F.	249,12	
+ 1125566	Pied à réponse énergétique (Seattle)	346,86	600,14	
+ 1125582	Pied à réponse énergétique (Seattle léger) ...	452,57	705,84	
+ 1125681	Pied à réponse énergétique (Step light)	273,89	527,17	
+ 1125699	Pied à réponse énergétique (USMC)	169,48	422,75	
+ 1125707	Pied dynamique, pour enfant (1K10)	34,83	288,12	
+ 1135508	Double emboiture extensible, laminée en silicone	252,88	441,62	3
+ 1135524	Double emboiture de confort souple en mousse thermoformable	99,39	193,75	3

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 1145663	Cuissard avec articulations uniaxiales renforcées avec roulement à billes	664,32	680,67	3
+ 1145671	Cuissard avec articulations uniaxiales légères avec roulement à billes	558,62	574,97	3
+ 1145689	Cuissard avec articulations polycentriques. . .	885,06	901,40	3
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)				
-----	Bas de moignon	(Voir S III) *	(Voir S III) *	
+ 3194016	Gaine de nylon, 45,7 cm (18 po) à 55,9 cm (22 po)	17,85	20,74	
+ 3194024	Gaine de nylon, 80,0 cm (31½ po) à 92,7 cm (36½ po)	23,26	26,12	
+ 3194081	Gaine de nylon avec bande élastique, 55,9 cm (22 po) à 66,0 cm (26 po)	36,81	39,84	
+ 3194099	Gaine de nylon avec bande élastique, 73,7 cm (29 po) à 86,4 cm (34 po)	36,81	39,84	
+ 3492501	Canne	26,44	26,44	
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	61,64	61,64	
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 63,5 cm (25 po) à 78,7 cm (31 po), de 76,2 cm (30 po) à 91,4 cm (36 po) ou de 88,9 cm (35 po) à 104,1 cm (41 po) . . .	148,46	148,46	
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 48,3 cm (19 po) à 68,6 cm (27 po), pour enfant	198,81	198,81	
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30,5 cm (12 po) à 45,7 cm (18 po), pour enfant	177,40	177,40	

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

* (voir S III) : Le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les codes et les prix de ces compléments.

Sous-section 3

PROTHÈSES TIBIALES

		Prix
APPAREIL		
+1140011	Prothèse tibiale post-opératoire nécessitant un renouvellement obligatoire du moulage plâtré.	748,61
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE		
Bas compressibles en lycra (4)		
Emboiture en plâtre (2)		
Moyen de suspension (ceinture)		
Pied S.A.C.H. (prêt)		
Pilon réglable (prêt)		
PÉRIODE DE GARANTIE : Toute la durée de la prothèse		

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix à l'achat ou au rempla- cement de l'appareil	Remplacement du composant ou du com- plément
			Prix Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
1145515	Emboiture en plâtre (2)	S. F.	S. O.
1195510	Moyen de suspension (ceinture)	S. F.	S. O.
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
3194008	Bas compressible en lycra	S. F.	S. O.
+3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	61,64	61,64
+3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 63,5 cm (25 po) à 78,7 cm (31 po), de 76,2 cm (30 po) à 91,4 cm (36 po) ou de 88,9 cm (35 po) à 104,1 cm (41 po) . . .	148,46	148,46
+3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 48,3 cm (19 po) à 68,6 cm (27 po), pour enfant	198,81	198,81

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	Prix	Garantie (en mois)
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30,5 cm (12 po) à 45,7 cm (18 po), pour enfant		177,40	177,40

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Aucun

Prix

APPAREIL

+ 1140060 Prothèse tibiale post-opératoire pneumatique, non articulée 596,37

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Étui ou sac gonflable
 Coussin distal
 Courroies de suspension
 Cadre de mobilité (prêt)
 Pompe électrique (prêt)

PÉRIODE DE GARANTIE : Toute la durée de la prothèse**COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)**

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
		Prix	Garantie (en mois)

COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	61,64	61,64
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 63,5 cm (25 po) à 78,7 cm (31 po), de 76,2 cm (30 po) à 91,4 cm (36 po) ou de 88,9 cm (35 po) à 104,1 cm (41 po) . . .	148,46	148,46
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 48,3 cm (19 po) à 68,6 cm (27 po), pour enfant	198,81	198,81
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30,5 cm (12 po) à 45,7 cm (18 po), pour enfant	177,40	177,40
-----	Bas de moignon	(Voir S III) *	(Voir S III) *

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Aucun

* (voir S III) : Le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les codes et les prix de ces compléments.

Prix

APPAREIL

+ 1140078 Prothèse tibiale post-opératoire pneumatique, articulée 756,15

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Étui ou sac gonflable
 Système de cuissard (prêt)
 Système d'articulation au genou (prêt)
 Emboiture universelle (prêt)
 Système modulaire (prêt)
 Pied S.A.C.H. (prêt)
 Pompe à air (prêt)

PÉRIODE DE GARANTIE : Toute la durée de la prothèse

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
		Prix	Garantie (en mois)
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	61,64	61,64
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 63,5 cm (25 po) à 78,7 cm (31 po), de 76,2 cm (30 po) à 91,4 cm (36 po) ou de 88,9 cm (35 po) à 104,1 cm (41 po) . . .	148,46	148,46
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 48,3 cm (19 po) à 68,6 cm (27 po), pour enfant	198,81	198,81
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30,5 cm (12 po) à 45,7 cm (18 po), pour enfant	177,40	177,40
-----	Bas de moignon	(Voir S III) *	(Voir S III) *

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Aucun

* (voir S III) : Le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les codes et les prix de ces compléments.

APPAREIL

+ 1140102 Prothèse tibiale temporaire 961,22

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Emboîture réglable en plastique laminé ou moulé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée

Pied temporaire (prêt)

Système endosquelettique (prêt)

PÉRIODE DE GARANTIE : Toute la durée de la prothèse

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
		Prix	Garantie (en mois)

COMPOSANT(S) DE BASE

1145523	Emboîture réglable en plastique laminé ou moulé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	S. F.	S. O.
---------	--	-------	-------

COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)

+ 1145598	Cuissard	188,71	205,08	3
+ 1135532	Courroie supra-condylienne	108,20	145,96	3
+ 1145549	Double emboîture de confort souple en mousse thermoformable	104,42	182,44	3
+ 1145564	Ceinture tibiale avec courroie en « Y »	99,39	162,30	3
+ 1145697	Manchon de suspension recouvert de nylon à l'intérieur	79,28	86,81	
+ 1145705	Manchon de suspension non recouvert de nylon à l'intérieur	95,52	103,09	
+ 1145713	Manchon de suspension en latex	42,76	51,58	
+ 1145721	Manchon de suspension en élastique	35,22	44,04	

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
		Prix	Garantie (en mois)
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
-----	Bas de moignon	(Voir S III) *	(Voir S III) *
+ 3194032	Gaine de nylon tibiale, 15,2 cm (6 po) à 45,7 cm (18 po)	17,85	20,74
+ 3194040	Gaine de nylon tibiale, 55,9 cm (22 po) à 80,0 cm (31½ po)	17,85	20,74
+ 3194107	Gaine de nylon avec bande élastique tibiale, 25,4 cm (10 po) à 55,9 cm (22 po)	30,32	33,19
+ 3194115	Gaine de nylon avec bande élastique tibiale, 50,8 cm (20 po) à 73,7 cm (29 po)	28,64	31,53
+ 3194206	Gaine de succion en nylon (toutes les pointures)	28,64	31,53
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	61,64	61,64
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 63,5 cm (25 po) à 78,7 cm (31 po), de 76,2 cm (30 po) à 91,4 cm (36 po) ou de 88,9 cm (35 po) à 104,1 cm (41 po)	148,46	148,46
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 48,3 cm (19 po) à 68,6 cm (27 po), pour enfant	198,81	198,81
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30,5 cm (12 po) à 45,7 cm (18 po), pour enfant	177,40	177,40

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Aucun

* (voir S III) : Le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les codes et les prix de ces compléments.

Prix

APPAREIL

+ 1140508 Prothèse tibiale exosquelettique. 1607,06

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Emboiture tibiale en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée

Pied S.A.C.H.

Biseau médial

Bloc de cheville

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois**COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)**

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE				
1125491	Bloc de cheville.	S. F.	S. O.	
+ 1125509	Pied S.A.C.H.	S. F.	253,28	
+ 1145531	Emboiture tibiale en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée.	S. F.	1 259,41	3
1145457	Biseau médial	S. F.	S. O.	
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)				
+ 1195585	Emboiture d'essayage	119,52	S. O.	
+ 1145754	Double emboiture de confort souple en mousse thermoformable ou en plastique moulé.	104,42	182,44	3
+ 1145556	Double emboiture de confort souple en mousse thermoformable ou en plastique moulé, avec biseau médial.	125,81	202,56	3
+ 1145630	Double emboiture en silicone gel.	269,25	489,43	3
+ 1145648	Double emboiture en silicone gel, avec biseau médial	289,39	509,54	3
+ 1146554	Double emboiture souple en silicone gel, avec attachement distal.	860,57	893,29	3

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 1146570	Double emboiture souple en silicone gel, avec attachement distal, excluant le remplacement de l'attachement distal	S. O.	620,28	3
+ 1145564	Ceinture tibiale avec courroie en « Y »	99,39	162,30	3
+ 1135532	Courroie supra-condylienne	108,20	145,96	3
+ 1145697	Manchon de suspension recouvert de nylon à l'intérieur	79,28	86,81	
+ 1145705	Manchon de suspension non recouvert de nylon à l'intérieur	95,52	103,09	
+ 1145713	Manchon de suspension en latex	42,76	51,58	
+ 1145721	Manchon de suspension en élastique.	35,22	44,04	
+ 1125517	Pied articulé	140,11	393,37	
+ 1125574	Pied à réponse énergétique, ressort et revêtement prothétique inclus (Quantum)	334,28	587,56	
+ 1125624	Adaptateur pour le pied (Quantum)	130,84	182,44	
+ 1125582	Pied à réponse énergétique (Seattle léger).	452,57	705,84	
+ 1125590	Pied à réponse énergétique (Sten foot).	75,09	328,38	
+ 1125608	Pied à réponse énergétique (Safe foot).	178,28	431,56	
+ 1125616	Pied à réponse énergétique (1D10, 1D11)	152,12	405,38	
+ 1125566	Pied à réponse énergétique (Seattle)	346,86	600,14	
+ 1125541	Pied à réponse énergétique (Carbon copy II).	289,00	542,28	
+ 1125707	Pied dynamique, pour enfant (1K10).	34,83	288,12	
+ 1125806	Pied multiaxial avec rotateur (1A29)	217,27	470,55	
+ 1165539	Dispositif fémoral avec appui ischiatique en plastique.	723,43	763,70	3
+ 1145663	Cuissard avec articulations uniaxiales renforcées avec roulement à billes	664,32	680,67	3
+ 1145671	Cuissard avec articulations uniaxiales légères avec roulement à billes	558,62	574,97	3

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+1145689	Cuissard avec articulations polycentriques . . .	885,06	901,40	3
+1145739	Remplacement du cuissard avec récupération et réinstallation des articulations existantes. . .	S. O.	395,05	3
+1145580	Valve de succion et assise	240,91	305,06	
+1145655	Valve de succion.	S. O.	217,01	
+1145747	Revêtement souple de la prothèse en mousse thermoformable.	83,05	115,75	
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)				
+3194032	Gaine de nylon tibiale, 15,2 cm (6 po) à 45,7 cm (18 po).	17,85	20,74	
+3194040	Gaine de nylon tibiale, 55,9 cm (22 po) à 80,0 cm (31½ po)	17,85	20,74	
+3194107	Gaine de nylon avec bande élastique tibiale, 25,4 cm (10 po) à 55,9 cm (22 po).	30,32	33,19	
+3194115	Gaine de nylon avec bande élastique tibiale, 50,8 cm (20 po) à 73,7 cm (29 po).	28,64	31,53	
+3194206	Gaine de succion en nylon (toutes les pointures)	28,64	31,53	
+3194198	Bas prothétique, par paire	26,44	35,22	
+3492501	Canne	26,44	26,44	
+3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions).	61,64	61,64	
+3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 63,5 cm (25 po) à 78,7 cm (31 po), de 76,2 cm (30 po) à 91,4 cm (36 po) ou de 88,9 cm (35 po) à 104,1 cm (41 po) . . .	148,46	148,46	
+3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 48,3 cm (19 po) à 68,6 cm (27 po), pour enfant	198,81	198,81	
+3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30,5 cm (12 po) à 45,7 cm (18 po), pour enfant	177,40	177,40	

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
	Prix	Garantie (en mois)
----- Bas de moignon	(Voir S III) *	(Voir S III) *

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix
+ 1146521 Doublage d'emboîture (cuir, plastique ou autre matériau)	163,56
+ 1146539 Rallongement d'une prothèse tibiale	308,23
Autre ajustement pertinent	

* (voir S III) : Le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les codes et les prix de ces compléments.

APPAREIL

+1141514 Prothèse tibiale endosquelettique 1 781,94

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Emboiture tibiale en plastique laminé, fabriquée à partir d'une
empreinte plâtrée de la personne assurée
Biseau médial
Pied S.A.C.H. et son adaptateur
Système endosquelettique complet (composants modulaires,
revêtement prothétique et bas prothétique (2))

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix à l'achat ou au rempla- cement de l'appareil	Remplacement du composant ou du com- plément	
			Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE				
+1125509	Pied S.A.C.H.	S. F.	253,28	
1124015	Adaptateur	S. F.	S. O.	
+1145531	Emboiture tibiale en plastique laminé, fabri- quée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée.....	S. F.	1 259,41	3
1195528	Système endosquelettique complet.....	S. F.	S. O.	
+1145614	Revêtement prothétique	S. F.	342,22	
1145457	Biseau médial	S. F.	S. O.	
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)				
+1195585	Emboiture d'essayage	119,52	S. O.	
+1145754	Double emboiture de confort souple en mousse thermoformable ou en plastique moulé.....	104,42	182,44	3
+1145556	Double emboiture de confort souple en mousse thermoformable ou en plastique moulé, avec biseau médial.....	125,81	202,56	3
+1145630	Double emboiture en silicone gel.....	269,25	489,43	3
+1145648	Double emboiture en silicone gel, avec biseau médial	289,39	509,54	3

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 1146554	Double emboiture souple en silicone gel, avec attachement distal	860,57	893,29	3
+ 1146562	Double emboiture souple en silicone gel, avec attachement et coussin pneumatique	898,32	931,04	3
+ 1146570	Double emboiture souple en silicone gel, avec attachement distal, excluant le remplacement de l'attachement distal	S. O.	620,28	3
+ 1145564	Ceinture tibiale avec courroie en « Y »	99,39	162,30	3
+ 1135532	Courroie supra-condylienne	108,20	145,96	3
+ 1145697	Manchon de suspension recouvert de nylon à l'intérieur	79,28	86,81	
+ 1145705	Manchon de suspension non recouvert de nylon à l'intérieur	95,52	103,09	
+ 1145713	Manchon de suspension en latex	42,76	51,58	
+ 1145721	Manchon de suspension en élastique	35,22	44,04	
+ 1125715	Pied articulé et son adaptateur	172,61	425,88	
+ 1125723	Pied articulé sans son adaptateur	S. O.	261,72	
+ 1125566	Pied à réponse énergétique (Seattle)	346,86	600,14	
+ 1125541	Pied à réponse énergétique (Carbon copy II).	289,00	542,28	
+ 1125707	Pied dynamique, pour enfant (1K10).	34,83	288,12	
+ 1125798	Pied à réponse énergétique, ressort, revêtement prothétique et mousse inclus (Quantum)	299,06	552,33	
+ 1125780	Adaptateur pour le pied (Quantum)	51,58	95,62	
+ 1125582	Pied à réponse énergétique (Seattle léger).	452,57	705,84	
+ 1125590	Pied à réponse énergétique (Sten foot).	75,09	328,38	
+ 1125608	Pied à réponse énergétique (Safe foot).	178,28	431,56	
+ 1125616	Pied à réponse énergétique (1D10, 1D11)	152,12	405,38	
+ 1125681	Pied à réponse énergétique (Step light)	273,89	527,17	

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 1125699	Pied à réponse énergétique (USMC)	169,48	422,75	
+ 1125731	Pied dynamique plus (1D25)	412,29	665,56	
+ 1125749	Pied multiaxial avec rotateur (1A30)	635,77	889,05	
+ 1125756	Pied multiaxial avec rotateur (Endolite)	555,72	808,99	
+ 1125764	Pied à réponse dynamique avec rotateur (Endolite)	741,94	995,22	
+ 1165539	Dispositif fémoral avec appui ischiatique en plastique	723,43	763,70	3
+ 1145663	Cuissard avec articulations uniaxiales renforcées avec roulement à billes	664,32	680,67	3
+ 1145671	Cuissard avec articulations uniaxiales légères avec roulement à billes	558,62	574,97	3
+ 1145689	Cuissard avec articulations polycentriques	885,06	901,40	3
+ 1145739	Remplacement du cuissard avec récupération et réinstallation des articulations existantes	S. O.	395,05	3
+ 1145580	Valve de succion et assise	240,91	305,06	
+ 1145655	Valve de succion	S. O.	217,01	
+ 1135557	Rotateur à la cheville (4R39, 4R40)	702,85	756,95	
+ 1135607	Rotateur à la cheville (4R85)	628,11	677,17	
+ 1135615	Système modulaire en titane et pilon en fibre de carbone	89,34	S. O.	
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)				
+ 3194032	Gaine de nylon tibiale, 15,2 cm (6 po) à 45,7 cm (18 po)	17,85	20,74	
+ 3194040	Gaine de nylon tibiale, 55,9 cm (22 po) à 80,0 cm (31½ po)	17,85	20,74	
+ 3194107	Gaine de nylon avec bande élastique tibiale, 25,4 cm (10 po) à 55,9 cm (22 po)	30,32	33,19	
+ 3194115	Gaine de nylon avec bande élastique tibiale, 50,8 cm (20 po) à 73,7 cm (29 po)	28,64	31,53	

8.1.1 PROTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS

Déficience physique

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 3194206	Gaine de nylon (toutes les pointures)	28,64	31,53	
+ 3194222	Bas prothétique, par paire	S. F.	35,22	
+ 3492501	Canne	26,44	26,44	
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	61,64	61,64	
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 63,5 cm (25 po) à 78,7 cm (31 po), de 76,2 cm (30 po) à 91,4 cm (36 po) ou de 88,9 cm (35 po) à 104,1 cm (41 po)	148,46	148,46	
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 48,3 cm (19 po) à 68,6 cm (27 po), pour enfant	198,81	198,81	
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30,5 cm (12 po) à 45,7 cm (18 po), pour enfant	177,40	177,40	
-----	Bas de moignon	(Voir S III) *	(Voir S III) *	

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix
+ 1146521	Doublage d'emboîture (cuir, plastique ou autre matériau)	163,56
+ 1146547	Rallongement de la partie tibiale de la prothèse, excluant le remplacement du revêtement prothétique et du bas prothétique	216,41
	Autre ajustement pertinent	

* (voir S III) : Le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les prix de ces compléments.

Prix

APPAREIL+ **1141753** Reconstitution prothétique d'une jambe. 2 170,34**COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE**

Mollet prothétique en caoutchouc mousse

PÉRIODE DE GARANTIE : 2 mois**COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)**

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
		Prix	Garantie (en mois)

COMPOSANT(S) DE BASE(S)

1145622	Mollet prothétique en caoutchouc mousse . . .	S. F.	S. O.
----------------	---	-------	-------

COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)

+ 1165547	Prolongement à la cuisse	510,81	S. O.	2
------------------	------------------------------------	--------	-------	---

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

Sous-section 4

PROTHÈSES TIBIO-FÉMORALES

Prix

APPAREIL

+ 1150010 Prothèse tibio-fémorale post-opératoire nécessitant un renouvellement obligatoire du moulage plâtré. 1 121,02

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Bas compressibles en lycra (4)

Emboiture en plâtre (2)

Moyen de suspension (ceinture)

Pied S.A.C.H. (prêt)

+ Pilon réglable (prêt)

Câble de suspension, coussin distal, bague

PÉRIODE DE GARANTIE : Toute la durée de la prothèse

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
		Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
1145515	Emboiture en plâtre (2).	S. F.	S. O.
1195510	Moyen de suspension (ceinture)	S. F.	S. O.
1195544	Câble de suspension, coussin distal, bague	S. F.	S. O.
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
3194008	Bas compressible en lycra (4).	S. F.	S. O.
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	61,64	61,64
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 63,5 cm (25 po) à 78,7 cm (31 po), de 76,2 cm (30 po) à 91,4 cm (36 po) ou de 88,9 cm (35 po) à 104,1 cm (41 po)	148,46	148,46
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 48,3 cm (19 po) à 68,6 cm (27 po), pour enfant	198,81	198,81

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
	Prix	Garantie (en mois)
+ 3492626 Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30,5 cm (12 po) à 45,7 cm (18 po), pour enfant	177,40	177,40
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Aucun		

Prix

APPAREIL

+ 1150101	Prothèse tibio-fémorale post-opératoire pneumatique, non articulée.....	591,32
-----------	---	--------

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Étui ou sac gonflable
 Coussin distal
 Courroies de suspension
 Cadre de mobilité (prêt)
 Pompe électrique (prêt)

PÉRIODE DE GARANTIE : Toute la durée de la prothèse

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
		Prix	Garantie (en mois)
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	61,64	61,64
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 63,5 cm (25 po) à 78,7 cm (31 po), de 76,2 cm (30 po) à 91,4 cm (36 po) ou de 88,9 cm (35 po) à 104,1 cm (41 po) ...	148,46	148,46
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 48,3 cm (19 po) à 68,6 cm (27 po), pour enfant	198,81	198,81
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30,5 cm (12 po) à 45,7 cm (18 po), pour enfant	177,40	177,40
-----	Bas de moignon	(Voir S III) *	(Voir S III) *

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Aucun

* (voir S III) : Le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les codes et les prix de ces compléments.

Prix

APPAREIL

+ 1150051 Prothèse tibio-fémorale post-opératoire pneumatique, articulée. . . 751,11

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Étui ou sac gonflable
 Système de cuissard (prêt)
 Système d'articulation au genou (prêt)
 Système modulaire (prêt)
 Emboiture universelle (prêt)
 Pied S.A.C.H. (prêt)
 Pompe à air (prêt)

PÉRIODE DE GARANTIE : Toute la durée de la prothèse**COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)**

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)				
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	61,64	61,64	
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 63,5 cm (25 po) à 78,7 cm (31 po), de 76,2 cm (30 po) à 91,4 cm (36 po) ou de 88,9 cm (35 po) à 104,1 cm (41 po) . . .	148,46	148,46	
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 48,3 cm (19 po) à 68,6 cm (27 po), pour enfant	198,81	198,81	
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30,5 cm (12 po) à 45,7 cm (18 po), pour enfant	177,40	177,40	
-----	Bas de moignon	(Voir S III) *	(Voir S III) *	

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Aucun

* (voir S III) : Le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les codes et les prix de ces compléments.

Prix

APPAREIL

+ 1150069 Prothèse tibio-fémorale temporaire 1 210,36

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Emboîture réglable en plastique laminé ou moulé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée
 Pied temporaire (prêt)
 Système endosquelettique (prêt)

PÉRIODE DE GARANTIE : Toute la durée de la prothèse

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
		Prix	Garantie (en mois)

COMPOSANT(S) DE BASE

1145523 Emboîture réglable en plastique laminé ou moulé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	S. F.	S. O.	
--	-------	-------	--

COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)

+ 1145549 Double emboîture de confort souple en mousse thermoformable	104,42	182,44	3
+ 1165570 Ceinture silésienne	133,36	150,99	3
+ 1165588 Ceinture pelvienne (joint et bande en acier) . .	312,03	480,63	3
+ 1165703 Ceinture pelvienne (joint et bande en plastique)	254,15	422,75	3

COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

+ 3194057 Gaine de nylon, 50,8 cm (20 po) à 61,0 cm (24 po)	17,85	20,74	
+ 3194123 Gaine de nylon avec bande élastique, 45,7 cm (18 po) à 55,9 cm (22 po)	30,32	33,19	
+ 3194206 Gaine de succion en nylon (toutes les pointures)	28,64	31,53	
+ 3492501 Canne	26,44	26,44	
+ 3492550 Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	61,64	61,64	

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
			Prix Garantie (en mois)
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 63,5 cm (25 po) à 78,7 cm (31 po), de 76,2 cm (30 po) à 91,4 cm (36 po) ou de 88,9 cm (35 po) à 104,1 cm (41 po) . . .	148,46	148,46
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 48,3 cm (19 po) à 68,6 cm (27 po), pour enfant	198,81	198,81
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30,5 cm (12 po) à 45,7 cm (18 po), pour enfant	177,40	177,40
-----	Bas de moignon	(Voir S III) *	(Voir S III) *

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Aucun

* (voir S III) : Le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les codes et les prix de ces compléments.

Prix

APPAREIL

+ 1150507 Prothèse tibio-fémorale exosquelettique 3 014,95

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Emboîture tibio-fémorale en plastique laminé, fabriquée à partir
d'une empreinte plâtrée de la personne assurée
Articulations externes au genou
Pied S.A.C.H. et bloc de cheville

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix à l'achat ou au rempla- cement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complé- ment	
			Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE				
1125491	Bloc de cheville	S. F.	S. O.	
+ 1125509	Pied S.A.C.H.	S. F.	253,28	
+ 1155506	Emboîture tibio-fémorale en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée.	S. F.	1 782,81	3
+ 1155514	Articulations externes au genou	S. F.	699,55	
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)				
+ 1195551	Emboîture d'essayage	164,81	S. O.	
+ 1195569	Double emboîture de confort souple en mousse thermoformable	140,90	236,53	
+ 1146554	Double emboîture souple en silicone gel, avec attachement distal	860,57	893,29	3
+ 1146570	Double emboîture souple en silicone gel, avec attachement distal, excluant le remplacement de l'attachement distal.	S. O.	620,28	3
+ 1165570	Ceinture silésienne	133,36	150,99	3
+ 1165828	Ceinture silésienne en néoprène	150,99	172,36	
+ 1165711	Ceinture pelvienne (joint et bande en titane).	401,34	569,95	3

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+1165703	Ceinture pelvienne (joint et bande en plastique)	254,15	422,75	3
+1165588	Ceinture pelvienne (joint et bande en acier)	312,03	480,63	3
+1125517	Pied articulé	140,11	393,37	
+1125574	Pied à réponse énergétique, ressort et revêtement prothétique inclus (Quantum)	334,28	587,56	
+1125624	Adaptateur pour le pied (Quantum)	130,84	182,44	
+1125582	Pied à réponse énergétique (Seattle léger)	452,57	705,84	
+1125590	Pied à réponse énergétique (Sten foot)	75,09	328,38	
+1125608	Pied à réponse énergétique (Safe foot)	178,28	431,56	
+1125616	Pied à réponse énergétique (1D10, 1D11)	152,12	405,38	
+1125566	Pied à réponse énergétique (Seattle).	346,86	600,14	
+1125541	Pied à réponse énergétique (Carbon copy II)	289,00	542,28	
+1125707	Pied dynamique, pour enfant (1K10)	34,83	288,12	
+1125772	Pied multiaxial avec rotateur (1A29)	217,27	470,55	
+1155647	Genou à friction constante (3P25)	142,19	841,71	
+1155563	Genou à friction constante (3P1)	71,71	770,00	
+1145580	Valve de succion et assise	240,91	305,06	
+1145655	Valve de succion	S. O.	217,01	
+1145747	Revêtement souple de la partie tibiale en mousse thermoformable	83,05	115,75	
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)				
+3194057	Gaine de nylon, 50,8 cm (20 po) à 61,0 cm (24 po)	17,85	20,74	
+3194123	Gaine de nylon avec bande élastique, 45,7 cm (18 po) à 55,9 cm (22 po)	30,32	33,19	
+3194206	Gaine de succion en nylon (toutes les pointures)	28,64	31,53	

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 3194198	Bas prothétique, par paire	26,44	35,22	
+ 3492501	Canne	26,44	26,44	
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	61,64	61,64	
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 63,5 cm (25 po) à 78,7 cm (31 po), de 76,2 cm (30 po) à 91,4 cm (36 po) ou de 88,9 cm (35 po) à 104,1 cm (41 po) . . .	148,46	148,46	
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 48,3 cm (19 po) à 68,6 cm (27 po), pour enfant	198,81	198,81	
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30,5 cm (12 po) à 45,7 cm (18 po), pour enfant	177,40	177,40	
-----	Bas de moignon	(Voir S III) *	(Voir S III) *	

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

			Prix
+ 1146521	Doublage d'emboîture (cuir, plastique ou autre matériau)		163,56
+ 1156504	Rallongement de la partie tibiale		308,23
	Autre ajustement pertinent		

* (voir S III) : Le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les codes et les prix de ces compléments.

APPAREIL

+ 1151505 Prothèse tibio-fémorale endosquelettique 3 740,79

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Emboiture tibio-fémorale en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée
 Pied S.A.C.H.
 Système endosquelettique complet avec genou (3R21) (composants modulaires, revêtement prothétique et bas prothétiques (2)).
 Si enfant, genou à axe simple (3R38)

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE				
+ 1125509	Pied S.A.C.H.	S. F.	253,28	
+ 1155506	Emboiture tibio-fémorale en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	S. F.	1 782,81	3
1195528	Système endosquelettique complet	S. F.	S. O.	
+ 1155555	Genou (3R21)	S. F.	1 336,06	
+ 1165596	Revêtement prothétique	S. F.	549,81	
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)				
+ 1195551	Emboiture d'essayage	164,81	S. O.	
+ 1195569	Double emboiture de confort souple en mousse thermoformable	140,90	236,53	
+ 1146554	Double emboiture souple en silicone gel, avec attachement distal	860,57	893,29	3
+ 1146570	Double emboiture souple en silicone gel, avec attachement distal, excluant le remplacement de l'attachement distal	S. O.	620,28	3
+ 1165570	Ceinture silésienne	133,36	150,99	3

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+1165828	Ceinture silésienne en néoprène	150,99	172,36	
+1165588	Ceinture pelvienne (joint et bande en acier) . .	312,03	480,63	3
+1165703	Ceinture pelvienne (joint et bande en plastique)	254,15	422,75	3
+1165711	Ceinture pelvienne (joint et bande en titane). .	401,34	569,95	3
+1125715	Pied articulé et son adaptateur	172,61	425,88	
+1125723	Pied articulé sans son adaptateur.	S. O.	261,72	
+1125574	Pied à réponse énergétique, ressort et revêtement prothétique inclus (Quantum).	334,28	587,56	
+1125780	Adaptateur pour le pied (Quantum)	51,58	95,62	
+1125707	Pied dynamique, pour enfant (1K10).	34,83	288,12	
+1125582	Pied à réponse énergétique (Seattle léger). . .	452,57	705,84	
+1125590	Pied à réponse énergétique (Sten foot).	75,09	328,38	
+1125608	Pied à réponse énergétique (Safe foot).	178,28	431,56	
+1125616	Pied à réponse énergétique (1D10, 1D11) . . .	152,12	405,38	
+1125566	Pied à réponse énergétique (Seattle)	346,86	600,14	
+1125541	Pied à réponse énergétique (Carbon copy II). .	289,00	542,28	
+1125681	Pied à réponse énergétique (Step light)	273,89	527,17	
+1125699	Pied à réponse énergétique (USMC)	169,48	422,75	
+1125731	Pied dynamique plus (1D25).	412,29	665,56	
+1125749	Pied multiaxial avec rotateur (1A30)	635,77	889,05	
+1125756	Pied multiaxial avec rotateur (Endolite)	555,72	808,99	
+1125764	Pied à réponse dynamique avec rotateur (Endolite)	741,94	995,22	
+1155571	Genou multiaxial, pour enfant (TK40C) (devant être utilisé avec le système endosquelettique DAW)	454,30	1 790,36	

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	Prix	Garantie (en mois)
+ 1155589	Genou uniaxial à friction constante, pour enfant (TK1C1)	107,07	1 443,13		
+ 1155597	Genou à axe simple, pour enfant (3R38)	S. F.	1 110,97		
+ 1155605	Genou à axe simple avec barrure, pour enfant (3R39)	S. F.	1 233,00		
+ 1155613	Genou à joints polycentriques avec extension assistée, en titane (3R30)	450,97	1 787,03		
+ 1155621	Genou multiaxial avec rotateur, pour enfant (3R66)	S.F.	1 318,55		
1155639	Genou à joints polycentriques avec barrure, en titane (3R32)	283,19	1 619,25		
+ 1145580	Valve de succion et assise	240,91	305,06		
+ 1145655	Valve de succion	S. O.	217,01		
+ 1135557	Rotateur à la cheville (4R39, 4R40)	702,85	756,95		
+ 1135607	Rotateur à la cheville (4R85)	628,11	677,17		
+ 1135615	Système modulaire en titane et pilon en fibre de carbone	89,34	S. O.		
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)					
+ 3194032	Gaine de nylon tibiale, 15,2 cm (6 po) à 45,7 cm (18 po)	17,85	20,74		
+ 3194040	Gaine de nylon tibiale, 55,9 cm (22 po) à 80,0 cm (31½ po)	17,85	20,74		
+ 3194230	Gaine de nylon avec bande élastique	30,32	33,19		
+ 3194115	Gaine de nylon avec bande élastique tibiale, 50,8 cm (20 po) à 73,7 cm (29 po)	28,64	31,53		
+ 3194206	Gaine de nylon (toutes les pointures)	28,64	31,53		
+ 3194172	Bas prothétique, par paire	S. F.	44,03		
+ 3492501	Canne	26,44	26,44		
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	61,64	61,64		

8.1.1 PROTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS

Déficience physique

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
		Prix	Garantie (en mois)
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 63,5 cm (25 po) à 78,7 cm (31 po), de 76,2 cm (30 po) à 91,4 cm (36 po) ou de 88,9 cm (35 po) à 104,1 cm (41 po) . . .	148,46	148,46
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 48,3 cm (19 po) à 68,6 cm (27 po), pour enfant	198,81	198,81
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30,5 cm (12 po) à 45,7 cm (18 po), pour enfant	177,40	177,40
-----	Bas de moignon	(Voir S III) *	(Voir S III) *

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix	
+ 1146521	Doublage d'emboîture (cuir, plastique ou autre matériau)	163,56
+ 1146547	Rallongement de la partie tibiale de la prothèse, excluant le remplacement du revêtement prothétique et du bas prothétique	216,41
	Autre ajustement pertinent	

* (voir S III) : Le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les codes et les prix de ces compléments.

Sous-section 5

PROTHÈSES FÉMORALES

Prix

APPAREIL

+ 1160019 Prothèse fémorale post-opératoire nécessitant un renouvellement obligatoire du moulage plâtré. 1 088,33

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Bas compressibles en lycra (4)
 Emboiture en plâtre (2)
 Moyen de suspension (ceinture)
 Pied S.A.C.H. (prêt)
 Pilon réglable avec articulation (prêt)
 Câble de suspension, coussin distal, bague

PÉRIODE DE GARANTIE : Toute la durée de la prothèse

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
			Prix Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
1145515	Emboiture en plâtre (2)	S. F.	S. O.
1195510	Moyen de suspension (ceinture)	S. F.	S. O.
1195544	Câble de suspension, coussin distal, bague	S. F.	S. O.
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
3194008	Bas compressibles en lycra (4)	S. F.	S. O.
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	61,64	61,64
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 63,5 cm (25 po) à 78,7 cm (31 po), de 76,2 cm (30 po) à 91,4 cm (36 po) ou de 88,9 cm (35 po) à 104,1 cm (41 po)	148,46	148,46

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 48,3 cm (19 po) à 68,6 cm (27 po), pour enfant	198,81	198,81	
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30,5 cm (12 po) à 45,7 cm (18 po), pour enfant	177,40	177,40	

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Aucun

Prix

APPAREIL

+ 1160050 Prothèse fémorale post-opératoire pneumatique, non articulée . . . 591,32

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Étui ou sac gonflable
 Coussin distal
 Courroies de suspension
 Cadre de mobilité (prêt)
 Pompe électrique (prêt)

PÉRIODE DE GARANTIE : Toute la durée de la prothèse**COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)**

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
		Prix	Garantie (en mois)

COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	61,64	61,64
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 63,5 cm (25 po) à 78,7 cm (31 po), de 76,2 cm (30 po) à 91,4 cm (36 po) ou de 88,9 cm (35 po) à 104,1 cm (41 po) . . .	148,46	148,46
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 48,3 cm (19 po) à 68,6 cm (27 po), pour enfant	198,81	198,81
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30,5 cm (12 po) à 45,7 cm (18 po), pour enfant	177,40	177,40
-----	Bas de moignon	(Voir S III) *	(Voir S III) *

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Aucun

* (voir S III) : Le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les codes et les prix de ces compléments.

Prix

APPAREIL

+ 1160068 Prothèse fémorale post-opératoire pneumatique, articulée 751,11

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Étui ou sac gonflable
 Système à cuissard (prêt)
 Système d'articulation au genou (prêt)
 Système modulaire (prêt)
 Emboiture universelle (prêt)
 Pied S.A.C.H. (prêt)
 Pompe à air (prêt)

PÉRIODE DE GARANTIE : Toute la durée de la prothèse

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
		Prix	Garantie (en mois)
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	61,64	61,64
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 63,5 cm (25 po) à 78,7 cm (31 po), de 76,2 cm (30 po) à 91,4 cm (36 po) ou de 88,9 cm (35 po) à 104,1 cm (41 po) . . .	148,46	148,46
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 48,3 cm (19 po) à 68,6 cm (27 po), pour enfant	198,81	198,81
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30,5 cm (12 po) à 45,7 cm (18 po), pour enfant	177,40	177,40
-----	Bas de moignon	(Voir S III) *	(Voir S III) *

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Aucun

* (voir S III) : Le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les prix de ces compléments.

APPAREIL

+ **1160100** Prothèse fémorale temporaire 1 112,23

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Emboîture réglable en plastique laminé ou moulé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée

Pied temporaire (prêt)

Système endosquelettique (prêt)

PÉRIODE DE GARANTIE : Toute la durée de la prothèse

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
		Prix	Garantie (en mois)

COMPOSANT(S) DE BASE

+ 1145523 Emboîture réglable en plastique laminé ou moulé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée.	S. F.	S. O.	
---	-------	-------	--

COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)

+ 1165570 Ceinture silésienne	133,36	150,99	3
+ 1165588 Ceinture pelvienne (joint et bande en acier) ..	312,03	480,63	3
+ 1165703 Ceinture pelvienne (joint et bande en plastique)	254,15	422,75	3

COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

+ 3194065 Gaine de nylon, 20,3 cm (8 po) à 50,8 cm (20 po)	17,85	20,74	
+ 3194131 Gaine de nylon avec bande élastique, 15,2 cm (6 po) à 45,7 cm (18 po)	33,64	36,50	
+ 3194149 Gaine de nylon avec ouverture en « V », 15,2 cm (6 po) à 50,8 cm (20 po)	34,88	37,76	
+ 3194206 Gaine de succion en nylon (toutes les pointures)	28,64	31,53	
+ 3492501 Canne	26,44	26,44	
+ 3492550 Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	61,64	61,64	

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
			Prix Garantie (en mois)
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 63,5 cm (25 po) à 78,7 cm (31 po), de 76,2 cm (30 po) à 91,4 cm (36 po) ou de 88,9 cm (35 po) à 104,1 cm (41 po) . . .	148,46	148,46
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 48,3 cm (19 po) à 68,6 cm (27 po), pour enfant	198,81	198,81
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30,5 cm (12 po) à 45,7 cm (18 po), pour enfant	177,40	177,40
-----	Bas de moignon	(Voir S III) *	(Voir S III) *

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Aucun

* (voir S III) : Le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les codes et les prix de ces compléments.

Prix

APPAREIL

+ **1160506** Prothèse fémorale exosquelettique avec genou à friction constante (3P25) 2 819,93

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Emboiture fémorale en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée
Genou à friction constante (3P25)
Pied S.A.C.H.

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
		Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 1125509 Pied S.A.C.H.	S. F.	253,28	
+ 1165505 Emboiture fémorale en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	S. F.	1 600,36	3
+ 1155522 Genou à friction constante (3P25)	S. F.	841,71	
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 1195577 Emboiture d'essayage	145,96	S. O.	
+ 1165570 Ceinture silésienne	133,36	150,99	3
+ 1165828 Ceinture silésienne en néoprène	150,99	172,36	
+ 1165588 Ceinture pelvienne (joint et bande en acier)	312,03	480,63	3
+ 1165711 Ceinture pelvienne (joint et bande en titane)	401,34	569,95	3
+ 1165703 Ceinture pelvienne (joint et bande en plastique)	254,15	422,75	3
+ 1146554 Double emboiture souple en silicone gel, avec attachement distal	860,57	893,29	3
+ 1146570 Double emboiture en silicone gel, avec attachement distal, excluant le remplacement de l'attachement distal	S. O.	620,28	3

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 1145580	Valve de succion et assise.	240,91	305,06	
+ 1145655	Valve de succion	S. O.	217,01	
+ 1125517	Pied articulé	140,11	393,37	
+ 1125574	Pied à réponse énergétique, ressort et revêtement prothétique inclus (Quantum)	334,28	587,56	
+ 1125624	Adaptateur pour le pied (Quantum)	130,84	182,44	
+ 1125582	Pied à réponse énergétique (Seattle léger)	452,57	705,84	
+ 1125590	Pied à réponse énergétique (Sten foot)	75,09	328,38	
+ 1125608	Pied à réponse énergétique (Safe foot)	178,28	431,56	
+ 1125616	Pied à réponse énergétique (1D10, 1D11)	152,12	405,38	
+ 1125566	Pied à réponse énergétique (Seattle)	346,86	600,14	
+ 1125541	Pied à réponse énergétique (Carbon copy II)	289,00	542,28	
+ 1125707	Pied dynamique, pour enfant (1K10)	34,83	288,12	
+ 1145747	Revêtement souple de la partie tibiale en mousse thermoformable	83,05	115,75	
+ 1165604	Genou de sûreté (3P23, 3P24)	132,11	973,80	
+ 1165612	Genou à verrou manuel (3P4)	21,38	863,11	
+ 1165620	Genou à verrou manuel (3P52)	122,05	963,77	
+ 1165646	Genou gériatrique avec verrou manuel (3K9)	50,33	892,04	
+ 1165729	Genou à verrou à friction constante (3P4F)	42,76	884,49	
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLES(S)				
+ 3194065	Gaine de nylon, 20,3 cm (8 po) à 50,8 cm (20 po)	17,85	20,74	
+ 3194131	Gaine de nylon avec bande élastique, 15,2 cm (6 po) à 45,7 cm (18 po)	33,64	36,50	
+ 3194149	Gaine de nylon avec ouverture en « V », 15,2 cm (6 po) à 50,8 cm (20 po)	34,88	37,76	

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
			Prix Garantie (en mois)
+ 3194156	Bas de laine avec ouverture en « V », 3 plis, pointures 1, 2, 3, 4, de 15,2 cm (6 po) à 50,8 cm (20 po)	36,47	39,42
+ 3194164	Bas de laine avec ouverture en « V », 5 plis, pointures 1, 2, 3, 4, de 15,2 cm (6 po) à 50,8 cm (20 po)	37,31	40,23
+ 3194198	Bas prothétique, par paire	26,44	35,22
+ 3194206	Gaine de succion en nylon (toutes les pointures)	28,64	31,53
+ 3492501	Canne	26,44	26,44
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	61,64	61,64
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 63,5 cm (25 po) à 78,7 cm (31 po), de 76,2 cm (30 po) à 91,4 cm (36 po) ou de 88,9 cm (35 po) à 104,1 cm (41 po)	148,46	148,46
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 48,3 cm (19 po) à 68,6 cm (27 po), pour enfant	198,81	198,81
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30,5 cm (12 po) à 45,7 cm (18 po), pour enfant	177,40	177,40
-----	Bas de moignon	(Voir S III) *	(Voir S III) *

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix
+ 1166537	Rallongement de la partie tibiale de la prothèse	308,23
+ 1146521	Doublage d'emboiture (cuir, plastique ou autre matériau)	163,56
	Autre ajustement pertinent	

* (voir S III) : Le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les codes et les prix de ces compléments.

Prix

APPAREIL

+ **1160605** Prothèse fémorale exosquelettique avec genou à verrou à friction, pour enfant (3P21) 2 670,21

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Emboiture fémorale en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée
Genou à verrou à friction, pour enfant (3P21)
Pied S.A.C.H.

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE				
+ 1125509	Pied S.A.C.H.	S. F.	253,28	
+ 1165505	Emboiture fémorale en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	S. F.	1 600,36	3
+ 1165737	Genou à verrou à friction, pour enfant (3P21) ..	S. F.	691,99	
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)				
+ 1195577	Emboiture d'essayage	145,96	S. O.	
+ 1165570	Ceinture silésienne	133,36	150,99	3
+ 1165828	Ceinture silésienne en néoprène	150,99	172,36	
+ 1165588	Ceinture pelvienne (joint et bande en acier) ..	312,03	480,63	3
+ 1165711	Ceinture pelvienne (joint et bande en titane) ..	401,34	569,95	3
+ 1165703	Ceinture pelvienne (joint et bande en plastique)	254,15	422,75	3
+ 1146554	Double emboiture souple en silicone gel, avec attachement distal	860,57	893,29	3
+ 1146570	Double emboiture en silicone gel, avec attachement distal, excluant le remplacement de l'attachement distal	S. O.	620,28	3

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+1145580	Valve de succion et assise	240,91	305,06	
+1145655	Valve de succion.	S. O.	217,01	
+1125517	Pied articulé	140,11	393,37	
+1125574	Pied à réponse énergétique, ressort et revêtement prothétique inclus (Quantum)	334,28	587,56	
+1125624	Adaptateur pour le pied (Quantum)	130,84	182,44	
+1125582	Pied à réponse énergétique (Seattle léger)	452,57	705,84	
+1125590	Pied à réponse énergétique (Sten foot)	75,09	328,38	
+1125608	Pied à réponse énergétique (Safe foot)	178,28	431,56	
+1125616	Pied à réponse énergétique (1D10, 1D11)	152,12	405,38	
+1125566	Pied à réponse énergétique (Seattle).	346,86	600,14	
+1125541	Pied à réponse énergétique (Carbon copy II)	289,00	542,28	
+1125707	Pied dynamique, pour enfant (1K10)	34,83	288,12	
+1145747	Revêtement souple de la partie tibiale en mousse thermoformable.	83,05	115,75	
+1165745	Genou à verrou à friction, pour enfant (3P50)	42,76	734,75	
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLES(S)				
+3194065	Gaine de nylon, 20,3 cm (8 po) à 50,8 cm (20 po).	17,85	20,74	
+3194131	Gaine de nylon avec bande élastique, 15,2 cm (6 po) à 45,7 cm (18 po).	33,64	36,50	
+3194149	Gaine de nylon avec ouverture en « V », 15,2 cm (6 po) à 50,8 cm (20 po).	34,88	37,76	
+3194156	Bas de laine avec ouverture en « V », 3 plis, pointures 1, 2, 3, 4, de 15,2 cm (6 po) à 50,8 cm (20 po).	36,47	39,42	
+3194164	Bas de laine avec ouverture en « V », 5 plis, pointures 1, 2, 3, 4, de 15,2 cm (6 po) à 50,8 cm (20 po).	37,31	40,23	

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 3194198	Bas prothétique, par paire	26,44	35,22	
+ 3194206	Gaine de succion en nylon (toutes les pointures)	28,64	31,53	
+ 3492501	Canne	26,44	26,44	
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	61,64	61,64	
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 63,5 cm (25 po) à 78,7 cm (31 po), de 76,2 cm (30 po) à 91,4 cm (36 po) ou de 88,9 cm (35 po) à 104,1 cm (41 po) . . .	148,46	148,46	
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 48,3 cm (19 po) à 68,6 cm (27 po), pour enfant	198,81	198,81	
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30,5 cm (12 po) à 45,7 cm (18 po), pour enfant	177,40	177,40	
-----	Bas de moignon	(Voir S III) *	(Voir S III) *	

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix
+ 1166537	Rallongement de la partie tibiale de la prothèse.	308,23
+ 1146521	Doublage d'emboîture (cuir, plastique ou autre matériau)	163,56
	Autre ajustement pertinent	

* (voir S III) : Le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les codes et les prix de ces compléments.

Prix

APPAREIL

+ **1161504** Prothèse fémorale endosquelettique 3 321,93

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Emboîture fémorale en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée
 Pied S.A.C.H.
 Système endosquelettique complet avec genou uniaxial à friction constante (3R16) (composants modulaires, revêtement prothétique et bas prothétiques (2))

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
		Prix	Garantie (en mois)

COMPOSANT(S) DE BASE

+ 1125509	Pied S.A.C.H.	S. F.	253,28	
+ 1165505	Emboîture fémorale en plastique laminé fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	S. F.	1 600,36	3
1195528	Système endosquelettique complet	S. F.	S. O.	
+ 1165653	Genou uniaxial à friction constante (3R16)	S. F.	494,47	
+ 1165596	Revêtement prothétique	S. F.	549,81	

COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)

+ 1195577	Emboîture d'essayage	145,96	S. O.	
+ 1165570	Ceinture silésienne	133,36	150,99	3
+ 1165828	Ceinture silésienne en néoprène	150,99	172,36	
+ 1165588	Ceinture pelvienne (joint et bande en acier)	312,03	480,63	3
+ 1165711	Ceinture pelvienne (joint et bande en titane)	401,34	569,95	3
+ 1165703	Ceinture pelvienne (joint et bande en plastique)	254,15	422,75	3

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+1146554	Double emboiture souple en silicone gel, avec attachement distal	860,57	893,29	3
+1146570	Double emboiture souple en silicone gel, avec attachement distal, excluant le remplacement de l'attachement distal	S. O.	620,28	3
+1145580	Valve de succion et assise.	240,91	305,06	
+1145655	Valve de succion	S. O.	217,01	
+1125715	Pied articulé et son adaptateur	172,61	425,88	
+1125723	Pied articulé sans son adaptateur.	S. O.	261,72	
+1125574	Pied à réponse énergétique, ressort et revêtement prothétique inclus (Quantum)	334,28	587,56	
+1125780	Adaptateur pour le pied (Quantum)	51,58	95,62	
+1125707	Pied dynamique, pour enfant (1K10).	34,83	288,12	
+1125582	Pied à réponse énergétique (Seattle léger)	452,57	705,84	
+1125590	Pied à réponse énergétique (Sten foot).	75,09	328,38	
+1125608	Pied à réponse énergétique (Safe foot).	178,28	431,56	
+1125616	Pied à réponse énergétique (1D10, 1D11)	152,12	405,38	
+1125566	Pied à réponse énergétique (Seattle)	346,86	600,14	
+1125541	Pied à réponse énergétique (Carbon copy II).	289,00	542,28	
+1125681	Pied à réponse énergétique (Step light)	273,89	527,17	
+1125699	Pied à réponse énergétique (USMC)	169,48	422,75	
+1125731	Pied dynamique plus (1D25)	412,29	665,56	
+1125749	Pied multiaxial avec rotateur (1A30)	635,77	889,05	
+1125756	Pied multiaxial avec rotateur (Endolite)	555,72	808,99	
+1125764	Pied à réponse dynamique avec rotateur (Endolite)	741,94	995,22	
+1165802	Genou uniaxial à barrure, pour enfant (3R39).	801,04	1 295,50	
+1165810	Genou uniaxial à friction constante (3R18)	178,65	673,12	

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+1165679	Genou de sûreté (3R15)	286,86	782,56	
+1165661	Genou à verrou manuel (3R17)	360,28	854,75	
+1165687	Genou polycentrique 4 axes (3R20)	372,92	867,39	
+1165752	Genou à verrou manuel en aluminium (3R40)	265,85	760,31	
+1165760	Genou à verrou manuel en titane (3R33)	630,91	1 125,37	
+1165778	Genou de sûreté en titane (3R49)	572,51	1 066,96	
+1165836	Genou multiaxial avec rotateur, pour enfant (3R66)	824,09	1 318,55	
+1135557	Rotateur à la cheville (4R39, 4R40)	702,85	756,95	
+1135607	Rotateur à la cheville (4R85)	628,11	677,17	
+1155548	Rotateur du genou (4R57)	802,30	852,65	
+1165794	Genou multiaxial, pour enfant (TK40C)	1 294,66	1 790,36	
+1165844	Genou uniaxial à friction constante avec ou sans barrure, pour enfant (TK1C1)	948,64	1 443,13	
+1165851	Genou à axe simple, pour enfant (3R38)	611,48	1 110,97	
+1135615	Système moléculaire en titane et pylon en fibre de carbone	89,34	S. O.	
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)				
+3194065	Gaine de nylon, 20,3 cm (8 po) à 50,8 cm (20 po)	17,85	20,74	
+3194131	Gaine de nylon avec bande élastique, 15,2 cm (6 po) à 45,7 cm (18 po)	33,64	36,50	
+3194248	Gaine de nylon avec ouverture en « V », 15,2 cm (6 po) à 50,8 cm (20 po)	34,88	37,76	
+3194156	Bas de laine avec ouverture en « V », 3 plis, pointures 1, 2, 3, 4, de 15,2 cm (6 po) à 50,8 cm (20 po)	36,47	39,42	
+3194164	Bas de laine avec ouverture en « V », 5 plis, pointures 1, 2, 3, 4, de 15,2 cm (6 po) à 50,8 cm (20 po)	37,31	40,23	
+3194206	Gaine de succion en nylon (toutes les pointures)	28,64	31,53	

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 3492501	Canne	26,44	26,44	
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	61,64	61,64	
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 63,5 cm (25 po) à 78,7 cm (31 po), de 76,2 cm (30 po) à 91,4 cm (36 po) ou de 88,9 cm (35 po) à 104,1 cm (41 po) . . .	148,46	148,46	
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 48,3 cm (19 po) à 68,6 cm (27 po), pour enfant	198,81	198,81	
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30,5 cm (12 po) à 45,7 cm (18 po), pour enfant	177,40	177,40	
-----	Bas de moignon	(Voir S III) *	(Voir S III) *	
+ 3194172	Bas prothétiques (2)	S. F.	44,03	

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

			Prix
+ 1146547	Rallongement de la partie tibiale de la prothèse, excluant le remplacement du revêtement prothétique et du bas prothétique		216,41
+ 1146521	Doublage d'emboîture (cuir, plastique ou autre matériau)		163,56
	Autre ajustement pertinent		

* (voir S III) : Le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les codes et les prix de ces compléments.

APPAREIL

+ 1162254 Prothèses fémorales tronquées bilatérales 3 494,32

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Emboiture fémorale en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée (2)
Pied S.A.C.H. ou modifié (2)

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE				
1125558	Pied modifié	S. F.	S. O.	
+ 1125509	Pied S.A.C.H.	S. F.	253,28ch	
+ 1165695	Emboiture fémorale en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée.....	S. F.	1 599,12ch	
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)				
+ 1195577	Emboiture d'essayage	145,96	S. O.	
+ 1165570	Ceinture silésienne	133,36	150,99	3
+ 1165828	Ceinture silésienne en néoprène	150,99	172,36	
+ 1165588	Ceinture pelvienne (joint et bande en acier) .	312,03	480,63	3
+ 1165703	Ceinture pelvienne (joint et bande en plastique).....	254,15	422,75	3
+ 1165711	Ceinture pelvienne (joint et bande en titane) .	401,34	569,95	3
+ 1145580	Valve de succion et assise	240,91	305,06	
+ 1145655	Valve de succion.....	S. O.	217,01	
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)				
+ 3194065	Gaine de nylon, 20,3 cm (8 po) à 50,8 cm (20 po).....	17,85	20,74	

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
		Prix	Garantie (en mois)
+ 3194131	Gaine de nylon avec bande élastique, 15,2 cm (6 po) à 45,7 cm (18 po)	33,64	36,50
+ 3194149	Gaine de nylon avec ouverture en « V », 15,2 cm (6 po) à 50,8 cm (20 po)	34,88	37,76
+ 3194156	Bas de laine avec ouverture en « V », 3 plis, pointures 1, 2, 3, 4, de 15,2 cm (6 po) à 50,8 cm (20 po)	36,47	39,42
+ 3194164	Bas de laine avec ouverture en « V », 5 plis, pointures 1, 2, 3, 4, de 15,2 cm (6 po) à 50,8 cm (20 po)	37,31	40,23
+ 3194206	Gaine de succion en nylon, toutes les pointures	28,64	31,53
+ 3492501	Canne	26,44	26,44
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	61,64	61,64
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 63,5 cm (25 po) à 78,7 cm (31 po), de 76,2 cm (30 po) à 91,4 cm (36 po) ou de 88,9 cm (35 po) à 104,1 cm (41 po)	148,46	148,46
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 48,3 cm (19 po) à 68,6 cm (27 po), pour enfant	198,81	198,81
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30,5 cm (12 po) à 45,7 cm (18 po), pour enfant	177,40	177,40
-----	Bas de moignon	(Voir S III) *	(Voir S III) *

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix
+ 1146521	Doublage d'emboîture (cuir, plastique ou autre matériau) 163,56
	Autre ajustement pertinent

* (voir S III) : Le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les codes et les prix de ces compléments.

Sous-section 6

PROTHÈSES COXO-FÉMORALES ET HÉMIPELVIENNES

Prix

APPAREIL

+1170505 Prothèse coxo-fémorale exosquelettique avec genou à friction constante (3P25)..... 4 354,89

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Emboiture en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée
Genou à friction constante (3P25)
Pied S.A.C.H.
Articulation à la hanche de type canadien (CHJ-100, CHJ-75)

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
		Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
+1125509	Pied S.A.C.H.	S. F.	253,28
+1175504	Emboiture en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	S. F.	2 550,28
+1175512	Articulation à la hanche de type canadien (CHJ-100, CHJ-75)	S. F.	532,21
+1155522	Genou à friction constante (3P25)	S. F.	841,71
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+1195593	Emboiture d'essayage	281,82	S. O.
+1145580	Valve de succion et assise	240,91	305,06
+1145655	Valve de succion	S. O.	217,01
+1125517	Pied articulé	140,11	393,37

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 1125574	Pied à réponse énergétique, ressort et revêtement prothétique inclus (Quantum)	334,28	587,56	
+ 1125624	Adaptateur pour le pied (Quantum)	130,84	182,44	
+ 1125582	Pied à réponse énergétique (Seattle léger)	452,57	705,84	
+ 1125590	Pied à réponse énergétique (Sten foot)	75,09	328,38	
+ 1125608	Pied à réponse énergétique (Safe foot)	178,28	431,56	
+ 1125616	Pied à réponse énergétique (1D10, 1D11)	152,12	405,38	
+ 1125566	Pied à réponse énergétique (Seattle)	346,86	600,14	
+ 1125541	Pied à réponse énergétique (Carbon copy II)	289,00	542,28	
+ 1125707	Pied dynamique, pour enfant (1K10)	34,83	288,12	
+ 1145747	Revêtement souple pour la partie tibiale en mousse thermoformable	83,05	115,75	
+ 1165604	Genou de sûreté (3P23, 3P24)	132,11	973,80	
+ 1165612	Genou à verrou manuel (3P4)	21,38	863,11	
+ 1165620	Genou à verrou manuel (3P52)	122,05	963,77	
+ 1165646	Genou gériatrique avec verrou manuel (3K9)	50,33	892,04	
+ 1165729	Genou à verrou à friction constante (3P4F)	42,76	884,49	
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)				
+ 3194198	Bas prothétique, par paire	26,44	35,22	
+ 3194180	Bas, genre culotte	16,67	22,12	
+ 3492501	Canne	26,44	26,44	
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	61,64	61,64	
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 63,5 cm (25 po) à 78,7 cm (31 po), de 76,2 cm (30 po) à 91,4 cm (36 po) ou de 88,9 cm (35 po) à 104,1 cm (41 po)	148,46	148,46	

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
			Prix Garantie (en mois)
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 48,3 cm (19 po) à 68,6 cm (27 po), pour enfant	198,81	198,81
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30,5 cm (12 po) à 45,7 cm (18 po), pour enfant	177,40	177,40

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix
+ 1166537	Rallongement de la partie tibiale de la prothèse	308,23
	Autre ajustement pertinent	

Prix

APPAREIL

+ 1170604 Prothèse coxo-fémorale exosquelettique avec genou à verrou à friction, pour enfant (3P21). 4 205,16

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Emboiture en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée
Genou à verrou à friction, pour enfant (3P21)
Pied S.A.C.H.
Articulation à la hanche de type canadien (CHJ-100, CHJ-75)

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
		Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 1125509	Pied S.A.C.H.	S. F.	253,28
+ 1175504	Emboiture en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée.	S. F.	2 550,28
+ 1175512	Articulation à la hanche de type canadien (CHJ-100, CHJ-75).	S. F.	532,21
+ 1165737	Genou à verrou à friction, pour enfant (3P21)	S. F.	691,99
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 1195593	Emboiture d'essayage	281,82	S. O.
+ 1145580	Valve de succion et assise.	240,91	305,06
+ 1145655	Valve de succion	S. O.	217,01
+ 1125517	Pied articulé	140,11	393,37
+ 1125574	Pied à réponse énergétique, ressort et revêtement prothétique inclus (Quantum).	334,28	587,56
+ 1125624	Adaptateur pour le pied (Quantum)	130,84	182,44
+ 1125582	Pied à réponse énergétique (Seattle léger)	452,57	705,84

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
			Prix Garantie (en mois)
+1125590	Pied à réponse énergétique (Sten foot)	75,09	328,38
+1125608	Pied à réponse énergétique (Safe foot)	178,28	431,56
+1125616	Pied à réponse énergétique (1D10, 1D11)	152,12	405,38
+1125566	Pied à réponse énergétique (Seattle).	346,86	600,14
+1125541	Pied à réponse énergétique (Carbon copy II)	289,00	542,28
+1125707	Pied dynamique, pour enfant (1K10)	34,83	288,12
+1145747	Revêtement souple pour la partie tibiale en mousse thermoformable.	83,05	115,75
+1165745	Genou à verrou à friction constante, pour enfant (3P50).	42,76	734,75
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
+3194198	Bas prothétique, par paire	26,44	35,22
+3194180	Bas, genre culotte.	16,67	22,12
+3492501	Canne	26,44	26,44
+3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions).	61,64	61,64
+3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 63,5 cm (25 po) à 78,7 cm (31 po), de 76,2 cm (30 po) à 91,4 cm (36 po) ou de 88,9 cm (35 po) à 104,1 cm (41 po)	148,46	148,46
+3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 48,3 cm (19 po) à 68,6 cm (27 po), pour enfant	198,81	198,81
+3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30,5 cm (12 po) à 45,7 cm (18 po), pour enfant	177,40	177,40
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)			
			Prix
+1166537	Rallongement de la partie tibiale de la prothèse		308,23
	Autre ajustement pertinent		

Prix

APPAREIL

+ 1171503 Prothèse coxo-fémorale endosquelettique 5 960,94

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Emboiture en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée
 Pied S.A.C.H.
 Système endosquelettique complet avec genou uniaxial à friction constante (3R16) (composants modulaires, revêtement prothétique et bas prothétiques (2))
 Articulation à la hanche (7E7)

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
			Prix Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 1125509	Pied S.A.C.H.	S. F.	253,28
+ 1175504	Emboiture en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée.	S. F.	2 550,28
1195528	Système endosquelettique complet	S. F.	S. O.
+ 1165653	Genou uniaxial à friction constante (3R16)	S. F.	494,47
+ 1175538	Revêtement prothétique.	S. F.	703,30
1175561	Articulation à la hanche (7E7)	S. F.	S. O.
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 1195593	Emboiture d'essayage	281,82	S. O.
+ 1175553	Joint de l'articulation à la hanche (7E7).	S. O.	1 965,90
+ 1175579	Joint de l'articulation à la hanche, pour enfant (7E8).	242,83	1487,15
+ 1165810	Genou uniaxial à friction constante (3R18)	178,65	673,12
+ 1165679	Genou de sûreté (3R15).	286,86	782,56
+ 1165661	Genou à verrou manuel (3R17)	360,28	854,75

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
			Prix Garantie (en mois)
+1165687	Genou polycentrique 4 axes (3R20)	372,92	867,39
+1165752	Genou à verrou manuel en aluminium (3R40) .	265,85	760,31
+1165760	Genou à verrou manuel en titane (3R33)	630,91	1 125,37
+1165778	Genou de sûreté en titane (3R49)	572,51	1 066,96
+1165836	Genou multiaxial avec rotateur, pour enfant (3R66)	824,09	1 318,55
+1165802	Genou uniaxial à barrure, pour enfant (3R39) .	801,04	1 295,50
+1165794	Genou multiaxial, pour enfant (TK40C)	1 294,66	1 790,36
+1165844	Genou uniaxial à friction constante avec ou sans barrure, pour enfant (TK1C1)	948,64	1 443,13
+1155548	Rotateur du genou (4R57)	802,30	852,65
+1135557	Rotateur à la cheville (4R39, 4R40)	702,85	756,95
+1135607	Rotateur à la cheville (4R85)	628,11	677,17
+1125715	Pied articulé et son adaptateur	172,61	425,88
+1125723	Pied articulé sans son adaptateur	S. O.	261,72
+1125798	Pied à réponse énergétique, ressort et revêtement prothétique inclus (Quantum)	299,06	552,33
+1125780	Adaptateur pour le pied (Quantum)	51,58	95,62
+1125707	Pied dynamique, pour enfant (1K10)	34,83	288,12
+1125582	Pied à réponse énergétique (Seattle léger) . . .	452,57	705,84
+1125590	Pied à réponse énergétique (Sten foot)	75,09	328,38
+1125608	Pied à réponse énergétique (Safe foot)	178,28	431,56
+1125616	Pied à réponse énergétique (1D10, 1D11) . . .	152,12	405,38
+1125566	Pied à réponse énergétique (Seattle)	346,86	600,14
+1125541	Pied à réponse énergétique (Carbon copy II) .	289,00	542,28
+1125681	Pied à réponse énergétique (Step light)	273,89	527,17

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 1125699	Pied à réponse énergétique (USMC)	169,48	422,75	
+ 1125731	Pied dynamique plus (1D25)	412,29	665,56	
+ 1125749	Pied multiaxial avec rotateur (1A30)	635,77	889,05	
+ 1125756	Pied multiaxial avec rotateur (Endolite)	555,72	808,99	
+ 1125764	Pied à réponse dynamique avec rotateur, (Endolite)	741,94	995,22	
+ 1135615	Système moléculaire en titane et pilon en fibre de carbone	89,34	S. O.	

COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

+ 3194180	Bas, genre culotte	16,67	22,12	
+ 3492501	Canne	26,44	26,44	
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	61,64	61,64	
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 63,5 cm (25 po) à 78,7 cm (31 po), de 76,2 cm (30 po) à 91,4 cm (36 po) ou de 88,9 cm (35 po) à 104,1 cm (41 po)	148,46	148,46	
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 48,3 cm (19 po) à 68,6 cm (27 po), pour enfant	198,81	198,81	
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30,5 cm (12 po) à 45,7 cm (18 po), pour enfant	177,40	177,40	
+ 3194214	Bas prothétiques (2)	S. F.	39,01	

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

			Prix
+ 1146547	Rallongement de la partie tibiale de la prothèse, excluant le remplacement du revêtement prothétique et du bas prothétique		216,41
	Autre ajustement pertinent		

APPAREIL

+1180504 Prothèse hémipelvienne exosquelettique avec genou à friction constante (3P25)..... 4 490,78

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Emboiture en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée
Genou à friction constante (3P25)
Pied S.A.C.H.
Articulation à la hanche de type canadien (CHJ-100, CHJ-75)

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
			Prix Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
+1125509	Pied S.A.C.H.	S. F.	253,28
+1175504	Emboiture en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	S. F.	2 550,28
+1175512	Articulation à la hanche de type canadien (CHJ-100, CHJ-75)	S. F.	532,21
+1155522	Genou à friction constante (3P25)	S. F.	841,71
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+1195593	Emboiture d'essayage	281,82	S. O.
+1125517	Pied articulé	140,11	393,37
+1125574	Pied à réponse énergétique, ressort et revêtement prothétique inclus (Quantum)	334,28	587,56
+1125624	Adaptateur pour le pied (Quantum)	130,84	182,44
+1125582	Pied à réponse énergétique (Seattle léger) ...	452,57	705,84
+1125590	Pied à réponse énergétique (Sten foot)	75,09	328,38
+1125608	Pied à réponse énergétique, (Safe foot)	178,28	431,56
+1125616	Pied à réponse énergétique (1D10, 1D11) ...	152,12	405,38

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 1125566	Pied à réponse énergétique (Seattle)	346,86	600,14	
+ 1125541	Pied à réponse énergétique (Carbon copy II).	289,00	542,28	
+ 1125707	Pied dynamique, pour enfant (1K10).	34,83	288,12	
+ 1145747	Revêtement souple pour la partie tibiale, en mousse thermoformable	83,05	115,75	
+ 1165604	Genou de sûreté (3P23, 3P24)	132,11	973,80	
+ 1165612	Genou à verrou manuel (3P4)	21,38	863,11	
+ 1165620	Genou à verrou manuel (3P52)	122,05	963,77	
+ 1165646	Genou gériatrique avec verrou manuel (3K9)	50,33	892,04	
+ 1165729	Genou à verrou à friction constante (3P4F)	42,76	884,49	
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)				
+ 3194198	Bas prothétique, par paire	26,44	35,22	
+ 3194180	Bas, genre culotte	16,67	22,12	
+ 3492501	Canne	26,44	26,44	
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	61,64	61,64	
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 63,5 cm (25 po) à 78,7 cm (31 po), de 76,2 cm (30 po) à 91,4 cm (36 po) ou de 88,9 cm (35 po) à 104,1 cm (41 po)	148,46	148,46	
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 48,3 cm (19 po) à 68,6 cm (27 po), pour enfant	198,81	198,81	
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30,5 cm (12 po) à 45,7 cm (18 po), pour enfant	177,40	177,40	
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)				
				Prix
+ 1166537	Rallongement de la partie tibiale de la prothèse.		308,23	
	Autre ajustement pertinent			

APPAREIL

+1181601 Prothèse hémipelvienne exosquelettique avec genou à verrou, à friction, pour enfant (3P21) 4 341,04

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Emboiture en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée
Genou à verrou à friction, pour enfant, (3P21)
Pied S.A.C.H.
Articulation à la hanche de type canadien (CHJ-100, CHJ-75)

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
		Prix	Garantie (en mois)

COMPOSANT(S) DE BASE

+1125509	Pied S.A.C.H.	S. F.	253,28
+1175504	Emboiture en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	S. F.	2 550,28
+1175512	Articulation à la hanche de type canadien (CHJ-100, CHJ-75)	S. F.	532,21
+1165737	Genou à verrou, à friction, pour enfant (3P21)	S. F.	691,99

COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)

+1195593	Emboiture d'essayage	281,82	S. O.
+1125517	Pied articulé	140,11	393,37
+1125574	Pied à réponse énergétique, ressort et revêtement prothétique inclus (Quantum)	334,28	587,56
+1125624	Adaptateur pour le pied (Quantum)	130,84	182,44
+1125582	Pied à réponse énergétique (Seattle léger)	452,57	705,84
+1125590	Pied à réponse énergétique (Sten foot)	75,09	328,38
+1125608	Pied à réponse énergétique (Safe foot)	178,28	431,56

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 1125616	Pied à réponse énergétique (1D10, 1D11) . . .	152,12	405,38	
+ 1125566	Pied à réponse énergétique (Seattle)	346,86	600,14	
+ 1125541	Pied à réponse énergétique (Carbon copy II).	289,00	542,28	
+ 1125707	Pied dynamique, pour enfant (1K10).	34,83	288,12	
+ 1145747	Revêtement souple pour la partie tibiale, en mousse thermoformable	83,05	115,75	
+ 1165745	Genou à verrou à friction, pour enfant (3P50)	42,76	734,75	
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)				
+ 3194198	Bas prothétique, par paire	26,44	35,22	
+ 3194180	Bas, genre culotte	16,67	22,12	
+ 3492501	Canne	26,44	26,44	
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	61,64	61,64	
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 63,5 cm (25 po) à 78,7 cm (31 po), de 76,2 cm (30 po) à 91,4 cm (36 po) ou de 88,9 cm (35 po) à 104,1 cm (41 po)	148,46	148,46	
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 48,3 cm (19 po) à 68,6 cm (27 po), pour enfant	198,81	198,81	
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30,5 cm (12 po) à 45,7 cm (18 po), pour enfant	177,40	177,40	

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

			Prix
+ 1166537	Rallongement de la partie tibiale de la prothèse.		308,23
	Autre ajustement pertinent		

APPAREIL

+ **1181502** Prothèse hémipelvienne endosquelettique 6 116,96

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Emboîture en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée

Pied S.A.C.H.

Système endosquelettique complet avec genou uniaxial à friction constante (3R16) (composants modulaires, revêtement prothétique et bas prothétiques (2))

Articulation à la hanche (7E7)

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
			Prix Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 1125509	Pied S.A.C.H.	S. F.	253,28
+ 1175504	Emboîture en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	S. F.	2 550,28
1195528	Système endosquelettique complet	S. F.	S. O.
+ 1165653	Genou uniaxial à friction constante (3R16) ...	S. F.	494,47
+ 1175538	Revêtement prothétique	S. F.	703,30
1175561	Articulation à la hanche (7E7).	S. F.	S. O.
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 1195593	Emboîture d'essayage	281,82	S. O.
+ 1175553	Joint de l'articulation à la hanche (7E7)	S. O.	1 965,90
+ 1175579	Joint de l'articulation à la hanche, pour enfant (7E8)	242,83	1487,15
+ 1165810	Genou uniaxial à friction constante (3R18) ...	178,65	673,12
+ 1165679	Genou de sûreté (3R15)	286,86	782,56
+ 1165661	Genou à verrou manuel (3R17)	360,28	854,75

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+1165687	Genou polycentrique 4 axes (3R20)	372,92	867,39	
+1165752	Genou à verrou manuel en aluminium (3R40).	265,85	760,31	
+1165760	Genou à verrou manuel en titane (3R33).	630,91	1 125,37	
+1165778	Genou à sûreté en titane (3R49)	572,51	1 066,96	
+1165836	Genou multiaxial avec rotateur, pour enfant (3R66).	824,09	1 318,55	
+1165802	Genou uniaxial à barrure, pour enfant (3R39).	801,04	1 295,50	
+1165794	Genou multiaxial, pour enfant (TK40C)	1 294,66	1 790,36	
+1165844	Genou uniaxial à friction constante avec ou sans barrure, pour enfant (TK1C1)	948,64	1 443,13	
+1155548	Rotateur du genou (4R57)	802,30	852,65	
+1135557	Rotateur à la cheville (4R39, 4R40)	702,85	756,95	
+1135607	Rotateur à la cheville (4R85)	628,11	677,17	
+1125715	Pied articulé et son adaptateur	172,61	425,88	
+1125723	Pied articulé sans son adaptateur.	S. O.	261,72	
+1125798	Pied à réponse énergétique, ressort et revêtement prothétique inclus (Quantum)	299,06	552,33	
+1125780	Adaptateur pour le pied (Quantum)	51,58	95,62	
+1125707	Pied dynamique, pour enfant (1K10).	34,83	288,12	
+1125582	Pied à réponse énergétique (Seattle léger)	452,57	705,84	
+1125590	Pied à réponse énergétique (Sten foot).	75,09	328,38	
+1125608	Pied à réponse énergétique (Safe foot).	178,28	431,56	
+1125616	Pied à réponse énergétique (1D10, 1D11)	152,12	405,38	
+1125566	Pied à réponse énergétique (Seattle)	346,86	600,14	
+1125541	Pied à réponse énergétique (Carbon copy II).	289,00	542,28	
+1125681	Pied à réponse énergétique (Step light)	273,89	527,17	
+1125699	Pied à réponse énergétique (USMC)	169,48	422,75	

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
			Prix Garantie (en mois)
+1125731	Pied dynamique plus (1D25)	412,29	665,56
+1125749	Pied multiaxial avec rotateur (1A30)	635,77	889,05
+1125756	Pied multiaxial avec rotateur (Endolite)	555,72	808,99
+1125764	Pied à réponse dynamique avec rotateur (Endolite)	741,94	995,22
+1135615	Système moléculaire en titane et pilon en fibre de carbone	89,34	S. O.
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
+3194180	Bas, genre culotte	16,67	22,12
+3492501	Canne	26,44	26,44
+3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	61,64	61,64
+3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 63,5 cm (25 po) à 78,7 cm (31 po), de 76,2 cm (30 po) à 91,4 cm (36 po) ou de 88,9 cm (35 po) à 104,1 cm (41 po)	148,46	148,46
+3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 48,3 cm (19 po) à 68,6 cm (27 po), pour enfant	198,81	198,81
+3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30,5 cm (12 po) à 45,7 cm (18 po), pour enfant	177,40	177,40
+3194214	Bas prothétiques (2)	S. F.	39,01
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)			
Prix			
+1146547	Rallongement de la partie tibiale de la prothèse, excluant le remplacement du revêtement prothétique et du bas prothétique		316,41
	Autre ajustement pertinent		

Sous-section 7

PROTHÈSES DES MEMBRES INFÉRIEURS

	Prix
APPAREIL	
1142009 Autres prothèses de membres inférieurs *	C.S.
PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois	

** Lorsque le prix de la prothèse est inférieur à celui de la prothèse similaire*

SECTION II**8.1.2 PROTHÈSES - MEMBRES SUPÉRIEURS****Sous-section 1****PROTHÈSES DE LA MAIN**

	Prix
APPAREIL	
+ 1211754 Reconstitution prothétique pour un doigt, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	736,03
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE	
Partie compensatrice du doigt et revêtement prothétique (Realistic)	
PÉRIODE DE GARANTIE : 1 mois	
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)	
Aucun	
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)	
Tout ajustement pertinent	

Prix

APPAREIL

+ **1221753** Reconstitution prothétique pour une main partielle, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée 1 436,83

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Partie compensatrice
Armature partielle de la main et gant prothétique, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée (Realistic)

PÉRIODE DE GARANTIE : 1 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
		Prix	Garantie (en mois)
+ 1295807 Armature partielle de la main et gant prothétique, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée (Realistic)	S. F.	689,48	

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

Sous-section 2

PROTHÈSES DU POIGNET

Prix

APPAREIL

+ 1230507 Prothèse du poignet ou cubitale exosquelettique 1 487,15

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Poignet à anneau à friction
 Emboiture rigide en plastique, fabriquée à partir d'une empreinte
 plâtrée de la personne assurée
 Harnais de suspension
 Coussin tricipital
 Câble de contrôle, raccords, terminaux et gaine (matériaux renfor-
 cés)

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
		Prix	Garantie (en mois)

COMPOSANT(S) DE BASE

+ 1235514	Emboiture rigide en plastique, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	S. F.	931,04	3
+ 1295500	Harnais de suspension	S. F.	153,50	3
+ 1295518	Câble de contrôle, raccords, terminaux et gaine (matériaux renforcés)	S. F.	189,99	3
+ 1295526	Poignet à anneau à friction	S. F.	329,63	
+ 1295757	Coussin tricipital	S. F.	153,50	

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)				
+ 1245547	Articulations de coude métalliques, flexibles	397,58	463,00	
+ 1295765	Pièce d'ancrage pour le câble d'utilisation d'une main passive et d'un crochet.	37,74	60,39	3
-----	Autres composants optionnels	(Voir SS VII) *	(Voir SS VII) *	
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)				
-----	Bas de moignon	(Voir S III) *	(Voir S III) *	
+ 3190014	Gaine de moignon en nylon.	17,85	20,74	
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)				
			Prix	Garantie (en mois)
+ 1246511	Rallongement de la prothèse.		256,65	3
	Autre ajustement pertinent			

* (voir S III) : Le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les codes et les prix de ces compléments.

* (voir SS VII) : Le lecteur doit consulter la **sous-section VII** de la présente Section pour y lire les codes et les prix de ces composants.

Sous-section 3

PROTHÈSES CUBITALES

Prix

APPAREIL

+ 1241504 Reconstitution prothétique cubitale endosquelettique. 1 516,73

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Emboîture rigide en plastique, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée
Main passive avec doigts malléables et gant prothétique (Otto Bock)
Système endosquelettique complet (composants modulaires et revêtement prothétique inclus)

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE				
+ 1235514	Emboîture rigide en plastique, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	S. F.	931,04	3
1295534	Système endosquelettique complet	S. F.	S. O.	
+ 1295542	Revêtement prothétique	S. F.	285,61	
+ 3222817	Main passive avec doigts malléables (Otto Bock)	S. F.	305,72	
+ 3223005	Gant prothétique (Otto Bock)	S. F.	262,33	
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)				
+ 1245547	Articulations de coude métalliques, flexibles	397,58	463,00	
-----	Autres composants optionnels	(Voir SS VII) *	(Voir SS VII) *	

* (voir SS VII) : Le lecteur doit consulter la **sous-section VII** de la présente Section pour y lire les codes et les prix de ces composants.

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
		Prix	Garantie (en mois)
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
+ 3293164	Bas prothétiques, par paire	26,44	35,22
-----	Bas de moignon	(Voir S III) *	(Voir S III) *
+ 3190014	Gaine de moignon en nylon	17,85	20,74
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)			
Tout ajustement pertinent			

* (voir S III) : Le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les codes et les prix de ces compléments.

APPAREIL

+ 1231752 Reconstitution prothétique du poignet ou cubitale exosquelettique 1 428,64

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Main passive avec doigts malléables et gant prothétique (Otto Bock)
Emboîture rigide en plastique, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée
Poignet à anneau à friction

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE					
+ 1235514	Emboîture rigide en plastique, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	S. F.	931,04		3
+ 1295526	Poignet à anneau à friction	S. F.	329,63		
+ 3222817	Main passive avec doigts malléables (Otto Bock)	S. F.	305,72		
+ 3223005	Gant prothétique (Otto Bock)	S. F.	262,33		
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)					
+ 1295716	Harnais de suspension	104,42	153,50		
-----	Autres composants optionnels	(Voir SS VII) *	(Voir SS VII) *		

* (voir SS VII) : Le lecteur doit consulter la **sous-section VII** de la présente Section pour y lire les codes et les prix de ces composants.

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)				
-----	Bas de moignon	(Voir S III) *	(Voir S III) *	
+ 3190014	Gaine de moignon en nylon	17,85	20,74	
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)				
			Prix	Garantie (en mois)
+ 1246511	Rallongement de la prothèse		256,65	3
	Autre ajustement pertinent			

* (voir S III) : *Le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les codes et les prix de ces compléments.*

Prix

APPAREIL

+ **1240514** Prothèse cubitale avec articulations à action multiple. 2 239,53

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Poignet à anneau à friction
 Emboiture rigide en plastique, fabriquée à partir d'une empreinte
 plâtrée de la personne assurée
 Reconstitution de l'avant-bras
 Articulations du coude à action multiple
 Harnais de suspension
 Brassard
 Câble de contrôle, raccords, terminaux et gaine (matériaux renfor-
 cés)

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	Prix	Garantie (en mois)
--	---	--	------	--------------------

COMPOSANT(S) DE BASE

+ 1245539	Emboiture rigide en plastique, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	S. F.	1 171,36	3
+ 1295526	Poignet à anneau à friction	S. F.	329,63	
+ 1245554	Articulations du coude à action multiple	S. F.	588,81	
+ 1245562	Reconstitution de l'avant-bras	S. F.	432,80	3
+ 1295500	Harnais de suspension	S. F.	153,50	3
+ 1295518	Câble de contrôle, raccords, terminaux et gaine (matériaux renforcés)	S. F.	189,99	3
+ 1295799	Brassard	S. F.	181,16	3

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)				
+ 1295815	Pièce d'ancrage pour le câble d'utilisation d'une main passive et d'un crochet.	37,74	60,39	3
-----	Autres composants optionnels	(Voir SS VII) *	(Voir SS VII) *	
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)				
-----	Bas de moignon	(Voir S III) *	(Voir S III) *	
+ 3190014	Gaine de moignon en nylon.	17,85	20,74	
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)				
			Prix	Garantie (en mois)
+ 1246511	Rallongement de la prothèse.		256,65	3
	Autre ajustement pertinent			

* (voir S III) : Le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les codes et les prix de ces compléments.

* (voir SS VII) : Le lecteur doit consulter la **sous-section VII** de la présente Section pour y lire les codes et les prix de ces composants.

Sous-section 4

PROTHÈSES CUBITO-HUMÉRALES

Prix

APPAREIL

+ 1250505 Prothèse cubito-humérale exosquelettique 3 029,64

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Poignet à anneau à friction
 Emboîture rigide en plastique, fabriquée à partir d'une empreinte
 plâtrée de la personne assurée
 Reconstitution de l'avant-bras
 Articulations à barrure externe (E-500, E-1500)
 Harnais de suspension
 Câbles de contrôle (2)

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
		Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 1255512	Emboîture rigide en plastique, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	S. F. 1 201,55	3
+ 1295526	Poignet à anneau à friction	S. F. 329,63	
+ 1255520	Articulations à barrure externe (E-500, E-1500)	S. F. 1 170,10	
+ 1245562	Reconstitution de l'avant-bras	S. F. 432,80	3
+ 1295591	Harnais de suspension	S. F. 164,81	3
+ 1295641	Câble de contrôle	S. F. 241,56	3

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)				
+ 1295559	Mécanisme d'assistance-flexion	378,71	444,14	3
+ 1295815	Pièce d'ancrage pour le câble d'utilisation d'une main passive et d'un crochet.	37,74	60,39	3
-----	Autres composants optionnels	(Voir SS VII) *	(Voir SS VII) *	
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)				
-----	Bas de moignon	(Voir S III) *	(Voir S III) *	
+ 3190014	Gaine de moignon en nylon.	17,85	20,74	
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)				
			Prix	Garantie (en mois)
+ 1246529	Rallongement de la partie cubitale de la prothèse		256,65	3
	Autre ajustement pertinent			

* (voir S III) : Le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les codes et les prix de ces compléments.

* (voir SS VII) : Le lecteur doit consulter la **sous-section VII** de la présente Section pour y lire les codes et les prix de ces composants.

Sous-section 5

PROTHÈSES HUMÉRALES

		Prix
APPAREIL		
+ 1260504	Prothèse humérale exosquelettique	3 037,19
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE		
Poignet à anneau à friction		
Emboiture rigide en plastique, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée		
Reconstitution de l'avant-bras		
Coude à barrure interne (E-400)		
Harnais de suspension		
Câbles de contrôle (2)		
PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois		

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE				
+ 1265511	Emboiture rigide en plastique, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	S. F.	1 171,36	3
+ 1295526	Poignet à anneau à friction	S. F.	329,63	
+ 1265529	Coude à barrure interne (E-400).	S. F.	1 016,60	
+ 1245562	Reconstitution de l'avant-bras	S. F.	432,80	3
+ 1295591	Harnais de suspension	S. F.	164,81	3
+ 1295641	Câble de contrôle	S. F.	241,56	3
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)				
+ 1295815	Pièce d'ancrage pour le câble d'utilisation d'une main passive et d'un crochet	37,74	60,39	3
+ 1295823	Mécanisme d'assistance-flexion	247,85	313,28	3
+ 1295575	Contrôle mentonnier	418,96	490,67	3

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
-----	Autres composants optionnels	(Voir SS VII) *	(Voir SS VII) *	
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)				
-----	Bas de moignon	(Voir S III) *	(Voir S III) *	
+ 3190014	Gaine de moignon en nylon	17,85	20,74	
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)				
			Prix	Garantie (en mois)
+ 1246529	Rallongement de la partie cubitale de la prothèse		256,65	3
	Autre ajustement pertinent			

* (voir S III) : Le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les codes et les prix de ces compléments.

* (voir SS VII) : Le lecteur doit consulter la **sous-section VII** de la présente Section pour y lire les codes et les prix de ces composants.

Prix

APPAREIL

+ **1261502** Reconstitution prothétique humérale endosquelettique 2 530,80

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Emboiture rigide en plastique, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée
 Main passive avec doigts malléables et gant prothétique (Otto Bock)
 Système endosquelettique complet (composants modulaires et revêtement prothétique)
 Harnais de suspension
 Bas prothétiques (une paire)

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	Prix	Garantie (en mois)
--	---	--	------	--------------------

COMPOSANT(S) DE BASE

+ 1265511	Emboiture rigide en plastique, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	S. F.	1 171,36	3
1295658	Système endosquelettique complet	S. F.	S. O.	
+ 1265552	Revêtement prothétique	S. F.	338,44	
+ 1295591	Harnais de suspension	S. F.	164,81	3
+ 3222817	Main passive avec doigts malléables (Otto Bock)	S. F.	305,72	
+ 3223005	Gant prothétique (Otto Bock)	S. F.	262,33	

COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)

+ 1295831	Poignet à déviation radiale	286,86	432,80	
+ 1295849	Coude à barrure activée à l'épaule	322,10	827,87	

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
			Prix Garantie (en mois)
-----	Autres composants optionnels	(Voir SS VII) *	(Voir SS VII) *
+ 1295815	Pièce d'ancrage pour le câble d'utilisation d'une main passive et d'un crochet.	37,74	60,39
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
+ 3293172	Bas prothétiques, la paire	S. F.	40,25
-----	Bas de moignon	(Voir S III) *	(Voir S III) *
+ 3190014	Gaine de moignon en nylon.	17,85	20,74
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)			
Tout ajustement pertinent			

* (voir S III) : Le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les codes et les prix de ces compléments.

* (voir SS VII) : Le lecteur doit consulter la **sous-section VII** de la présente Section pour y lire les codes et les prix de ces composants.

Sous-section 6

PROTHÈSES GLÉNO-HUMÉRALES ET THORACIQUES

Prix

APPAREIL

+ 1270503 Prothèse gléno-humérale exosquelettique. 4 586,44

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Poignet à anneau à friction
 Emboiture rigide en plastique, fabriquée à partir d'une empreinte
 plâtrée de la personne assurée
 Reconstitution de l'avant-bras
 Coude à barrure interne (E-400)
 Mécanisme d'assistance-flexion
 Reconstitution du bras
 Articulation d'épaule (FAJ-100)
 Harnais de suspension
 Câbles de contrôle (2), raccords, terminaux et gaine (matériaux
 renforcés et poulie)

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	Prix	Garantie (en mois)
--	---	--	------	--------------------

COMPOSANT(S) DE BASE

+ 1275510	Emboiture rigide en plastique, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	S. F.	1 584,02	3
+ 1295666	Harnais de suspension	S. F.	174,88	3
+ 1295674	Câbles de contrôle (2), raccords, terminaux et gaine (matériaux renforcés et poulie).	S. F.	379,96	3
+ 1295526	Poignet à anneau à friction	S. F.	329,63	
+ 1265529	Coude à barrure interne (E-400).	S. F.	1 016,60	
+ 1245562	Reconstitution de l'avant-bras	S. F.	432,80	3
+ 1265537	Reconstitution du bras	S. F.	358,58	3
+ 1265545	Articulation d'épaule (FAJ-100)	S. F.	746,54	

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 1295690	Mécanisme d'assistance-flexion	S. F.	327,13	3
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)				
+ 1295575	Contrôle mentonnier	418,96	490,67	3
+ 1295815	Pièce d'ancrage pour le câble d'utilisation d'une main passive et d'un crochet.	37,74	60,39	3
-----	Autres composants optionnels	(Voir SS VII) *	(Voir SS VII) *	
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)				
-----	Bas de moignon	(Voir S III) *	(Voir S III) *	
+ 3190014	Gaine de moignon en nylon.	17,85	20,74	
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)				
			Prix	Garantie (en mois)
+ 1246529	Rallongement de la partie cubitale de la prothèse		256,65	3

* (voir S III) : Le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les codes et les prix de ces compléments.

* (voir SS VII) : Le lecteur doit consulter la **sous-section VII** de la présente Section pour y lire les codes et les prix de ces composants.

Prix

APPAREIL

+ 1271501 Reconstitution prothétique gléno-humérale endosquelettique 3 290,72

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Emboiture rigide en plastique, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée

Main passive avec doigts malléables et gant prothétique (Otto Bock)

Système endosquelettique complet (composants modulaires et revêtement prothétique)

Harnais de suspension

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	Prix	Garantie (en mois)
--	---	--	------	--------------------

COMPOSANT(S) DE BASE

+ 1275510	Emboiture rigide en plastique, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	S. F.	1 584,02	3
1295682	Système endosquelettique complet	S. F.	S. O.	
+ 1275528	Revêtement prothétique	S. F.	393,80	
+ 1295666	Harnais de suspension	S. F.	174,88	3
+ 3222817	Main passive avec doigts malléables (Otto Bock)	S. F.	305,72	
+ 3223005	Gant prothétique (Otto Bock)	S. F.	262,33	

COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)

+ 1295831	Poignet à déviation radiale	286,86	432,80	
+ 1295849	Coude à barrure activée à l'épaule	322,10	827,87	
+ 1295815	Pièce d'ancrage pour le câble d'utilisation d'une main passive et d'un crochet	37,74	60,39	3

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
-----	Autres composants optionnels	(Voir SS VII) *	(Voir SS VII) *	
+ 1295856	Contrôle mentonnier lorsque le coude à bar- rure activée à l'épaule est utilisé	418,96	490,67	3
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)				
+ 3293180	Bas prothétiques, par paire	26,44	35,22	
-----	Bas de moignon	(Voir S III) *	(Voir S III) *	
+ 3190014	Gaine de moignon en nylon	17,85	20,74	
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)				
Tout ajustement pertinent				

* (voir S III) : Le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les codes et les prix de ces compléments.

* (voir SS VII) : Le lecteur doit consulter la **sous-section VII** de la présente Section pour y lire les codes et les prix de ces composants.

Prix

APPAREIL

+ **1280502** Prothèse thoracique exosquelettique. 6 021,67

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Poignet à anneau à friction
 Emboiture rigide en plastique, fabriquée à partir d'une empreinte
 plâtrée de la personne assurée
 Reconstitution de l'avant-bras
 Coude à barrure interne (E-400)
 Mécanisme d'assistance-flexion
 Reconstitution du bras
 Articulation d'épaule (FAJ-100)
 Harnais de suspension
 Câbles de contrôle (2), raccords, terminaux et gaine (matériaux
 renforcés et poulie)

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	Prix	Garantie (en mois)
--	---	--	------	--------------------

COMPOSANT(S) DE BASE

+ 1285519	Emboiture rigide en plastique, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	S. F.	1 960,23	3
+ 1295666	Harnais de suspension.	S. F.	174,88	3
+ 1295674	Câbles de contrôle (2), raccords, terminaux et gaine (matériaux renforcés et poulie).	S. F.	379,96	3
+ 1295526	Poignet à anneau à friction.	S. F.	329,63	
+ 1265529	Coude à barrure interne (E-400).	S. F.	1 016,60	
+ 1245562	Reconstitution de l'avant-bras	S. F.	432,80	3
+ 1265537	Reconstitution du bras	S. F.	358,58	3
+ 1265545	Articulation d'épaule (FAJ-100)	S. F.	746,54	
+ 1295690	Mécanisme d'assistance-flexion	S. F.	327,13	3

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)				
+ 1295575	Contrôle mentonnier	418,96	490,67	3
+ 1295815	Pièce d'ancrage pour le câble d'utilisation d'une main passive et d'un crochet.	37,74	60,39	3
-----	Autres composants optionnels	(Voir SS VII) *	(Voir SS VII) *	
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)				
-----	Bas de moignon	(Voir S III) *	(Voir S III) *	
+ 3190014	Gaine de moignon en nylon.	17,85	20,74	
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)				
			Prix	Garantie (en mois)
+ 1246529	Rallongement de la partie cubitale de la prothèse		256,65	3

* (voir S III) : Le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les prix de ces compléments.

* (voir SS VII) : Le lecteur doit consulter la **sous-section VII** de la présente Section pour y lire les prix de ces composants.

Prix

APPAREIL

+ 1281500 Reconstitution prothétique thoracique endosquelettique 3 616,59

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Emboiture rigide en plastique, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée

Main passive avec doigts malléables et gant prothétique (Otto Bock)

Système endosquelettique complet (composants modulaires et revêtement prothétique)

Harnais de suspension

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	Prix	Garantie (en mois)
--	---	--	------	--------------------

COMPOSANT(S) DE BASE

+ 1285519	Emboiture rigide en plastique, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	S. F.	1 960,23	3
1295682	Système endosquelettique complet	S. F.	S. O.	
+ 1275528	Revêtement prothétique	S. F.	393,80	
+ 1295666	Harnais de suspension	S. F.	174,88	3
+ 3222817	Main passive avec doigts malléables (Otto Bock)	S. F.	305,72	
+ 3223005	Gant prothétique, pose incluse (Otto Bock)	S. F.	262,33	

COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)

+ 1295831	Poignet à déviation radiale	286,86	432,80	
+ 1295849	Coude à barrure activée à l'épaule	322,10	827,87	
+ 1295815	Pièce d'ancrage pour le câble d'utilisation d'une main passive et d'un crochet	37,74	60,39	3

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
-----	Autres composants optionnels	(Voir SS VII) *	(Voir SS VII) *	
+ 1295856	Contrôle mentonnier lorsque le coude à bar- rure activée à l'épaule est utilisé	418,96	490,67	3
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)				
+ 3293180	Bas prothétiques, par paire	26,44	35,22	
-----	Bas de moignon	(Voir S III) *	(Voir S III) *	
+ 3190014	Gaine de moignon en nylon	17,85	20,74	
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)				
Tout ajustement pertinent				

* (voir S III) : Le lecteur doit consulter la **Section III** de la présente Partie pour y lire les codes et les prix de ces compléments.

* (voir SS VII) : Le lecteur doit consulter la **sous-section VII** de la présente Section pour y lire les codes et les prix de ces composants.

Sous-section 7

**COMPOSANTS DE BASE OU OPTIONNELS
POUR LES PROTHÈSES DES MEMBRES SUPÉRIEURS****POIGNETS, CROCHETS, MAINS, GANTS PROTHÉTIQUES,
ARTICULATIONS DE COUDE, ARTICULATIONS D'ÉPAULE ET AUTRES**

		Prix lors de substitution de composant, lors de l'achat ou du remplacement de la prothèse	Prix lors du remplacement du composant
POIGNETS POUR PROTHÈSES EXOSQUELETTIQUES			
+ 3232725	Poignet à désengagement rapide incluant une douille (FM-100)	69,20	391,29
+ 3232733	Poignet à désengagement rapide incluant une douille (FM-100S)	494,47	815,30
+ 3232741	Poignet à désengagement rapide incluant une douille (WD-400)	51,58	372,42
+ 3232758	Poignet à désengagement rapide incluant une douille (WD-400S)	181,16	502,00
+ 3232790	Poignet à désengagement rapide incluant une douille (WD-400SS)	480,63	801,44
+ 3232766	Poignet pour enfant (CAPP)	S. F.	327,13
+ 3232865	Poignet pour enfant, à flexion radiale (CAPP)	85,56	406,37
+ 3232774	Poignet permettant la flexion (FW-200, FW-300, FW-500)	198,81	519,62
+ 3232808	Poignet permettant la déviation radiale (FW-500S)	707,08	1 027,92
+ 3232782	Poignet permettant la déviation radiale (18-00)	339,71	661,81
+ 3232816	Poignet permettant la déviation radiale (FW-50)	348,51	670,60
+ 3299005	Douille supplémentaire pour poignet (WD-400)	46,55	46,55
+ 3299013	Douille supplémentaire pour poignet (WD-400S, WD-400SS)	100,66	100,66
+ 3299021	Douille supplémentaire pour poignet (FM-100)	61,64	61,64

		Prix lors de substitution de composant, lors de l'achat ou du remplacement de la prothèse	Prix lors du remplacement du composant
CROCHETS			
+ 3222908	Crochet Dorrance, genre fermier (6)	1 918,69	1 963,99
+ 3222940	Crochet Dorrance, genre fermier (7 LO)	1 070,70	1 115,98
+ 3222916	Crochet APRL (302-00)	1 521,12	1 565,17
+ 3222924	Crochet Sierra	1 892,27	1 937,57
+ 3222619	Crochet 99 X ou équivalent : usage, forme, coût (10X, 10P, 99X8, 88X5, 5X, 5XA)	553,59	598,89
+ 3222973	Crochet 12P	600,14	645,44
+ 3223013	Crochet 99P	563,66	645,44
+ 3223393	Crochet à fermeture volontaire, pour adulte (TRS, Grip I)	1 365,09	1 410,41
+ 3223401	Crochet à fermeture volontaire, pour adulte (TRS, Grip II)	1 326,09	1 370,15
+ 3223419	Crochet à fermeture volontaire, pour adulte (TRS, Grip III)	1 484,63	1 529,93
+ 3223427	Crochet à fermeture volontaire, pour enfant (TRS, Grip I)	934,82	980,10
+ 3223435	Crochet à fermeture volontaire, pour enfant (TRS, Grip II)	910,90	956,20
+ 3223443	Crochet à fermeture volontaire, pour enfant (TRS, Grip III)	815,30	860,57
+ 3223450	Crochet à fermeture volontaire, pour enfant (TRS, Grip IV)	855,55	900,85
MAINS PASSIVES POUR RECONSTITUTION PROTHÉTIQUE			
+ 3222858	Main Steeper incluant un gant prothétique, pose incluse, pour enfant	33,98	470,55
+ 3222692	Main Centri incluant un gant prothétique, pose incluse, pour enfant	49,06	485,65
+ 3222866	Main Hosmer incluant un gant prothétique, pose incluse, pour adulte	135,88	572,48

		Prix lors de substitution de composant, lors de l'achat ou du remplacement de la prothèse	Prix lors du remplacement du composant
+ 3222627	Main Otto Bock incluant un gant prothétique, pose incluse, pour adulte	S. F.	436,60
MAINS PASSIVES POUR PROTHÈSES FONCTIONNELLES			
+ 3222643	Main Steeper incluant un gant prothétique, pose incluse, pour enfant	407,64	470,55
+ 3222684	Main Centri incluant un gant prothétique, pose incluse, pour enfant	422,75	485,65
+ 3222635	Main Hosmer incluant un gant prothétique, pose incluse, pour adulte	509,54	572,48
+ 3222874	Main Otto Bock incluant un gant prothétique, pose incluse, pour adulte	373,67	436,60
MAINS MÉCANIQUES			
+ 3222841	Main Sierra VO incluant un gant prothétique, pose incluse	2 146,42	2 209,33
+ 3222809	Main APRL à ouverture volontaire et gant prothétique, pose incluse	2 447,12	2 510,03
+ 3222833	Main Otto Bock à fermeture volontaire et gant prothétique, pose incluse (8K15)	965,00	1 027,92
+ 3222676	Main Otto Bock à fermeture volontaire et gant prothétique, pose incluse (8K25)	965,00	1 027,92
+ 3222668	Main Otto Bock à fermeture volontaire et gant prothétique, pose incluse (8K21, 8K23)	616,51	678,15
+ 3222650	Main Otto Bock à fermeture volontaire et gant prothétique, pose incluse, pour système endosquelettique (8K27)	739,81	801,44
+ 3222726	Main Becker Imperial, gant prothétique et gant protecteur, pose incluse	1 029,17	1 090,83
+ 3222734	Main Robin Aid et gant prothétique Realistic, pose incluse (RA-100)	934,82	997,73
+ 3222742	Main Dorrance incluant un gant prothétique Realistic, pose incluse	1 763,95	1 825,60

		Prix lors de substitution de composant, lors de l'achat ou du remplacement de la prothèse	Prix lors du remplacement du composant
+ 3222759	Main APRL à fermeture volontaire et gant prothétique Realistic, pose incluse	2 447,12	2 510,03
+ 3222767	Main Becker, gant prothétique Realistic et gant protecteur, pose incluse (BLG-100)	966,28	1 029,17
+ 3222775	Main Robin Aid et gant prothétique Realistic, pose incluse (RA-200).	934,82	997,73
+ 3222783	Main Becker et gant prothétique Realistic, pose incluse (BP-100).	770,00	958,73
MOUFLES POUR ENFANTS EN SUBSTITUTION À UNE MAIN PASSIVE			
+ 3222981	Moufle Hosmer, pose incluse.	S. F.	273,01
+ 3222999	Moufle Crawl et gant prothétique, pose incluse	100,66	529,69
GANTS PROTHÉTIQUES			
+ 3223005	Gant Otto Bock prothétique, pose incluse	S. F.	262,33
+ 3223120	Gant Realistic prothétique, pose incluse.	S. F.	276,80
ARTICULATIONS DU COUDE			
+ 1245588	Articulation externe monocentrique à surmultiplication et à verrou (E-5500).	953,69	1 526,15
+ 1245596	Articulation externe monocentrique à surmultiplication et à verrou (E-1500).	596,37	1 170,10
+ 1245604	Articulation externe polycentrique à surmultiplication (MA-50, MA-75, MA-100).	75,48	649,23
+ 1245653	Coude à friction constante, pour enfant (E-50)	S. F.	1 009,04
+ 1245661	Coude à barrure interne (E-400HD)	S. F.	1 034,21

		Prix lors de substi- tution de composant, lors de l'achat ou du remplacement de la prothèse	Prix lors du rempla- cement du com- posant
ARTICULATIONS D'ÉPAULE			
+ 1245620	Articulation permettant l'abduction-adduction (SAJ-75)	S. F.	510,81
+ 1245638	Articulation permettant l'abduction-adduction (SAJ-100)	98,15	743,58
+ 1245646	Articulation mobile dans tous les plans (Hosmer) . . .	33,98	679,40
+ 1245679	Articulation (FS-50, FS-75)	S. F.	583,78
CONTRÔLE			
+ 1295583	Contrôle tronculaire abdominale ou scapulaire, comprenant la durée de la fabrication, de la mise au point et de la pose ainsi que les matériaux.	54,11	81,79

Sous-section 8

PROTHÈSES DES MEMBRES SUPÉRIEURS

	Prix
APPAREIL	
+ 1242007 Autres prothèses de membres supérieurs**	C.S.
PÉRIODE DE GARANTIE :	
- Prothèses de la main : 1 mois	
- Autres prothèses : 6 mois	

** Lorsque le prix est inférieur à celui de la prothèse similaire

SECTION III

8.1.3 BAS POUR PROTHÈSES
DES MEMBRES SUPÉRIEURS ET DES MEMBRES
INFÉRIEURS

COMPLÉMENTS POUR PROTHÈSES

BAS POUR MOIGNON

Laine 2 - 3 - 5 plis

		Prix lors de l'achat ou du rempla- cement de la prothèse	Prix lors du rempla- cement des bas
+ Largeur 15,2 cm (6 po)			
3493004	longueur 25,4 cm (10 po)	9,44	12,23
3493012	longueur 30,5 cm (12 po)	10,27	13,19
3493020	longueur 35,6 cm (14 po)	11,53	14,44
3493038	longueur 40,6 cm (16 po)	12,49	15,25
3493046	longueur 45,7 cm (18 po)	13,58	16,39
3493053	longueur 50,8 cm (20 po)	14,59	17,34
3493061	longueur 55,9 cm (22 po)	15,68	18,60
3493079	longueur 61,0 cm (24 po)	17,34	20,13
3493087	longueur 66,0 cm (26 po)	18,46	21,37
3493095	longueur 71,1 cm (28 po)	19,56	22,33
3493103	longueur 76,2 cm (30 po)	20,39	23,33
3493111	longueur 81,3 cm (32 po)	21,66	24,55
+ Largeur 17,8 cm (7 po)			
3493129	longueur 25,4 cm (10 po)	10,13	13,06
3493137	longueur 30,5 cm (12 po)	11,25	14,17
3493145	longueur 35,6 cm (14 po)	12,62	15,57
3493152	longueur 40,6 cm (16 po)	14,03	16,94
3493160	longueur 45,7 cm (18 po)	15,68	18,60
3493178	longueur 50,8 cm (20 po)	17,21	20,13
3493186	longueur 55,9 cm (22 po)	18,31	21,22
3493194	longueur 61,0 cm (24 po)	19,56	22,48
3493202	longueur 66,0 cm (26 po)	21,08	23,99
3493210	longueur 71,1 cm (28 po)	22,20	25,12
3493228	longueur 76,2 cm (30 po)	23,32	26,20
3493236	longueur 81,3 cm (32 po)	24,69	27,60
+ Largeur 20,3 cm (8 po)			
3493244	longueur 25,4 cm (10 po)	11,64	14,59
3493251	longueur 30,5 cm (12 po)	13,19	15,94
3493269	longueur 35,6 cm (14 po)	14,42	17,34
3493277	longueur 40,6 cm (16 po)	15,94	18,88
3493285	longueur 45,7 cm (18 po)	17,34	20,13

		Prix lors de l'achat ou du rempla- cement de la prothèse	Prix lors du rempla- cement des bas
3493293	longueur 50,8 cm (20 po)	18,72	21,67
3493301	longueur 55,9 cm (22 po)	20,13	23,02
3493319	longueur 61,0 cm (24 po)	21,78	24,70
3493327	longueur 66,0 cm (26 po)	23,32	26,09
3493335	longueur 71,1 cm (28 po)	24,84	27,76
3493343	longueur 76,2 cm (30 po)	25,95	28,87
3493350	longueur 81,3 cm (32 po)	27,47	30,39
+	Largeur 22,9 cm (9 po)		
3493368	longueur 25,4 cm (10 po)	13,32	16,24
3493376	longueur 30,5 cm (12 po)	15,00	17,77
3493384	longueur 35,6 cm (14 po)	16,51	19,43
3493392	longueur 40,6 cm (16 po)	17,89	20,82
3493400	longueur 45,7 cm (18 po)	19,69	22,64
3493418	longueur 50,8 cm (20 po)	21,22	24,13
3493426	longueur 55,9 cm (22 po)	22,75	25,65
3493434	longueur 61,0 cm (24 po)	24,12	27,04
3493442	longueur 66,0 cm (26 po)	25,83	28,74
3493459	longueur 71,1 cm (28 po)	27,47	30,39
3493467	longueur 76,2 cm (30 po)	28,86	31,63
3493475	longueur 81,3 cm (32 po)	30,39	33,14
+	Largeur 25,4 cm (10 po)		
3493483	longueur 25,4 cm (10 po)	15,00	17,77
3493491	longueur 30,5 cm (12 po)	16,24	19,15
3493509	longueur 35,6 cm (14 po)	18,18	21,10
3493517	longueur 40,6 cm (16 po)	19,85	22,64
3493525	longueur 45,7 cm (18 po)	21,36	24,30
3493533	longueur 50,8 cm (20 po)	23,17	26,09
3493541	longueur 55,9 cm (22 po)	24,84	27,76
3493558	longueur 61,0 cm (24 po)	26,36	29,28
3493566	longueur 66,0 cm (26 po)	27,88	30,65
3493574	longueur 71,1 cm (28 po)	29,68	32,59
3493582	longueur 76,2 cm (30 po)	31,35	34,16
3493590	longueur 81,3 cm (32 po)	33,01	35,94
+	Largeur 30,5 cm (12 po)		
3493608	longueur 25,4 cm (10 po)	19,97	22,77
3493616	longueur 30,5 cm (12 po)	21,50	24,42
3493624	longueur 35,6 cm (14 po)	23,32	26,20
3493632	longueur 40,6 cm (16 po)	24,84	27,76
3493640	longueur 45,7 cm (18 po)	26,63	29,41
3493657	longueur 50,8 cm (20 po)	28,30	31,10
3493665	longueur 55,9 cm (22 po)	29,95	32,76
3493673	longueur 61,0 cm (24 po)	31,76	34,56
3493681	longueur 66,0 cm (26 po)	33,01	35,79
3493699	longueur 71,1 cm (28 po)	34,95	37,74
3493707	longueur 76,2 cm (30 po)	36,36	39,27
3493715	longueur 81,3 cm (32 po)	38,13	41,08

Laine 6 plis

		Prix lors de l'achat ou du rempla- cement de la prothèse	Prix lors du rempla- cement des bas
+	Largeur 15,2 cm (6 po)		
3493723	longueur 25,4 cm (10 po)	10,27	13,19
3493731	longueur 30,5 cm (12 po)	11,37	14,28
3493749	longueur 35,6 cm (14 po)	12,62	15,57
3493756	longueur 40,6 cm (16 po)	13,73	16,66
3493764	longueur 45,7 cm (18 po)	15,00	17,77
3493772	longueur 50,8 cm (20 po)	16,09	18,88
3493780	longueur 55,9 cm (22 po)	17,34	20,13
3493798	longueur 61,0 cm (24 po)	19,02	21,92
3493806	longueur 66,0 cm (26 po)	20,26	23,17
3493814	longueur 71,1 cm (28 po)	21,36	24,30
3493822	longueur 76,2 cm (30 po)	22,47	25,39
3493830	longueur 81,3 cm (32 po)	23,86	26,78
+	Largeur 17,8 cm (7 po)		
3493848	longueur 25,4 cm (10 po)	11,25	14,17
3493855	longueur 30,5 cm (12 po)	12,37	15,25
3493863	longueur 35,6 cm (14 po)	14,03	16,78
3493871	longueur 40,6 cm (16 po)	15,41	18,32
3493889	longueur 45,7 cm (18 po)	17,34	20,13
3493897	longueur 50,8 cm (20 po)	18,85	21,78
3493905	longueur 55,9 cm (22 po)	20,26	23,17
3493913	longueur 61,0 cm (24 po)	21,66	24,42
3493921	longueur 66,0 cm (26 po)	23,32	26,09
3493939	longueur 71,1 cm (28 po)	24,30	27,19
3493947	longueur 76,2 cm (30 po)	25,65	28,58
3493954	longueur 81,3 cm (32 po)	27,34	30,26
+	Largeur 20,3 cm (8 po)		
3493962	longueur 25,4 cm (10 po)	12,90	15,68
3493970	longueur 30,5 cm (12 po)	14,42	17,22
3493988	longueur 35,6 cm (14 po)	15,94	18,88
3493996	longueur 40,6 cm (16 po)	17,63	20,54
3494002	longueur 45,7 cm (18 po)	19,02	21,92
3494010	longueur 50,8 cm (20 po)	20,69	23,45
3494028	longueur 55,9 cm (22 po)	22,20	25,12
3494036	longueur 61,0 cm (24 po)	23,86	26,78
3494044	longueur 66,0 cm (26 po)	25,51	28,45
3494051	longueur 71,1 cm (28 po)	27,34	30,26
3494069	longueur 76,2 cm (30 po)	28,74	31,63
3494077	longueur 81,3 cm (32 po)	30,24	33,14

		Prix lors de l'achat ou du rempla- cement de la prothèse	Prix lors du rempla- cement des bas
+ Largeur 22,9 cm (9 po)			
3494085	longueur 25,4 cm (10 po)	14,59	17,48
3494093	longueur 30,5 cm (12 po)	16,38	19,30
3494101	longueur 35,6 cm (14 po)	18,18	21,10
3494119	longueur 40,6 cm (16 po)	19,69	22,64
3494127	longueur 45,7 cm (18 po)	21,66	24,55
3494135	longueur 50,8 cm (20 po)	23,32	26,20
3494143	longueur 55,9 cm (22 po)	24,97	27,87
3494150	longueur 61,0 cm (24 po)	26,63	29,41
3494168	longueur 66,0 cm (26 po)	28,45	31,21
3494176	longueur 71,1 cm (28 po)	30,24	33,14
3494184	longueur 76,2 cm (30 po)	31,62	34,56
3494192	longueur 81,3 cm (32 po)	33,44	36,23
+ Largeur 25,4 cm (10 po)			
3494200	longueur 25,4 cm (10 po)	16,38	19,30
3494218	longueur 30,5 cm (12 po)	17,89	20,82
3494226	longueur 35,6 cm (14 po)	19,97	22,90
3494234	longueur 40,6 cm (16 po)	21,66	24,55
3494242	longueur 45,7 cm (18 po)	23,45	26,38
3494259	longueur 50,8 cm (20 po)	25,51	28,45
3494267	longueur 55,9 cm (22 po)	27,34	30,26
3494275	longueur 61,0 cm (24 po)	29,13	32,05
3494283	longueur 66,0 cm (26 po)	30,79	33,59
3494291	longueur 71,1 cm (28 po)	32,75	35,65
3494309	longueur 76,2 cm (30 po)	34,39	37,31
3494317	longueur 81,3 cm (32 po)	36,36	39,12
+ Largeur 30,5 cm (12 po)			
3494325	longueur 25,4 cm (10 po)	21,90	24,84
3494333	longueur 30,5 cm (12 po)	23,56	26,51
3494341	longueur 35,6 cm (14 po)	25,65	28,58
3494358	longueur 40,6 cm (16 po)	27,34	30,26
3494366	longueur 45,7 cm (18 po)	29,28	32,19
3494374	longueur 50,8 cm (20 po)	31,21	34,00
3494382	longueur 55,9 cm (22 po)	33,01	35,79
3494390	longueur 61,0 cm (24 po)	34,95	37,74
3494408	longueur 66,0 cm (26 po)	36,23	39,12
3494416	longueur 71,1 cm (28 po)	38,27	41,20
3494424	longueur 76,2 cm (30 po)	40,09	42,87
3494432	longueur 81,3 cm (32 po)	41,89	44,81

Laine et nylon 2 - 3 - 5 plis

		Prix lors de l'achat ou du rempla- cement de la prothèse	Prix lors du rempla- cement des bas
+	Largeur 15,2 cm (6 po)		
	3494440 longueur 25,4 cm (10 po)	13,04	15,94
	3494457 longueur 30,5 cm (12 po)	13,04	15,94
	3494465 longueur 35,6 cm (14 po)	15,00	17,77
	3494473 longueur 40,6 cm (16 po)	15,00	17,77
	3494481 longueur 45,7 cm (18 po)	15,00	17,77
	3494499 longueur 50,8 cm (20 po)	17,07	19,85
	3494507 longueur 55,9 cm (22 po)	17,07	19,85
+	Largeur 17,8 cm (7 po)		
	3494515 longueur 25,4 cm (10 po)	13,04	15,94
	3494523 longueur 30,5 cm (12 po)	13,04	15,94
	3494531 longueur 35,6 cm (14 po)	15,00	17,77
	3494549 longueur 40,6 cm (16 po)	15,00	17,77
	3494556 longueur 45,7 cm (18 po)	15,00	17,77
	3494564 longueur 50,8 cm (20 po)	17,07	19,85
	3494572 longueur 55,9 cm (22 po)	17,07	19,85
	3494580 longueur 61,0 cm (24 po)	17,07	19,85
+	Largeur 20,3 cm (8 po)		
	3494598 longueur 25,4 cm (10 po)	15,00	17,77
	3494606 longueur 30,5 cm (12 po)	15,00	17,77
	3494614 longueur 35,6 cm (14 po)	15,00	17,77
	3494622 longueur 40,6 cm (16 po)	17,07	19,85
	3494630 longueur 45,7 cm (18 po)	17,07	19,85
	3494648 longueur 50,8 cm (20 po)	17,07	19,85
	3494655 longueur 55,9 cm (22 po)	19,56	22,33
	3494663 longueur 61,0 cm (24 po)	19,56	22,33
	3494671 longueur 66,0 cm (26 po)	19,56	22,33
	3494689 longueur 71,1 cm (28 po)	19,56	22,33
+	Largeur 22,9 cm (9 po)		
	3494697 longueur 25,4 cm (10 po)	15,00	17,77
	3494705 longueur 30,5 cm (12 po)	15,00	17,77
	3494713 longueur 35,6 cm (14 po)	17,07	19,85
	3494721 longueur 40,6 cm (16 po)	17,07	19,85
	3494739 longueur 45,7 cm (18 po)	17,07	19,85
	3494747 longueur 50,8 cm (20 po)	19,56	22,33
	3494754 longueur 55,9 cm (22 po)	19,56	22,33
	3494762 longueur 61,0 cm (24 po)	19,56	22,33
	3494770 longueur 66,0 cm (26 po)	19,56	22,33
	3494788 longueur 71,1 cm (28 po)	19,56	22,33
	3494796 longueur 101,6 cm (40 po)	15,00	17,77
	3494804 longueur 106,7 cm (42 po)	15,00	17,77
	3494812 longueur 111,8 cm (44 po)	17,07	19,85
	3494820 longueur 116,8 cm (46 po)	17,07	19,85

		Prix lors de l'achat ou du rempla- cement de la prothèse	Prix lors du rempla- cement des bas
3494838	longueur 121,9 cm (48 po)	17,07	19,85
3494846	longueur 127,0 cm (50 po)	19,56	22,33
3494853	longueur 132,1 cm (52 po)	19,56	22,33
+	Largeur 25,4 cm (10 po)		
3494861	longueur 25,4 cm (10 po)	15,00	17,77
3494879	longueur 30,5 cm (12 po)	17,07	19,85
3494887	longueur 35,6 cm (14 po)	17,07	19,85
3494895	longueur 40,6 cm (16 po)	17,07	19,85
3494903	longueur 45,7 cm (18 po)	19,56	22,33
3494911	longueur 50,8 cm (20 po)	19,56	22,33
3494929	longueur 55,9 cm (22 po)	19,56	22,33
3494937	longueur 61,0 cm (24 po)	19,56	22,33
3494945	longueur 66,0 cm (26 po)	21,50	24,42
3494952	longueur 101,6 cm (40 po)	15,00	17,77
3494960	longueur 106,7 cm (42 po)	15,00	17,77
3494978	longueur 111,8 cm (44 po)	17,07	19,85
3494986	longueur 116,8 cm (46 po)	17,07	19,85
3494994	longueur 121,9 cm (48 po)	19,56	22,33
3495009	longueur 127,0 cm (50 po)	19,56	22,33
3495017	longueur 132,1 cm (52 po)	19,56	22,33
+	Largeur 30,5 cm (12 po)		
3495025	longueur 25,4 cm (10 po)	17,07	19,85
3495033	longueur 30,5 cm (12 po)	19,56	22,33
3495041	longueur 35,6 cm (14 po)	19,56	22,33
3495058	longueur 40,6 cm (16 po)	19,56	22,33
3495066	longueur 45,7 cm (18 po)	19,56	22,33
3495074	longueur 50,8 cm (20 po)	19,56	22,33

Laine et nylon 6 plis

		Prix lors de l'achat ou du rempla- cement de la prothèse	Prix lors du rempla- cement des bas
+	Largeur 15,2 cm (6 po)		
	3495082 longueur 30,5 cm (12 po)	14,42	17,22
	3495090 longueur 35,6 cm (14 po)	16,09	19,02
	3495108 longueur 40,6 cm (16 po)	16,09	19,02
	3495116 longueur 45,7 cm (18 po)	16,09	19,02
	3495124 longueur 50,8 cm (20 po)	18,18	21,10
	3495132 longueur 55,9 cm (22 po)	18,18	21,10
+	Largeur 17,8 cm (7 po)		
	3495140 longueur 25,4 cm (10 po)	16,09	19,02
	3495157 longueur 30,5 cm (12 po)	14,42	17,22
	3495165 longueur 35,6 cm (14 po)	16,09	19,02
	3495173 longueur 40,6 cm (16 po)	16,09	19,02
	3495181 longueur 45,7 cm (18 po)	16,09	19,02
	3495199 longueur 50,8 cm (20 po)	18,18	21,10
	3495207 longueur 55,9 cm (22 po)	18,18	21,10
+	Largeur 20,3 cm (8 po)		
	3495215 longueur 25,4 cm (10 po)	16,09	19,02
	3495223 longueur 30,5 cm (12 po)	16,09	19,02
	3495231 longueur 35,6 cm (14 po)	16,09	19,02
	3495249 longueur 40,6 cm (16 po)	18,18	21,10
	3495256 longueur 45,7 cm (18 po)	18,18	21,10
	3495264 longueur 50,8 cm (20 po)	18,18	21,10
	3495272 longueur 55,9 cm (22 po)	21,08	23,87
	3495280 longueur 61,0 cm (24 po)	21,08	23,87
+	Largeur 22,9 cm (9 po)		
	3495298 longueur 30,5 cm (12 po)	16,09	19,02
	3495306 longueur 35,6 cm (14 po)	18,18	21,10
	3495314 longueur 40,6 cm (16 po)	18,18	21,10
	3495322 longueur 45,7 cm (18 po)	18,18	21,10
	3495330 longueur 50,8 cm (20 po)	21,08	23,87
	3495348 longueur 55,9 cm (22 po)	21,08	23,87
	3495355 longueur 61,0 cm (24 po)	21,08	23,87

Laine ultra 3 - 5 plis

		Prix lors de l'achat ou du remplace- ment de la prothèse	Prix lors du remplace- ment des bas
+	Largeur 15,2 cm (6 po)		
	3495363 longueur 25,4 cm (10 po)	14,42	17,22
	3495371 longueur 30,5 cm (12 po)	14,42	17,22
	3495389 longueur 35,6 cm (14 po)	16,51	19,30
	3495397 longueur 40,6 cm (16 po)	16,51	19,30
	3495405 longueur 45,7 cm (18 po)	16,51	19,30
	3495413 longueur 50,8 cm (20 po)	18,72	21,67
	3495421 longueur 55,9 cm (22 po)	18,72	21,67
	3495439 longueur 61,0 cm (24 po)	18,72	21,67
+	Largeur 17,8 cm (7 po)		
	3495447 longueur 25,4 cm (10 po)	14,42	17,22
	3495454 longueur 30,5 cm (12 po)	14,42	17,22
	3495462 longueur 35,6 cm (14 po)	16,51	19,30
	3495470 longueur 40,6 cm (16 po)	16,51	19,30
	3495488 longueur 45,7 cm (18 po)	16,51	19,30
	3495496 longueur 50,8 cm (20 po)	18,72	21,67
	3495504 longueur 55,9 cm (22 po)	18,72	21,67
	3495512 longueur 61,0 cm (24 po)	18,72	21,67
+	Largeur 20,3 cm (8 po)		
	3495520 longueur 25,4 cm (10 po)	16,51	19,30
	3495538 longueur 30,5 cm (12 po)	16,51	19,30
	3495546 longueur 35,6 cm (14 po)	16,51	19,30
	3495553 longueur 40,6 cm (16 po)	18,72	21,67
	3495561 longueur 45,7 cm (18 po)	18,72	21,67
	3495579 longueur 50,8 cm (20 po)	18,72	21,67
	3495587 longueur 55,9 cm (22 po)	21,66	24,55
	3495595 longueur 61,0 cm (24 po)	21,66	24,55
+	Largeur 22,9 cm (9 po)		
	3495603 longueur 25,4 cm (10 po)	16,51	19,30
	3495611 longueur 30,5 cm (12 po)	16,51	19,30
	3495629 longueur 35,6 cm (14 po)	18,72	21,67
	3495637 longueur 40,6 cm (16 po)	18,72	21,67
	3495645 longueur 45,7 cm (18 po)	18,72	21,67
	3495652 longueur 50,8 cm (20 po)	21,66	24,55
	3495660 longueur 55,9 cm (22 po)	21,66	24,55
	3495678 longueur 61,0 cm (24 po)	21,66	24,55

		Prix lors de l'achat ou du rempla- cement de la prothèse	Prix lors du rempla- cement des bas
+ Largeur 25,4 cm (10 po)			
3495686	longueur 25,4 cm (10 po)	16,51	19,30
3495694	longueur 30,5 cm (12 po)	18,72	21,67
3495702	longueur 35,6 cm (14 po)	18,72	21,67
3495710	longueur 40,6 cm (16 po)	18,72	21,67
3495728	longueur 45,7 cm (18 po)	21,66	24,55
3495736	longueur 50,8 cm (20 po)	21,66	24,55
3495744	longueur 55,9 cm (22 po)	21,66	24,55
3495751	longueur 61,0 cm (24 po)	21,66	24,55
+ Largeur 30,5 cm (12 po)			
3495769	longueur 25,4 cm (10 po)	18,72	21,67
3495777	longueur 30,5 cm (12 po)	21,66	21,90
3495785	longueur 35,6 cm (14 po)	21,66	24,55
3495793	longueur 40,6 cm (16 po)	21,66	24,55
<hr/>			
Laine et lycra			
+ Extra étroit court			
3495801	extra léger	13,04	15,94
3495819	léger	13,04	16,78
3495827	épais	14,71	17,63
3495835	très épais	15,68	18,46
+ Étroit court			
3495843	extra léger	13,89	16,78
3495850	léger	14,71	17,63
3495868	épais	15,68	18,46
3495876	très épais	16,51	19,30
+ Étroit long ou large court			
3495884	extra léger	16,09	18,88
3495892	léger	16,93	19,85
3495900	épais	17,76	20,69
3495918	très épais	18,59	21,50
+ Large, long			
3495926	extra léger	18,59	21,50
3495934	léger	19,56	22,33
3495942	épais	20,39	23,17
3495959	très épais	21,66	24,55

Coton 3 - 5 plis

		Prix lors de l'achat ou du remplace- ment de la prothèse	Prix lors du rempla- cement des bas
+	Largeur 15,2 cm (6 po)		
	3495967 longueur 25,4 cm (10 po)	7,09	10,00
	3495975 longueur 30,5 cm (12 po)	7,92	10,83
	3495983 longueur 35,6 cm (14 po)	8,75	11,65
	3495991 longueur 40,6 cm (16 po)	9,58	12,50
	3496007 longueur 45,7 cm (18 po)	10,27	13,19
	3496015 longueur 50,8 cm (20 po)	11,09	14,03
	3496023 longueur 55,9 cm (22 po)	11,93	14,84
	3496031 longueur 61,0 cm (24 po)	13,19	15,94
	3496049 longueur 66,0 cm (26 po)	14,03	16,94
	3496056 longueur 71,1 cm (28 po)	14,84	17,77
+	Largeur 17,8 cm (7 po)		
	3496064 longueur 25,4 cm (10 po)	7,75	10,55
	3496072 longueur 30,5 cm (12 po)	8,62	11,38
	3496080 longueur 35,6 cm (14 po)	9,58	12,50
	3496098 longueur 40,6 cm (16 po)	10,70	13,45
	3496106 longueur 45,7 cm (18 po)	11,93	14,84
	3496114 longueur 50,8 cm (20 po)	13,04	15,94
	3496122 longueur 55,9 cm (22 po)	14,03	16,78
	3496130 longueur 61,0 cm (24 po)	15,00	17,77
	3496148 longueur 66,0 cm (26 po)	16,09	18,88
	3496155 longueur 71,1 cm (28 po)	16,93	19,70
+	Largeur 20,3 cm (8 po)		
	3496163 longueur 25,4 cm (10 po)	9,01	11,81
	3496171 longueur 30,5 cm (12 po)	9,86	12,77
	3496189 longueur 35,6 cm (14 po)	11,09	13,89
	3496197 longueur 40,6 cm (16 po)	12,07	15,02
	3496205 longueur 45,7 cm (18 po)	13,19	15,94
	3496213 longueur 50,8 cm (20 po)	14,16	17,07
	3496221 longueur 55,9 cm (22 po)	15,41	18,18
	3496239 longueur 61,0 cm (24 po)	16,51	19,43
	3496247 longueur 66,0 cm (26 po)	17,63	20,54
	3496254 longueur 71,1 cm (28 po)	19,02	21,78
+	Largeur 22,9 cm (9 po)		
	3496262 longueur 25,4 cm (10 po)	10,13	13,06
	3496270 longueur 30,5 cm (12 po)	11,25	14,17
	3496288 longueur 35,6 cm (14 po)	12,49	15,41
	3496296 longueur 40,6 cm (16 po)	13,58	16,50
	3496304 longueur 45,7 cm (18 po)	15,00	17,89
	3496312 longueur 50,8 cm (20 po)	16,09	19,02
	3496320 longueur 55,9 cm (22 po)	17,34	20,13
	3496338 longueur 61,0 cm (24 po)	18,31	21,22
	3496346 longueur 66,0 cm (26 po)	19,56	22,48
	3496353 longueur 71,1 cm (28 po)	20,95	23,87

		Prix lors de l'achat ou du remplacement de la prothèse	Prix lors du remplacement des bas
+ Largeur 25,4 cm (10 po)			
3496361	longueur 25,4 cm (10 po)	11,25	14,17
3496379	longueur 30,5 cm (12 po)	12,37	15,25
3496387	longueur 35,6 cm (14 po)	13,89	16,78
3496395	longueur 40,6 cm (16 po)	15,00	17,89
3496403	longueur 45,7 cm (18 po)	16,24	19,02
3496411	longueur 50,8 cm (20 po)	17,63	20,54
3496429	longueur 55,9 cm (22 po)	18,85	21,78
3496437	longueur 61,0 cm (24 po)	20,13	23,02
3496445	longueur 66,0 cm (26 po)	21,22	23,99
3496452	longueur 71,1 cm (28 po)	22,47	25,39
+ Largeur 30,5 cm (12 po)			
3496460	longueur 25,4 cm (10 po)	15,24	18,04
3496478	longueur 30,5 cm (12 po)	16,24	19,15
3496486	longueur 35,6 cm (14 po)	17,76	20,69
3496494	longueur 40,6 cm (16 po)	19,02	21,78
3496502	longueur 45,7 cm (18 po)	20,26	23,02
3496510	longueur 50,8 cm (20 po)	21,50	24,42
3496528	longueur 55,9 cm (22 po)	22,75	25,65
3496536	longueur 61,0 cm (24 po)	24,12	26,93
3496544	longueur 66,0 cm (26 po)	25,12	28,04
3496551	longueur 71,1 cm (28 po)	26,36	29,28
+ Laine 5 plis			
3496569	longueur 30,5 cm (12 po)	9,01	11,81
3496577	longueur 33,0 cm (13 po)	9,44	12,23
3496585	longueur 35,6 cm (14 po)	9,58	12,50
3496593	longueur 38,1 cm (15 po)	10,27	13,06
3496601	longueur 40,6 cm (16 po)	10,54	13,45
3496619	longueur 45,7 cm (18 po)	11,25	14,17

Laine 3 - 5 plis

		Prix lors de l'achat ou du rempla- cement de la prothèse	Prix lors du rempla- cement des bas
+	Largeur (sup.) 15,2 cm (6 po)		
3496627	largeur (inf) : 7,6, 8,9, 10,2 cm (3, 3½, 4 po) longueur : 20,3 cm (8 po)	9,16	12,07
3496635	largeur (inf) : 7,6 cm (3 po) longueur : 25,4 cm (10 po)	9,16	12,07
3496643	largeur (inf) : 8,9 cm (3½ po) longueur : 25,4 cm (10 po)	9,44	12,23
3496650	largeur (inf) : 10,2 cm (4 po) longueur : 25,4 cm (10 po)	9,71	12,62
3496668	largeur (inf) : 7,6 cm (3 po) longueur : 30,5 cm (12 po)	10,13	13,06
3496676	largeur (inf) : 8,9 cm (3½ po) longueur : 30,5 cm (12 po)	10,27	13,19
3496684	largeur (inf) : 10,2 cm (4 po) longueur : 30,5 cm (12 po)	10,70	13,45
3496692	largeur (inf) : 7,6 cm (3 po) longueur : 35,6 cm (14 po)	11,25	14,17
3496700	largeur (inf) : 8,9 cm (3½ po) longueur : 35,6 cm (14 po)	11,53	14,44
3496718	largeur (inf) : 10,2 cm (4 po) longueur : 35,6 cm (14 po)	11,81	14,72
3496726	largeur (inf) : 7,6 cm (3 po) longueur : 40,6 cm (16 po)	12,18	15,12
3496734	largeur (inf) : 8,9 cm (3½ po) longueur : 40,6 cm (16 po)	12,49	15,25
3496742	largeur (inf) : 10,2 cm (4 po) longueur : 40,6 cm (16 po)	12,90	15,83
+	Largeur (sup.) 17,8 cm (7 po)		
3496759	largeur (inf) : 8,9, 10,2, 11,4, 12,7 cm (3½, 4, 4½, 5 po) longueur : 20,3 cm (8 po)	10,27	13,19
3496767	largeur (inf) : 8,9 cm (3½ po) longueur : 25,4 cm (10 po)	9,71	12,62
3496775	largeur (inf) : 10,2 cm (4 po) longueur : 25,4 cm (10 po)	10,13	13,06
3496783	largeur (inf) : 11,4 cm (4½ po) longueur : 25,4 cm (10 po)	10,70	13,45
3496791	largeur (inf) : 12,7 cm (5 po) longueur : 25,4 cm (10 po)	11,53	14,44
3496809	largeur (inf) : 8,9 cm (3½ po) longueur : 30,5 cm (12 po)	10,70	13,59
3496817	largeur (inf) : 10,2 cm (4 po) longueur : 30,5 cm (12 po)	11,25	14,17
3496825	largeur (inf) : 11,4 cm (4½ po) longueur : 30,5 cm (12 po)	11,81	14,72

		Prix lors de l'achat ou du rempla- cement de la prothèse	Prix lors du rempla- cement des bas
3496833	largeur (inf) : 12,7 cm (5 po) longueur : 30,5 cm (12 po)	12,49	15,25
3496841	largeur (inf) : 8,9 cm (3½ po) longueur : 35,6 cm (14 po)	12,49	15,25
3496858	largeur (inf) : 10,2 cm (4 po) longueur : 35,6 cm (14 po)	12,62	15,57
3496866	largeur (inf) : 11,4 cm (4½ po) longueur : 35,6 cm (14 po)	13,32	16,10
3496874	largeur (inf) : 12,7 cm (5 po) longueur : 35,6 cm (14 po)	13,89	16,78
3496882	largeur (inf) : 8,9 cm (3½ po) longueur : 40,6 cm (16 po)	13,58	16,39
3496890	largeur (inf) : 10,2 cm (4 po) longueur : 40,6 cm (16 po)	14,03	16,94
3496908	largeur (inf) : 11,4 cm (4½ po) longueur : 40,6 cm (16 po)	14,59	17,34
3496916	largeur (inf) : 12,7 cm (5 po) longueur : 40,6 cm (16 po)	15,24	18,04
+	Largeur (sup.) 20,3 cm (8 po)		
3496924	largeur (inf) : 10,2, 11,4, 12,7 cm (4, 4½, 5 po) longueur : 20,3 cm (8 po)	11,81	14,72
3496932	largeur (inf) : 10,2, 11,4, 12,7 cm (4, 4½, 5 po) longueur : 25,4 cm (10 po)	11,64	14,59
3496940	largeur (inf) : 10,2, 11,4, 12,7 cm (4, 4½, 5 po) longueur : 30,5 cm (12 po)	13,04	15,94
3496957	largeur (inf) : 10,2, 11,4, 12,7 cm (4, 4½, 5 po) longueur : 35,6 cm (14 po)	14,28	17,22
3496965	largeur (inf) : 10,2, 11,4, 12,7 cm (4, 4½, 5 po) longueur : 40,6 cm (16 po)	15,94	18,88

SECTION IV

8.1.4 ORTHÈSES - MEMBRES INFÉRIEURS

Sous-section 1

ORTHÈSES TIBIO-PÉDIEUSES

Prix

APPAREIL

+ 2140564 Orthèse tibio-pédieuse à tige unilatérale 412,68

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Étrier régulier
 Articulation libre à la cheville, en aluminium (1)
 Embrasse métallique rigide garnie de cuir ou en thermoplastique,
 incluant son recouvrement

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
		Prix	Garantie (en mois)

COMPOSANT(S) DE BASE

+ 2135507	Étrier régulier	S. F.	91,86	
+ 2135937	Articulation libre à la cheville, en aluminium	S. F.	128,32	
+ 2135903	Embrasse métallique rigide garnie de cuir ou en thermoplastique, incluant son recouvrement	S. F.	118,27	3

COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)

+ 2135523	Étrier en plastique moulé ou laminé, à partir d'une empreinte de la personne assurée.	247,85	317,05	
+ 2135606	Courroie malléolaire simple	76,76	105,68	
+ 2135614	Courroie malléolaire double	90,58	120,78	
+ 2135663	Articulation à ressort à la cheville, en aluminium, unité	7,56	129,60	

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+2135911	Articulation libre à la cheville, en acier inoxydable, unité	54,11	179,91	
+2135812	Articulation à ressort à la cheville, en acier inoxydable, unité	72,97	198,81	
+2135929	Articulation à ressort à la cheville, double action, en aluminium, unité	32,72	158,54	
+2125508	Surélévation externe à l'orthèse ou à la chaussure du membre appareillé, pour le premier 0,6 cm (¼ po)	51,58	51,58	
+2125516	Surélévation externe à l'orthèse ou à la chaussure du membre appareillé, pour chaque 0,6 cm (¼ po) additionnel	17,62	17,62	
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)				
+3492501	Canne	26,44	26,44	
+3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	61,64	61,64	
+3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 63,5 cm (25 po) à 78,7 cm (31 po), de 76,2 cm (30 po) à 91,4 cm (36 po) ou de 88,9 cm (35 po) à 104,1 cm (41 po)	148,46	148,46	
+3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 48,3 cm (19 po) à 68,6 cm (27 po), pour enfant	198,81	198,81	
+3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30,5 cm (12 po) à 45,7 cm (18 po), pour enfant	177,40	177,40	
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)				
				Prix
+2136752	Transfert d'étrier		55,36	
	Autre ajustement pertinent			

Prix

APPAREIL

+ 2140507 Orthèse tibio-pédieuse à tiges bilatérales 502,00

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Étrier régulier

Articulations libres à la cheville, en aluminium (2)

Embrasse métallique rigide garnie de cuir ou en thermoplastique, incluant son recouvrement

Courroies de retenue

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois**COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)**

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
			Prix Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 2135507	Étrier régulier.....	S. F.	91,86
	Articulations libres à la cheville, en aluminium		
+ 2135846	paire.....	S. F.	215,15
+ 2135655	unité.....	S. O.	128,32
+ 2135903	Embrasse métallique rigide garnie de cuir ou en thermoplastique, incluant son recouvrement	S. F.	118,27
+ 2195527	Courroies de retenue, chacune.....	S. F.	25,16
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 2135531	Étrier rectangulaire.....	41,53	128,32
+ 2135523	Étrier en plastique moulé ou laminé, à partir d'une empreinte de la personne assurée.....	247,85	317,05
+ 2135606	Courroie malléolaire simple.....	76,76	105,68
+ 2135614	Courroie malléolaire double.....	90,58	120,78
	Articulations à ressort à la cheville, en aluminium		
+ 2135747	paire.....	15,10	222,71
+ 2135853	unité.....	S. O.	129,60

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
	Articulations libres à la cheville, en acier inoxydable			
+ 2135861	paire.....	109,46	317,05	
+ 2135671	unité.....	S. O.	179,91	
	Articulations à ressort à la cheville, en acier inoxydable			
+ 2135879	paire.....	145,96	354,80	
+ 2135689	unité.....	S. O.	198,81	
	Articulations à ressort à la cheville double action, en aluminium			
+ 2135887	paire.....	65,42	273,01	
+ 2135754	unité.....	S. O.	158,54	
+ 2125508	Surélévation externe à l'orthèse ou à la chaussure du membre appareillé, pour le premier 0,6 cm (¼ po).....	51,58	51,58	
+ 2125516	Surélévation externe à l'orthèse ou à la chaussure du membre appareillé, pour chaque 0,6 cm (¼ po) additionnel.....	17,62	17,62	
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)				
+ 3492501	Canne.....	26,44	26,44	
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions).....	61,64	61,64	
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 63,5 cm (25 po) à 78,7 cm (31 po), de 76,2 cm (30 po) à 91,4 cm (36 po) ou de 88,9 cm (35 po) à 104,1 cm (41 po).....	148,46	148,46	
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 48,3 cm (19 po) à 68,6 cm (27 po), pour enfant.....	198,81	198,81	
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30,5 cm (12 po) à 45,7 cm (18 po), pour enfant.....	177,40	177,40	
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)				
				Prix
+ 2136752	Transfert d'étrier.....			55,36
	Autre ajustement pertinent			

APPAREIL

+2140572 Orthèse tibio-pédieuse en plastique moulé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée 402,62

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Coquille postérieure ou antérieure avec appui sous-rotulien continue sous le pied, en plastique moulé
Courroies de retenue au mollet et au pied

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
			Prix Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
+2195527	Courroies de retenue, chacune	S. F.	25,16
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+2125508	Surélévation externe à l'orthèse ou à la chaussure du membre appareillé, pour le premier 0,6 cm (¼ po)	51,58	51,58
+2125516	Surélévation externe à l'orthèse ou à la chaussure du membre appareillé, pour chaque 0,6 cm (¼ po) additionnel.	17,62	17,62
+2155828	Articulations libres avec chevauchement à la cheville	47,81	S. O.
	Articulations Gilette à la cheville		
+2155646	paire	119,52	105,68
+2155893	unité	S. O.	65,42
	Articulations Oklahoma à la cheville		
+2155653	paire	113,23	99,39
+2155901	unité	S. O.	62,91
	Articulations Wafer à la cheville		
+2155661	paire	130,84	117,01
2155919	unité	S. O.	71,71
	Articulations Tamarak à la cheville		
+2155679	paire	125,81	111,96
+2155927	unité	S. O.	69,20

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+2155687	Articulations Gaffney à la cheville			
	paire.....	138,40	123,30	
+2155935	unité.....	S. O.	74,23	
+2195584	Doublure complète en mousse thermoformable pour l'orthèse de nuit.....	61,64	96,87	
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)				
+3492501	Canne.....	26,44	26,44	
+3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions).....	61,64	61,64	
+3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 63,5 cm (25 po) à 78,7 cm (31 po), de 76,2 cm (30 po) à 91,4 cm (36 po) ou de 88,9 cm (35 po) à 104,1 cm (41 po)....	148,46	148,46	
+3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 48,3 cm (19 po) à 68,6 cm (27 po), pour enfant.....	198,81	198,81	
+3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30,5 cm (12 po) à 45,7 cm (18 po), pour enfant.....	177,40	177,40	

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

APPAREIL

+ 2140580 Orthèse tibio-pédieuse en plastique moulé, préfabriquée 178,65

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Coquille postérieure rigide, monocoque et englobant le mollet et le dessous du pied, en plastique moulé, préfabriquée ou bande en spirale rigide
Courroies de retenue au mollet et au pied

AVIS : *Cette orthèse ne comporte ni articulation, ni tige ou bande rigide latérale et elle peut s'insérer dans une chaussure conventionnelle. Il ne s'agit donc pas d'une botte de marche.*

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE				
+ 2195527	Courroies de retenue, chacune	S. F.	25,16	1
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)				
+ 2125508	Surélévation externe à l'orthèse ou à la chaussure du membre appareillé, pour le premier 0,6 cm (¼ po)	51,58	51,58	
+ 2125516	Surélévation externe à l'orthèse ou à la chaussure du membre appareillé, pour chaque 0,6 cm (¼ po), additionnel	17,62	17,62	
+ 2195584	Doubleure complète en mousse thermoformable pour l'orthèse de nuit	61,64	96,87	
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)				
+ 3492501	Canne	26,44	26,44	
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	61,64	61,64	

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 63,5 cm (25 po) à 78,7 cm (31 po), de 76,2 cm (30 po) à 91,4 cm (36 po) ou de 88,9 cm (35 po) à 104,1 cm (41 po)	148,46	148,46	
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 48,3 cm (19 po) à 68,6 cm (27 po), pour enfant	198,81	198,81	
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30,5 cm (12 po) à 45,7 cm (18 po), pour enfant	177,40	177,40	

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

APPAREIL

+ 2140002 Orthèse tibio-pédieuse pour jambe raccourcie de 7,6 cm (3 po) et plus, excluant toute articulation prothétique du genou 1 742,93

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Pied S.A.C.H.
Coquille tibiale en polyester ou en acrylique, avec appui au niveau tibial ou au niveau du pied
Courroies de retenue

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
			Prix Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 1125509	Pied S.A.C.H.	S. F.	253,28
1125483	Coquille tibiale en polyester ou en acrylique, avec appui au niveau tibial ou au niveau du pied	S. F.	S. O.
+ 2195527	Courroies de retenue, chacune	S. F.	25,16
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 1195619	Emboîture d'essayage	114,49	S. O.
Articulations libres au genou, en aluminium (Becker S-2005-B4)			
+ 2155695	paire	220,18	276,80
+ 2155943	unité	S. O.	169,87
Articulations avec barrure à anneau au genou (Becker 1002-B4)			
+ 2155604	paire	305,72	362,35
+ 2155950	unité	S. O.	212,61
Articulations type suisse avec barrure au genou (Becker 1003-B4)			
+ 2155703	paire	369,90	437,84
+ 2155968	unité	S. O.	250,37

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
	Articulations polycentriques au genou (USMC-0225-10)			
+ 2155638	paire.....	288,12	344,73	
+ 2155976	unité.....	S. O.	181,16	
	Articulations polycentriques au genou, pour enfant (Becker 1006-C8)			
+ 2155711	paire.....	417,72	474,33	
+ 2155984	unité.....	S. O.	245,35	
	Articulations uniaxiales décentrées, libres au genou (Becker 1008-B4)			
+ 2155562	paire.....	348,51	405,14	
+ 2155992	unité.....	S. O.	234,02	
	Articulations uniaxiales décentrées, à anneau au genou (Becker 1012-B4)			
+ 2155729	paire.....	364,88	421,49	
+ 2156016	unité.....	S. O.	242,83	
+ 2155745	Cuissard à deux bandes métalliques garnies de cuir au niveau fémoral	163,56	203,81	
+ 2155737	Cuissard complet ou plein en cuir, sans appui ischiatique	113,23	289,39	
+ 2155752	Cuissard complet ou plein en cuir, avec appui ischiatique en cuir	222,71	396,33	
+ 2155760	Coquille fémorale en plastique moulé, sans appui ischiatique	211,39	267,98	
+ 2155778	Coquille fémorale en plastique moulé, avec appui ischiatique en plastique moulé	267,98	348,51	
+ 2175610	Ceinture pelvienne et bande métallique	216,41	231,49	
+ 2175511	Ceinture pelvienne (cuir)	S. O.	166,09	
+ 2175578	Remplacement de la bande métallique de la ceinture pelvienne	S. O.	124,55	
+ 2175594	Articulation à la hanche (partie métallique), toutes les sortes	234,02	264,22	
+ 3492501	Canne.....	26,44	26,44	
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	61,64	61,64	

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
		Prix	Garantie (en mois)
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 63,5 cm (25 po) à 78,7 cm (31 po), de 76,2 cm (30 po) à 91,4 cm (36 po) ou de 88,9 cm (35 po) à 104,1 cm (41 po) ...	148,46	148,46
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 48,3 cm (19 po) à 68,6 cm (27 po), pour enfant	198,81	198,81
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30,5 cm (12 po) à 45,7 cm (18 po), pour enfant	177,40	177,40

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

Sous-section 2

ORTHÈSES FÉMORO-TIBIALES

		Prix
APPAREIL		
+ 2150514	Orthèse fémoro-tibiale non articulée en plastique moulé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée.	564,92

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

Gouttière en plastique moulé, cuisse, genou et jambe
Courroies de retenue

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix à l'achat ou au rempla- cement de l'appareil	Remplacement du composant ou du com- plément
		Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 2195527	Courroies de retenue, chacune	S. F.	25,16
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 2195550	Barre d'abduction.	98,15	113,23
+ 2135705	Genouillère et courroies.	79,28	108,20
+ 2125524	Surélévation externe à la chaussure du mem- bre appareillé, pour le premier 0,6 cm (¼ po) .	51,58	51,58
+ 2125532	Surélévation externe à la chaussure du mem- bre appareillé, pour chaque 0,6 cm (¼ po) additionnel	17,62	17,62
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
+ 3492501	Canne.	26,44	26,44
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	61,64	61,64

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
		Prix	Garantie (en mois)
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 63,5 cm (25 po) à 78,7 cm (31 po), de 76,2 cm (30 po) à 91,4 cm (36 po) ou de 88,9 cm (35 po) à 104,1 cm (41 po) . . .	148,46	148,46
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 48,3 cm (19 po) à 68,6 cm (27 po), pour enfant	198,81	198,81
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30,5 cm (12 po) à 45,7 cm (18 po), pour enfant	177,40	177,40

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

Prix

APPAREIL

+2150548 Orthèse fémoro-tibiale avec articulations, préfabriquée (Legend, Edge, Lennox, G.L.S.) 694,50

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Articulations libres au genou
Embrasses rigides au niveau fémoral et tibial
Courroies de retenue

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
		Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
+2195527 Courroies de retenue, chacune	S. F.	25,16	
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+2125524 Surélévation externe à la chaussure du membre appareillé, pour le premier 0,6 cm (¼ po) .	51,58	51,58	
+2125532 Surélévation externe à la chaussure du membre appareillé, pour chaque 0,6 cm (¼ po) additionnel	17,62	17,62	
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
+3492501 Canne	26,44	26,44	
+3492550 Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	61,64	61,64	
+3492600 Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 63,5 cm (25 po) à 78,7 cm (31 po), de 76,2 cm (30 po) à 91,4 cm (36 po) ou de 88,9 cm (35 po) à 104,1 cm (41 po)	148,46	148,46	
+3492618 Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 48,3 cm (19 po) à 68,6 cm (27 po), pour enfant	198,81	198,81	

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
		Prix	Garantie (en mois)
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30,5 cm (12 po) à 45,7 cm (18 po), pour enfant	177,40	177,40

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

Prix

APPAREIL

+2150555 Orthèse fémoro-tibiale anti-recurvatum du genou, de type suédoise, préfabriquée 323,34

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Structure métallique
Embrasses rigides
Courroies de retenue

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
		Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
+2195527 Courroies de retenue, chacune	S. F.	25,16	
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+2125524 Surélévation externe à la chaussure du membre appareillé, pour le premier 0,6 cm (¼ po) .	51,58	51,58	
+2125532 Surélévation externe à la chaussure du membre appareillé, pour chaque 0,6 cm (¼ po) additionnel	17,62	17,62	
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
+3492501 Canne	26,44	26,44	
+3492550 Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	61,64	61,64	
+3492600 Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 63,5 cm (25 po) à 78,7 cm (31 po), de 76,2 cm (30 po) à 91,4cm (36 po) ou de 88,9 cm (35 po) à 104,1 cm (41 po)	148,46	148,46	
+3492618 Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 48,3 cm (19 po) à 68,6 cm (27 po), pour enfant	198,81	198,81	

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
		Prix	Garantie (en mois)
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30,5 cm (12 po) à 45,7 cm (18 po), pour enfant	177,40	177,40

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

Prix

APPAREIL

+2150605	Orthèse dynamique du genou, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée.	849,25
----------	--	--------

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Embrasses rigides en plastique ou en métal au niveau fémoral et tibial
 Articulations polycentriques libres au genou, en aluminium (USMC F08-200-1000)
 Courroies de retenue

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
		Prix Garantie (en mois)

COMPOSANT(S) DE BASE

	Articulations polycentriques libres au genou, en aluminium (USMC F08-200-1000)		
+2155786	paire.	S. F.	246,61
+2155471	unité.	S. O.	154,77
+2195527	Courroies de retenue, chacune	S. F.	25,16

COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)

	Articulations polycentriques libres au genou, en acier (USMC F08-220-1000)		
+2155836	paire.	41,53	289,39
+2155463	unité.	S. O.	176,13
	Articulations polycentriques à barrure au genou, en aluminium (USMC F08-200-4000)		
+2155794	paire.	35,22	281,82
+2155455	unité.	S. O.	172,36
	Articulations polycentriques à barrure au genou, en acier (USMC F08-220-4000)		
+2155844	paire.	83,05	329,63
+2155448	unité.	S. O.	196,27
	Articulations à amplitude variable au genou, en aluminium (USMC F08-200-1001)		
+2155851	paire.	S. F.	246,61
+2155430	unité.	S. O.	154,77

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
			Prix Garantie (en mois)
	Articulations à amplitude variable au genou, en acier (USMC F08-200-1001)		
+ 2155869	paire	41,53	289,39
+ 2155422	unité	S. O.	176,13
+ 2135705	Genouillère et courroies	79,28	108,20
+ 2125524	Surélévation externe à la chaussure du membre appareillé, pour le premier 0,6 cm (¼ po) .	51,58	51,58
+ 2125532	Surélévation externe à la chaussure du membre appareillé, pour chaque 0,6 cm (¼ po) additionnel.	17,62	17,62
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
+ 3492501	Canne	26,44	26,44
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	61,64	61,64
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 63,5 cm (25 po) à 78,7 cm (31 po), de 76,2 cm (30 po) 91,4 cm (36 po) ou de 88,9 cm (35 po) à 104,1 cm (41 po)	148,46	148,46
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 48,3 cm (19 po) à 68,6 cm (27 po), pour enfant	198,81	198,81
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30,5 cm (12 po) à 45,7 cm (18 po), pour enfant	177,40	177,40
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)			
Aucun			

Prix

APPAREIL

+2150597 Orthèse réglable du genou, préfabriquée, pour limiter les mouvements de flexion et d'extension (Donjoy, Génération II) 342,22

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Embrasses rigides en plastique et mousse
Articulations métalliques au genou avec cran d'arrêt
Courroies de retenue

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
		Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
+2195527 Courroies de retenue, chacune	S. F.	25,16	
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
+3492501 Canne	26,44	26,44	
+3492550 Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	61,64	61,64	
+3492600 Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 63,5 cm (25 po) à 78,7 cm (31 po), de 76,2 cm (30 po) à 91,4 cm (36 po) ou de 88,9 cm (35 po) à 104,1 cm (41 po)	148,46	148,46	
+3492618 Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 48,3 cm (19 po) à 68,6 cm (27 po), pour enfant	198,81	198,81	
+3492626 Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30,5 cm (12 po) à 45,7 cm (18 po), pour enfant	177,40	177,40	

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

Sous-section 3

ORTHÈSES FÉMORO-PÉDIEUSES

Prix

APPAREIL

- +2160505 Orthèse fémoro-pédieuse articulée avec embrasses métalliques rigides au niveau fémoral et tibial. 1 144,93

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Étrier régulier
 Articulations libres à la cheville, en aluminium (2)
 Articulations libres au genou, en aluminium (2) (Becker S-2005-B4)
 Cuissard à deux bandes métalliques rigides garnies de cuir au niveau fémoral et embrasse métallique garnie de cuir ou en thermoplastique au niveau tibial
 Courroies de retenue

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
			Prix Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
+2135507	Étrier régulier.	S. F.	91,86
+2135556	Embrasse métallique rigide garnie de cuir ou en thermoplastique au niveau tibial	S. F.	118,27
+2135846	Articulations libres à la cheville, en aluminium	S. F.	215,15
+2135655	paire	S. O.	128,32
	unité		
	Articulations libres au genou, en aluminium (Becker S-2005-B4)		
+2155513	paire	S. F.	276,80
+2155414	unité	S. O.	169,87
+2195501	Cuissard à deux bandes métalliques rigides garnies de cuir au niveau fémoral	S. F.	203,81
+2195527	Courroies de retenue, chacune	S. F.	25,16

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)				
+ 2135531	Étrier rectangulaire	41,53	128,32	
+ 2135523	Étrier en plastique moulé ou laminé, à partir d'une empreinte de la personne assurée	247,85	317,05	
+ 2135606	Courroie malléolaire simple	76,76	105,68	
+ 2135614	Courroie malléolaire double	90,58	120,78	
+ 2135705	Genouillère et courroies	79,28	108,20	
	Articulations à ressort à la cheville, en aluminium			
+ 2135747	paire	15,10	222,71	
+ 2135853	unité	S. O.	129,60	
	Articulations à ressort à la cheville, double action, en aluminium			
+ 2135887	paire	65,42	273,01	
+ 2135754	unité	S. O.	158,54	
	Articulations avec barrure à anneau au genou (Becker 1002-B4)			
+ 2155521	paire	84,29	362,35	
+ 2155406	unité	S. O.	212,61	
	Articulations type suisse avec barrure au genou (Becker 1003-B4)			
+ 2155547	paire	186,21	437,84	
+ 2155398	unité	S. O.	250,37	
	Articulations polycentriques au genou (USMC-0225-10)			
+ 2155554	paire	66,68	344,73	
+ 2155380	unité	S. O.	181,16	
	Articulations polycentriques au genou, pour enfant (Becker 1006-C8)			
+ 2155877	paire	197,54	474,33	
+ 2155372	unité	S. O.	245,35	
	Articulations uniaxiales décentrées, libres au genou (Becker 1008-B4)			
+ 2155588	paire	128,32	405,14	
+ 2155364	unité	S. O.	234,02	

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
			Prix Garantie (en mois)
	Articulations uniaxiales décentrées, à anneau au genou (Becker 1012-B4)		
+ 2155885	paire	143,42	421,49
+ 2155356	unité	S. O.	242,83
+ 2155737	Cuissard complet ou plein en cuir sans appui ischiatique.....	113,23	289,39
+ 2155752	Cuissard complet ou plein en cuir avec appui ischiatique en cuir.....	222,71	396,33
+ 2125508	Surélévation externe à l'orthèse ou à la chaussure du membre appareillé, pour le premier 0,6 cm (¼ po)	51,58	51,58
+ 2125516	Surélévation externe à l'orthèse ou à la chaussure du membre appareillé, pour chaque 0,6 cm (¼ po) additionnel.....	17,62	17,62
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
+ 3492501	Canne	26,44	26,44
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions).....	61,64	61,64
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 63,5 cm (25 po) à 78,7 cm (31 po), de 76,2 cm (30 po) à 91,4 cm (36 po) ou de 88,9 cm (35 po) à 104,1 cm (41 po) ...	148,46	148,46
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 48,3 cm (19 po) à 68,6 cm (27 po), pour enfant	198,81	198,81
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30,5 cm (12 po) à 45,7 cm (18 po), pour enfant	177,40	177,40
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)			
			Prix
+ 2136752	Transfert d'étrier		55,36
	Autre ajustement pertinent		

Prix

APPAREIL

+2160604 Orthèse fémoro-pédieuse articulée, en plastique moulé, à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée 1 061,88

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Coquille fémorale en plastique moulé sans appui ischiatique
 Articulations libres au genou, en aluminium (2) (Becker S-2005-B4)
 Coquille postérieure ou antérieure au niveau tibial, en plastique moulé continue sous le pied
 Courroies de retenue

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE				
+2155802	Coquille fémorale en plastique moulé sans appui ischiatique	S. F.	267,98	
+2155810	Coquille postérieure ou antérieure au niveau tibial, en plastique moulé continue sous le pied	S. F.	295,68	
	Articulations libres au genou, en aluminium (Becker S-2005-B4)			
+2155513	paire	S. F.	276,80	
+2155414	unité	S. O.	169,87	
+2195527	Courroies de retenue, chacune	S. F.	25,16	
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)				
+2135820	Étrier régulier	65,42	91,86	
+2155828	Articulations libres avec chevauchement à la cheville	47,81	S. O.	
	Articulations Gilette à la cheville			
+2155646	paire	119,52	105,68	
+2155893	unité	S. O.	65,42	
	Articulations Oklahoma à la cheville			
+2155653	paire	113,23	99,39	
+2155901	unité	S. O.	62,91	

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
			Prix Garantie (en mois)
	Articulations Wafer à la cheville		
+2155661	paire	130,84	117,01
+2155919	unité	S. O.	71,71
	Articulations Tamarak à la cheville		
+2155679	paire	125,81	111,96
+2155927	unité	S. O.	69,20
	Articulations Gaffney à la cheville		
+2155687	paire	138,40	123,30
+2155935	unité	S. O.	74,23
+2135606	Courroie malléolaire simple	76,76	105,68
+2135705	Genouillère et courroies	79,28	108,20
	Articulations à ressort à la cheville, en aluminium		
+2135747	paire	15,10	222,71
+2135853	unité	S. O.	129,60
	Articulations à ressort à la cheville, double action, en aluminium		
+2135887	paire	65,42	273,01
+2135754	unité	S. O.	158,54
	Articulations avec barrure à anneau au genou (Becker 1002-B4)		
+2155521	paire	84,29	362,35
+2155406	unité	S. O.	212,61
	Articulations type suisse avec barrure au genou (Becker 1003-B4)		
+2155547	paire	186,21	437,84
+2155398	unité	S. O.	250,37
	Articulations polycentriques au genou (USMC-0225-10)		
+2155554	paire	66,68	344,73
+2155380	unité	S. O.	181,16
	Articulations polycentriques au genou, pour enfant (Becker 1006-C8)		
+2155877	paire	197,54	474,33
+2155372	unité	S. O.	245,35
	Articulations uniaxiales décentrées, libres au genou (Becker 1008-B4)		
+2155588	paire	128,32	405,14
+2155364	unité	S. O.	234,02

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
		Prix	Garantie (en mois)
Articulations uniaxiales décentrées, à anneau au genou (Becker 1012-B4)			
+ 2155885 paire.....	143,42	421,49	
+ 2155356 unité.....	S. O.	242,83	
+ 2155497 Appui ischiatique en plastique moulé.....	74,23	S. O.	
+ 2155489 Coquille fémorale en plastique moulé avec appui ischiatique en plastique moulé.....	S. O.	348,51	
+ 2125508 Surélévation externe à l'orthèse ou à la chaussure du membre appareillé, pour le premier 0,6 cm (¼ po).....	51,58	51,58	
+ 2125516 Surélévation externe à l'orthèse ou à la chaussure du membre appareillé, pour chaque 0,6 cm (¼ po) additionnel.....	17,62	17,62	
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
+ 3492501 Canne.....	26,44	26,44	
+ 3492550 Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions).....	61,64	61,64	
+ 3492600 Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 63,5 cm (25 po) à 78,7 cm (31 po), de 76,2 cm (30 po) à 91,4 cm (36 po) ou de 88,9 cm (35 po) à 104,1 cm (41 po)....	148,46	148,46	
+ 3492618 Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 48,3 cm (19 po) à 68,6 cm (27 po), pour enfant.....	198,81	198,81	
+ 3492626 Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30,5 cm (12 po) à 45,7 cm (18 po), pour enfant.....	177,40	177,40	
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)			
			Prix
+ 2136752 Transfert d'étrier.....			55,36
Autre ajustement pertinent			

APPAREIL

+ 2160703	Orthèse fémoro-pédieuse articulée avec embrasses métalliques rigides au niveau fémoral et coquille postérieure ou antérieure au niveau tibial, en plastique moulé, à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	1 092,09
------------------	--	----------

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Cuissard à deux bandes métalliques rigides garnies de cuir au niveau fémoral
 Articulations libres au genou, en aluminium (2) (Becker S-2005-B4)
 Coquille postérieure ou antérieure au niveau tibial, en plastique moulé continue sous le pied
 Courroies de retenue

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
		Prix Garantie (en mois)

COMPOSANT(S) DE BASE

+ 2195501	Cuissard à deux bandes métalliques rigides garnies de cuir au niveau fémoral	S. F.	203,81
+ 2155810	Coquille postérieure ou antérieure au niveau tibial, en plastique moulé continue sous le pied	S. F.	295,68
	Articulations libres au genou, en aluminium (Becker S-2005-B4)		
+ 2155513	paire	S. F.	276,80
+ 2155414	unité	S. O.	169,87
+ 2195527	Courroies de retenue, chacune	S. F.	25,16

COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)

+ 2155828	Articulations libres avec chevauchement à la cheville	47,81	S. O.
	Articulations Gillette à la cheville		
+ 2155646	paire	119,52	105,68
+ 2155893	unité	S. O.	65,42

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
	Articulations Oklahoma à la cheville			
+2155653	paire.....	113,23	99,39	
+2155901	unité.....	S. O.	62,91	
	Articulations Wafer à la cheville			
+2155661	paire.....	130,84	117,01	
+2155919	unité.....	S. O.	71,71	
	Articulations Tamarak à la cheville			
+2155679	paire.....	125,81	111,96	
+2155927	unité.....	S. O.	69,20	
	Articulations Gaffney à la cheville			
+2155687	paire.....	138,40	123,30	
+2155935	unité.....	S. O.	74,23	
+2135606	Courroie malléolaire simple.....	76,76	105,68	
+2135705	Genouillère et courroies.....	79,28	108,20	
	Articulations à ressort à la cheville, en aluminium			
+2135747	paire.....	15,10	222,71	
+2135853	unité.....	S. O.	129,60	
	Articulations à ressort à la cheville, double action, en aluminium			
+2135887	paire.....	65,42	273,01	
+2135754	unité.....	S. O.	158,54	
	Articulations avec barrure à anneau au genou (Becker 1002-B4)			
+2155521	paire.....	84,29	362,35	
+2155406	unité.....	S. O.	212,61	
	Articulations type suisse avec barrure au genou (Becker 1003-B4)			
+2155547	paire.....	186,21	437,84	
+2155398	unité.....	S. O.	250,37	
	Articulations polycentriques au genou (USMC-0225-10)			
+2155554	paire.....	66,68	344,73	
+2155380	unité.....	S. O.	181,16	
	Articulations polycentriques au genou, pour enfant (Becker 1006-C8)			
+2155877	paire.....	197,54	474,33	
+2155372	unité.....	S. O.	245,35	

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
			Prix Garantie (en mois)
	Articulations uniaxiales décentrées, libres au genou (Becker 1008-B4)		
+ 2155888	paire	128,32	405,14
+ 2155364	unité	S. O.	234,02
	Articulations uniaxiales décentrées, à anneau au genou (Becker 1012-B4)		
+ 2155885	paire	143,42	421,49
+ 2155356	unité	S. O.	242,83
+ 2155737	Cuissard complet ou plein en cuir sans appui ischiatique	113,23	289,39
+ 2155752	Cuissard complet ou plein en cuir avec appui ischiatique en cuir	222,71	296,33
+ 2125508	Surélévation externe à l'orthèse ou à la chaussure du membre appareillé, pour le premier 0,6 cm (¼ po)	51,58	51,58
+ 2125516	Surélévation externe à l'orthèse ou à la chaussure du membre appareillé, pour chaque 0,6 cm (¼ po) additionnel	17,62	17,62
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
+ 3492501	Canne	26,44	26,44
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	61,64	61,64
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 63,5 cm (25 po) à 78,7 cm (31 po), de 76,2 cm (30 po) à 91,4 cm (36 po) ou de 88,9 cm (35 po) à 104,1 cm (41 po) ...	148,46	148,46
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 48,3 cm (19 po) à 68,6 cm (27 po), pour enfant	198,81	198,81
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30,5 cm (12 po) à 45,7 cm (18 po), pour enfant	177,40	177,40

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

APPAREIL

+2160802	Orthèse fémoro-pédieuse articulée avec coquille fémorale en plastique moulé, à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée et d'une embrasse métallique rigide garnie de cuir au niveau tibial	1 235,51
-----------------	--	----------

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Étrier régulier
 Articulations libres à la cheville, en aluminium (2)
 Articulations libres au genou, en aluminium (2) (Becker S-2005-B4)
 Embrasse métallique rigide garnie de cuir ou en thermoplastique, incluant son recouvrement au niveau tibial
 Coquille fémorale en plastique moulé sans appui ischiatique
 Courroies de retenue

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
			Prix Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
+2135507	Étrier régulier	S. F.	91,86
+2135556	Embrasse métallique rigide garnie de cuir ou en thermoplastique, incluant son recouvrement au niveau tibial	S. F.	118,27
	Articulations libres à la cheville, en aluminium		
+2135739	paire	S. F.	215,15
+2135655	unité	S. O.	128,32
	Articulations libres au genou, en aluminium (Becker S-2005-B4)		
+2155513	paire	S. F.	276,80
+2155414	unité	S. O.	169,87
+2155802	Coquille fémorale en plastique moulé sans appui ischiatique	S. F.	267,98
+2195527	Courroies de retenue, chacune	S. F.	25,15

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)				
+ 2135531	Étrier rectangulaire	41,53	128,32	
+ 2135523	Étrier en plastique moulé ou laminé, à partir d'une empreinte de la personne assurée.	247,85	317,05	
+ 2135606	Courroie malléolaire simple	76,76	105,68	
+ 2135614	Courroie malléolaire double	90,58	120,78	
+ 2135705	Genouillère et courroies	79,28	108,20	
Articulations à ressort à la cheville, en aluminium				
+ 2135747	paire	15,10	222,71	
+ 2135853	unité	S. O.	129,60	
Articulations à ressort à la cheville, double action, en aluminium				
+ 2135887	paire	65,42	273,01	
+ 2135754	unité	S. O.	158,54	
Articulations avec barrure à anneau, au genou (Becker 1002-B4)				
+ 2155521	paire	84,29	362,35	
+ 2155406	unité	S. O.	212,61	
Articulations type suisse avec barrure, au genou (Becker 1003-B4)				
+ 2155547	paire	186,21	437,84	
+ 2155398	unité	S. O.	250,37	
Articulations polycentriques au genou (USMC-0225-10)				
+ 2155554	paire	66,68	344,73	
+ 2155380	unité	S. O.	181,16	
Articulations polycentriques au genou, pour enfant (Becker 1006-C8)				
+ 2155877	paire	197,54	474,33	
+ 2155372	unité	S. O.	245,35	
Articulations uniaxiales décentrées, libres au genou (Becker 1008-B4)				
+ 2155588	paire	128,32	405,14	
+ 2155364	unité	S. O.	234,02	

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
		Prix	Garantie (en mois)
Articulations uniaxiales décentrées, à anneau au genou (Becker 1012-B4)			
+ 2155885 paire.....	143,42	421,49	
+ 2155356 unité.....	S. O.	242,83	
+ 2155497 Appui ischiatique en plastique moulé.....	74,23	S. O.	
+ 2155489 Coquille fémorale en plastique moulé avec appui ischiatique en plastique moulé.....	S. O.	348,51	
+ 2125508 Surélévation externe à l'orthèse ou à la chaussure du membre appareillé, pour le premier 0,6 cm (¼ po).....	51,58	51,58	
+ 2125516 Surélévation externe à l'orthèse ou à la chaussure du membre appareillé, pour chaque 0,6 cm (¼ po) additionnel.....	17,62	17,62	
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
+ 3492501 Canne.....	26,44	26,44	
+ 3492550 Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions).....	61,64	61,64	
+ 3492600 Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 63,5 cm (25 po) à 78,7 cm (31 po), de 76,2 cm (30 po) à 91,4 cm (36 po) ou de 88,9 cm (35 po) à 104,1 cm (41 po)....	148,46	148,46	
+ 3492618 Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 48,3 cm (19 po) à 68,6 cm (27 po), pour enfant.....	198,81	198,81	
+ 3492626 Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30,5 cm (12 po) à 45,7 cm (18 po), pour enfant.....	177,40	177,40	
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)			
		Prix	
+ 2136752 Transfert d'étrier.....			55,36
Autre ajustement pertinent			

Prix

APPAREIL

+ 2160547 Orthèse fémoro-pédieuse non articulée en plastique moulé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée . . . 637,90

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Gouttière en plastique moulé, cuisse, genou, jambe et pied
Courroies de retenue

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
			Prix Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 2195527	Courroies de retenue, chacune	S. F.	25,16
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 2135705	Genouillère et courroies	79,28	108,20
+ 2195550	Barre d'abduction	98,15	113,23
+ 2155497	Appui ischiatique en plastique moulé	74,23	S. O.
+ 2125508	Surélévation externe à l'orthèse ou à la chaussure du membre appareillé, pour le premier 0,6 cm (¼ po)	51,58	51,58
+ 2125516	Surélévation externe à l'orthèse ou à la chaussure du membre appareillé, pour chaque 0,6 cm (¼ po) additionnel.	17,62	17,62
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
+ 3492501	Canne	26,44	26,44
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	61,64	61,64
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 63,5 cm (25 po) à 78,7 cm (31 po), de 76,2 cm (30 po) à 91,4 cm (36 po) ou de 88,9 cm (35 po) à 104,1 cm (41 po) . . .	148,46	148,46

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 48,3 cm (19 po) à 68,6 cm (27 po), pour enfant	198,81	198,81	
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30,5 cm (12 po) à 45,7 cm (18 po), pour enfant	177,40	177,40	

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

APPAREIL

+ 2160539 Orthèse fémoro-pédieuse articulée à tige unilatérale avec embrasses métalliques rigides au niveau fémoral et tibial 869,40

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Étrier régulier
 Articulation libre à la cheville, unilatérale, en aluminium
 Articulation libre au genou, unilatérale, en aluminium
 (Becker S-2005-B4)
 Embrasses métalliques rigides garnies de cuir au niveau fémoral et tibial, incluant son recouvrement
 Courroies de retenue

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
		Prix Garantie (en mois)

COMPOSANT(S) DE BASE

+ 2135507	Étrier régulier	S. F. 91,86
+ 2135556	Embrasse métallique rigide garnie de cuir au niveau tibial, incluant son recouvrement	S. F. 118,27
+ 2135895	Articulation libre à la cheville, unilatérale, en aluminium	S. F. 128,32
+ 2135770	Articulation libre au genou, unilatérale, en aluminium (Becker S-2005-B4)	S. F. 169,87
+ 2195592	Embrasse métallique rigide garnie de cuir au niveau fémoral, incluant son recouvrement	S. F. 203,81
+ 2195527	Courroies de retenue, chacune	S. F. 25,16

COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)

+ 2135523	Étrier en plastique moulé ou laminé, à partir d'une empreinte de la personne assurée.	247,85 317,05
+ 2135606	Courroie malléolaire simple	76,76 105,68
+ 2135614	Courroie malléolaire double	90,58 120,78

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+2135705	Genouillère et courroies	79,28	108,20	
+2135663	Articulation à ressort à la cheville, en aluminium	7,56	129,60	
+2135929	Articulation à ressort à la cheville, double action, en aluminium	32,72	158,54	
+2135788	Articulation avec barrure à anneau, au genou (Becker 1002-B4)	42,76	212,61	
+2135796	Articulation uniaxiale décentrée, libre au genou (Becker 1008-B4)	64,18	234,02	
+2135804	Articulation uniaxiale décentrée, à anneau au genou (Becker 1012-B4)	71,71	242,83	
+2175594	Articulation à la hanche (partie métallique), toutes les sortes	234,02	264,22	
+2175610	Ceinture pelvienne et bande métallique	216,41	231,49	
+2175511	Ceinture pelvienne (cuir)	S. O.	166,09	
+2175578	Remplacement de la bande métallique de la ceinture pelvienne	S. O.	124,55	
+2125508	Surélévation externe à l'orthèse ou à la chaussure du membre appareillé, pour le premier 0,6 cm (¼ po)	51,58	51,58	
+2125516	Surélévation externe à l'orthèse ou à la chaussure du membre appareillé, pour chaque 0,6 cm (¼ po) additionnel	17,62	17,62	
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)				
+3492501	Canne	26,44	26,44	
+3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	61,64	61,64	
+3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 63,5 cm (25 po) à 78,7 cm (31 po), de 76,2 cm (30 po) à 91,4 cm (36 po) ou de 88,9 cm (35 po) à 104,1 cm (41 po)	148,46	148,46	
+3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 48,3 cm (19 po) à 68,6 cm (27 po), pour enfant	198,81	198,81	

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras réglables en hauteur de 30,5 cm (12 po) à 45,7 cm (18 po), pour enfant	177,40	177,40	

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

			Prix
+ 2136752	Transfert d'étrier		55,36
	Autre ajustement pertinent		

Sous-section 4

ORTHÈSES PELVI-PÉDIEUSES

Prix

APPAREIL

+2170504 Orthèse pelvi-pédieuse articulée avec embrasses métalliques rigides au niveau fémoral et tibial. 1 669,57

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Étrier régulier
 Articulations libres à la cheville, en aluminium (2)
 Articulations libres au genou, en aluminium (2) (Becker S-2005-B4)
 Cuissard à deux bandes métalliques rigides garnies de cuir au niveau fémoral, incluant son recouvrement et embrasse métallique rigide garnie de cuir ou en thermoplastique au niveau tibial
 Articulation à la hanche (partie métallique), toutes les sortes
 Courroies de retenue
 Ceinture pelvienne et bande métallique

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
			Prix Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
+2135507	Étrier régulier	S. F.	91,86
	Articulations libres à la cheville, en aluminium		
+2135739	paire.	S. F.	215,15
+2135655	unité.	S. O.	128,32
+2195527	Courroies de retenue, chacune	S. F.	25,16
+2135556	Embrasse métallique rigide garnie de cuir ou en thermoplastique, au niveau tibial	S. F.	118,27
	Articulations libres au genou, en aluminium (Becker S-2005-B4)		
+2155513	paire.	S. F.	276,80
+2155414	unité.	S. O.	169,87
+2195618	Cuissard à deux bandes métalliques rigides garnies de cuir au niveau fémoral, incluant son recouvrement	S. F.	203,81

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
			Prix Garantie (en mois)
+2175560	Articulation à la hanche (partie métallique), toutes les sortes	S. F.	264,22
+2175537	Ceinture pelvienne et bande métallique.	S. F.	231,49
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+2135531	Étrier rectangulaire	41,53	128,32
+2135523	Étrier en plastique moulé ou laminé, à partir d'une empreinte de la personne assurée.	247,85	317,05
+2135606	Courroie malléolaire simple	76,76	105,68
+2135705	Genouillère et courroies	79,28	108,20
	Articulations à ressort à la cheville, en aluminium		
+2135747	paire	15,10	222,71
+2135853	unité	S. O.	129,60
	Articulations à ressort à la cheville, double action, en aluminium		
+2135887	paire	65,42	273,01
+2135754	unité	S. O.	158,54
	Articulations avec barrure à anneau, au genou (Becker 1002-B4)		
+2155521	paire	84,29	362,35
+2155406	unité	S. O.	212,61
	Articulations type suisse avec barrure, au genou (Becker 1003-B4)		
+2155547	paire	186,21	437,84
+2155398	unité	S. O.	250,37
	Articulations polycentriques au genou (USMC-0225-10)		
+2155554	paire	66,68	344,73
+2155380	unité	S. O.	181,16
	Articulations polycentriques au genou, pour enfant (Becker 1006-C8)		
+2155877	paire	197,54	474,33
+2155372	unité	S. O.	245,35
	Articulations uniaxiales décentrées, libres au genou (Becker 1008-B4)		
+2155588	paire	128,32	405,14
+2155364	unité	S. O.	234,02

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
		Prix	Garantie (en mois)
Articulations uniaxiales décentrées, à anneau au genou (Becker 1012-B4)			
+ 2155885 paire.....	143,42	421,49	
+ 2155356 unité.....	S. O.	242,83	
+ 2175578 Remplacement de la bande métallique de la ceinture pelvienne	S. O.	124,55	
+ 2175511 Ceinture pelvienne (cuir)	S. O.	166,09	
+ 2155737 Cuissard complet ou plein en cuir sans appui ischiatique	113,23	289,39	
+ 2155752 Cuissard complet ou plein en cuir, avec appui ischiatique en cuir	222,71	396,33	
+ 2125508 Surélévation externe à l'orthèse ou à la chaussure du membre appareillé, pour le premier 0,6 cm (¼ po).....	51,58	51,58	
+ 2125516 Surélévation externe à l'orthèse ou à la chaussure du membre appareillé, pour chaque 0,6 cm (¼ po) additionnel	17,62	17,62	
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
+ 3492501 Canne.....	26,44	26,44	
+ 3492550 Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	61,64	61,64	
+ 3492600 Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 63,5 cm (25 po) à 78,7 cm (31 po), de 76,2 cm (30 po) à 91,4 cm (36 po) ou de 88,9 cm (35 po) à 104,1 cm (41 po)	148,46	148,46	
+ 3492618 Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 48,3 cm (19 po) à 68,6 cm (27 po), pour enfant	198,81	198,81	
+ 3492626 Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30,5 cm (12 po) à 45,7 cm (18 po), pour enfant	177,40	177,40	
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)			
		Prix	
+ 2136752 Transfert d'étrier.....			55,36
Autre ajustement pertinent			

APPAREIL

+2170603 Orthèse pelvi-pédieuse articulée en plastique moulé, à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée 1 563,89

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Coquille fémorale en plastique moulé sans appui ischiatique
 Articulations libres au genou, en aluminium (2) (Becker S-2005-B4)
 Articulation à la hanche (partie métallique), toutes les sortes
 Coquille postérieure ou antérieure au niveau tibial, en plastique moulé continue sous le pied
 Courroies de retenue
 Ceinture pelvienne et bande métallique

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
		Prix Garantie (en mois)

COMPOSANT(S) DE BASE

+2155802	Coquille fémorale en plastique moulé sans appui ischiatique.	S. F. 267,98
+2155810	Coquille postérieure ou antérieure au niveau tibial, en plastique moulé continue sous le pied	S. F. 295,68
	Articulations libres au genou, en aluminium (Becker S-2005-B4)	
+2155513	paire	S. F. 276,80
+2155414	unité	S. O. 169,87
+2175560	Articulation à la hanche (partie métallique), toutes les sortes	S. F. 264,22
+2195527	Courroies de retenue, chacune	S. F. 25,16
+2175537	Ceinture pelvienne et bande métallique.	S. F. 231,49

COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)

+2175578	Remplacement de la bande métallique de la ceinture pelvienne.	S. O. 124,55
+2175511	Ceinture pelvienne (cuir).	S. O. 166,09

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+2155828	Articulations libres avec chevauchement à la cheville	47,81	S. O.	
	Articulations Gilette à la cheville			
+2155646	paire.....	119,52	105,68	
+2155893	unité.....	S. O.	65,42	
	Articulations Oklahoma à la cheville			
+2155653	paire.....	113,23	99,39	
+2155901	unité.....	S. O.	62,91	
	Articulations Wafer à la cheville			
+2155661	paire.....	130,84	117,01	
+2155919	unité.....	S. O.	71,71	
	Articulations Tamarak à la cheville			
+2155679	paire.....	125,81	111,96	
+2155927	unité.....	S. O.	69,20	
	Articulations Gaffney à la cheville			
+2155687	paire.....	138,40	123,30	
+2155935	unité.....	S. O.	74,23	
+2135606	Courroie malléolaire simple	76,76	105,68	
+2135705	Genouillère et courroies.....	79,28	108,20	
	Articulations à ressort à la cheville, en aluminium			
+2135747	paire.....	15,10	222,71	
+2135853	unité.....	S. O.	129,60	
+2135820	Étrier régulier	65,42	91,86	
	Articulations à ressort à la cheville, double action, en aluminium			
+2135887	paire.....	65,42	273,01	
+2135754	unité.....	S. O.	158,54	
	Articulations avec barrure à anneau, au genou (Becker 1002-B4)			
+2155521	paire.....	84,29	362,35	
+2155406	unité.....	S. O.	212,61	
	Articulations type suisse avec barrure, au genou (Becker 1003-B4)			
+2155547	paire.....	186,21	437,84	
+2155398	unité.....	S. O.	250,37	

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
			Prix Garantie (en mois)
	Articulations polycentriques au genou (USMC-0225-10)		
+ 2155554	paire	66,68	344,73
+ 2155380	unité	S. O.	181,16
	Articulations polycentriques au genou, pour enfant (Becker 1006-C8)		
+ 2155877	paire	197,54	474,33
+ 2155372	unité	S. O.	245,35
	Articulations uniaxiales décentrées, libres au genou (Becker 1008-B4)		
+ 2155588	paire	128,32	405,14
+ 2155364	unité	S. O.	234,02
	Articulations uniaxiales décentrées, à anneau au genou (Becker 1012-B4)		
+ 2155885	paire	143,42	421,49
+ 2155356	unité	S. O.	242,83
+ 2155497	Appui ischiatique en plastique moulé	74,23	S. O.
+ 2155489	Coquille fémorale en plastique moulé avec appui ischiatique en plastique moulé.	S. O.	348,51
+ 2125508	Surélévation externe à l'orthèse ou à la chaussure du membre appareillé, pour le premier 0,6 cm (¼ po)	51,58	51,58
+ 2125516	Surélévation externe à l'orthèse ou à la chaussure du membre appareillé, pour chaque 0,6 cm (¼ po) additionnel.	17,62	17,62
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
+ 3492501	Canne	26,44	26,44
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	61,64	61,64
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 63,5 cm (25 po) à 78,7 cm (31 po), de 76,2 cm (30 po) à 91,4 cm (36 po) ou de 88,9 cm (35 po) à 104,1 cm (41 po) ...	148,46	148,46
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 48,3 cm (19 po) à 68,6 cm (27 po), pour enfant	198,81	198,81

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
		Prix	Garantie (en mois)
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30,5 cm (12 po) à 45,7 cm (18 po), pour enfant	177,40	177,40

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix
+ 2136752	Transfert d'étrier
	Autre ajustement pertinent
	55,36

APPAREIL

+ 2170702	Orthèse pelvi-pédieuse articulée avec embrasses métalliques rigides au niveau fémoral et coquille postérieure ou antérieure au niveau tibial, en plastique moulé, à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	1 626,81
------------------	---	----------

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Cuissard à deux bandes métalliques rigides garnies de cuir au niveau fémoral
 Articulations libres au genou, en aluminium (2) (Becker S-2005-B4)
 Articulation à la hanche (partie métallique), toutes les sortes
 Coquille postérieure ou antérieure au niveau tibial, en plastique moulé continue sous le pied
 Courroies de retenue
 Ceinture pelvienne et bande métallique

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	Prix	Garantie (en mois)
--	---	--	------	--------------------

COMPOSANT(S) DE BASE

+ 2195501	Cuissard à deux bandes métalliques rigides garnies de cuir au niveau fémoral	S. F.	203,81
+ 2155810	Coquille postérieure ou antérieure au niveau tibial, en plastique moulé continue sous le pied	S. F.	295,68
	Articulations libres au genou, en aluminium (Becker S-2005-B4)		
+ 2155513	paire	S. F.	276,80
+ 2155414	unité	S. O.	169,87
+ 2195527	Courroies de retenue, chacune	S. F.	25,16
+ 2175560	Articulation à la hanche (partie métallique), toutes les sortes	S. F.	264,22
+ 2175537	Ceinture pelvienne et bande métallique.	S. F.	231,49

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)				
+ 2155828	Articulations libres avec chevauchement à la cheville	47,81	S. O.	
+ 2155646	Articulations Gilette à la cheville			
	paire	119,52	105,68	
+ 2155893	unité	S. O.	65,42	
	Articulations Oklahoma à la cheville			
+ 2155653	paire	113,23	99,39	
+ 2155901	unité	S. O.	62,91	
	Articulations Wafer à la cheville			
+ 2155661	paire	130,84	117,01	
+ 2155919	unité	S. O.	71,71	
	Articulations Tamarak à la cheville			
+ 2155679	paire	125,81	111,96	
+ 2155927	unité	S. O.	69,20	
	Articulations Gaffney à la cheville			
+ 2155687	paire	138,40	123,30	
+ 2155935	unité	S. O.	74,23	
	Articulations à ressort à la cheville, en aluminium			
+ 2135747	paire	15,10	222,71	
+ 2135853	unité	S. O.	129,60	
	Articulations à ressort à la cheville, double action, en aluminium			
+ 2135887	paire	65,42	273,01	
+ 2135754	unité	S. O.	158,54	
+ 2135606	Courroie malléolaire simple	76,76	105,68	
	Articulations avec barrure à anneau, au genou (Becker 1002-B4)			
+ 2155521	paire	84,29	362,35	
+ 2155406	unité	S. O.	212,61	
	Articulations type suisse avec barrure, au genou (Becker 1003-B4)			
+ 2155547	paire	186,21	437,84	
+ 2155398	unité	S. O.	250,37	
	Articulations polycentriques au genou (USMC-0225-10)			
+ 2155554	paire	66,68	344,73	
+ 2155380	unité	S. O.	181,16	

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
			Prix Garantie (en mois)
	Articulations polycentriques au genou, pour enfant (Becker 1006-C8)		
+2155877	paire	197,54	474,33
+2155372	unité	S. O.	245,35
	Articulations uniaxiales décentrées, libres au genou (Becker 1008-B4)		
+2155588	paire	128,32	405,14
+2155364	unité	S. O.	234,02
	Articulations uniaxiales décentrées, à anneau au genou (Becker 1012-B4)		
+2155885	paire	143,42	421,49
+2155356	unité	S. O.	242,83
+2135705	Genouillère et courroies	79,28	108,20
+2155737	Cuissard complet ou plein en cuir sans appui ischiatique	113,23	289,39
+2155752	Cuissard complet ou plein en cuir avec appui ischiatique en cuir	222,71	396,33
+2175578	Remplacement de la bande métallique de la ceinture pelvienne	S. O.	124,55
+2175511	Ceinture pelvienne (cuir)	S. O.	166,09
+2125508	Surélévation externe à l'orthèse ou à la chaussure du membre appareillé, pour le premier 0,6 cm (¼ po)	51,58	51,58
+2125516	Surélévation externe à l'orthèse ou à la chaussure du membre appareillé, pour chaque 0,6 cm (¼ po) additionnel	17,62	17,62
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
+3492501	Canne	26,44	26,44
+3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	61,64	61,64
+3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 63,5 cm (25 po) à 78,7 cm (31 po), de 76,2 cm (30 po) à 91,4 cm (36 po) ou de 88,9 cm (35 po) à 104,1 cm (41 po) ...	148,46	148,46

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 48,3 cm (19 po) à 68,6 cm (27 po), pour enfant	198,81	198,81	
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30,5 cm (12 po) à 45,7 cm (18 po), pour enfant	177,40	177,40	

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

APPAREIL

+2170801	Orthèse pelvi-pédieuse articulée avec coquille fémorale, en plastique moulé, à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée et d'une embrasse métallique rigide garnie de cuir ou en thermoplastique au niveau tibial.	1 836,92
-----------------	---	----------

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Étrier régulier
 Articulations libres à la cheville, en aluminium (2)
 Articulations libres au genou, en aluminium (2) (Becker S-2005-B4)
 Embrasse métallique rigide garnie de cuir ou en thermoplastique, incluant son recouvrement au niveau tibial
 Coquille fémorale en plastique moulé sans appui ischiatique
 Articulation à la hanche (partie métallique), toutes les sortes
 Courroies de retenue
 Ceinture pelvienne et bande métallique

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
			Prix Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
+2135507	Étrier régulier.	S. F.	91,86
+2135556	Embrasse métallique rigide garnie de cuir ou en thermoplastique, incluant son recouvrement au niveau tibial	S. F.	118,27
	Articulations libres au genou, en aluminium (Becker S-2005-B4)		
+2155513	paire	S. F.	276,80
+2155414	unité	S. O.	169,87
	Articulations libres à la cheville, en aluminium		
+2135739	paire	S. F.	215,15
+2135655	unité	S. O.	128,32
+2155802	Coquille fémorale en plastique moulé sans appui ischiatique.	S. F.	267,98
+2175560	Articulation à la hanche (partie métallique), toutes les sortes	S. F.	264,22
+2195527	Courroies de retenue, chacune	S. F.	25,16

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
+2175537	Ceinture pelvienne et bande métallique	S. F.	231,49	
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)				
+2135531	Étrier rectangulaire	41,53	128,32	
+2135523	Étrier en plastique laminé ou moulé, à partir d'une empreinte de la personne assurée	247,85	317,05	
+2135606	Courroie malléolaire simple	76,76	105,68	
+2135614	Courroie malléolaire double	90,58	120,78	
+2135705	Genouillère et courroies	79,28	108,20	
	Articulations à ressort à la cheville, en aluminium			
+2135747	paire	15,10	222,71	
+2135853	unité	S. O.	129,60	
	Articulations à ressort à la cheville, double action, en aluminium			
+2135887	paire	65,42	273,01	
+2135754	unité	S. O.	158,54	
	Articulations avec barrure à anneau, au genou (Becker 1002-B4)			
+2155521	paire	84,29	362,35	
+2155406	unité	S. O.	212,61	
	Articulations type suisse avec barrure, au genou (Becker 1003-B4)			
+2155547	paire	186,21	437,84	
+2155398	unité	S. O.	250,37	
	Articulations polycentriques, au genou (USMC-0225-10)			
+2155554	paire	66,68	344,73	
+2155380	unité	S. O.	181,16	
	Articulations polycentriques, au genou, pour enfant (Becker 1006-C8)			
+2155877	paire	197,54	474,33	
+2155372	unité	S. O.	245,35	
	Articulations uniaxiales décentrées, libres au genou (Becker 1008-B4)			
+2155588	paire	128,32	405,14	
+2155364	unité	S. O.	234,02	

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
			Prix Garantie (en mois)
	Articulations uniaxiales décentrées, à anneau au genou (Becker 1012-B4)		
+ 2155885	paire	143,42	421,49
+ 2155356	unité	S. O.	242,83
+ 2155497	Appui ischiatique en plastique moulé	74,23	S. O.
+ 2155489	Coquille fémorale en plastique moulé avec appui ischiatique en plastique moulé.	S. O.	348,51
+ 2125508	Surélévation externe à l'orthèse ou à la chaussure du membre appareillé, pour le premier 0,6 cm (¼ po)	51,58	51,58
+ 2125516	Surélévation externe à l'orthèse ou à la chaussure du membre appareillé, pour chaque 0,6 cm (¼ po) additionnel.	17,62	17,62
+ 2175578	Remplacement de la bande métallique de la ceinture pelvienne.	S. O.	124,55
+ 2175511	Ceinture pelvienne (cuir).	S. O.	166,09
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
+ 3492501	Canne	26,44	26,44
+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions).	61,64	61,64
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 63,5 cm (25 po) à 78,7 cm (31 po), de 76,2 cm (30 po) à 91,4 cm (36 po) ou de 88,9 cm (35 po) à 104,1 cm (41 po)	148,46	148,46
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 48,3 cm (19 po) à 68,6 cm (27 po), pour enfant	198,81	198,81
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30,5 cm (12 po) à 45,7 cm (18 po), pour enfant	177,40	177,40
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)			
			Prix
+ 2136752	Transfert d'étrier		55,36
	Autre ajustement pertinent		

Sous-section 5

ORTHÈSES BILATÉRALES DES MEMBRES INFÉRIEURS

		Prix
APPAREIL		
+ 2190502	Orthèse pédieuse de dérotation	99,39
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE		
Barre métallique avec crans d'arrêt, fixée aux souliers		
PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois		
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Aucun		
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)		
		Prix
+ 2196509	Transfert de chaussure (non rivetée)	26,44
+ 2196517	Transfert de chaussure (rivetée)	35,22
Autre ajustement pertinent		

Prix

APPAREIL

+2190510 Orthèse pelvi-pédieuse de dérotation avec câble de torsion 424,00

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Étrier régulier
Câble de torsion
Ceinture pelvienne (cuir)
Articulation libre à la hanche (partie métallique)

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
			Prix Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
+2135507	Étrier régulier.	S. F.	91,86
+2195535	Câble de torsion	S. F.	95,62
+2175586	Articulation libre à la hanche (partie métallique)	S. F.	81,79
+2175602	Ceinture pelvienne (cuir).	S. F.	113,23
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+2155570	Articulation au genou	124,55	139,66
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
+3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions).	61,64	61,64
+3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 63,5 cm (25 po) à 78,7 cm (31 po), de 76,2 cm (30 po) à 91,4 cm (36 po) ou de 88,9 cm (35 po) à 104,1 cm (41 po) . . .	148,46	148,46
+3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 48,3 cm (19 po) à 68,6 cm (27 po), pour enfant	198,81	198,81
+3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30,5 cm (12 po) à 45,7 cm (18 po), pour enfant	177,40	177,40

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix
+2136752	Transfert d'étrier	55,36
	Autre ajustement pertinent	

APPAREIL

+ **2190528** Orthèse d'abduction pelvi-fémorale, fabriquée sur mesure 273,01

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Deux embrasses en plastique aux cuisses
Barre métallique

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

Aucun

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

Prix

APPAREIL

+ 2190544	Orthèse d'abduction pelvi-fémorale en plastique moulé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée, pour enfant	812,78
------------------	---	--------

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Orthèse en plastique moulé
Courroies de retenue

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
		Prix Garantie (en mois)

COMPOSANT(S) DE BASE

+ 2195527	Courroies de retenue, chacune	S. F.	25,16
------------------	---	-------	-------

COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)

+ 2195550	Barre d'abduction.	98,15	113,23
+ 3122603	Prolongement jusqu'au pied inclusivement.	466,78	S. O.
+ 2135705	Genouillère et courroies	79,28	108,20

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

APPAREIL

+ 2190536 Orthèse pelvi-fémorale, pour les jeunes enfants 189,99

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Harnais en tissu ou couche en plastique préfabriquée

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

Aucun

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

Prix

APPAREIL

+ **2180008** Orthèse d'abduction pelvi-fémorale articulée, de type « Scottish Rite » 1 186,45

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Embrasses métalliques rigides garnies de cuir ou en thermoplastique, au niveau fémoral (2)
Barre métallique
Articulations universelles
Bande pelvienne
Courroies de retenue

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
	Prix	Garantie (en mois)

COMPOSANT(S) DE BASE

+ 2195600	Embrasses métalliques rigides garnies de cuir ou en thermoplastique, au niveau fémoral (2)	S. F.	203,81
+ 2195527	Courroies de retenue, chacune	S. F.	25,16

COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

+ 3492550	Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions)	61,64	61,64
+ 3492600	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 63,5 cm (25 po) à 78,7 cm (31 po), de 76,2 cm (30 po) à 91,4 cm (36 po) ou de 88,9 cm (35 po) à 104,1 cm (41 po)	148,46	148,46
+ 3492618	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 48,3 cm (19 po) à 68,6 cm (27 po), pour enfant	198,81	198,81
+ 3492626	Béquilles avec appui d'avant-bras réglables en hauteur de 30,5 cm (12 po) à 45,7 cm (18 po), pour enfant	177,40	177,40

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

Sous-section 6

**COMPOSANTS ADDITIONNELS POUR ORTHÈSES
TIBIO-PÉDIEUSES, FÉMORO-PÉDIEUSES ET PELVI-PÉDIEUSES**

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil (pose incluse)	Prix lorsqu'attribué seul (pose incluse)
+2135564	Étrier régulier, additionnel	65,42	80,51
+2135598	Étrier rectangulaire, additionnel	105,68	128,32

Sous-section 7

ORTHÈSES DES MEMBRES INFÉRIEURS

		Prix
APPAREIL		
+2190601	Autres orthèses de membres inférieurs*	C.S.
	PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois	

* Lorsque le prix de la prothèse est inférieur à celui de la prothèse similaire

SECTION V

8.1.5 ORTHÈSES - MEMBRES SUPÉRIEURS

Sous-section 1

ORTHÈSES DE LA MAIN POUVANT INCLURE LE POUCE ET LES AUTRES DOIGTS

	Appareil	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	Garantie (en mois)
+	Orthèse passive pour les articulations interphalangiennes, proximale et distale, préfabriquée			2
+	Pouce			
+2210003	Si premier doigt	109,46	S. O.	
+2210011	Si doigt additionnel	28,95	S. O.	
+	Index			
+2210029	Si premier doigt	109,46	S. O.	
+2210037	Si doigt additionnel	28,95	S. O.	
+	Majeur			
+2210045	Si premier doigt	109,46	S. O.	
+2210052	Si doigt additionnel	28,95	S. O.	
+	Annulaire			
+2210060	Si premier doigt	109,46	S. O.	
+2210078	Si doigt additionnel	28,95	S. O.	
+	Auriculaire			
+2210086	Si premier doigt	109,46	S. O.	
+2210094	Si doigt additionnel	28,95	S. O.	
+	COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE			
+	Gouttière en thermoplastique ou en métal			
+	Courroies			
	+COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
+	Aucun			
	+AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)			
+	Tout ajustement pertinent			
+	Orthèse dynamique pour les articulations interphalangiennes, proximale et distale ou proximale ou distale, préfabriquée			2
+	Pouce			
+2210102	Si premier doigt	109,46	S. O.	
+2210110	Si doigt additionnel	28,95	S. O.	

+	Index		
+2210128	Si premier doigt	109,46	S. O.
+2210136	Si doigt additionnel	28,95	S. O.
+	Majeur		
+2210144	Si premier doigt	109,46	S. O.
+2210151	Si doigt additionnel	28,95	S. O.
+	Annulaire		
+2210169	Si premier doigt	109,46	S. O.
+2210177	Si doigt additionnel	28,95	S. O.
+	Auriculaire		
+2210185	Si premier doigt	109,46	S. O.
+2210193	Si doigt additionnel	28,95	S. O.

+
 COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE | | |

+
 Coussinets d'appui | | |

+
 Ressorts | | |

+COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

+
 Aucun | | |

+AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

+
 Tout ajustement pertinent | | |

APPAREIL

+ 2210516 Orthèse dynamique des articulations métacarpophalangiennes, préfabriquée 145,96

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Barres métacarpiennes
 Barres phalangiennes
 Pivots articulaires
 Bandes élastiques
 Cordes à piano
 Autres types de ressorts

PÉRIODE DE GARANTIE : 2 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

Aucun

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

APPAREIL

+ 2220010 Orthèse passive pour le pouce incluant les articulations carpomé-tacariennes, métacarpophalangiennes et interphalangiennes, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée 252,88

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Pièce moulée en thermoplastique ou autre matériau
 Courroies

PÉRIODE DE GARANTIE : 2 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

Aucun

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

Prix

APPAREIL

+ 2220036 Orthèse passive pour le pouce incluant les articulations carpométacarpiales, métacarpophalangiennes et interphalangiennes, en plastique moulé sur la personne assurée ou préfabriquée 164,81

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Pièce moulée en thermoplastique
Courroies

PÉRIODE DE GARANTIE : 2 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

Aucun

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

Prix

APPAREIL

+ 2220028 Orthèse dynamique du pouce pouvant inclure les articulations carpométacarpiales, métacarpophalangiennes et interphalangiennes, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée. 340,97

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Pièces stabilisatrices
Appareil de traction fait de ressorts
Cordes à piano, bandes élastiques
Courroies

PÉRIODE DE GARANTIE : 2 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

Aucun

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

APPAREIL

+ 2220044 Orthèse dynamique du pouce pouvant inclure les articulations car-pométacarpiennes, métacarpophalangiennes et interphalangiennes en plastique moulé sur la personne assurée ou préfabriquée. 212,61

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Pièces stabilisatrices
Appareil de traction fait de ressorts
Cordes à piano, bandes élastiques
Courroies

PÉRIODE DE GARANTIE : 2 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

Aucun

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

Sous-section 2

ORTHÈSES DU POIGNET ET DE LA MAIN

Prix

APPAREIL

+ 2230548	Orthèse passive du poignet et de la main incluant les doigts et le pouce, palmaire ou dorsale, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée.	369,90
-----------	---	--------

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Gouttière
 Courroies
 Articulations bilatérales fixes pour l'orthèse dorsale

PÉRIODE DE GARANTIE : 2 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
		Prix	Garantie (en mois)

COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)

+ 2231124	Séparateur interdigital incluant les courroies . . .	13,86	S. O.
-----------	--	-------	-------

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

Prix

APPAREIL

+ 2230555	Orthèse passive du poignet et de la main incluant les doigts et le pouce, palmaire ou dorsale, en plastique moulé sur la personne assurée ou préfabriquée	260,43
------------------	---	--------

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Gouttière en thermoplastique
 Courroies
 Articulations bilatérales fixes pour l'orthèse dorsale

PÉRIODE DE GARANTIE : 2 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
		Prix	Garantie (en mois)

COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)

+ 2231124	Séparateur interdigital incluant les courroies ..	13,86	S. O.
------------------	---	-------	-------

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

Prix

APPAREIL

+ 2230563	Orthèse passive du poignet, palmaire ou dorsale incluant le prolongement pour le pouce, s'il y a lieu, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	299,45
------------------	--	--------

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Gouttière en thermoplastique, palmaire ou dorsale ou gouttière en cuir moulé renforcé, incluant le prolongement pour le pouce, s'il y a lieu
 Barre métacarpienne palmaire ou dorsale
 Courroies

PÉRIODE DE GARANTIE : 2 mois**COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)**

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
		Prix	Garantie (en mois)

COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)

+ 2231132	Doublure complète en cuir de la gouttière en thermoplastique	51,58	S. O.
------------------	--	-------	-------

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

Prix

APPAREIL

+ 2230571	Orthèse passive du poignet, palmaire ou dorsale incluant le prolongement pour le pouce, s'il y a lieu, préfabriquée ou en plastique moulé sur la personne assurée	220,18
------------------	---	--------

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Gouttière préfabriquée ou en plastique moulé sur la personne assurée incluant le prolongement pour le pouce, s'il y a lieu
Barre métacarpienne palmaire ou dorsale
Courroies

PÉRIODE DE GARANTIE : 2 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
		Prix	Garantie (en mois)

COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)

+ 2231157	Mécanisme de traction des doigts	163,56	S. O.
+ 2231165	Gant de flexion	88,07	S. O.
+ 2231140	Articulations libres au poignet (non compatibles avec le mécanisme de traction du poignet)	62,91	S. O.
+ 2231173	Mécanisme de traction du poignet (non compatible avec les articulations libres au poignet)	65,42	S. O.

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

Prix

APPAREIL

+ 2230589 Orthèse statique du poignet et dynamique des doigts pouvant inclure le pouce « type Swanson », préfabriquée. 480,63

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Barres transversales et longitudinales
Appui palmaire
Appareil de traction des doigts et du pouce

PÉRIODE DE GARANTIE : 2 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

Aucun

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

Prix

APPAREIL

+ 2230514 Orthèse de ténodèse sur mesure 738,55

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Pièces stabilisatrices pour le pouce, l'index et le majeur
Articulations métacarpophalangiennes
Articulations du poignet
Pièce stabilisatrice de l'avant-bras
Tige télescopique

PÉRIODE DE GARANTIE : 2 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

Aucun

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

Sous-section 3

ORTHÈSES DU COUDE, DU POIGNET ET DE LA MAIN

Prix

APPAREIL

+ 2250017 Orthèse passive pour le coude, antérieure ou postérieure, en plastique moulé sur la personne assurée 312,03

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Gouttière incluant le bras et l'avant-bras
Courroies

PÉRIODE DE GARANTIE : 2 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
		Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 2255511	Courroie de suspension	23,90	S. O.
+ 2255503	Coudière et courroie	79,28	108,20
+ 2255529	Articulations uniaxiales ou polycentriques, bilatérales au coude	70,49	S. O.
+ 3492659	Tourillon	65,42	S. O.

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

Prix

APPAREIL

+ **2250009** Orthèse passive pour le coude, antérieure ou postérieure, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée . . . 373,67

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Gouttière incluant le bras et l'avant-bras
Courroies

PÉRIODE DE GARANTIE : 2 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
		Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 2255511 Courroie de suspension	23,90	S. O.	
+ 2255503 Coudière et courroie.	79,28	108,20	
+ 2255529 Articulations uniaxiales ou polycentriques, bilatérales au coude	70,49	S. O.	
+ 3492659 Tourillon.	65,42	S. O.	

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

Sous-section 4

**ORTHÈSES DE L'ÉPAULE, DU COUDE, DU POIGNET
ET DE LA MAIN**

Prix

APPAREIL

+ 2270007 Orthèse gléno-humérale fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée 373,67

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Manchon en thermoplastique moulé de l'épaule à l'épicondyle
 Courroies thoraciques
 Courroies de velcro pour ajustement de la circonférence du manchon

PÉRIODE DE GARANTIE : 2 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
		Prix	Garantie (en mois)

COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)

+ 2255511 Courroie de suspension 23,90 S. O.

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

Prix

APPAREIL

+ 2270510 Orthèse passive réglable pour l'épaule en position d'abduction, le coude, le poignet et la main de type avion, préfabriquée. 868,14

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Appui thoracique et pelvien
 Articulations réglables à l'épaule et au coude
 Gouttières pour le bras, l'avant-bras et la main
 Barre stabilisatrice réglable entre l'appui tronculaire et huméral
 Courroies de fixation
 Coussinages

PÉRIODE DE GARANTIE : 2 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
		Prix	Garantie (en mois)

COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)

+ 2275501 Barre de mobilisation pelvi-humérale 96,87 S. O.

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

APPAREIL

+ 2270015 Orthèse gléno-humérale préfabriquée. 325,86

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Manchon en thermoplastique moulé de l'épaule et à l'épicondyle
Courroies thoraciques
Courroies de velcro pour ajustement de la circonférence du manchon

PÉRIODE DE GARANTIE : 2 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

Aucun

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

Sous-section 5

ORTHÈSES DES MEMBRES SUPÉRIEURS

	Prix
APPAREIL	
+2290609 Autres orthèses de membres supérieurs*	C.S.
PÉRIODE DE GARANTIE : 2 mois	

** Lorsque le prix est inférieur à celui de l'orthèse similaire*

SECTION VI

8.1.6 ORTHÈSES DU TRONC
ET ORTHÈSES CERVICALES

Sous-section 1

ORTHÈSES DU TRONC

Prix

APPAREIL

+ 2320505 Orthèse lombo-sacrée pour limiter les mouvement antéro-postérieurs et latéraux de la colonne vertébrale, en plastique moulé ou structure métallique (type Harris, Knight, Williams), préfabriquée . 397,58

PÉRIODE DE GARANTIE : 3 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

Aucun

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

Prix

APPAREIL

+ 2320604 Orthèse lombo-sacrée avec plaque de thermoplastique rigide, moulée sur la personne assurée (type Ortho-mold) 242,83

PÉRIODE DE GARANTIE : 3 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

Aucun

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

Prix

APPAREIL

+ 2320513 Orthèse d'immobilisation complète lombosacrée en plastique, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée 702,07

PÉRIODE DE GARANTIE : 3 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

Aucun

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

Prix

APPAREIL

+ 2340503 Orthèse d'immobilisation dorso-lombaire à cadre rigide, sur mesure (type Taylor, Harris-Taylor)..... 537,24

PÉRIODE DE GARANTIE : 3 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
		Prix	Garantie (en mois)

COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)

+ 3342508 Béquillon..... 45,29 S. O. 3

+ 2345502 Coussin correcteur..... 45,29 S. O. 3

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

Prix**APPAREIL**

+ **2340602** Orthèse dorso-lombaire avec plaque de thermoplastique rigide, moulée sur la personne assurée (type Ortho-mold) 347,25

PÉRIODE DE GARANTIE : 3 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

Aucun

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

Prix**APPAREIL**

+ **2340701** Orthèse d'immobilisation dorso-lombaire à cadre rigide recouverte de tissu en baleine (type Taylor, Harris-Taylor) (genre Camp, Airway) 281,82

PÉRIODE DE GARANTIE : 3 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

Aucun

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

Prix**APPAREIL**

+ 2340537 Orthèse d'immobilisation dorso-lombosacrée en plastique, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée, avec chevauchement bilatéral consécutif à un double moulage 1 128,56

PÉRIODE DE GARANTIE : 3 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

Aucun

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

Prix**APPAREIL**

+ 2340404 Orthèse d'immobilisation dorso-lombo-sacrée en plastique moulé, préfabriquée (type Boston Overlap Brace) 478,09

PÉRIODE DE GARANTIE : 3 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

Aucun

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

Prix**APPAREIL**

+ **2340578** Orthèse d'immobilisation dorso-lombo-sacrée en plastique, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée . . . 971,32

PÉRIODE DE GARANTIE : 3 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

Aucun

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

Prix**APPAREIL**

+ **2350528** Orthèse hyper extension, préfabriquée (Jewitt, Florida Brace) . . . 431,56

PÉRIODE DE GARANTIE : 3 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

Aucun

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

Prix

APPAREIL

+ 2380509 Orthèse d'immobilisation cervico-dorso-lombo-sacrée avec base en plastique, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée (type Milwaukee) 1 474,57

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Partie pelvienne fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée

PÉRIODE DE GARANTIE : 3 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
		Prix	Garantie (en mois)

COMPOSANT(S) DE BASE

+ 2385508	Partie pelvienne fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	S. F.	855,55	3
-----------	--	-------	--------	---

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

Prix**APPAREIL**

+ **2380004** Orthèse d'immobilisation cervico-dorso-lombo-sacrée avec base en plastique moulé, préfabriquée (type Milwaukee) 1 229,23

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Partie pelvienne préfabriquée

PÉRIODE DE GARANTIE : 3 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
		Prix	Garantie (en mois)

COMPOSANT(S) DE BASE

+ **2385516** Partie pelvienne préfabriquée S. F. 621,54 3

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

Prix**APPAREIL**

+ **2380020** Orthèse d'hypercorrection « Charleston » au niveau cervico-dorso-lombo-sacré, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée 1 230,48

PÉRIODE DE GARANTIE : 3 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

Aucun

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

Prix**APPAREIL**

+ **2380533** Orthèse cervico-dorso-lombo-sacrée (type Lyonnais) 1 472,04

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Partie pelvienne préfabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée

PÉRIODE DE GARANTIE : 3 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
		Prix	Garantie (en mois)

COMPOSANT(S) DE BASE

+ **2385524** Partie pelvienne préfabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée S. F. 855,55 3

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

Prix**APPAREIL**

+ **2380525** Orthèse dorso-lombaire de correction, préfabriquée (type Boston) 785,09

PÉRIODE DE GARANTIE : 3 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

Aucun

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

APPAREIL

+ **2380012** Orthèse dorso-lombaire de correction, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée (type Boston) 1 129,82

PÉRIODE DE GARANTIE : 3 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

Aucun

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

Sous-section 2

ORTHÈSES CERVICALES

Prix

APPAREIL

+ 2370500 Orthèse cervicale en thermoplastique avec appui sternal, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée . . . 552,33

PÉRIODE DE GARANTIE : 3 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

Aucun

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

Prix

APPAREIL

+ 2370559 Orthèse cervicale semi-rigide, préfabriquée (dessin Philadelphia) 150,99

PÉRIODE DE GARANTIE : 3 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

Aucun

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

		Prix
APPAREIL		
+ 2370518	Orthèse cervicale à tiges verticales multiples	278,05
PÉRIODE DE GARANTIE : 3 mois		
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Aucun		
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Tout ajustement pertinent		

AVIS : *L'orthèse cervicale de type Halo (Halo vest) n'est pas une aide assurée. Elle ne peut donc pas être considérée au même titre que l'orthèse cervicale de type Minerve.*

		Prix
APPAREIL		
+ 2370526	Orthèse cervicale Minerve en plastique moulé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	1 176,39
PÉRIODE DE GARANTIE : 3 mois		
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Aucun		
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Tout ajustement pertinent		

AVIS : *L'orthèse cervicale de type Halo (Halo vest) n'est pas une aide assurée. Elle ne peut donc pas être considérée au même titre que l'orthèse cervicale de type Minerve.*

Prix

APPAREIL

+ 2370609 Orthèse cervicale Minerve, préfabriquée 793,91

PÉRIODE DE GARANTIE : 3 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

Aucun

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

AVIS : L'orthèse cervicale de type Halo (Halo vest) n'est pas une aide assurée. Elle ne peut donc pas être considérée au même titre que l'orthèse cervicale de type Minerve.

Prix

APPAREIL

+ 2370534 Orthèse cervicale (type S.O.M.I.) 568,71

PÉRIODE DE GARANTIE : 3 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément		
		Prix	Garantie (en mois)	
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)				
+ 2375509	Moule crânien avec tiges de stabilisation latérales	210,11	226,47	3

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

Sous-section 3

**AUTRES ORTHÈSES DU TRONC ET AUTRES
ORTHÈSES CERVICALES**

	Prix
APPAREIL	
+ 2390607 Autres orthèses du tronc *	C.S.
+ 2371003 Autres orthèses cervicales *	C.S.
PÉRIODE DE GARANTIE : 3 mois	

* Lorsque le prix est inférieur à celui de l'orthèse similaire

SECTION VII

8.1.7 AIDES À LA MARCHÉ

		Prix	
APPAREIL			
+ 4490009	Canne quadripode réglable en hauteur (toutes dimensions)	70,49	
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE			
Embout			
PÉRIODE DE GARANTIE : 12 mois			
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément Prix unitaire
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 4495727	Embout	S. F.	2,52

Prix

APPAREIL

+ 4490017 Béquilles avec appui axillaire, réglables en hauteur (toutes dimensions) 61,64

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Embouts (2)
Coussins axillaires (2)
Recouvrements d'appuie-main (2)

PÉRIODE DE GARANTIE : 12 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément Prix unitaire
COMPOSANT(S) DE BASE		
+ 4495727 Embouts (2)	S. F.	2,52
+ 4495743 Coussins axillaires (2)	S. F.	2,52
+ 4495750 Recouvrements d'appuie-main (2)	S. F.	2,52
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)		
+ 4495768 Pics à glace basculants à quatre ou cinq aspérités		
paire.....	10,08	S.O.
unité.....	S.O.	5,03

Prix

APPAREIL

+ 4490025	Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 63,5 cm (25 po) à 78,7 cm (31 po), de 76,2 cm (30 po) à 91,4 cm (36 po) ou de 88,9 cm (35 po) à 104,1 cm (41 po)	148,46
------------------	---	--------

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Embouts (2)

PÉRIODE DE GARANTIE : 12 mois**COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)**

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément Prix unitaire
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 4495727	Embouts (2)	S. F.	2,52
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 4495768	Pics à glace basculants à quatre ou cinq aspérités		
	paire	10,08	S.O.
	unité	S.O.	5,03

Prix

APPAREIL

+ 4490033 Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 48,3 cm (19 po) à 68,6 cm (27 po), pour enfant 198,81

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Embouts (2)

PÉRIODE DE GARANTIE : 12 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément Prix unitaire
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 4495727	Embouts (2)	S. F.	2,52
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 4495768	Pics à glace basculants à quatre ou cinq aspérités		
	paire	10,08	S.O.
	unité	S.O.	5,03

Prix

APPAREIL

+ 4490041 Béquilles avec appui d'avant-bras, réglables en hauteur de 30,5 cm (12 po) à 45,7 cm (18 po), pour enfant 177,40

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Embouts (2)

PÉRIODE DE GARANTIE : 12 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément Prix unitaire
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 4495727	Embouts (2)	S. F.	2,52
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 4495768	Pics à glace basculants à quatre ou cinq aspérités		
	paire	10,08	S.O.
	unité	S.O.	5,03

Prix

APPAREIL

+ 4490058 Cadre de marche antérieur, non pliant, avec roues (2) de type Rol-lator et réglable en hauteur de 33,0 cm (13 po) à 38,1 cm (15 po), pour enfant 205,08

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Embouts (2)

PÉRIODE DE GARANTIE : 12 mois**COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)**

Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément Prix unitaire
---	---

COMPOSANT(S) DE BASE

+ 4495727 Embouts (2) S. F. 2,52

Prix

APPAREIL

+ 4490066	Cadre de marche antérieur, non pliant, avec roues (2) de type Rol-lator et réglable en hauteur de 40,6 cm (16 po) à 53,3 cm (21 po), pour enfant	197,54
------------------	--	--------

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Embouts (2)

PÉRIODE DE GARANTIE : 12 mois**COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)**

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément Prix unitaire
COMPOSANT(S) DE BASE		
+ 4495727	Embouts (2)	S. F. 2,52

Prix

APPAREIL

+ 4490074 Cadre de marche antérieur, pliant, sans roue et réglable en hauteur de 71,1 cm (28 po) à 91,4 cm (36 po) 120,78

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Embouts (4)

PÉRIODE DE GARANTIE : 12 mois**COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)**

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément Prix unitaire
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 4495727	Embouts (4)	S. F.	2,52
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 4495776	Skis sur pattes arrière		
	paire.....	32,72	S. O.
	unité.....	S. O.	16,36
+ 4495784	Gouttières d'avant-bras		
	paire.....	153,50	S. O.
	unité.....	76,76	76,76

Prix

APPAREIL

+ 4490082 Cadre de marche antérieur, pliant, avec roues (2) et réglable en hauteur de 71,1 cm (28 po) à 81,3 cm (32 po) ou de 81,3 cm (32 po) à 91,4 cm (36 po) ou de 81,3 cm (32 po) à 99,1 cm (39 po) 129,60

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Embouts (2)

PÉRIODE DE GARANTIE : 12 mois**COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)**

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément Prix unitaire
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 4495727	Embouts (2)	S. F.	2,52
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 4495776	Skis sur pattes arrière		
	paire	32,72	S. O.
	unité	S. O.	16,36
+ 4495826	Freins manuels arrière		
	paire	50,33	S. O.
	unité	S. O.	25,16
+ 4495784	Gouttières d'avant-bras		
	paire	153,50	S. O.
	unité	76,76	76,76

Prix

APPAREIL

+ 4490090 Cadre de marche antérieur, pliant, avec roues (2) de type Rollator et réglable en hauteur de 29,2 cm (11½ po) à 53,3 cm (21 po), pour enfant 227,72

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Embouts (2)

PÉRIODE DE GARANTIE : 12 mois**COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)**

Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément Prix unitaire
---	---

COMPOSANT(S) DE BASE

+ 4495727	Embouts (2)	S. F.	2,52
-----------	-----------------------	-------	------

Prix

APPAREIL

+ 4490108	Cadre de marche antérieur, pliant, avec roues (2) de type Rollator et réglable en hauteur de 55,9 cm (22 po) à 94,0 cm (37 po), pour enfant.	247,85
------------------	---	--------

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Embouts (2)

PÉRIODE DE GARANTIE : 12 mois**COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)**

		Prix à l'achat ou au rempla- cement de l'appareil	Rempla- cement du composant ou du complé- ment Prix unitaire
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 4495727	Embouts (2).	S. F.	2,52

Prix

APPAREIL

+ 4490116 Cadre de marche antérieur, pliant, avec roues (2) de type Rollator et réglable en hauteur de 68,6 cm (27 po) à 101,6 cm (40 po), pour enfant 260,43

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Embouts (2)

PÉRIODE DE GARANTIE : 12 mois**COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)**

Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément Prix unitaire
---	---

COMPOSANT(S) DE BASE

+ 4495727 Embouts (2) S. F. 2,52

Prix

APPAREIL

+ 4490124	Cadre de marche postérieur, pliant, avec roues (2) de type Kaye W et réglable en hauteur de 36,8 cm (14½ po) à 50,8 cm (20 po), pour enfant	304,46
------------------	---	--------

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Embouts (2)

PÉRIODE DE GARANTIE : 12 mois**COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)**

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément Prix unitaire
COMPOSANT(S) DE BASE		
+ 4495727	Embouts (2)	S. F. 2,52
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)		
+ 4495784	Gouttières d'avant-bras paire	153,50
	unité	76,76 S. O. 76,76

Prix

APPAREIL

+ 4490132	Cadre de marche postérieur, pliant, avec roues (2) de type Kaye W et réglable en hauteur de 40,6 cm (16 po) à 55,9 cm (22 po), pour enfant	306,99
------------------	--	--------

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Embouts (2)

PÉRIODE DE GARANTIE : 12 mois**COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)**

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément Prix unitaire
COMPOSANT(S) DE BASE		
+ 4495727	Embouts (2)	S. F. 2,52
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)		
+ 4495784	Gouttières d'avant-bras	
	paire	153,50
	unité	76,76
		S. O. 76,76

Prix

APPAREIL

+ 4490140	Cadre de marche postérieur, pliant, avec roues (2) de type Kaye W et réglable en hauteur de 48,3 cm (19 po) à 62,2 cm (24½ po), pour enfant	317,05
------------------	---	--------

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Embouts (2)

PÉRIODE DE GARANTIE : 12 mois**COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)**

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément Prix unitaire
COMPOSANT(S) DE BASE		
+ 4495727	Embouts (2)	S. F. 2,52
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)		
+ 4495784	Gouttières d'avant-bras paire	153,50
	unité	76,76 S. O. 76,76

Prix

APPAREIL

+ 4490157 Cadre de marche postérieur, pliant, avec roues (2) de type Kaye W et réglable en hauteur de 55,9 cm (22 po) à 78,1 cm (30¾ po), pour enfant 362,35

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Embouts (2)

PÉRIODE DE GARANTIE : 12 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément Prix unitaire
COMPOSANT(S) DE BASE		
+ 4495727 Embouts (2)	S. F.	2,52
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)		
+ 4495784 Gouttières d'avant-bras		
paire	153,50	S. O.
unité	76,76	76,76

Prix

APPAREIL

+ 4490165	Ambulateur avec roues (4), réglable en hauteur de 47,0 cm (18½ po) à 65,4 cm (25¾ po) avec appuie-thorax réglable en profondeur de 0,0 cm (0 po) à 20,3 cm (8 po) et en largeur de 0,0 cm (0 po) à 24,1 cm (9½ po), pour enfant	770,00
------------------	---	--------

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Armature métallique
 Appuie-thorax incluant son recouvrement
 Siège souple
 Pare-chocs avant (4)
 Roulettes avec frein (4)

PÉRIODE DE GARANTIE : 12 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément Prix unitaire
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 4495834	Armature métallique réglable en hauteur de 47,0 cm (18½ po) à 65,4 cm (25¾ po)	S. F.	499,48
+ 4495842	Appuie-thorax réglable en profondeur de 0,0 cm (0 po) à 20,3 cm (8 po) et en largeur de 0,0 cm (0 po) à 24,1 cm (9½ po) incluant son recouvrement.	S. F.	193,75
+ 4495859	Appuie-thorax réglable en profondeur à plus de 20,3 cm (8 po) et en largeur à plus de 24,1 cm (9½ po) incluant son recouvrement	70,49	264,22
+ 4495867	Siège souple	S. F.	67,94
+ 4495875	Pare-chocs avant (4)	S. F.	S. O.
+ 4495883	Roulettes avec frein (4)	S. F.	33,98
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 4495917	Abducteur pour les membres inférieurs	174,88	174,88
+ 4495925	Ensemble dossier/appuie-tête et son recouvrement	274,30	274,30
+ 4495933	Recouvrement de l'appuie-thorax seulement	S. O.	100,66

Prix

APPAREIL

+ 4490173	Ambulateur avec roues (4), réglable en hauteur de 65,4 cm (25¾ po) à 98,4 cm (38¾ po), avec appuie-thorax réglable en profondeur de 0,0 cm (0 po) à 25,4 cm (10 po) et en largeur de 0,0 cm (0 po) à 31,8 cm (12½ po), pour enfant	846,75
------------------	--	--------

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Armature métallique
 Appuie-thorax incluant son recouvrement
 Siège souple
 Pare-chocs avant (4)
 Roulettes avec frein (4)

PÉRIODE DE GARANTIE : 12 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément Prix unitaire
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 4495941	Armature métallique réglable en hauteur de 65,4 cm (25¾ po) à 98,4 cm (38¾ po)	S. F.	557,38
+ 4495958	Appuie-thorax réglable en profondeur de 0,0 cm (0 po) à 25,4 cm (10 po) et en largeur de 0,0 cm (0 po) à 31,8 cm (12½ po) incluant son recouvrement	S. F.	223,97
+ 4495966	Appuie-thorax réglable en profondeur à plus de 25,4 cm (10 po) et en largeur à plus de 31,8 cm (12½ po) incluant son recouvrement	70,49	294,41
+ 4495867	Siège souple.	S. F.	67,94
4495875	Pare-chocs avant (4)	S. F.	S. O.
+ 4495883	Roulettes avec frein (4)	S. F.	33,98
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 4495917	Abducteur pour les membres inférieurs	174,88	174,88
+ 4495925	Ensemble dossier/appuie-tête et son recouvrement.	274,30	274,30
+ 4495933	Recouvrement de l'appuie-thorax seulement	S. O.	100,66

SECTION VIII

8.1.8 AIDES À LA VERTICALISATION

		Prix
APPAREIL		
+ 2192276	Parapodium, pour enfant (système Variety Village)	2 160,26
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE		
Orthèse parapodium préfabriquée		
PÉRIODE DE GARANTIE : 3 mois		
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Aucun		
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Tout ajustement pertinent		
		Prix
APPAREIL		
+ 2192292	Parapodium, pour adulte (système Variety Village)	2 934,03
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE		
Orthèse parapodium préfabriquée		
PÉRIODE DE GARANTIE : 3 mois		
COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Aucun		
AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)		
Tout ajustement pertinent		

Prix**APPAREIL**

+ 2192284 Orthopodium 1 269,47

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Orthèse orthopodium préfabriquée

PÉRIODE DE GARANTIE : 3 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

Aucun

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

8.2 AIDES FOURNIES UNIQUEMENT PAR UN ÉTABLISSEMENT PROTHÈSES, ORTHÈSES, AIDES À LA MARCHÉ OU À LA VERTICALISATION.

(Titre Premier, Partie II)

AVIS : Voir l'article 23 de l'onglet 4. Règlement.

Remarques : S. F. = Sans frais
S. O. = Sans objet

SOMMAIRE

8.2.1 (Section I) Prothèses des membres supérieurs

(pages 3 à 16)

8.2.2 (Section II) Bas pour prothèses des membres supérieurs

(page 17)

8.2.3 (Section III) Aides à la marche

(page 18)

DES AIDES DE QUALITÉ ...

La Régie de l'assurance maladie du Québec, soucieuse du bien-être et de la sécurité des personnes assurées, a procédé à l'évaluation de la qualité des fauteuils roulants et des bases de positionnement figurant dans cette nouvelle liste.

En effet, chacun des appareils énumérés a été « homologué » par la Régie. L'homologation certifie que les fauteuils roulants et les bases de positionnement se conforment aux exigences de qualité et de sécurité tout en possédant les caractéristiques nécessaires pour répondre aux besoins quotidiens des personnes assurées.

L'homologation comporte de nombreux tests effectués par des experts provenant du milieu de la réadaptation ainsi que par des ingénieurs spécialisés en mécanique et en électronique. Ces évaluations couvrent donc, d'une part, les aspects reliés à l'utilisation fonctionnelle des appareils et, d'autre part, leurs aspects techniques.

La liste d'appareils ci-après est très diversifiée, reflétant ainsi une couverture étendue des besoins de la clientèle. La gamme des fauteuils roulants et des bases de positionnement offerte comporte des innovations technologiques ayant pour dénominateur commun la sécurité d'utilisation pour les personnes assurées.

Par ailleurs, la Régie a accordé, au cours de l'année 2004, des certificats d'homologation aux appareils suivants. Cependant, ces appareils ne font pas partie de la liste des aides assurées.

- Fauteuil roulant motorisé *TDX-5*, à traction médiane, du fabricant *Invacare Canada inc.*
- Fauteuil roulant manuel *Airlite*, à châssis rigide, du fabricant *Invacare Canada inc.*
- Fauteuil roulant manuel *CH*, du fabricant *Orthofab inc.*

SECTION I

8.2.1 PROTHÈSES DES MEMBRES SUPÉRIEURS

Prix

APPAREIL

+1242106 Prothèse cubitale myoélectrique 4 644,17

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Emboiture simple en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée

Système électrique (1 câble de raccordement, 1 câble d'électrode, 1 prise coaxiale, 1 pièce d'accouplement)

Collet de lamination (poignet)

Boîtier

Électrode (1)

Pile régulière

Chargeur régulier

Gant prothétique (Otto Bock)

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	Prix	Garantie (en mois)
--	---	--	------	--------------------

COMPOSANT(S) DE BASE

+1245687	Emboiture simple en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée.....	S. F.	1 736,26	
1245695	Système électrique (1 câble de raccordement, 1 câble d'électrode, 1 prise coaxiale, 1 pièce d'accouplement)	S. F.	*	
1245703	Collet de lamination (poignet).	S. F.	*	
1245752	Boîtier	S. F.	*	

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
			Prix Garantie (en mois)
1245711	Première électrode	S. F.	*
+ 1245729	Électrode additionnelle	1 420,13	1 420,13
+ 1245745	Câble d'électrode additionnel	80,51	80,51
1245760	Pile régulière.	S. F.	*
1245778	Chargeur régulier.	S. F.	*
+ 3223005	Gant prothétique (Otto Bock).	S. F.	262,33
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 1245786	Double emboiture en flexoform	239,05	317,05
+ 3223039	Main électrique (Otto Bock) pour une électrode de 6¾	4 133,06	4 133,06
+ 3223302	Main électrique (Otto Bock) pour une électrode de 7¼ et 7¾	4 676,58	4 676,58
+ 3223310	Main électrique (Otto Bock) pour une électrode de 8¼	4 900,53	4 900,53
+ 3223328	Main électrique (Otto Bock) pour deux électrodes de 6¾	3 699,00	3 699,00
+ 3223336	Main électrique (Otto Bock) pour deux électrodes de 7¼ et 7¾	5 094,91	5 094,91
+ 3223344	Main électrique (Otto Bock) pour deux électrodes de 8¼	5 355,06	5 355,06

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
		Prix	Garantie (en mois)
	Mains électriques (VASI) :		
+ 3223047	0 à 3 ans pour une électrode.	5 659,22	5 659,22
+ 3223054	2 à 6 ans pour deux électrodes.	5 659,22	5 659,22
+ 3223062	5 à 9 ans pour deux électrodes.	6 031,63	6 031,63
+ 3223070	Main électrique (Steeper) de 1.75	3 569,39	3 569,39
+ 3223351	Main électrique (Steeper) de 2.00	3 719,12	3 719,12
+ 3223369	Main électrique (Steeper) de 2.25 à 3.25.	4 016,05	4 016,05
+ 3223088	Main électrique « 2000 » (Otto Bock) pour deux électrodes de 5	5 797,62	5 797,62
+ 3223377	Main électrique « 2000 » (Otto Bock) pour deux électrodes de 5½ et 6	6 070,63	6 070,63
+ 3223385	Main électrique « 2000 » (Otto Bock) pour deux électrodes de 6½.	6 317,23	6 317,23
+ 1245828	Boîte électronique pour la main électrique « 2000 »	1 353,80	1 353,80
+ 1245836	Pile (1) pour la main électrique « 2000 »	39,01	39,01
+ 1245844	Câbles d'électrode (2) pour la main électrique « 2000 »	122,05	122,05
+ 1245802	Chargeur pour la main « 2000 ».	130,84	130,84
+ 3223096	Crochet électrique pour une électrode.	4 798,63	4 798,63
+ 3223104	Crochet électrique pour deux électrodes.	4 627,52	4 627,52
	Système d'électrodes à amplificateur non intégré :		
+ 3232824	Poignet prothétique à contrôle actif	353,54	353,54
+ 3232832	Poignet prothétique à contrôle myoélectrique comprenant une unité de contrôle	5 385,43	5 385,43
+ 1245919	Chargeur rapide	734,34	734,34
+ 1245810	Interrupteur d'activation	193,75	193,75

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
		Prix	Garantie (en mois)
Adaptations pour rendre la prothèse mécanique :			
+ 3232840	Poignet à désengagement rapide	720,93	720,93
+ 3222965	Crochet de type 99 X	553,59	598,89
+ 1295716	Harnais de suspension	104,42	153,50
+ 1295724	Câble de contrôle, raccords terminaux et gaine (matériaux renforcés)	140,90	189,99
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
+ 1245851	Gel conducteur	6,28	6,28

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

* Effectuer une réparation en indiquant matériaux et main-d'oeuvre. Les pièces justificatives doivent être conservées au dossier de la personne assurée

APPAREIL

+ **1242502** Prothèse pour désarticulation du poignet myoélectrique 4 368,65

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Emboîture simple en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée
 Système électrique (1 câble de raccordement, 1 câble d'électrode)
 Boîtier
 Électrode (1)
 Pile régulière
 Chargeur régulier
 Gant prothétique (Otto Bock)

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
	Prix	Garantie (en mois)

COMPOSANT(S) DE BASE

+ 1245927	Emboîture simple en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	S. F. 1 602,90
1245935	Système électrique (1 câble de raccordement, 1 câble d'électrode)	S. F. *
1245752	Boîtier	S. F. *
1245711	Première électrode	S. F. *
+ 1245729	Électrode additionnelle	1 420,13 1 420,13
+ 1245745	Câble d'électrode additionnel	80,51 80,51
1245760	Pile régulière	S. F. *
1245778	Chargeur régulier	S. F. *
+ 3223005	Gant prothétique (Otto Bock), pose incluse. . .	S. F. 262,33

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)				
+ 1245786	Double emboîture en flexoform	239,05	317,05	
+ 3223039	Main électrique (Otto Bock) pour une électrode de 6¼	4 133,06	4 133,06	
+ 3223302	Main électrique (Otto Bock) pour une électrode de 7¼ et 7¾	4 676,58	4 676,58	
+ 3223310	Main électrique (Otto Bock) pour une électrode de 8¼	4 900,53	4 900,53	
+ 3223328	Main électrique (Otto Bock) pour deux électrodes de 6¼	3 699,00	3 699,00	
+ 3223336	Main électrique (Otto Bock) pour deux électrodes de 7¼ et 7¾	5 094,91	5 094,91	
+ 3223344	Main électrique (Otto Bock) pour deux électrodes de 8¼	5 355,06	5 355,06	
+ 3223070	Main électrique (Steeper) de 1.75	3 569,39	3 569,39	
+ 3223351	Main électrique (Steeper) de 2.00	3 719,12	3 719,12	
+ 3223369	Main électrique (Steeper) de 2.25 à 3.25	4 016,05	4 016,05	
+ 3223088	Main électrique « 2000 » (Otto Bock) pour deux électrodes de 5	5 797,62	5 797,62	
+ 3223377	Main électrique « 2000 » (Otto Bock) pour deux électrodes de 5½ et 6	6 070,63	6 070,63	
+ 3223385	Main électrique « 2000 » (Otto Bock) pour deux électrodes de 6½	6 317,23	6 317,23	
+ 1245828	Boîte électronique pour la main électrique « 2000 »	1 353,80	1 353,80	
+ 1245836	Pile (1) pour la main électrique « 2000 »	39,01	39,01	
+ 1245844	Câbles d'électrode (2) pour la main électrique « 2000 »	122,05	122,05	
+ 1245802	Chargeur pour la main « 2000 »	130,84	130,84	
+ 3223096	Crochet électrique pour une électrode	4 798,63	4 798,63	

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
			Prix Garantie (en mois)
+ 3223104	Crochet électrique pour deux électrodes.	4 627,52	4 627,52
+ 1245919	Chargeur rapide	734,34	734,34
+ 1245810	Interrupteur d'activation	193,75	193,75
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
+ 1245851	Gel conducteur	6,28	6,28

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

* Effectuer une réparation en indiquant matériaux et main-d'œuvre. Les pièces justificatives doivent être conservées au dossier de la personne assurée

Prix

APPAREIL

+ 1262104 Prothèse humérale myoélectrique 6 852,25

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Emboîture simple en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée
 Système électrique (1 câble de raccordement, 1 câble d'électrode, 1 prise coaxiale, 1 pièce d'accouplement)
 Collet de lamination (poignet)
 Coude à barrure interne, modèle E-400
 Boîtier
 Électrode (1)
 Pile régulière
 Chargeur régulier
 Gant prothétique (Otto Bock)

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
			Prix Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE			
+ 1245869	Emboîture simple en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	S. F. 2 239,53	
1245695	Système électrique (1 câble de raccordement, 1 câble d'électrode, 1 prise coaxiale, 1 pièce d'accouplement)	S. F.	*
+ 1265529	Coude à barrure interne, modèle E-400	S. F. 1 016,60	
1245703	Collet de lamination (poignet)	S. F.	*
1245752	Boîtier	S. F.	*
1245711	Première électrode	S. F.	*

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
			Prix Garantie (en mois)
+ 1245729	Électrode additionnelle	1 420,13	1 420,13
+ 1245745	Câble d'électrode additionnel	80,51	80,51
1245760	Pile régulière	S. F.	*
1245778	Chargeur régulier	S. F.	*
+ 3223005	Gant prothétique (Otto Bock), pose incluse.	S. F.	262,33
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 1265560	Double emboiture en flexoform	304,46	382,47
+ 1265578	Coût additionnel à l'emboiture lorsque l'articulation du coude est à barrure externe	210,11	210,11
+ 3223039	Main électrique (Otto Bock) pour une électrode de 6¾	4 133,06	4 133,06
+ 3223302	Main électrique (Otto Bock) pour une électrode de 7¼ et 7¾	4 676,58	4 676,58
+ 3223310	Main électrique (Otto Bock) pour une électrode de 8¼	4 900,53	4 900,53
+ 3223328	Main électrique (Otto Bock) pour deux électrodes de 6¾	3 699,00	3 699,00
+ 3223336	Main électrique (Otto Bock) pour deux électrodes de 7¼ et 7¾	5 094,91	5 094,91
+ 3223344	Main électrique (Otto Bock) pour deux électrodes de 8¼	5 355,06	5 355,06

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
Mains électriques (VASI) :				
+ 3223047	0 à 3 ans pour une électrode	5 659,22	5 659,22	
+ 3223054	2 à 6 ans pour deux électrodes	5 659,22	5 659,22	
+ 3223062	5 à 9 ans pour deux électrodes	6 031,63	6 031,63	
+ 3223070	Main électrique (Steeper) de 1.75	3 569,39	3 569,39	
+ 3223351	Main électrique (Steeper) de 2.00	3 719,12	3 719,12	
+ 3223369	Main électrique (Steeper) de 2.25 à 3.25	4 016,05	4 016,05	
+ 3223088	Main électrique « 2000 » (Otto Bock) pour deux électrodes de 5	5 797,62	5 797,62	
+ 3223377	Main électrique « 2000 » (Otto Bock) pour deux électrodes de 5½ et 6	6 070,63	6 070,63	
+ 3223385	Main électrique « 2000 » (Otto Bock) pour deux électrodes de 6½	6 317,23	6 317,23	
+ 1245828	Boîte électronique pour la main électrique « 2000 »	1 353,80	1 353,80	
+ 1245836	Pile (1) pour la main électrique « 2000 »	39,01	39,01	
+ 1245844	Câbles d'électrode (2) pour la main électrique « 2000 »	122,05	122,05	
+ 1245802	Chargeur pour la main « 2000 »	130,84	130,84	
+ 3223096	Crochet électrique pour une électrode	4 798,63	4 798,63	
+ 3223104	Crochet électrique pour deux électrodes	4 627,52	4 627,52	
Système d'électrodes à amplificateur non intégré :				
+ 3232824	Poignet prothétique à contrôle actif	353,54	353,54	
+ 3232832	Poignet prothétique à contrôle myoélectrique comprenant une unité de contrôle	5 385,43	5 385,43	
+ 1265586	Coude électrique (Hosmer) à interrupteur (comprenant pile (1), chargeur, interrupteur)	7 621,95	7 621,95	
+ 1245919	Chargeur rapide	734,34	734,34	
+ 1245810	Interrupteur d'activation	193,75	193,75	

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
			Prix Garantie (en mois)
Adaptations pour rendre la prothèse mécanique :			
+ 3232840	Poignet à désengagement rapide	720,93	720,93
+ 3222965	Crochet de type 99 X	553,59	598,89
+ 1295716	Harnais de suspension	104,42	153,50
+ 1295724	Câble de contrôle, raccords terminaux et gaine (matériaux renforcés)	140,90	189,99
+ 1295559	Mécanique d'assistance flexion	378,71	444,14
COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)			
+ 1245851	Gel conducteur	6,28	6,28

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

* Effectuer une réparation en indiquant matériaux et main-d'oeuvre. Les pièces justificatives doivent être conservées au dossier de la personne assurée

Prix

APPAREIL

+ 1242205 Prothèse cubitale électromécanique 3 520,97

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DE BASE

Emboîture simple en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée

Système électrique (1 câble de raccordement, 1 prise coaxiale, câble de raccordement de l'interrupteur à la prise coaxiale, interrupteur)

Collet de lamination (poignet)

Piles régulières (2)

Boîtier

Chargeur régulier

Gant prothétique (Otto Bock)

PÉRIODE DE GARANTIE : 6 mois

COMPOSANT(S) ET COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

	Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
	Prix	Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) DE BASE		
+ 1245687 Emboîture simple en plastique laminé, fabriquée à partir d'une empreinte plâtrée de la personne assurée	S. F. 1 736,26	
1245885 Système électrique (1 câble de raccordement, 1 prise coaxiale, 1 câble de raccordement de l'interrupteur à la prise coaxiale, interrupteur) . .	S. F.	*
1245703 Collet de lamination (poignet)	S. F.	*
1245752 Boîtier	S. F.	*
1245893 Piles régulières (2)	S. F.	*
1245778 Chargeur régulier	S. F.	*
+ 3223005 Gant prothétique (Otto Bock)	S. F. 262,33	

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément
			Prix Garantie (en mois)
COMPOSANT(S) OPTIONNEL(S)			
+ 1245786	Double emboiture en flexoform	239,05	317,05
+ 3223039	Main électrique (Otto Bock) pour une électrode de 6¼	4 133,06	4 133,06
+ 3223302	Main électrique (Otto Bock) pour une électrode de 7¼ et 7¾	4 676,58	4 676,58
+ 3223310	Main électrique (Otto Bock) pour une électrode de 8¼	4 900,53	4 900,53
+ 3223328	Main électrique (Otto Bock) pour deux électrodes de 6¼	3 699,00	3 699,00
+ 3223336	Main électrique (Otto Bock) pour deux électrodes de 7¼ et 7¾	5 094,91	5 094,91
+ 3223344	Main électrique (Otto Bock) pour deux électrodes de 8¼	5 355,06	5 355,06
	Mains électriques (VASI) :		
+ 3223047	0 à 3 ans pour une électrode	5 659,22	5 659,22
+ 3223054	2 à 6 ans pour deux électrodes	5 659,22	5 659,22
+ 3223062	5 à 9 ans pour deux électrodes	6 031,63	6 031,63
+ 3223070	Main électrique (Steeper) de 1.75	3 569,39	3 569,39
+ 3223351	Main électrique (Steeper) de 2.00	3 719,12	3 719,12
+ 3223369	Main électrique (Steeper) de 2.25 à 3.25	4 016,05	4 016,05
+ 3223096	Crochet électrique pour une électrode	4 798,63	4 798,63
+ 3223104	Crochet électrique pour deux électrodes	4 627,52	4 627,52
+ 1245919	Chargeur rapide	734,34	734,34
+ 1245810	Interrupteur d'activation	193,75	193,75

		Prix à l'achat ou au remplacement de l'appareil	Remplacement du composant ou du complément	
			Prix	Garantie (en mois)
Adaptations pour rendre la prothèse mécanique:				
+ 3232840	Poignet à désengagement rapide	720,93	720,93	
+ 3222965	Crochet de type 99 X	553,59	598,89	
+ 1295716	Harnais de suspension	104,42	153,50	
+ 1295724	Câble de contrôle, raccords terminaux et gaine (matériaux renforcés)	140,90	189,99	

COMPLÉMENT(S) DISPONIBLE(S)

----- Bas de moignon (Voir S II) * (Voir S II) *

AJUSTEMENT(S) DISPONIBLE(S)

Tout ajustement pertinent

* (Voir S II) : Le lecteur doit consulter la **Section II** de la présente Partie pour y lire les codes et les prix de ces compléments.

Titre Deuxième : Aides à la locomotion et à la posture**PARTIE I****9.1 AIDES À LA LOCOMOTION**

Remarques : S. F. = Sans frais
S. O. = Sans objet

SOMMAIRE**9.1.1 (Section I) Fauteuils roulants pour adultes**

Sous-sections 1 à 3 (pages 1 à 155)

9.1.2 (Section II) Fauteuils roulants pédiatriques

Sous-sections 1 à 3 (pages 1 à 61)

9.1.3 (Section III) Compléments pour fauteuils roulants

Sous-sections 1 à 3 (pages 1 à 6)

9.1.4 (Section IV) Autres aides à la locomotion

Sous-sections 1 et 2 (pages 1 à 67)

9.1.5 (Section V) Poussettes et orthomobiles

(page 1)

SECTION I

9.1.2 FAUTEUILS ROULANTS PÉDIATRIQUES

Sous-section 1

FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MANUELLE

Prix

SUNRISE MEDICAL CANADA INC.

4150009	Fauteuil roulant à propulsion manuelle, modèle « QUICKIE 2 » ENFANT	1 590,00
----------------	---	----------

COMPOSANT(S) DE BASE*Système de soutien du corps*

- dossier souple, en nylon
- siège souple, en nylon
- hauteur du dossier : de 21,6 cm (8½ po) à 47,0 cm (18½ po)
- hauteur sol/siège avant : de 43,8 cm (17¼ po) à 57,8 cm (22¾ po)
- largeur du siège : de 27,9 cm (11 po) à 38,1 cm (15 po)
- profondeurs du siège : 30,5 cm (12 po), 35,6 cm (14 po)
- ceinture de sécurité de type velcro, de type auto
- poignées de poussée intégrées aux montants

Appuie-bras

- appuie-bras de type « L », amovibles, pivotants, réglables en hauteur, de 20,3 cm (8 po) à 30,5 cm (12 po), courts
- garnitures de confort droites, courtes, longues
- garnitures de confort tubulaires
- protège-vêtements souples

Appuie-pieds

- appuie-pieds à 60°, à 70°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 35,6 cm (14 po) à 48,3 cm (19 po)
- appuie-pieds à 70°, à 80°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 15,2 cm (6 po) à 30,5 cm (12 po)
- appuie-pieds à 90°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 20,3 cm (8 po) à 33,0 cm (13 po)
- appuie-mollets rembourrés
- appuie-mollets rembourrés pour appuie-jambes élévateurs, compensateurs
- palettes rabattables standard
- palettes rabattables tubulaires
- palettes en aluminium pour appuie-jambes élévateurs
- courroies appuie-talon réglables

Châssis

- ensemble de croissance du fauteuil comprenant : siège, dossier, appuie-pieds, châssis avant et entretoises (une (1) seule fois durant les trois (3) premières années, à l'égard du premier utilisateur)
- anti-basculants à roulettes
- points de fixation pour le transport adapté

Systèmes de conduite, freins, roues, fourches et essieux

- cerceaux de conduite lisses, plastifiés, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)
- petit cerceau plastifié pour conduite unilatérale
- freins standard, à blocage par poussée, par traction
- roues arrière, en plastique moulé, à pneus semi-durs, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)
- roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)
- roues arrière, à rayons, à pneus semi-durs, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)
- roues arrière, à rayons, à pression standard, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)
- roues arrière, à rayons, à haute pression, 61,0 cm (24 po)
- roues avant, à pneus durs, 12,7 cm (5 po), 15,2 cm (6 po), 20,3 cm (8 po) x 2,5 cm (1 po)
- roues avant, à pneus semi-durs, 12,7 cm (5 po) x 3,8 cm (1½ po), 15,2 cm (6 po) x 3,8 cm (1½ po), 20,3 cm (8 po) x 3,8 cm (1½ po)
- roues avant, pneus à chambre à air, 15,2 cm (6 po) x 3,2 cm (1¼ po), 20,3 cm (8 po) x 3,2 cm (1¼ po)
- fourches standard de 15,2 cm (6 po), fourches courtes de 13,3 cm (5¼ po), fourches hautes de 17,8 cm (7 po), compatibles avec roues de 12,7 cm (5 po), de 15,2 cm (6 po) et de 20,3 cm (8 po)
- fourches standard de 17,8 cm (7 po) compatibles avec roues de 20,3 cm (8 po) x 5,1 cm (2 po)
- fourches multi-positions pour roues de 12,7 cm (5 po), 15,2 cm (6 po) et de 20,3 cm (8 po)
- tiges de fourches de + 1,9 cm (¾ po), de + 3,8 cm (1½ po)
- essieux filetés, à dégagement rapide
- plaques multi-positions pour centre de gravité
- plaques multi-positions, compensées
- inclinaison des roues arrière, 3°, 6°, 9°

Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
--	---

COMPOSANT(S) DE BASE OU OPTIONNEL(S)**Système de soutien du corps***Siège et dossier*

4150082	dossier souple, en nylon	S. F.	64,00
4150066	dossier souple, à tension réglable	76,00	140,00
4150058	dossier rabattable, réglable en angle et en profondeur.	107,00	S. O.
4150090	siège souple, en nylon	S. F.	55,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4152575	siège rigide, plat	120,00	175,00
4150942	modification de la hauteur du dossier de 48,3 cm (19 po) à 55,9 cm (22 po), poignées droites ou 8°	103,00	S. O.
4150785	modification de la largeur du siège à 40,6 cm (16 po)	108,00	S. O.
4150108	modification de la profondeur du siège à 25,4 cm (10 po), à 27,9 cm (11 po) ou à 33,0 cm (13 po)	40,00	S. O.
4150140	coussin de siège, plat, en mousse, 5,1 cm (2 po)	58,00	58,00
4150157	coussin de siège, plat, en mousse, 7,6 cm (3 po)	58,00	58,00
4150165	coussin de siège, plat, en mousse, 10,2 cm (4 po)	58,00	58,00
4150173	ceinture de sécurité de type velcro	S. F.	29,00
4150181	ceinture de sécurité de type auto	S. F.	42,00
4151809	appuie-tête, petit, moyen, grand.	99,00	106,00
4151791	monture d'appuie-tête articulée	159,00	173,00
4151122	barre de tension de dossier	130,00	S. O.
4150132	poignées de poussée intégrées aux montants	S. F.	20,00
4150793	montants du dossier avec angle de 8°, de 31,8 cm (12½ po) à 47,0 cm (18½ po)	14,00	27,00
4150959	montants du dossier réglables en angle de -3° à +15°, 3 positions	122,00	S. O.
	<i>Appuie-bras</i>		
4150819	appuie-bras de type « T », amovibles, réglables en hauteur, de 19,1 cm (7½ po) à 30,5 cm (12 po), courts, longs	78,00	135,00
4150835	appuie-bras de type « I », réglables en hauteur de 22,2 cm (8¾ po) à 34,9 cm (13¾ po), courts.	300,00	246,00
4150801	appuie-bras de type « L », amovibles, pivotants, réglables en hauteur, de 20,3 cm (8 po) à 30,5 cm (12 po), courts.	S. F.	96,00
4150256	garnitures de confort droites, courtes.	S. F.	15,00
4150249	garnitures de confort droites, longues	S. F.	18,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4150231	garnitures de confort tubulaires	S. F.	2,00
4150264	protège-vêtements souples	S. F.	22,00
4150272	protège-vêtements rigides	92,00	68,00
	<i>Appuie-pieds</i>		
4151619	appuie-pieds à 60°, à 70°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 35,6 cm (14 po) à 48,3 cm (19 po)	S. F.	55,00
4150975	appuie-pieds à 70°, à 80°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 15,2 cm (6 po) à 30,5 cm (12 po)	S. F.	57,00
4150298	appuie-pieds à 90°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 20,3 cm (8 po) à 33,0 cm (13 po)	S. F.	55,00
4150967	appuie-pieds à 70°, à 80°, robustes	64,00	87,00
4150850	appuie-jambes élévateurs	108,00	109,00
4152567	appuie-jambes élévateurs, à 90°, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 20,3 cm (8 po) à 30,5 cm (12 po)	72,00	91,00
4152500	appuie-jambes élévateurs, compensateurs, à 90°	200,00	155,00
4151452	appuie-mollets rembourrés	S. F.	19,00
4151627	appuie-mollets profilés	72,00	55,00
4152526	appuie-mollets rembourrés pour appuie-jambes élévateurs, compensateurs.	S. F.	40,00
4150330	courroie appuie-mollets simple	19,00	19,00
4150348	courroie appuie-mollets double	33,00	33,00
4150355	palettes rabattables standard	S.F.	49,00
4152542	palettes surdimensionnées	74,00	86,00
4152534	palettes rabattables tubulaires.	S. F.	49,00
4150371	palettes rabattables et réglables en angle et en profondeur, format standard	54,00	76,00
4150983	palette pleine largeur, réglable en angle	85,00	183,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4151817	palettes réglables en angle, rabattables, verrouillables, largeur de 35,6 cm (14 po) et plus	80,00	178,00
4152583	palettes en aluminium pour appuie-jambes éleveurs.	S. F.	49,00
4150413	courroies appuie-talon réglables	S. F.	10,00
4150868	modification de la longueur des appuie-pieds de 17,8 cm (7 po) à 34,3 cm (13½ po)	56,00	34,00
4152518	modification de la longueur des appuie-pieds à 70°, 80°, 90° de + 5,1 cm (2 po) ou de + 10,2 cm (4 po)	32,00	16,00
4151643	pare-chocs avant à roulettes.	38,00	19,00
4151585	plateforme pleine largeur à 90°	92,00	190,00
<i>Châssis</i>			
4150116	ensemble de croissance de fauteuil comprenant : siège, dossier, appuie-pieds, châssis avant et entretoises (une (1) seule fois durant les trois (3) premières années, à l'égard du premier utilisateur).	S. F.	S. O.
4150504	anti-basculants à roulettes	S. F.	22,00
4152591	points de fixation pour le transport adapté	S. F.	S. O.
4150447	porte-canne	45,00	45,00
<i>Systèmes de conduite</i>			
4150470	cerceaux de conduite lisses, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	S. F.	60,00
4152559	cerceaux de conduite plastifiés, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	S. F.	88,00
4151015	petit cerceau de conduite plastifié pour conduite unilatérale	S. F.	97,00
4150488	cerceaux de conduite à projections obliques ou verticales de 61,0 cm (24 po)	90,00	105,00
4150876	cerceaux de conduite antidérapants, 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	168,00	144,00
4150462	conduite unilatérale à double cerceau	562,00	709,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
<i>Freins</i>			
4150512	freins standard, à blocage par poussée, par traction	S. F.	40,00
4150520	rallonges de leviers de freins	26,00	13,00
4150538	freins anti-recul	68,00	34,00
<i>Roues</i>			
4150652	roues arrière, en plastique moulé, à pneus semi-durs, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	S. F.	136,00
4150645	roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 50,8 cm (20 po)	S. F.	136,00
4150892	roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	S. F.	113,00
4150629	roues arrière, à rayons, à pneus semi-durs, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po).	S. F.	153,00
4150777	roues arrière, à rayons, à pression standard, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po).	S. F.	136,00
4150637	roues arrière, à rayons, à haute pression, 61,0 cm (24 po)	S. F.	136,00
4150694	roues avant, à pneus durs, 12,7 cm (5 po)	S. F.	47,00
4150686	roues avant, à pneus durs, 15,2 cm (6 po)	S. F.	62,00
4150678	roues avant, à pneus durs, 20,3 cm (8 po) x 2,5 cm (1 po)	S. F.	63,00
4150900	roues avant, à pneus semi-durs, 12,7 cm (5 po) x 3,8 cm (1½ po), 15,2 cm (6 po) x 3,8 cm (1½ po).	S. F.	89,00
4151049	roues avant, à pneus semi-durs, 20,3 cm (8 po) x 3,8 cm (1½ po)	S. F.	99,00
4150918	roues avant, à pneus semi-durs, 12,7 cm (5 po) x 5,1 cm (2 po)	68,00	81,00
4150728	roues avant, pneus à chambre à air, 15,2 cm (6 po) x 3,2 cm (1¼ po)	S. F.	62,00
4150710	roues avant, pneus à chambre à air, 20,3 cm (8 po) x 3,2 cm (1¼ po)	S. F.	63,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4150702	roues avant, pneus à chambre à air, 20,3 cm (8 po) x 5,1 cm (2 po)	48,00	72,00
	<i>Fourches</i>		
4150884	fourches standard de 15,2 cm (6 po), fourches courtes de 13,3 cm (5¼ po), fourches hautes de 17,8 cm (7 po), compatibles avec roues de 12,7 cm (5 po), de 15,2 cm (6 po) et de 20,3 cm (8 po)	S. F.	32,00
4151023	fourches standard de 17,8 cm (7 po) compatibles avec roues de 20,3 cm (8 po) x 5,1 cm (2 po)	S. F.	37,00
4151676	fourches multi-positions pour roues de 12,7 cm (5 po), 15,2 cm (6 po), 20,3 cm (8 po)	S. F.	56,00
4151031	tiges de fourches de + 1,9 cm (¾ po), de + 3,8 cm (1½ po)	S. F.	16,00
4151668	mécanisme de blocage de fourches	46,00	23,00
	<i>Essieux</i>		
4151825	essieux filetés	S. F.	33,00
4150587	essieux à dégagement rapide	S. F.	33,00
4150611	plaques d'extension pour amputé	42,00	73,00
4152609	plaques multi-positions pour centre de gravité	S. F.	52,00
4152617	plaques multi-positions, compensées	S. F.	65,00
4150934	plaques multi-positions, courbées	28,00	66,00
4152625	inclinaison des roues arrière, 3°, 6°, 9°	S. F.	S. O.
COMPOSANT(S) SOUS CONSIDÉRATION SPÉCIALE			
4150744	protège-rayons (*)	70,00	35,00
4150751	essieux à dégagement rapide avec mécanisme à levier (*)	66,00	66,00

(*) : Voir l'article 76 sous l'onglet 4. Règlement.

SUNRISE MEDICAL CANADA INC.

4151007	Fauteuil roulant à propulsion manuelle, modèle « ZIPPIE GS » - ENFANT.....	1 475,00
----------------	--	----------

COMPOSANT(S) DE BASE*Système de soutien du corps*

- dossier souple, en nylon
- dossier rabattable, réglable en angle
- siège rigide, plat
- hauteur du dossier : de 35,6 cm (14 po) à 55,9 cm (22 po)
- hauteur sol/siège avant : de 35,6 cm (14 po) à 47,6 cm (18¾ po)
- largeur du siège : de 25,4 cm (10 po) à 30,5 cm (12 po), de 30,5 cm (12 po) à 35,6 cm (14 po) et de 35,6 cm (14 po) à 40,6 cm (16 po)
- profondeur du siège : de 25,4 cm (10 po) à 35,6 cm (14 po), de 30,5 cm (12 po) à 40,6 cm (16 po) et de 35,6 cm (14 po) à 45,7 cm (18 po)
- ceinture de sécurité de type velcro, de type auto
- poignées de poussée intégrées aux montants
- montants du dossier avec poignées de poussée, 55,2 cm (21¾ po), 62,9 cm (24¾ po), 70,5 cm (27¾ po)

Appuie-bras

- appuie-bras de type « T », amovibles, réglables en hauteur, de 19,1 cm (7½ po) à 30,5 cm (12 po), courts, longs
- appuie-bras de type « T », réglables en hauteur, à 14,0 cm (5½ po), 16,5 cm (6½ po) ou à 19,1 cm (7½ po), courts
- garnitures de confort droites, courtes, longues
- garnitures de confort tubulaires
- protège-vêtements souples

Appuie-pieds

- appuie-pieds à 60°, à 70°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 35,6 cm (14 po) à 48,3 cm (19 po)
- appuie-pieds à 70°, à 80°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 15,2 cm (6 po) à 30,5 cm (12 po)
- appuie-pieds à 90°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 20,3 cm (8 po) à 33,0 cm (13 po)
- appuie-pieds à 70°, à 80°, à 90°, robustes, amovibles, non escamotables
- appuie-mollets rembourrés pour appuie-jambes éleveurs
- appuie-mollets rembourrés pour appuie-jambes éleveurs, compensateurs
- palettes rabattables standard
- courroies appuie-talon réglables

Châssis

- anti-basculants à roulettes
- points de fixation pour le transport adapté
- option de châssis rigide

Systèmes de conduite, freins, roues, fourches et essieux

- cerceaux de conduite lisses, plastifiés, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)
- petit cerceau de conduite plastifié pour conduite unilatérale
- freins standard, à blocage par poussée, par traction
- roues arrière, en plastique moulé, à pneus semi-durs, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)
- roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 30,5 cm (12 po), 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)
- roues arrière, à rayons, à pneus semi-durs, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)
- roues arrière, à rayons, à pression standard, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)
- roues arrière, à rayons, à haute pression, 61,0 cm (24 po)
- roues avant, à pneus durs, 12,7 cm (5 po), 15,2 cm (6 po), 20,3 cm (8 po) x 2,5 cm (1 po)
- roues avant, à pneus semi-durs, 12,7 cm (5 po) x 3,8 cm (1½ po), 15,2 cm (6 po) x 3,8 cm (1½ po), 20,3 cm (8 po) x 3,8 cm (1½ po),
- roues avant, pneus à chambre à air, 15,2 cm (6 po) x 3,2 cm (1¼ po), 20,3 cm (8 po) x 3,2 cm (1¼ po),
- fourches standard de 15,2 cm (6 po), fourches courtes de 13,3 cm (5¼ po), fourches hautes de 17,8 cm (7 po), compatibles avec roues de 12,7 cm (5 po), de 15,2 cm (6 po) et de 20,3 cm (8 po)
- tiges de fourches, de + 1,9 cm (¾ po), de + 3,8 cm (1½ po)
- essieux filetés, à dégagement rapide
- inclinaison des roues arrière de 0° à 6°

Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
---	--

COMPOSANT(S) DE BASE OU OPTIONNEL(S)**Système de soutien du corps***Siège et dossier*

4150082	dossier souple, en nylon	S. F.	64,00
4150066	dossier souple, à tension réglable	76,00	140,00
4151114	dossier rabattable, réglable en angle	S. F.	S. O.
4151130	siège rigide, plat	S. F.	130,00
4150140	coussin de siège, plat, en mousse, 5,1 cm (2 po) . .	58,00	58,00
4150157	coussin de siège, plat en mousse, 7,6 cm (3 po) . .	58,00	58,00
4150173	ceinture de sécurité de type velcro	S. F.	29,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4150181	ceinture de sécurité de type auto	S. F.	42,00
4151189	ceinture de sécurité de type avion	50,00	79,00
4151692	ceinture de sécurité de type avion, rembourrée	76,00	105,00
4151809	appuie-tête, petit, moyen, grand	99,00	106,00
4151791	monture d'appuie-tête articulée	159,00	173,00
4151080	barre transversale pour monture d'appuie-tête (pliant)	233,00	249,00
4151106	barre transversale pour monture d'appuie-tête (rigide)	200,00	212,00
4151122	barre de tension de dossier	130,00	S. O.
4151155	poignées de poussée intégrées aux montants	S. F.	S. O.
4152633	extension de poignées poussette	96,00	69,00
4152484	montants du dossier avec poignées de poussée, 55,2 cm (21¾ po), 62,9 cm (24¾ po), 70,5 cm (27¾ po)	S. F.	S. O.
	<i>Appuie-bras</i>		
4151205	appuie-bras de type « T », amovibles, réglables en hauteur, de 19,1 cm (7½ po) à 30,5 cm (12 po), courts, longs	S. F.	135,00
4151544	appuie-bras de type « T », réglables en hauteur, à 14,0 cm (5½ po), à 16,5 cm (6½ po) ou à 19,1 cm (7½ po), courts	S. F.	160,00
4151213	appuie-bras de type « I » avec barrure, réglables en profondeur, réglables en hauteur, de 16,5 cm (6½ po) à 33,0 cm (13 po), courts	130,00	200,00
4150256	garnitures de confort droites, courtes	S. F.	15,00
4150249	garnitures de confort droites, longues	S. F.	18,00
4150231	garnitures de confort tubulaires	S. F.	2,00
4150264	protège-vêtements souples	S. F.	22,00
4150272	protège-vêtements rigides	92,00	68,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
<i>Appuie-pieds</i>			
4151619	appuie-pieds à 60°, à 70°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 35,6 cm (14 po) à 48,3 cm (19 po)	S. F.	55,00
4150975	appuie-pieds à 70°, à 80°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 15,2 cm (6 po) à 30,5 cm (12 po)	S. F.	57,00
4151718	appuie-pieds à 90°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 20,3 cm (8 po) à 33,0 cm (13 po)	S. F.	57,00
4151221	appuie-pieds à 70°, à 80°, à 90°, robustes, amovibles, non escamotables	S. F.	87,00
4150850	appuie-jambes élévateurs.	108,00	109,00
4150843	appuie-jambes élévateurs, à 90°, réglables en longueur, de 20,3 cm (8 po) à 33,0 cm (13 po)	70,00	90,00
4150306	appuie-jambes élévateurs, compensateurs	200,00	155,00
4151551	appuie-mollets rembourrés pour appuie-jambes élévateurs	S. F.	19,00
4152526	appuie-mollets rembourrés pour appuie-jambes élévateurs, compensateurs	S. F.	40,00
4151627	appuie-mollets profilés	72,00	55,00
4150330	courroie appuie-mollets simple	19,00	19,00
4150348	courroie appuie-mollets double	33,00	33,00
4150355	palettes rabattables standard	S. F.	49,00
4151247	palette pleine largeur	85,00	183,00
4150371	palettes rabattables et réglables en angle et en profondeur, format standard	54,00	76,00
4150413	courroies appuie-talon réglables	S. F.	10,00
4151239	modification de la longueur des appuie-pieds de 48,3 cm (19 po) à 52,1 cm (20½ po)	31,00	30,00
4150439	modification de la longueur des appuie-pieds de + 5,1 cm (2 po), de + 10,2 cm (4 po)	32,00	16,00
4151767	plateforme rigide 90°	92,00	190,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4151775	mâchoires d'appuie-pieds, de 17,8 cm (7 po) à 34,3 cm (13½ po)	56,00	34,00
	<i>Châssis</i>		
4150504	anti-basculants à roulettes	S. F.	22,00
4151783	anti-basculants avant	58,00	29,00
4152591	points de fixation pour le transport adapté	S. F.	S. O.
4150447	porte-canne	45,00	45,00
4152492	option de châssis rigide	S. F.	S. O.
	<i>Systèmes de conduite</i>		
4150470	cerceaux de conduite lisses, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	S. F.	60,00
4152559	cerceaux de conduite plastifiés, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	S. F.	88,00
4151015	petit cerceau de conduite plastifié pour conduite unilatérale	S. F.	97,00
4150488	cerceaux de conduite à projections obliques ou verticales de 61,0 cm (24 po)	90,00	105,00
4150876	cerceaux de conduite antidérapants, 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	168,00	144,00
4150462	conduite unilatérale à double cerceau	562,00	709,00
	<i>Freins</i>		
4150512	freins standard, à blocage par poussée, par traction	S. F.	40,00
4150520	rallonges de leviers de freins	26,00	13,00
4150538	freins anti-recul	68,00	34,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
<i>Roues</i>			
4150652	roues arrière, en plastique moulé, à pneus semi-durs, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	S. F.	136,00
4151262	roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 30,5 cm (12 po).	S. F.	130,00
4151288	roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 40,6 cm (16 po).	32,00	146,00
4150645	roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 50,8 cm (20 po).	S. F.	136,00
4150892	roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po).	S. F.	113,00
4150629	roues arrière, à rayons, à pneus semi-durs, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	S. F.	153,00
4150777	roues arrière, à rayons, à pression standard, 50,8 cm (20 po), 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	S. F.	136,00
4150637	roues arrière, à rayons, à haute pression, 61,0 cm (24 po)	S. F.	136,00
4150694	roues avant, à pneus durs, 12,7 cm (5 po)	S. F.	47,00
4150686	roues avant, à pneus durs, 15,2 cm (6 po)	S. F.	62,00
4150678	roues avant, à pneus durs, 20,3 cm (8 po) x 2,5 cm (1 po)	S. F.	63,00
4150900	roues avant, à pneus semi-durs, 12,7 cm (5 po) x 3,8 cm (1½ po), 15,2 cm (6 po) x 3,8 cm (1½ po)	S. F.	89,00
4151049	roues avant, à pneus semi-durs, 20,3 cm (8 po) x 3,8 cm (1½ po)	S. F.	99,00
4150728	roues avant, pneus à chambre à air, 15,2 cm (6 po) x 3,2 cm (1¼ po)	S. F.	62,00
4150710	roues avant, pneus à chambre à air, 20,3 cm (8 po) x 3,2 cm (1¼ po)	S. F.	63,00
4150702	roues avant, pneus à chambre à air, 20,3 cm (8 po) x 5,1 cm (2 po)	48,00	72,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
<i>Fourches</i>			
4150884	fourches standard de 15,2 cm (6 po), fourches courtes de 13,3 cm (5¼ po), fourches hautes de 17,8 cm (7 po), compatibles avec roues de 12,7 cm (5 po), de 15,2 cm (6 po) et de 20,3 cm (8 po)	S. F.	32,00
4151031	tiges de fourches de + 1,9 cm (¾ po), de + 3,8 cm (1½ po)	S. F.	16,00
4151668	mécanisme de blocage de fourches	46,00	23,00
<i>Essieux</i>			
4151825	essieux filetés	S. F.	33,00
4150587	essieux à dégagement rapide	S. F.	33,00
4151601	inclinaison des roues arrière de 0° à 6°	S. F.	S. O.
COMPOSANT(S) SOUS CONSIDÉRATION SPÉCIALE			
4150744	protège-rayons (*)	70,00	35,00

(*) : Voir l'article 76 sous l'onglet 4. Règlement.

Sous-section 2

FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MANUELLE, DE MODÈLE LÉGER

Prix

SUNRISE MEDICAL CANADA INC.

4153300	Fauteuil roulant à propulsion manuelle, de modèle léger modèle « QUICKIE GT » ENFANT	1 730,00
----------------	--	----------

COMPOSANT(S) DE BASE

Système de soutien du corps

- dossier souple, en nylon
- dossier rabattable et réglable en angle de 28° d'ajustement
- siège souple, en nylon
- hauteur de dossier : de 25,4 cm (10 po) à 45,7 cm (18 po)
- hauteur sol/siège : de 40,6 cm (16 po) à 53,3 cm (21 po)
- largeur du siège : de 30,5 cm (12 po) à 40,6 cm (16 po)
- profondeur du siège : de 30,5 cm (12 po) à 38,1 cm (15 po)
- ceinture de sécurité de type velcro, de type auto
- poignées de poussée boulonnées, intégrées aux montants

Appuie-bras

- appuie-bras de type « L », amovibles, pivotants, réglables en hauteur, à 18,7 cm (7³/₈ po), 21,3 cm (8³/₈ po), 23,8 cm (9³/₈ po), courts
- garnitures de confort droites, courtes, longues
- garnitures de confort tubulaires
- protège-vêtements souples, rigides
- protège-vêtements en aluminium, rabattables, avec garde-boue

Appuie-pieds

- appuie-pieds fixes à 75°, à 85°, parallèles, réglables en longueur, de 33,0 cm (13 po) à 50,8 cm (20 po)
- appuie-pieds fixes à 75°, à 85°, rétrécis de 2,5 cm (1 po) ou de 5,1 cm (2 po)
- courroie appuie-mollets simple
- palette pleine largeur en aluminium tubulaire avec plaque
- courroies appuie-talon réglables
- espaceurs pour palette de 5,1 cm (2 po), 10,2 cm (4 po), 15,2 cm (6 po)

Châssis

- anti-basculants à roulettes
- bascule de siège, jusqu'à 16° d'ajustement

Systèmes de conduite, freins, roues, fourches et essieux

- cerceaux de conduite lisses, 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po), 63,5 cm (25 po), 66,0 cm (26 po)
- freins standard, à blocage par poussée, par traction
- freins de type ciseaux
- roues arrière, en plastique moulé, à pneus semi-durs, 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)
- roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)
- roues arrière, à rayons, à pneus semi-durs, 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)
- roues arrière, à rayons, à pression standard, 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po), 66,0 cm (26 po)
- roues arrière, à rayons, à haute pression, 61,0 cm (24 po) 66,0 cm (26 po)
- roues arrière, renforcées, à pression standard, à haute pression, 61,0 cm (24 po)
- roues avant, à pneus durs, 7,6 cm (3 po), 10,2 cm (4 po), 12,7 cm (5 po), 15,2 cm (6 po),
- roues avant, à pneus semi-durs, 10,2 cm (4 po) x 3,2 cm (1¼ po)
- roues avant, à pneus semi-durs, 10,2 cm (4 po) x 3,8 cm (1½ po), 12,7 cm (5 po) x 3,8 cm (1½ po), 15,2 cm (6 po) x 3,8 cm (1½ po)
- fourches standard, réglables pour roues à pneus durs de 7,6 cm (3 po), de 10,2 cm (4 po) et de 12,7 cm (5 po)
- fourches larges, réglables pour roues à pneus durs et semi-durs de 7,6 cm (3 po), de 10,2 cm (4 po), de 12,7 cm (5 po) et de 15,2 cm (6 po)
- essieux à dégagement rapide
- tubes d'inclinaison des roues arrière 0°, 3°, 6°, 9°
- position d'essieux dans l'axe du dossier, - 2,5 cm (1 po) à + 11,4 cm (4½ po)

Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
--	--

COMPOSANT(S) DE BASE OU OPTIONNEL(S)**Système de soutien du corps***Siège et dossier*

4151841	dossier souple, en nylon	S. F.	67,00
4152112	dossier rabattable et réglable en angle de 280 d'ajustement	S. F.	S. O.
4151833	dossier souple, à tension réglable	76,00	143,00
4151858	siège souple, en nylon	S. F.	55,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4152658	modification de la profondeur par toile de siège, sur mesure.	80,00	S. O.
4151866	coussin de siège, plat, en mousse, 5,1 cm (2 po) . .	58,00	58,00
4151874	coussin de siège, plat, en mousse, 7,6 cm (3 po) . .	58,00	58,00
4151882	coussin de siège, plat, en mousse, 10,2 cm (4 po) .	58,00	58,00
4151890	ceinture de sécurité de type velcro	S. F.	29,00
4151908	ceinture de sécurité de type auto	S. F.	42,00
4152138	poignée de poussée intégrées aux montants	S. F.	25,00
4152120	poignées de poussée boulonnées	S. F.	28,00
4152146	poignées de poussée rabattables	52,00	51,00
	<i>Appuie-bras</i>		
4151924	appuie-bras de type « T », réglables en hauteur, de 19,1 cm (7½ po) à 31,8 cm (12½ po), courts, longs	78,00	135,00
4151916	appuie-bras de type « L », amovibles, pivotants, réglables en hauteur, de 18,7 cm (7¾ po), 21,3 cm (8¾ po), 23,8 cm (9¾ po), courts	S. F.	96,00
4151973	garnitures de confort droites, courtes.	S. F.	15,00
4151981	garnitures de confort droites, longues	S. F.	18,00
4151965	garnitures de confort tubulaires	S. F.	2,00
4151932	protège-vêtements souples	S. F.	22,00
4151940	protège-vêtements rigides	S. F.	68,00
4151957	protège-vêtements en aluminium, rabattables, avec garde-boue	S. F.	145,00
4152666	récepteurs pour appuie-bras de type « L », réglables en angle.	40,00	S. O.
	<i>Appuie-pieds</i>		
4151999	appuie-pieds à 75°, à 85°, parallèles, rétrécis de 2,5 cm (1 po) ou de 5,1 cm (2 po), réglables en longueur, de 33,0 cm (13 po) à 50,8 cm (20 po).	S. F.	S. O.
4152013	courroie appuie-mollets simple.	S. F.	19,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4152021	courroie appuie-mollets double	14,00	33,00
4152039	palette pleine largeur en aluminium tubulaire, avec plaque.	S. F.	S. O.
4152047	palette pleine largeur, réglable en angle et en profondeur	40,00	111,00
+4152674	palettes réglables en angle et en profondeur, surdimensionnées, pour modification du châssis avant	54,00	76,00
+4152682	courroies appuie-talon réglables	S. F.	10,00
4152054	espaceurs pour palette, de 5,1 cm (2 po), 10,2 cm (4 po), 15,2 cm (6 po).	S. F.	10,00
+4152690	monture d'appuie-pieds surélevée pour palette pleine largeur, réglable en angle et en profondeur	60,00	S. O.
4152062	plaque de positionnement des pieds	40,00	20,00
+4152708	modification permettant l'installation de palettes individuelles rabattables.	635,00	S. O.
	<i>Châssis</i>		
+4152716	ensemble de croissance	450,00	S. O.
4152153	anti-basculants à roulettes	S. F.	39,00
4152161	ajustement de la profondeur du dossier de - 2,5 cm (1 po) ou de - 5,1 cm (2 po)	76,00	S. O.
+4152724	basculer de siège, jusqu'à 16° d'ajustement	S. F.	S. O.
4152179	porte-canne	45,00	45,00
	<i>Systèmes de conduite</i>		
4152088	cerceaux de conduite lisses, 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po), 63,5 cm (25 po), 66,0 cm (26 po)	S. F.	60,00
4152096	cerceaux de conduite plastifiés, 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po), 63,5 cm (25 po), 66,0 cm (26 po)	56,00	88,00
4152070	cerceaux de conduite à projections verticales ou obliques	90,00	105,00
4152104	cerceaux de conduite antidérapants de 61,0 cm (24 po)	168,00	144,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
<i>Freins</i>			
4152187	freins standard, à blocage par poussée, par traction	S. F.	40,00
4152195	freins de type ciseaux	S. F.	27,00
4152203	freins de type ciseaux ergo.	24,00	52,00
4152211	rallonges de leviers de freins	26,00	13,00
4152229	freins anti-recul	68,00	34,00
+ 4152732	freins de type ciseaux « compact »	70,00	75,00
+	<i>Roues</i>		
4152328	roues arrière, en plastique moulé, à pneus semi-durs, 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	S. F.	136,00
4152310	roues arrière, en plastique moulé, à pression standard, 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po).	S. F.	113,00
4152351	roues arrière, à rayons, à pneus semi-durs, 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po)	S. F.	153,00
4152336	roues arrière, à rayons, à pression standard, 55,9 cm (22 po), 61,0 cm (24 po), 66,0 cm (26 po)	S. F.	136,00
4152344	roues arrière, à rayons, à haute pression, 61,0 cm (24 po), 66,0 cm (26 po)	S. F.	136,00
4152369	roues arrière, renforcées, à pression standard, à haute pression, 61,0 cm (24 po).	S. F.	199,00
4152385	roues arrière, renforcées, à haute pression, 63,5 cm (25 po)	56,00	227,00
4152377	roues arrière, renforcées, à pression standard, à haute pression, 66,0 cm (26 po).	56,00	227,00
4152427	roues avant, à pneus durs, 7,6 cm (3 po).	S. F.	67,00
4152419	roues avant, à pneus durs, 10,2 cm (4 po).	S. F.	60,00
4152401	roues avant, à pneus durs, 12,7 cm (5 po).	S. F.	47,00
4152393	roues avant, à pneus durs, 15,2 cm (6 po).	S. F.	62,00

9.1.2 FAUTEUILS ROULANTS PÉDIATRIQUES

Déficience physique

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
+ 4152740	roues avant, à pneus semi-durs, 10,2 cm (4 po) x 3,2 cm (1¼ po)	S. F.	60,00
4152435	roues avant, à pneus semi-durs, 10,2 cm (4 po) x 3,8 cm (1½ po), 12,7 cm (5 po) x 3,8 cm (1½ po), 15,2 cm (6 po) x 3,8 cm (1½ po)	S. F.	89,00
4152443	roues avant, à pneus semi-durs, 12,7 cm (5 po) x 5,1 cm (2 po)	68,00	81,00
	<i>Fourches</i>		
4152237	fourches standard, réglables pour roues à pneus durs de 7,6 cm (3 po), de 10,2 cm (4 po) et de 12,7 cm (5 po)	S. F.	69,00
4152245	fourches larges, réglables pour roues à pneus durs et semi-durs de 7,6 cm (3 po), de 10,2 cm (4 po), de 12,7 cm (5 po) et de 15,2 cm (6 po)	S. F.	69,00
4152252	mécanisme de blocage de fourches	99,00	83,00
	<i>Essieux</i>		
4152278	essieux à dégagement rapide	S. F.	33,00
4152286	plaques pour amputé	56,00	84,00
4152302	tubes d'inclinaison des roues arrière, 0°, 3°, 6°, 9°	S. F.	38,00
4152260	position d'essieux dans l'axe du dossier, - 2,5 cm (1 po) à + 11,4 cm (4½ po)	S. F.	S. O.
COMPOSANT(S) SOUS CONSIDÉRATION SPÉCIALE			
4152450	protège-rayons (*)	70,00	35,00
4152468	essieux à dégagement rapide avec mécanisme à levier (*)	66,00	66,00
4152476	essieux renforcés (*)	102,00	84,00

(*) : Voir l'article 76 sous l'onglet 4. Règlement.

Sous-section 3

FAUTEUILS ROULANTS À PROPULSION MOTORISÉE

Prix

INVACARE CANADA L.P.

+ 4642005	Fauteuil roulant à propulsion motorisée, modèle « TDX-SP » ENFANT	4 322,00
------------------	---	----------

COMPOSANT(S) DE BASE

Système de soutien du corps

- dossier réglable en angle
- dossier souple, en nylon, en cuirette
- siège rigide, plat
- hauteur du dossier : de 30,5 cm (12 po) à 61,0cm (24 po)
- hauteurs sol/siège : 41,9 cm (16½ po), 47,0cm (18½ po)
- largeur du siège : de 30,5 cm (12 po) à 40,6 cm (16 po)
- profondeur du siège : de 30,5 cm (12 po) à 40,6 cm (16 po)
- ceinture de sécurité de type auto
- monture d'appuie-tête articulée
- barre de tension de dossier, sur dossier inclinable
- poignées de poussée
- barre de poussée
- installation du mécanisme de bascule motorisée (*)

Appuie-bras

- appuie-bras de type « U », réglables en hauteur, de 15,2 cm (6 po) à 25,4 cm (10 po), courts, longs
- garnitures de confort droites, courtes, longues
- garnitures de confort profilées, courtes, longues
- protège-vêtements rigides intégrés aux appuie-bras

Appuie-pieds

- appuie-pieds à 70°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 29,8 cm (11¾ po) à 43,2 cm (17 po)
- appuie-mollets rembourrés
- palettes rabattables standard
- courroies appuie-talon fixes
- courroies appuie-talon réglables

Châssis

- anti-basculants à roulettes
- points d'ancrage pour le transport adapté
- suspension arrière
- réflecteurs arrière
- feux de position

Systèmes de conduite

- boîte de commande programmable SPJ / PSS
- indicateur du niveau de charge des accumulateurs
- chargeur d'accumulateurs
- compartiments d'accumulateurs, groupe 22, groupe 24
- interrupteur à bascule
- support de boîte de commande latéral
- support de boîte de commande latéral et escamotable
- support pour module d'affichage séparé
- modulateur
- moteurs robustes, moteurs standard, avec engrenage 4 broses

Roues et fourches

- roues motrices, pneus à chambre à air, 35,6 cm (14 po) x 7,6 cm (3 po)
- roues pivotantes, avant et arrière, à pneus semi-durs, 15,2 cm (6 po) x 5,1 cm (2 po)
- jantes de roue motrice
- jantes de roue pivotante
- fourches standard, 15,2 cm (6 po) à une branche

Pour un fauteuil TDX-SP JR avec dossier inclinable motorisé ou bascule motorisée seulement

- dossier conventionnel, hauteur de 40,6 cm (16 po) à 61,0 cm (24 po) (*)
- coquilles ABS, hauteur de 40,6 cm (16 po) à 61,0 cm (24 po) (*)
- appuie-tête avec monture, petit, grand, combiné (*)

Prix à l'achat ini- tial ou au remplace- ment du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du rempla- cement du composant (prix unitaire)
--	---

COMPOSANT(S) DE BASE OU OPTIONNEL(S)**Système de soutien du corps***Siège et dossier*

4641247	structure de l'ensemble siège et dossier, avec dossier réglable en angle.	574,00	675,00
4641254	dossier réglable en angle.	S. F.	S. O.
4641262	dossier souple, en nylon, simple épaisseur.	S. F.	75,00
4641270	dossier souple, en cuirette.	S. F.	90,00
4641288	dossier rembourré, profilé, en tissu.	284,00	359,00
4641296	dossier rembourré, profilé, en cuirette.	414,00	489,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4641304	dossier ergonomique, de 33,0 cm (13 po) à 40,6 cm (16 po), butées 12,7 cm (5 po)	296,00	371,00
4641312	dossier ergonomique, de 33,0 cm (13 po) à 40,6 cm (16 po), butées 17,8 cm (7 po)	376,00	451,00
4641320	siège rigide, plat	S. F.	48,00
4641338	siège rembourré, ergonomique, largeur : de 33,0 cm (13 po) à 40,6 cm (16 po)	283,00	315,00
4641346	siège rembourré, profilé, en tissu	297,00	297,00
4641353	siège rembourré, profilé, en cuirette	397,00	397,00
4641361	coussin de siège, plat, en mousse, 5,1 cm (2 po)	61,00	61,00
4641379	coussin de siège, plat, en mousse, 7,6 cm (3 po)	61,00	61,00
4641387	ceinture de sécurité de type auto	S. F.	53,00
4641395	appuie-tête, petit	152,00	152,00
4641403	appuie-tête, grand	152,00	152,00
4641411	appuie-tête, combiné	152,00	152,00
4641429	monture d'appuie-tête articulée	S. F.	S. O.
4641437	support pour appuie-tête	233,00	233,00
4641445	barre de tension de dossier, sur dossier inclinable	S. F.	S. O.
4641452	poignées de poussée	S. F.	52,00
4641460	barre de poussée	S. F.	61,00
	<i>Appuie-bras</i>		
4641478	appuie-bras de type « U », réglables en hauteur, de 15,2 cm (6 po) à 25,4 cm (10 po), courts, longs	S. F.	138,00
4641486	garnitures de confort droites, courtes, longues	S. F.	18,00
4641494	garnitures de confort profilées, courtes, longues.	S. F.	30,00
4641502	protège-vêtements rigides intégrés aux appuie-bras	S. F.	S. O.

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
<i>Appuie-pieds</i>			
4641510	appuie-pieds à 70°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 29,8 cm (11¾ po) à 43,2 cm (17 po)	S. F.	72,00
4641528	appuie-pieds à 70°, rétrécis, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 34,3 cm (13½ po) à 44,5 cm (17½ po)	20,00	82,00
4641536	appuie-pieds central, réglable de 23,5 cm (9¼ po) à 30,5 cm (12 po), de 31,8 cm (12½ po) à 38,1 cm (15 po)	137,00	318,00
4641544	appuie-jambes élévateurs, réglables en longueur, de 40,6 cm (16 po) à 50,8 cm (20 po), pour largeur de 40,6 cm (16 po)	238,00	191,00
4641551	appuie-jambes élévateurs, compensateurs, réglables en longueur, de 43,8 cm (17¼ po) à 54,6 cm (21½ po), pour largeur de 40,6 cm (16 po)	162,00	153,00
4641569	appuie-mollets rembourrés	S. F.	28,00
4641577	courroie appuie-mollets simple	38,00	38,00
4641585	courroie appuie-mollets double	57,00	57,00
4641593	palettes rabattables standard	S. F.	42,00
4641601	palettes réglables en angle et en profondeur, format standard	56,00	70,00
4641619	palettes réglables en angle et en profondeur, surdimensionnées	56,00	70,00
4641627	courroies appuie-talon fixes	S. F.	7,00
4641635	courroies appuie-talon réglables	S. F.	10,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
<i>Châssis</i>			
4641643	anti-basculants à roulettes	S. F.	S. O.
4641650	points d'ancrage pour le transport adapté.	S. F.	S. O.
4641668	suspension arrière.	S. F.	S. O.
4641676	réflecteurs arrière	S. F.	S. O.
4641684	feux de position	S. F.	S. O.
4641692	châssis renforcé ou base robuste.	268,00	S. O.
<i>Systèmes de conduite</i>			
4641700	boîte de commande programmable SPJ / PSS	S. F.	335,00
4641718	boîte de commande programmable MPJ+	239,00	574,00
4641726	boîte de commande PSF et PSR.	502,00	1 042,00
4641734	boîte de commande compacte, incluant module d'affichage.	607,00	1 181,00
4641742	indicateur du niveau de charge des accumulateurs	S. F.	S. O.
4641759	chargeur d'accumulateurs	S. F.	240,00
4641767	compartiments d'accumulateurs, groupe 22	S. F.	195,00
4641775	compartiments d'accumulateurs, groupe 24	S. F.	211,00
4641783	interface pour commandes non proportionnelle	1 173,00	1 173,00
4641791	commande au menton proportionnelle, incluant affichage.	657,00	1 231,00
4641809	commande au menton non proportionnelle, incluant affichage	1 655,00	2 229,00
4641817	commande céphalique, incluant affichage	1 006,00	1 580,00
4641825	commande au souffle, incluant affichage et interface	1 227,00	1 801,00
4641833	commande à interrupteurs séparés, incluant affichage	1 417,00	1 991,00
4641841	commande au pied, incluant affichage	1 566,00	2 140,00
4641858	commande sur plaquette, incluant affichage	1 655,00	2 229,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4641866	interrupteur à bascule	S. F.	S. O.
4641874	interrupteur auxiliaire Egg	141,00	141,00
4641882	module d'affichage séparé	119,00	395,00
4641890	extension de manette en boule	5,00	5,00
4641908	extension de manette en bâtonnet.	25,00	25,00
4641916	extension de manette en « T »	25,00	25,00
4641924	support de boîte de commande latéral	S. F.	54,00
4641932	support de boîte de commande latéral et escamotable	S. F.	317,00
4641940	support de boîte de commande central, GATLIN	480,00	534,00
4641957	support pour module d'affichage séparé	S. F.	185,00
4641965	support pour commande céphalique	120,00	120,00
4641973	support pour commande au souffle.	216,00	357,00
4641981	support pour commande au menton	480,00	534,00
4641999	plastron pour commande au menton.	199,00	357,00
4641239	modulateur	S. F.	500,00
4642013	moteurs robustes, avec engrenage, 4 brosses.	S. F.	870,00
4642021	moteurs standard, avec engrenage, 4 brosses.	S. F.	870,00
	<i>Freins</i>		
4642039	freins auxiliaires manuels	61,00	31,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
<i>Roues et fourches</i>			
4642047	roues motrices, pneus à chambre à air, 35,6 cm (14 po) x 7,6 cm (3 po)	S. F.	60,00
4642054	roues motrices, 35,6 cm (14 po) x 7,6 cm (3 po), anti-crevaisson	40,00	80,00
4642062	roues pivotantes, avant et arrière, à pneus semi-durs, 15,2 cm (6 po) x 5,1 cm (2 po)	S. F.	63,00
4642070	jantes de roue motrice.	S. F.	75,00
4642088	jantes de roue pivotante	S. F.	S. O.
4642096	fourches standard, 15,2 cm (6 po)	S. F.	60,00
4642104	fourches à une branche	S. F.	60,00
4642112	fourches à suspension	130,00	125,00
COMPOSANT(S) SOUS CONSIDÉRATION SPÉCIALE			
4642120	structure de l'ensemble siège et dossier, avec dossier inclinable à cylindre (*).	787,00	1 139,00
4642138	dossier inclinable motorisé, incluant installation (*).	2 000,00	S. O.
4642146	mécanisme de bascule motorisée (*).	1 800,00	1 800,00
4642153	appui-jambes élévateurs, motorisés, par paire seulement (*).	1 499,00	1 409,00/ pr
4642161	installation du mécanisme de bascule motorisée (*).	S. F.	350,00
4642179	système de commande pour un seul accessoire motorisé, par la manette (*).	549,00	1 060,00
4642187	système de commande pour quatre (4) accessoires motorisés S4WSB, par la manette (*).	1 036,00	2 033,00
4642195	commande ASL, micro-extrémité, requiert module d'affichage (*).	1 603,00	2 177,00
4642203	commande céphalique ASL, requiert module d'affichage (*).	3 612,00	4 186,00
<i>Pour un fauteuil TDX-SP JR avec dossier inclinable motorisé ou bascule motorisée seulement</i>			
4642211	dossier conventionnel, hauteur de 40,6 cm (16 po) à 61,0 cm (24 po) (*).	S. F.	250,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4642229	coquille ABS, hauteur de 40,6 cm (16 po) à 61,0 cm (24 po)(*).....	S. F.	215,00
4642237	appui-tête, avec monture, petit, grand, combiné(*)	S. F.	248,00
4642245	gouttières OTTO-BOCK, 0020400, 0020500, 0020600, 0020700(*).....	82,00	100,00

(*) : Voir l'article 76 sous l'onglet 4. Règlement.

SUNRISE MEDICAL CANADA INC.

+ 4651600	Fauteuil roulant à propulsion motorisée, modèle « QUICKIE 323 » ENFANT	4 325,00
------------------	--	----------

COMPOSANT(S) DE BASE*Système de soutien du corps*

- dossier souple, en nylon
- dossier réglable en angle, de 84° à 124°, par incrément de 4°, SP202
- siège rigide, plat
- hauteur du dossier : de 35,6 cm (14 po) à 45,7 cm (18 po)
- hauteur sol/siège : de 38,1 cm (15 po) à 50,8 cm (20 po)
- largeur du siège : de 25,4 cm (10 po) à 40,6 cm (16 po)
- profondeur du siège : de 25,4 cm (10 po) à 40,6 cm (16 po)
- ceinture de sécurité de type auto, de type velcro
- modification du centre de gravité par le siège
- installation du dossier inclinable motorisé(*)
- installation du mécanisme de bascule motorisé(*)
- système de commande pour un seul accessoire motorisé (Solo) (*)

Appuie-bras

- appuie-bras de type « U », réglables en hauteur, de 25,4 cm (10 po) à 35,6 cm (14 po), courts, longs, sur SP202 seulement
- appuie-bras de type « T », amovibles, réglables en hauteur, de 20,3 cm (8 po) à 33,0 cm (13 po), courts, longs, sur SP202 seulement
- appuie-bras de type « I », escamotables, réglables en angle, réglables en hauteur, de 15,2 cm (6 po) à 25,4 cm (10 po), courts, longs, droits ou profilés, sur SP202
- garnitures de confort droites, courtes, longues
- garnitures de confort profilées, courtes, longues

Appuie-pieds

- appuie-pieds réglables en angle à 60°, à 70°, à 80°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 17,8 cm (7 po) à 33,0 cm (13 po)
- appuie-mollets rembourrés pour appuie-jambes éleveurs
- palettes rabattables standard
- courroies appuie-talon réglables

Châssis

- points d'ancrage pour le transport adapté
- suspension arrière
- feux de position
- base compacte, largeur : 61,0 cm (24 po), groupe 22, capacité maximale de 181,4 kg (400 lb)
- base régulière, largeur : 64,8 cm (25½ po), groupe 24, capacité maximale de 181,4 kg (400 lb)

Systèmes de conduite

- boîte de commande programmable VR2, pour moteurs 2 brosses
- boîte de commande programmable R-Net, pour moteurs 4 brosses
- indicateur du niveau de charge des accumulateurs
- interrupteur à poussoir
- chargeur d'accumulateurs
- compartiments d'accumulateurs, groupe 22, sur base compacte, groupe 24 sur base régulière
- support de boîte de commande latéral
- support de boîte de commande latéral et escamotable
- modulateur pour VR2, moteurs 2 brosses
- moteurs 2 brosses, 113,4 kg (250 lb)

Roues et fourches

- roues motrices, pneus à chambre à air, à pneus à crampons, 35,6 cm (14 po) x 7,6 cm (3 po)
- roues avant, à pneus durs, 15,2 cm (6 po) x 5,1 cm (2 po), 20,3 cm (8 po) x 5,1 cm (2 po)
- roues avant, pneus à chambre à air, 20,3 cm (8 po) x 5,1 cm (2 po)
- jantes de roue motrice
- jantes de roue avant
- fourches standard

* Composant(s) sous considération spéciale

Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
---	--

COMPOSANT(S) DE BASE OU OPTIONNEL(S)**Système de soutien du corps***Siège et dossier*

4652145	structure renforcée de l'ensemble siège et dossier, pour mécanisme motorisé, avec dossier réglable en angle, 181,4 kg (400 lb), SP202.	850,00	850,00
4652152	dossier souple, en nylon	S. F.	71,00
4652160	dossier réglable en angle, de 84° à 124°, par incrément de 4°, SP202.	S. F.	S. O.
4652178	dossier souple, à tension réglable	76,00	147,00
4652186	dossier rembourré, profilé, en tissu, hauteur maximale de 48,3 cm (19 po)	314,00	385,00
4652194	dossier rembourré, profilé, en tissu, avec base rigide, hauteur maximale de 48,3 cm (19 po)	405,00	476,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4652202	siège rigide, plat	S. F.	S. O.
4652210	siège souple, en nylon	95,00	95,00
4652228	siège rigide, à treillis élastique	150,00	150,00
4652236	siège rembourré, profilé, en tissu	254,00	308,00
4652244	modification de la hauteur du dossier, à - de 35,6 cm (14 po) et à + de 45,7 cm (18 po)	83,00	S. O.
4652251	coussin de siège, plat, en mousse, 5,1 cm (2 po)	58,00	58,00
4652269	coussin de siège, plat, en mousse, 7,6 cm (3 po)	58,00	58,00
4652277	ceinture de sécurité de type auto	S. F.	42,00
4652285	ceinture de sécurité de type velcro	S. F.	29,00
4652293	appuie-tête, petit	99,00	106,00
4652301	appuie-tête, moyen	99,00	106,00
4652319	appuie-tête, grand	99,00	106,00
4652327	monture d'appuie-tête articulée	159,00	173,00
4652335	modification du centre de gravité par le siège	S. F.	S. O.
	<i>Appuie-bras</i>		
4652343	appuie-bras de type « U », réglables en hauteur, de 25,4 cm (10 po) à 35,6 cm (14 po), courts, long, pour SP202 seulement	S. F.	181,00
4652350	appuie-bras de type « T », amovibles, réglables en hauteur, de 20,3 cm (8 po) à 33,0 cm (13 po), courts, longs, pour SP202 seulement	S. F.	136,00
4652368	appuie-bras de type « I », escamotables, réglables en angle, réglables en hauteur, de 15,2 cm (6 po) à 25,4 cm (10 po), courts, longs, droits ou profilés, pour SP202	S. F.	136,00
4652376	appuie-bras de type « I », pour dossier inclinable, réglables en hauteur, avec appuie-transfert et protège-vêtements, courts, longs, pour SP202	160,00	216,00
4652392	garnitures de confort droites, courtes	S. F.	15,00
4652400	garnitures de confort droites, longues	S. F.	18,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4652418	garnitures de confort profilées, courtes, longues . . .	S. F.	26,00
4652384	modification de la hauteur des appuie-bras de type « T », de 15,2 cm (6 po) à 24,8 cm (9¾ po)	82,00	S. O.
	<i>Appuie-pieds</i>		
4652426	appuie-pieds réglables en angle, à 60°, à 70°, à 80°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 17,8 cm (7 po) à 33,0 cm (13 po)	S. F.	140,00
4652434	appuie-pieds à 70°, renforcés, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 17,8 cm (7 po) à 33,0 cm (13 po)	150,00	215,00
4652442	appuie-jambes élévateurs	178,00	229,00
4652459	appuie-jambes élévateurs, compensateurs	200,00	S. O.
4652467	appuie-mollets rembourrés pour appuie-jambes élévateurs	S. F.	19,00
4652475	appuie-mollets profilés	72,00	55,00
4652483	courroie appuie-mollets simple	19,00	19,00
4652491	courroie appuie-mollets double	33,00	33,00
4652509	palettes rabattables standard	S. F.	49,00
4652517	palettes surdimensionnées	74,00	86,00
4652525	palettes rabattables, réglables en angle, verrouillables	80,00	178,00
4652533	palettes surdimensionnées, rabattables, réglables en angle et en profondeur	54,00	76,00
4652541	palettes multi-positions, rabattables	106,00	102,00
4652558	palettes monopiece	150,00	S. O.
4652566	courroies appuie-talon réglables	S. F.	10,00
4652574	modification de la longueur des appuie-pieds, sur mesure	50,00	S. O.
4652582	pare-chocs avant à roulettes	38,00	19,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
<i>Châssis</i>			
4652590	points d'ancrage pour le transport adapté.	S. F.	S. O.
4652608	suspension arrière.	S. F.	S. O.
4652616	feux de position.	S. F.	S. O.
4652624	porte-canne.	45,00	45,00
4652632	base compacte, largeur : 61,0 cm (24 po), groupe 22, capacité maximale de 181,4 kg (400 lb)	S. F.	S. O.
4652640	base régulière, largeur : 64,8 cm (25½ po), groupe 24, capacité maximale de 181,4 kg (400 lb)	S. F.	S. O.
<i>Systèmes de conduite</i>			
4652657	boîte de commande programmable VR2, pour moteurs 2 brosses.	S. F.	450,00
4652665	boîte de commande programmable R-Net, pour moteurs 4 brosses.	S. F.	660,00
4652673	indicateur du niveau de charge des accumulateurs	S. F.	S. O.
4652681	chargeurs d'accumulateurs	S. F.	384,00
4652699	compartiments d'accumulateurs, groupe 22 sur base compacte, groupe 24 sur base régulière	S. F.	S. O.
4652707	interface pour commandes adaptées, avec module d'affichage intégré.	1 445,00	1 445,00
4652715	commande sur plaquette, Penta, En croix ou Waffer (requiert l'interface)	314,00	314,00
4652723	commande au souffle (requiert l'interface).	426,00	426,00
4652731	commande au menton proportionnelle (requiert l'interface)	555,00	555,00
4652749	commande au menton non proportionnelle (requiert l'interface)	555,00	555,00
4652756	commande céphalique (requiert l'interface)	555,00	555,00
4652764	commande minimanette proportionnelle (requiert l'interface)	790,00	1 090,00
4652772	commande au pied, incluant support (requiert l'interface).	1 740,00	1 740,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4652780	commande à interrupteurs séparés « Zero Touch » (requiert l'interface)	1 770,00	1 770,00
4652798	interrupteur à poussoir	S. F.	S. O.
4652814	interrupteur auxiliaire	91,00	96,00
4652806	interrupteur à bascule	88,00	S. O.
4652822	extension de manette en bâtonnet	21,00	21,00
4652830	extension de manette en boule	52,00	52,00
4652848	extension de manette en « T »	52,00	52,00
4652855	support de boîte de commande latéral	S. F.	74,00
4652863	support de boîte de commande latéral et escamotable	S. F.	188,00
4652871	support de boîte de commande central et escamotable	163,00	351,00
4652889	support pour commande au souffle	352,00	352,00
4652897	support pour commande au menton	352,00	352,00
4652905	support pour commande céphalique	352,00	352,00
4652913	support pour interface	352,00	352,00
4652921	support réglable, pour le support de boîte de commande	66,00	66,00
4652939	modification, déplacement du support de manette vers l'intérieur	120,00	S. O.
4652947	plastron pour commande au menton	352,00	352,00
4652954	modulateur pour VR2, moteurs 2 brosses	S. F.	1 100,00
4652962	modulateur pour R-Net, moteurs 4 brosses	486,00	1 586,00
4652970	moteurs 2 brosses, 113,4 kg (250 lb)	S. F.	948,00
4652988	moteurs 4brosses, 181,4 kg (400 lb)	350,00	1 123,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
<i>Roues et fourches</i>			
4652996	roues motrices, pneus à chambre à air, à pneus à crampons 35,6 cm (14 po) x 7,6 cm (3 po)	S. F.	215,00
4653002	roues avant, à pneus durs, 20,3 cm (8 po) x 5,1 cm (2 po)	S. F.	84,00
4651915	roues avant, à pneus durs, 22,9 cm (9 po) x 7,6 cm (3 po)	69,00	97,00
4653028	roues avant, pneus à chambre à air, 20,3 cm (8 po) x 5,1 cm (2 po)	S. F.	72,00
4651931	roues avant, à pneus durs, 15,2cm (6 po) x 5,1 cm (2 po)	S. F.	62,00
4651949	roues avant, pneus à chambre à air, 22,9 cm (9 po) x 7,6 cm (3 po)	69,00	97,00
4653044	jantes de roue avant	S. F.	S. O.
4653051	jantes de roue motrice.	S. F.	47,00
4653069	dispositifs anti-crevaisson roue motrice	136,00	S. O.
4653077	dispositifs anit-crevaisson, roue avant	114,00	S. O.
4653085	fourches standard	S. F.	87,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
COMPOSANT(S) SOUS CONSIDÉRATION SPÉCIALE			
4653101	structure de l'ensemble siège et dossier, SP202, avec dossier inclinable à cylindre, compensateur (*)	1 185,00	1 185,00
4653119	dossier inclinable motorisé, compensateur, nécessite SP202 (*)	1 100,00	1 950,00
4653127	mécanisme de bascule motorisée(*)	1 695,00	1 695,00
4653135	appui-jambes élévateurs, motorisés, par paire, incluant appui-jambes, palettes, sur SP202(*)	1 295,00	1 295,00/ pr
4653143	appui-jambes élévateurs, motorisés, par unité, incluant appui-jambes, palettes, sur SP202(*)	1 295,00	1 295,00/ pr
4653150	installation du dossier inclinable motorisé(*)	S. F.	S. O.
4653168	installation du mécanisme de bascule motorisée(*)	S. F.	S. O.
4653176	système de commande pour un seul accessoire motorisé (Solo)(*)	S. F.	275,00
4653184	système de commande pour quatre (4) accessoires motorisés (Quattro)(*)	575,00	575,00
4653192	système de commande pour deux (2) vérins, (Duo)(*)	390,00	390,00
4652137	système de commande par la manette, deux (2) accessoires(*)	525,00	525,00
4653218	système de commande par la manette, quatre (4) accessoires(*)	775,00	775,00

(*) : Voir l'article 76 sous l'onglet 4. Règlement.

SUNRISE MEDICAL CANADA INC.

4653200	Fauteuil roulant à propulsion motorisée, modèle « QUICKIE 747 » ENFANT	4 325,00
----------------	--	----------

COMPOSANT(S) DE BASE*Système de soutien du corps*

- dossier souple, en nylon
- dossier réglable en angle, de 84° à 124°, par incrément de 4°, SP202
- siège rigide, plat
- hauteur du dossier : de 35,6 cm (14 po) à 45,7 cm (18 po)
- hauteur sol/siège : de 38,1 cm (15 po) à 50,8 cm (20 po)
- largeur du siège : de 25,4 cm (10 po) à 40,6 cm (16 po)
- profondeur du siège : de 25,4 cm (10 po) à 40,6 cm (16 po)
- ceinture de sécurité de type auto, de type velcro
- modification du centre de gravité par le siège
- installation du dossier inclinable motorisé (*)
- installation du mécanisme de bascule motorisé (*)
- système de commande pour un seul accessoire motorisé (Solo) (*)

Appuie-bras

- appuie-bras de type « U », réglables en hauteur, de 25,4 cm (10 po) à 35,6 cm (14 po), courts, longs, sur SP202 seulement
- appuie-bras de type « T », amovibles, réglables en hauteur, de 20,3 cm (8 po) à 33,0 cm (13 po), courts, longs, sur SP202 seulement
- appuie-bras de type « I », escamotables, réglables en angle, réglables en hauteur, de 15,2 cm (6 po) à 25,4 cm (10 po), courts, longs, droits ou profilés, sur SP202
- garnitures de confort droites, courtes, longues
- garnitures de confort profilées, courtes, longues

Appuie-pieds

- appuie-pieds réglables en angle à 60°, à 70°, à 80°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 17,8 cm (7 po) à 33,0 cm (13 po)
- appuie-mollets rembourrés pour appuie-jambes éleveurs
- palettes rabattables standard
- courroies appuie-talon réglables

Châssis

- points d'ancrage pour le transport adapté
- suspension arrière
- feux de position
- base compacte, largeur : 61,0 cm (24 po), groupe 22, capacité maximale de 181,4 kg (400 lb)
- base régulière, largeur : 64,8 cm (25½ po), groupe 24, capacité maximale de 181,4 kg (400 lb)

Systèmes de conduite

- boîte de commande programmable VR2, pour moteurs 2 brosses
- boîte de commande programmable R-Net, pour moteurs 4 brosses
- indicateur du niveau de charge des accumulateurs
- chargeur d'accumulateurs
- compartiments d'accumulateurs, groupe 22 sur base compacte, groupe 24 sur base régulière
- interrupteur à poussoir
- support de boîte de commande latéral
- support de boîte de commande latéral et escamotable
- modulateur pour VR2, moteurs 2 brosses
- moteurs 2 brosses, 113,4 kg (250 lb)

Roues et fourches

- roues motrices, pneus à chambre à air, à pneus à crampons, 35,6 cm (14 po) x 7,6 cm (3 po)
- roues avant, à pneus durs, 20,3 cm (8 po) x 5,1 cm (2 po)
- roues avant, pneus à chambre à air, 20,3 cm (8 po) x 5,1 cm (2 po)
- jantes de roue motrice
- jantes de roue avant
- fourches standard

* Composant(s) sous considération spéciale

	Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
--	---	--

COMPOSANT(S) DE BASE OU OPTIONNEL(S)**Système de soutien du corps***Siège et dossier*

4652145	structure renforcée de l'ensemble siège et dossier, pour mécanisme motorisé, avec dossier réglable en angle, 181,4 kg (400 lb), SP202.	850,00	850,00
4652152	dossier souple, en nylon	S. F.	71,00
4652160	dossier réglable en angle, de 84° à 124°, par incrément de 4°, SP202.	S. F.	S. O.
4652178	dossier souple, à tension réglable	76,00	147,00
4652186	dossier rembourré, profilé, en tissu, hauteur maximale de 48,3 cm (19 po)	314,00	385,00
4652194	dossier rembourré, profilé, en tissu, avec base rigide, hauteur maximale de 48,3 cm (19 po)	405,00	476,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4652202	siège rigide, plat	S. F.	S. O.
4652210	siège souple, en nylon	95,00	95,00
4652228	siège rigide, à treillis élastique	150,00	150,00
4652236	siège rembourré, profilé, en tissu	254,00	308,00
4652244	modification de la hauteur du dossier, à - de 35,6 cm (14 po) et à + de 45,7 cm (18 po).	83,00	S. O.
4652251	coussin de siège, plat, en mousse, 5,1 cm (2 po)	58,00	58,00
4652269	coussin de siège, plat, en mousse, 7,6 cm (3 po)	58,00	58,00
4652277	ceinture de sécurité de type auto	S. F.	42,00
4652285	ceinture de sécurité de type velcro	S. F.	29,00
4652293	appuie-tête, petit	99,00	106,00
4652301	appuie-tête, moyen	99,00	106,00
4652319	appuie-tête, grand	99,00	106,00
4652327	monture d'appuie-tête articulée	159,00	173,00
4652335	modification du centre de gravité par le siège	S. F.	S. O.
	<i>Appuie-bras</i>		
4652343	appuie-bras de type « U », réglables en hauteur, de 25,4 cm (10 po) à 35,6 cm (14 po), courts, long, pour SP202 seulement	S. F.	181,00
4652350	appuie-bras de type « T », amovibles, réglables en hauteur, de 20,3 cm (8 po) à 33,0 cm (13 po), courts, longs, pour SP202 seulement	S. F.	136,00
4652368	appuie-bras de type « I », escamotables, réglables en angle, réglables en hauteur, de 15,2 cm (6 po) à 25,4 cm (10 po), courts, longs, droits ou profilés, pour SP202	S. F.	136,00
4652376	appuie-bras de type « I », pour dossier inclinable, réglables en hauteur, avec appuie-transfert et protège-vêtements, courts, longs, pour SP202	160,00	216,00
4652384	modification de la hauteur des appuie-bras de type « T », de 15,2 cm (6 po) à 24,8 cm (9¾ po).	82,00	S. O.

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4652392	garnitures de confort droites, courtes	S. F.	15,00
4652400	garnitures de confort droites, longues	S. F.	18,00
4652418	garnitures de confort profilées, courtes, longues . . .	S. F.	26,00
	<i>Appuie-pieds</i>		
4652426	appuie-pieds réglables en angle, à 60°, à 70°, à 80°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 17,8 cm (7 po) à 33,0 cm (13 po)	S. F.	140,00
4652434	appuie-pieds à 70°, renforcés, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 17,8 cm (7 po) à 33,0 cm (13 po)	150,00	215,00
4652442	appuie-jambes élévateurs	178,00	229,00
4652459	appuie-jambes élévateurs, compensateurs	200,00	S. O.
4652467	appuie-mollets rembourrés pour appuie-jambes élévateurs	S. F.	19,00
4652475	appuie-mollets profilés	72,00	55,00
4652483	courroie appuie-mollets simple	19,00	19,00
4652491	courroie appuie-mollets double	33,00	33,00
4652509	palettes rabattables standard	S. F.	49,00
4652517	palettes surdimensionnées	74,00	86,00
4652525	palettes rabattables, réglables en angle, verrouillables	80,00	178,00
4652533	palettes surdimensionnées, rabattables, réglables en angle et en profondeur	54,00	76,00
4652541	palettes multi-positions, rabattables	106,00	102,00
4652558	palettes monopiece	150,00	S. O.
4652566	courroies appuie-talon réglables	S. F.	10,00
4652574	modification de la longueur des appuie-pieds, sur mesure	50,00	S. O.
4652582	pare-chocs avant à roulettes	38,00	19,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
<i>Châssis</i>			
4652590	points d'ancrage pour le transport adapté.	S. F.	S. O.
4652608	suspension arrière.	S. F.	S. O.
4652616	feux de position.	S. F.	S. O.
4652624	porte-canne.	45,00	45,00
4652632	base compacte, largeur : 61,0 cm (24 po), groupe 22, capacité maximale de 181,4 kg (400 lb)	S. F.	S. O.
4652640	base régulière, largeur : 64,8 cm (25½ po), groupe 24, capacité maximale de 181,4 kg (400 lb)	S. F.	S. O.
<i>Systèmes de conduite</i>			
4652657	boîte de commande programmable VR2, pour moteurs 2 brosses.	S. F.	450,00
4652665	boîte de commande programmable R-Net, pour moteurs 4 brosses.	S. F.	660,00
4652673	indicateur du niveau de charge des accumulateurs	S. F.	S. O.
4652681	chargeur d'accumulateurs	S. F.	384,00
4652699	compartiments d'accumulateurs, groupe 22 sur base compacte, groupe 24 sur base régulière	S. F.	S. O.
4652707	interface pour commandes adaptées, avec module d'affichage intégré.	1 445,00	1 445,00
4652715	commande sur plaquette, Penta, En croix ou Waffer (requiert l'interface)	314,00	314,00
4652723	commande au souffle (requiert l'interface).	426,00	426,00
4652731	commande au menton proportionnelle (requiert l'interface)	555,00	555,00
4652749	commande au menton non proportionnelle (requiert l'interface)	555,00	555,00
4652756	commande céphalique (requiert l'interface)	555,00	555,00
4652764	commande minimanette proportionnelle (requiert l'interface)	790,00	1 090,00
4652772	commande au pied, incluant support (requiert l'interface).	1 740,00	1 740,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4652780	commande à interrupteurs séparés « Zero Touch » (requiert l'interface)	1 770,00	1 770,00
4652798	interrupteur à poussoir	S. F.	S. O.
4652814	interrupteur auxiliaire	91,00	96,00
4652806	interrupteur à bascule	88,00	S. O.
4652822	extension de manette en bâtonnet	21,00	21,00
4652830	extension de manette en boule	52,00	52,00
4652848	extension de manette en « T »	52,00	52,00
4652855	support de boîte de commande latéral	S. F.	74,00
4652863	support de boîte de commande latéral et escamotable	S. F.	188,00
4652871	support de boîte de commande central et escamotable	163,00	351,00
4652889	support pour commande au souffle	352,00	352,00
4652897	support pour commande au menton	352,00	352,00
4652905	support pour commande céphalique	352,00	352,00
4652913	support pour interface	352,00	352,00
4652921	support réglable, pour le support de boîte de commande	66,00	66,00
4652939	modification, déplacement du support de manette vers l'intérieur	120,00	S. O.
4652947	plastron pour commande au menton	352,00	352,00
4652954	modulateur pour VR2, moteurs 2 brosses	S. F.	1 100,00
4652962	modulateur pour R-Net, moteurs 4 brosses	486,00	1 586,00
4652970	moteurs 2 brosses, 113,4 kg (250 lb)	S. F.	948,00
4652988	moteurs 4 brosses, 181,4 kg (400 lb)	350,00	1 123,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
<i>Roues et fourches</i>			
4652996	roues motrices, pneus à chambre à air, à pneus à crampons, 35,6 cm (14 po) x 7,6 cm (3 po)	S. F.	215,00
4653002	roues avant, à pneus durs, 20,3 cm (8 po) x 5,1 cm (2 po)	S. F.	84,00
4651915	roues avant, à pneus durs, 22,9 cm (9 po) x 7,6 cm (3 po)	69,00	97,00
4653028	roues avant, pneus à chambre à air, 20,3 cm (8 po) x 5,1 cm (2 po)	S. F.	72,00
4651949	roues avant, pneus à chambre à air, 22,9 cm (9 po) x 7,6 cm (3 po)	69,00	97,00
4653044	jantes de roue avant	S. F.	S. O.
4653051	jantes de roue motrice.	S. F.	47,00
4653069	dispositifs anti-crevaisson roue motrice	136,00	S. O.
4653077	dispositifs anit-crevaisson, roue avant	114,00	S. O.
4653085	fourches standard	S. F.	87,00
COMPOSANT(S) SOUS CONSIDÉRATION SPÉCIALE			
4653101	structure de l'ensemble siège et dossier, SP202, avec dossier inclinable à cylindre, compensateur (*)	1 185,00	1 185,00
4653119	dossier inclinable motorisé, compensateur, nécessite SP202 (*)	1 100,00	1 950,00
4653127	mécanisme de bascule motorisée (*)	1 695,00	1 695,00
4653135	appuie-jambes élévateurs, motorisés, par paire, incluant appuie-jambes, palettes sur SP202 (*)	1 295,00	1 295,00/ pr
4653143	appuie-jambes élévateurs, motorisés, par unité, incluant appuie-jambes, palettes sur SP202 (*)	1 295,00	1 295,00/ pr
4653150	installation du dossier inclinable motorisé (*)	S. F.	S. O.
4653168	installation du mécanisme de bascule motorisée (*)	S. F.	S. O.
4653176	système de commande pour un seul accessoire motorisé (Solo) (*)	S. F.	275,00
4653184	système de commande pour quatre (4) accessoires motorisés (Quattro) (*)	575, 00	575,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4653192	système de commande pour deux (2) vérins, (Duo) (*)	390,00	390,00
4652137	système de commande par la manette, deux (2) accessoires (*)	525,00	525,00
4653218	système de commande par la manette, quatre (4) accessoires (*)	775,00	775,00

(*) : Voir l'article 76 sous l'onglet 4. Règlement.

ORTHOFAB INC.

4663001	Fauteuil roulant à propulsion motorisée, modèle « OASIS 2 » ENFANT	4 999,00
----------------	--	----------

COMPOSANT(S) DE BASE*Système de soutien du corps*

- dossier souple, en nylon
- dossier rigide, plat
- siège rigide, plat
- hauteur du dossier : de 35,6 cm (14 po) à 45,7 cm (18 po)
- hauteur sol/siège : de 39,4 cm (15½ po) à 47,0 cm (18½ po)
- largeurs du siège : 30,5 cm (12 po), 33,0 cm (13 po), 35,6 cm (14 po), 38,1 cm (15 po), 40,6 cm (16 po)
- profondeurs du siège : 35,6 cm (14 po), 40,6 cm (16 po)
- modification de la hauteur sol/siège, de + 2,5 cm (1 po), de + 5,1 cm (2 po)
- ceinture de sécurité de type auto
- poignées de poussée
- poignées de dossier surélevées de 7,6 cm (3 po)
- installation du mécanisme de bascule motorisée (*)
- support de siège réglable
- câbles de branchement pour mécanismes d'inclinaison motorisés (*)

Appuie-bras

- appuie-bras de type « U », réglables en hauteur, de 15,2 cm (6 po) à 20,3 cm (8 po), de 20,3 cm (8 po) à 30,5 cm (12 po), courts, longs
- appuie-bras de type « T », réglables en hauteur, de 15,2 cm (6 po) à 25,4 cm (10 po), courts
- garnitures de confort droites, courtes, longues
- protège-vêtements rigides, pour appuie-bras de type « T », de type « U »

Appuie-pieds

- appuie-pieds à 70°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 17,8 cm (7 po) à 35,6 cm (14 po)
- appuie-pieds à 90°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 17,8 cm (7 po) à 35,6 cm (14 po)
- appuie-mollets profilés
- palettes rabattables standard
- courroies appuie-talon réglables

Châssis

- anti-basculants à roulettes
- points d'ancrage pour le transport adapté
- suspension arrière
- réflecteurs arrière
- feux de position, avant, arrière

Systèmes de conduite

- boîte de commande programmable
- boîte de commande, potentiomètre
- boîte de commande, potentiomètre, interrupteur à bascule
- indicateur du niveau de charge des accumulateurs
- chargeur d'accumulateurs
- compartiments d'accumulateurs, groupe 22, groupe 24
- commande au soufflé, incluse dans l'interface
- interrupteur à bascule
- interrupteur à poussoir
- manette directionnelle
- extension de manette conico-sphérique
- support de boîte de commande latéral et escamotable
- support pour module d'affichage séparé
- modulateur
- moteurs

Roues et fourches

- roues arrière, pneus à chambre à air, 35,6 cm (14 po) x 7,6 cm (3 po)
- roues avant, pneus à chambre à air, 20,3 cm (8 po) x 5,1 cm (2 po)
- jantes de roue arrière
- jantes de roue avant
- fourches standard pour roues, 20,3 cm (8 po), 22,9 cm (9 po)
- fourches de roues, 20,3 cm (8 po) en « L »

(*)Composant(s) sous considération spéciale

Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
---	--

COMPOSANT(S) DE BASE OU OPTIONNEL(S)**Système de soutien du corps***Siège et dossier*

4662490	structure de l'ensemble siège et dossier, avec dossier réglable en angle.	838,00	S. O.
4661831	dossier rigide, plat	S. F.	59,00
4662797	dossier souple, en nylon	S. F.	69,00
4662805	dossier souple, à tension réglable	74,00	143,00
4662698	dossier rigide, profilé	141,00	200,00
4662144	siège rigide, plat.	S. F.	81,00
4662839	siège rigide, à treillis élastique.	68,00	149,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4661898	modification de la hauteur du dossier, à + de 45,7 cm (18 po)	96,00	S. O.
4662193	modification de la hauteur sol/siège, de + 2,5 cm (1 po), de + 5,1 cm (2 po).	S. F.	S. O.
4662185	modification de la profondeur du siège, à 30,5 cm (12 po), à 33,0 cm (13 po) et à 38,1 cm (15 po) . . .	264,00	S. O.
4662862	coussin de siège, plat, en mousse, 5,1 cm (2 po) . .	59,00	59,00
4662870	coussin de siège, plat, en mousse, 7,6 cm (3 po) . .	59,00	59,00
4663035	coussin de siège, nylon visco-élastique	150,00	150,00
4662813	coussin de dossier, profilé, en nylon.	178,00	237,00
4662821	coussin de dossier, profilé, en cuirette	178,00	237,00
4662847	coussin de siège, profilé, en nylon	210,00	210,00
4662854	coussin de siège, profilé, en cuirette	210,00	210,00
4661021	ceinture de sécurité de type velcro	23,00	63,00
4661039	ceinture de sécurité de type auto	S. F.	40,00
4661047	ceinture de sécurité de type avion	34,00	74,00
4660189	appuie-tête, type hamac	75,00	75,00
4661666	appuie-tête, rembourré, profilé	105,00	105,00
4662672	appuie-tête, petit, moyen, grand.	105,00	105,00
4661468	monture d'appuie-tête articulée	120,00	120,00
4661682	monture d'appuie-tête articulée, à rotule	135,00	135,00
4662680	barre de tension de dossier	69,00	69,00
+ 4663043	barre de tension de dossier avec ancrage d'appuie-tête.	99,00	99,00
4661716	poignées de poussée	S. F.	S. O.
+ 4663050	poignées de dossier surélevées de 7,6 cm (3 po) . .	S. F.	S. O.
+ 4663068	support de siège réglable.	S. F.	516,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
<i>Appuie-bras</i>			
4662888	appuie-bras de type « U », réglables en hauteur, de 15,2 cm (6 po) à 20,3 cm (8 po), de 20,3 cm (8 po) à 30,5 cm (12 po), courts	S. F.	140,00
4662896	appuie-bras de type « U », réglables en hauteur, de 15,2 cm (6 po) à 20,3 cm (8 po), de 20,3 cm (8 po) à 30,5 cm (12 po), longs	S. F.	140,00
4661914	appuie-bras de type « T », réglables en hauteur, de 15,2 cm (6 po) à 25,4 cm (10 po), courts	S. F.	140,00
4662227	garnitures de confort droites, courtes	S. F.	12,00
4662904	garnitures de confort droites, longues	S. F.	15,00
4662912	garnitures de confort profilées, courtes	44,00	34,00
4662920	garnitures de confort profilées, longues	48,00	39,00
4661930	protège-vêtements rigides, pour appuie-bras de type « T », de type « U »	S. F.	S. O.
4662730	modification de la hauteur des appuie-bras de type « T », à + de 25,4 cm (10 po)	79,00	S. O.
4663076	modification de la longueur des appuie-bras de type « U », à + de 30,5 cm (12 po)	79,00	S. O.
4663084	extension des appuie-bras de type « U » de 7,6 cm (3 po)	39,00	S. O.
<i>Appuie-pieds</i>			
4661948	appuie-pieds à 70°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 17,8 cm (7 po) à 35,6 cm (14 po)	S. F.	84,00
4661955	appuie-pieds à 90°, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 17,8 cm (7 po) à 35,6 cm (14 po)	S. F.	84,00
4661971	appuie-jambes élévateurs, compensateurs, réglables en longueur, de 35,6cm (14 po) à 48,3 cm (19 po)	234,00	201,00
4662938	appuie-mollets profilés	S. F.	S. O.
4660460	courroie appuie-mollets double	55,00	55,00
4660478	palettes rabattables standard	S. F.	27,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4662946	palettes en aluminium, rabattables.	44,00	49,00
4660494	palette pleine largeur	221,00	275,00
4661724	palettes réglables en angle et en profondeur, format standard	76,00	65,00
4662722	palettes réglables en angle et en profondeur, surdimensionnées	82,00	68,00
4662953	palette réglable en angle et en profondeur, pleine largeur	168,00	222,00
4662235	courroies appuie-talon réglables	S. F.	14,00
4661534	sangles cale-pied	30,00	15,00
4660536	modification de la longueur des appuie-jambes, de 35,6 cm (14 po) à 48,3 cm (19 po)	79,00	S. O.
4660999	pare-chocs avant à roulettes.	36,00	18,00
	<i>Châssis</i>		
4661245	anti-basculants à roulettes	S. F.	39,00
4661773	points d'ancrage pour le transport adapté.	S. F.	S. O.
4662789	suspension arrière.	S. F.	S. O.
4662615	réflecteurs arrière	S. F.	S. O.
4662383	feux de position, avant, arrière	S. F.	S. O.
4663092	porte-canne.	40,00	40,00
	<i>Systèmes de conduite</i>		
4660551	boîte de commande programmable.	S. F.	511,00
4662409	boîte de commande compacte.	58,00	569,00
4663100	boîte de commande, potentiomètre	S. F.	589,00
4662763	boîte de commande, potentiomètre, interrupteur à bascule	S. F.	589,00
4661740	indicateur du niveau de charge des accumulateurs	S. F.	S. O.
4661997	chargeur d'accumulateurs	S. F.	379,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4662243	compartiments d'accumulateurs, groupe 22, groupe 24	S. F.	223,00
4662755	interface pour commandes adaptées	995,00	1 506,00
4662276	commande au soufflé, incluse dans l'interface	S. F.	S. O.
4662292	commande sur plaquette	301,00	301,00
4662318	commande à interrupteurs séparés	379,00	379,00
4662250	commande au menton non proportionnelle	421,00	421,00
4662268	commande au menton proportionnelle	540,00	540,00
4662284	commande céphalique	540,00	540,00
4663118	commande mini Joystick	1 199,00	1 199,00
4663126	interrupteur à bascule	S. F.	S. O.
4660692	interrupteur à poussoir	S. F.	S. O.
4663134	interrupteur auxiliaire, à l'unité	98,00.	98,00
4663142	interrupteur auxiliaire, à la paire	198,00	99,00
4663159	interrupteur auxiliaire quatre (4) positions, en croix ..	249,00	249,00
4663167	interrupteur auxiliaire double (Y)	198,00	198,00
4660718	manette directionnelle	S. F.	S. O.
4662607	extension de manette conico-sphérique	S. F.	8,00
4660742	extension de manette en boule	27,00	35,00
4660734	extension de manette en bâtonnet	27,00	35,00
4662599	extension de manette en forme de champignon	27,00	35,00
4660759	extension de manette en « T »	27,00	35,00
4661211	support de boîte de commande latéral et escamotable	S. F.	202,00
4660791	support de boîte de commande central et escamotable	85,00	287,00
4662573	support pour module d'affichage séparé	S. F.	37,00
4662581	support flexible pour afficheur d'interface	90,00	127,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4662334	plastron pour commande au menton	329,00	329,00
4662326	support pour commande au souffle	340,00	340,00
4662557	support pour commande au menton	340,00	340,00
4662565	support pour commande céphalique	340,00	340,00
4663175	support escamotable pour commande minimanette	499,00	499,00
4660817	modulateur	S. F.	1 437,00
4662342	moteurs	S. F.	1 122,00
<i>Roues et fourches</i>			
4662979	roues arrière, pneus à chambre à air, 35,6 cm (14 po) x 7,6 cm (3 po)	S. F.	106,00
4662987	roues avant, pneus à chambre à air, 20,3 cm (8 po) x 5,1 cm (2 po)	S. F.	65,00
4662995	roues avant, pneus à chambre à air, 22,9 cm (9 po) x 7,0 cm (2¾ po)	88,00	108,00
4660882	jantes de roue arrière	S. F.	S. O.
4660874	jantes de roue avant	S. F.	S. O.
4661443	dispositifs anti-crevaisson avant	133,00	S. O.
4660916	dispositifs anti-crevaisson arrière	151,00	S. O.
4662052	fourches standard pour roues, 20,3 cm (8 po), 22,9 cm (9 po)	S. F.	87,00
4663019	fourches de roues, 20,3 cm (8 po) en « L »	S. F.	87,00
COMPOSANT(S) SOUS CONSIDÉRATION SPÉCIALE			
4663027	dossier inclinable à cylindre (mécanisme manuel) (*)	269,00	269,00
4662094	mécanisme de bascule motorisée, incluant un système de commande « de base » pour un accessoire (*)	879,00	1 395,00
4662417	appuie-jambes élévateurs, motorisés, de 35,6 cm (14 po) à 48,3 cm (19 po), par unité (*)	1 273,00	721,00
4662706	appuie-jambes élévateurs, motorisés, de 35,6 cm (14 po) à 48,3 cm (19 po), par paire (*)	1 273,00	721,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4663183	installation du mécanisme de bascule motorisée (*).	S. F.	400,00
4662441	système de commande « de base » pour un seul accessoire motorisé (externe à la manette) (*)	230,00	230,00
4662466	système de commande pour quatre (4) accessoires motorisés, par la manette (*)	740,00	740,00
4663191	système de commande « avancé » pour un (1) accessoire, externe à la manette, avec prise pour interrupteurs auxiliaires (*)	249,00	249,00
4663209	système de commande « avancé » pour deux (2) accessoires, externe à la manette, avec prise pour interrupteurs auxiliaires (*)	295,00	295,00
4663217	système de commande « avancé » pour quatre (4) accessoires, externe à la manette, avec prise pour interrupteurs auxiliaires (*)	575,00	575,00
4663225	commande céphalique proximité (*)	1 999,00	1 999,00
4662961	câbles de branchement pour mécanismes d'inclinaison motorisés (*)	S. F.	S. O.
<i>Pièces réusinées avec échange</i>			
4663233	boîtier de commande R-Net.	S. O.	353,00
4663241	modulateur R-Net	S. O.	862,00
4663258	groupe moteur - réducteur - frein R-Net.	S. O.	673,00
4663266	chargeur de batteries 6A, 24V, bi-mode	S. O.	227,00

(*) : Voir l'article 76 sous l'onglet 4 Règlement.

PRODUITS PRIDE MOBILITY

4674800	Fauteuil roulant à propulsion motorisée, modèle « QUANTUM 610 » ENFANT	3 900,00
----------------	--	----------

Composant(s) de base*Système de soutien du corps*

- dossier réglable en angle
- dossier souple, en nylon
- siège rigide, plat
- hauteur du dossier : de 35,6 cm (14 po) à 63,5 cm (25 po)
- hauteur sol/siège : de 42,2 cm (16⁵/₈ po) à 47,3 cm (17⁵/₈ po)
- largeur du siège : de 25,4 cm (10 po) à 50,8 cm (20 po), 136,1 kg (300 lb) maximum
- profondeur du siège : de 25,4 cm (10 po) à 50,8 cm (20 po), 136,1 kg (300 lb) maximum
- ceinture de sécurité de type auto, de type velcro
- monture d'appuie-tête articulée, à rotule
- poignées de poussée
- barre de poussée
- installation du dossier inclinable motorisé, compensateur 100 % (*)
- installation du mécanisme de bascule motorisée (*)
- modification du centre de gravité par le siège
- système de commande pour un seul accessoire motorisé (*)
- système de commande pour quatre (4) accessoires motorisés (*)
- câbles de branchement pour mécanismes d'inclinaison motorisés

Appuie-bras

- appuie-bras de type « U », réglables en hauteur, de 22,9 cm (9 po) à 33,0 cm (13 po), courts, longs
- appuie-bras de type « T », réglables en hauteur, de 27,9 cm (11 po) à 43,2 cm (17 po), courts, longs
- appuie-bras de type « T », pédiatriques, réglables en hauteur, de 19,7 cm (7³/₄ po) à 24,8 cm (9³/₄ po), courts, longs
- appuie-bras de type « I », réglables en hauteur, de 15,2 cm (6 po) à 50,8 cm (20 po), courts, longs
- garnitures de confort droites, courtes, longues
- garnitures de confort profilées, courtes, longues

Appuie-pieds

- appuie-pieds à 70°, parallèles, fuselés, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 27,9 cm (11 po) à 49,8 cm (19¹/₂ po)
- appuie-pieds à 90°, pédiatriques, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 17,8 cm (7 po) à 25,4 cm (10 po)
- appuie-mollets rembourrés
- palettes rabattables standard
- courroies appuie-talon fixes
- courroies appuie-talon réglables
- plateforme 25,4 cm (10 po) x 25,4 cm (10 po)

Châssis

- points d'ancrage pour le transport adapté
- suspension arrière
- réflecteurs arrière
- feux de position

Systèmes de conduite

- boîte de commande programmable
- boîte de commande compacte
- boîte de commande avec modulateur intégré
- indicateur du niveau de charge des accumulateurs
- chargeur d'accumulateurs, Externe 5A, Power Cube
- chargeur d'accumulateurs, 4A intégré
- compartiments d'accumulateurs, groupe 22
- interrupteur à bascule
- interrupteur à poussoir
- interrupteur auxiliaire
- extension de manette conico-sphérique
- support de boîte de commande latéral
- support de boîte de commande latéral et escamotable
- support pour commande céphalique
- modulateur Q-Logic 70A
- moteurs GLIDE, brosses, 4 mph

Roues et fourches

- roues motrices, pneus à chambre à air
- roues avant, à pneus semi-durs, 12,7 cm (5 po), 15,2 cm (6 po)
- jantes de roue motrice
- jantes de roue avant ou pivotante
- fourches standard, avant, arrière

(*) Composant(s) sous considération spéciale

Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
---	--

COMPOSANT(S) DE BASE OU OPTIONNEL(S)**Système de soutien du corps***Siège et dossier*

4674172	structure de l'ensemble siège et dossier, avec dossier réglable en angle, siège réglable Synergy	500,00	550,00
4674180	dossier réglable en angle.	S. F.	S. O.
4674198	dossier souple, en nylon	S. F.	60,00
4674206	dossier souple, à tension réglable, largeur maximale de 50,8 cm (20 po)	90,00	150,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4674214	dossier rigide, plaque d'acier avec coussinage amovible	220,00	280,00
4674222	dossier rembourré, plat, en tissu, arrondi, sans relief AES	280,00	340,00
4674230	dossier rabattable	300,00	300,00
4674248	dossier rembourré, profilé, en tissu, en cuirette (Néoprène), PRAMQ	300,00	360,00
4674255	dossier rembourré, profilé, avec butées amovibles, TRU Comfort, en simili-cuir	300,00	360,00
4674263	dossier rembourré, profilé, avec butées amovibles, Shape Back	300,00	360,00
4674271	siège rigide, plat	S. F.	S. O.
4674289	siège rembourré, plat, Solution 1, en tissu, capacité de 158,8 kg (350 lb)	125,00	175,00
4674297	siège rembourré, profilé, Solution, en tissu, capacité de 158,8 kg (350 lb)	180,00	200,00
4674305	coussin TRU Comfort, en simili-cuir	180,00	200,00
4674313	ceinture de sécurité de type auto	S. F.	25,00
4674321	ceinture de sécurité de type velcro	S. F.	25,00
4674339	ceinture de sécurité de type avion	35,00	75,00
4674347	appuie-tête, profilé, petit	140,00	180,00
4674354	appuie-tête, profilé, large	140,00	180,00
4674362	appuie-tête, profilé, rembourré, petit	140,00	300,00
4674370	appuie-tête, profilé, rembourré, large	140,00	300,00
4674388	appuie-tête TRU Comfort, petit	140,00	300,00
4674396	appuie-tête TRU Comfort, large	140,00	300,00
4674404	appuie-tête et monture pour dossier inclinable motorisé	160,00	234,00
4674412	monture d'appuie-tête articulée, à rotule	S. F.	180,00
4674420	poignées de poussée	S. F.	S. O.

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4674438	barre de poussée	S. F.	80,00
4674446	modification du centre de gravité par le siège	S. F.	S. O.
	<i>Appuie-bras</i>		
4674453	appuie-bras de type « U », réglables en hauteur, de 22,9 cm (9 po) à 33,0 cm (13 po), courts, longs	S. F.	320,00
4674461	appuie-bras de type « T », réglables en hauteur, de 27,9 cm (11 po) à 43,2 cm (17 po), courts, longs	S. F.	125,00
4674479	appuie-bras de type « T », pédiatriques, réglables en hauteur, de 19,7 cm (7¾ po) à 24,8 cm (9¾ po), courts, longs	S. F.	125,00
4674487	appuie-bras de type « T », robustes, réglables en hauteur, de 20,3 cm (8 po) à 35,6 cm (14 po), courts, longs	125,00	188,00
4674495	appuie-bras de type « l », réglables en hauteur, de 15,2 cm (6 po) à 50,8 cm (20 po), courts, longs	S. F.	135,00
4674503	appuie-bras de type « l », sur dossier inclinable motorisé, de 20,3 cm (8 po) à 27,9 cm (11 po), courts, longs	200,00	313,00
4674511	garnitures de confort droites, courtes, longues	S. F.	10,00
4674529	garnitures de confort profilées, courtes, longues	S. F.	10,00
4674537	modification de hauteur des appuie-bras de type « U », de 33,0 cm (13 po) à 38,1 cm (15 po)	150,00	150,00
	<i>Appuie-pieds</i>		
4674545	appuie-pieds à 70°, parallèles, fuselés, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 33,0 cm (11 po) à 49,5 cm (19½ po)	S. F.	75,00
4674552	appuie-pieds à 90°, pédiatriques, parallèles, amovibles, réglables en longueur, de 17,8 cm (7 po) à 25,4 cm (10 po)	S. F.	75,00
4674560	appuie-pieds à 70°, robustes, parallèles, amovibles, pivotants, réglables en longueur, de 30,5 cm (12 po) à 53,3 cm (21 po)	200,00	175,00
4674578	appuie-jambes élévateurs	200,00	175,00
4674586	appuie-mollets rembourrés	S. F.	15,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4674594	appuie-mollets profilés	40,00	60,00
4674602	courroie appuie-mollets simple.	72,00	72,00
4674610	courroie appuie-mollets double	180,00	180,00
4674628	palettes rabattable standard.	S. F.	40,00
4674636	palettes réglables en angle et en profondeur, format standard, incluant tubes d'extension	70,00	1 000,00
4674644	palette pleine largeur, réglable en angle et en profondeur.	150,00	190,00
4674651	courroies appuie-talon fixes	S. F.	15,00
4674669	courroies appuie-talon réglables	S. F.	15,00
4674677	sangles cale-pieds, à la paire au remplacement . . .	20,00	40,00/pr
4674685	plateforme, 25,4 cm (10 po) x 25,4 cm (10 po)	S. F.	75,00
4674693	plateforme, 25,4 cm (10 po) x 25,4 cm (10 po), montée sous le siège (bascule)	200,00	315,00
4674701	pare-chocs avant à roulettes.	10,00	26,00
	<i>Châssis</i>		
4674719	points d'ancrage pour le transport adapté.	S. F.	25,00
4674727	suspension arrière.	S. F.	S. O.
4674735	réflecteurs arrière	S. F.	20,00
4674743	feux de position	S. F.	S. O.
4674750	porte-canne.	65,00	65,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
<i>Systèmes de conduite</i>			
4674768	boîte de commande avec modulateur intégré.	S. F.	S. O.
4674776	boîte de commande programmable	S. F.	675,00
4674784	boîte de commande compacte	S. F.	600,00
4674792	indicateur du niveau de charge des accumulateurs.	S. F.	S. O.
4674164	chargeurs d'accumulateurs, 4A intégré.	S. F.	97,00
4674818	chargeur d'accumulateurs, Externe 5A, Power Cube	S. F.	220,00
4674826	compartiments d'accumulateurs, groupe 22.	S. F.	72,00
4674834	interface pour commandes adaptées, afficheur avancé Q-Logic	775,00	1 100,00
4674842	commande sur plaquette, Waffer.	270,00	270,00
4674859	commande à interrupteurs séparés, incluant 5 interrupteurs	396,00	396,00
4674867	commande au menton non proportionnelle, Mini Joystick.	400,00	650,00
4674875	commande au menton proportionnelle, RJM, incluant 1 interrupteur	500,00	500,00
4674883	commande au menton, HMC Mini	990,00	1 260,00
4674891	commande au pied, RJM, adaptateur	1 245,00	1 245,00
4674909	commande céphalique, Stealth Rim	1 275,00	1 605,00
4674917	interrupteur à bascule	S. F.	S. O.
4674925	interrupteur à poussoir	S. F.	S. O.
4674933	interrupteur auxiliaire	S. F.	S. O.
4674941	interrupteur format oeuf	60,00	60,00
4674958	interrupteur Mini Cup	95,00	95,00
4674966	interrupteur Micro Light	128,00	128,00
4674974	extension de manette conico-sphérique	S. F.	15,00
4674982	extension de manette au menton.	30,00	40,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4674990	extension de manette en boule dure	30,00	40,00
4675005	extension de manette en bâtonnet	40,00	50,00
4675013	extension de manette en forme de champignon	40,00	50,00
4675021	extension de manette en « T »	55,00	60,00
4675039	extension de manette en « U »	70,00	101,00
4675047	bloc de montage de support de manette à réglage vertical	50,00	90,00
4675054	support de boîte de commande latéral	S. F.	19,00
4675062	support de boîte de commande latéral et escamotable	S. F.	147,00
4675070	support de boîte de commande central et escamotable, Stealth GAT410P	400,00	400,00
4675088	support de boîte de commande central et escamotable, Body Point PC201	485,00	485,00
4675096	support pour commande céphalique	S. F.	S. O.
4675104	support pour module d'affichage séparé	72,00	72,00
4675112	support Multi Axes, manette, manette compacte	120,00	120,00
4675120	support pour commande au souffle	270,00	270,00
4675138	support pour commande au menton, RJM.	573,00	573,00
4675146	plastron pour commande au menton	237,00	237,00
4675153	modulateur Q-Logic 70A	S. F.	567,00
4675161	moteurs GLIDE, brosses, 4 mph.	S. F.	402,00
4675179	ensemble de conduite au souffle, unité SIP & Puff, câble, séparateur, nécessite afficheur Q-Logic (non inclus)	945,00	945,00
<i>Roues et fourches</i>			
4675187	roues motrices, pneus à chambre à air	S. F.	45,00
4675195	roues avant, à pneus semi-durs, 12,7 cm (5 po)	S. F.	21,00
4675203	roues avant, à pneus semi-durs, 15,2 cm (6 po)	S. F.	27,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4675211	jantes de roue avant ou pivotante	S. F.	S. O.
4675229	jantes de roue motrice	S. F.	45,00
4675237	dispositifs anti-crevaisson pour roues motrices	70,00	80,00
4675245	fourches standard, avant, arrière	S. F.	12,00
COMPOSANT(S) SOUS CONSIDÉRATION SPÉCIALE			
4675252	structure de l'ensemble siège et dossier, avec dossier inclinable à cylindre (*)	900,00	950,00
4675260	structure de l'ensemble siège et dossier, avec mécanisme de bascule manuel, maximum 45,7 cm (18 po) x 45,7 cm (18 po), capacité de 72,6 kg (160 lb) (*)	1 000,00	1 200,00
4675278	dossier inclinable à cylindre (*)	400,00	400,00
4675286	dossier inclinable motorisé, compensateur 100 % (*)	2 250,00	2 250,00
4675294	mécanisme de bascule motorisée (*)	1 895,00	2 095,00
4675302	appui-jambes éleveurs, motorisés, standard, avec palettes réglables en angle, par paire (*)	1 500,00	785,00
4675310	palettes réglables en angle et en profondeur, multi axes (*)	240,00	280,00
4675328	plateforme, 25,4 cm (10 po) x 25,4 cm (10 po), élévatrice, compensatrice (*)	1 500,00	1 600,00
4675336	installation du dossier inclinable motorisé, compensateur 100 % (*)	S. F.	50,00
4675344	installation du mécanisme de bascule motorisée (*)	S. F.	150,00
4675351	système de commande pour un seul accessoire motorisé (*)	S. F.	200,00
4675369	système de commande pour quatre (4) accessoires motorisés (*)	S. F.	133,00
4675377	système de commande pour dossier inclinable motorisé par manette (*)	175,00	450,00
4675385	système de commande pour mécanisme de bascule motorisée par manette (*)	175,00	450,00
4675393	système de commande des appui-jambes éleveurs, motorisés, par manette (*)	175,00	450,00

		Prix à l'achat initial ou au remplacement du fauteuil (prix à la paire s'il y a lieu)	Prix lors du remplacement du composant (prix unitaire)
4675401	boîte de commande robuste, Champignon Stealth(*)	1 500,00	2 200,00
4675419	câbles de branchement pour mécanismes d'inclinaison motorisés(*)	S. F.	100,00

(*) : Voir l'article 76 sous l'onglet 4. Règlement.

	Prix unitaire
4402038 pneu anti-crevaison, (280/250-4)	34,75
4401584 pneu anti-crevaison, 30,5 cm (12 po) x 7,6 cm (3 po)	35,50
4401808 pneu anti-crevaison, 35,6 cm (14 po) x 10,2 cm (4 po)	46,75
4401592 pneu anti-crevaison, 35,6 cm (14 po) x 7,6 cm (3 po)	63,50
4402046 pneu à chambre à air, 35,6 cm (14 po) x 7,6 cm (3 po), arrondi, (Primo Duratrap), pour Pride	20,75
4402053 pneu anti-crevaison, 35,6 cm (14 po) x 7,6 cm (3 po), arrondi, (Primo Duratrap), pour Pride	70,00
4402061 pneu anti-crevaison, (3.00-8)	63,50
4401816 pneu anti-crevaison, 35,6 cm (14 po) x 10,2 cm (4 po), (400-6) . .	46,75
4401600 pneu anti-crevaison, 50,8 cm (20 po) x 5,3 cm (2 ¹ / ₈ po)	31,25
4401824 pneu anti-crevaison, 20,3 cm (8 po) x 5,1 cm (2 po)	33,75
4401832 pneu anti-crevaison, 20,3 cm (8 po) x 5,1 cm (2 po) (poly kik) . .	13,50
4401618 bande anti-crevaison, 20,3 cm (8 po) x 3,2 cm (1 ¹ / ₄ po)	10,00
4401626 bande anti-crevaison, 20,3 cm (8 po) x 4,4 cm (1 ³ / ₄ po)	10,00
4401634 bande anti-crevaison, 31,8 cm (12 ¹ / ₂ po) x 5,7 cm (2 ¹ / ₄ po)	20,00
4401840 bande anti-crevaison, 35,6 cm (14 po) x 5,7 cm (2 ¹ / ₄ po)	20,00
4401642 bande anti-crevaison, 40,6 cm (16 po) x 5,3 cm (2 ¹ / ₈ po)	20,00
4401857 bande anti-crevaison, 45,7 cm (18 po) x 5,7 cm (2 ¹ / ₄ po)	20,00
4401659 bande anti-crevaison, 50,8 cm (20 po) x 5,3 cm (2 ¹ / ₈ po)	20,00
4401865 bande anti-crevaison, 50,8 cm (20 po) x 5,7 cm (2 ¹ / ₄ po)	20,00

Sous-section 3

**ACCUMULATEURS POUR LES FAUTEUILS ROULANTS À
PROPULSION MOTORISÉE****ACCUMULATEURS DE TYPE SCELLÉ GEL OU AGM/GEL**

		Prix incluant la livraison, la garantie et la reprise des accumulateurs non-conformes ou défectueux (prix à la paire)
4498010	FOURNISSEUR : EAST PENN CANADA	
	ACCUMULATEURS GROUPE 22NF (TYPE GEL)	
	Modèle : 8G22NF	228,00
+ 4498671	Fournisseur : EAST PENN CANADA	
	ACCUMULATEURS GROUPE 24 (TYPE GEL)	
	Modèle 8G24	272,00
4498051	Fournisseur : EAST PENN CANADA	
	ACCUMULATEURS GROUPE U1 (TYPE GEL)	
	Modèle 8GU1	148,00

TITRE TROISIÈME

10. SERVICES AFFÉRENTS ASSURÉS

Codes	Description	Tarif de la main d'oeuvre ou montant forfaitaire	Références au règlement sur les appareils suppléant à une déficiéncia physique
+ 5499991	Main-d'oeuvre utilisée pour fabriquer ou réparer une aide incluant une aide qui n'est plus sur la liste en vigueur (Titre II)		
+ 5499998	Main-d'oeuvre utilisée pour réparer une aide incluant une aide qui n'est plus sur la liste en vigueur (Titre I)		
+ 5444468	Main-d'oeuvre pour la réparation aux fauteuils roulants à propulsion motorisée en période de garantie lorsque qu'autorisée par le fournisseur		
+ 5444484	Main-d'oeuvre pour la réparation aux fauteuils roulants à propulsion manuelle et aux bases de positionnement en période de garantie lorsque autorisée par le fournisseur		
+ 5477716	Main-d'oeuvre pour le remplacement d'accumulateurs pour fauteuils roulants à propulsion motorisée en période de garantie	15,10 \$ par quart d'heure	Articles 23, 24, 25, 62, 63 et 64
5488887	Temps de déplacement pour « dépannage d'urgence »		
5499983	Service d'adaptation d'un ventilateur ou d'un concentrateur d'oxygène sur un fauteuil roulant à propulsion motorisée		
5444435	Main-d'oeuvre lors d'un rappel de produit		
5477773	Main-d'oeuvre lors de la remise en état d'un fauteuil roulant ou d'une base de positionnement		
+ 5499967	Main-d'oeuvre lors de la prise en charge d'un fauteuil roulant à propulsion manuelle		
+ 5499959	Main-d'oeuvre lors de la prise en charge d'un fauteuil roulant à propulsion motorisée		
4499976	Services de récupération, vérification, nettoyage, réattribution et de gestion d'inventaire pour un ambulateur avec appui-thorax	72,78	Article 25.1
+ 4499935	Services lors de l'achat ou du remplacement d'un fauteuil roulant à propulsion manuelle lorsque la personne assurée décède avant la prise de possession de l'appareil	254,73	Article 65

10. SERVICES AFFÉRENTS ASSURÉS**Déficiência physique**

Codes	Description	Tarif de la main d'oeuvre ou montant forfaitaire	Références au règlement sur les appareils suppléant à une déficiência physique
+4499927	Services lors de l'achat ou du remplacement d'un fauteuil roulant à propulsion motorisée lorsque la personne assurée décède avant la prise de possession de l'appareil	311,73	Article 65
+4499943	Services lors de l'achat ou du remplacement d'une poussette lorsque la personne assurée décède avant la prise de possession de l'appareil	43,37	Article 65
+4499968	Services lors de l'achat initial ou du remplacement d'un fauteuil roulant à propulsion manuelle	399,06	Article 66
+4499992	Services lors de l'achat initial ou du remplacement d'un fauteuil roulant à propulsion motorisée	537,35	Article 66
+4499950	Services pour l'ajustement d'un fauteuil roulant suite à la croissance d'une personne de moins de 19 ans	198,92	Article 66
+4495552	Montant payable à l'achat initial ou au remplacement d'une poussette de type <i>Buggy Major</i>	46,11	Article 67
+4499596	Forfaitaire payable lors de l'achat initial ou du remplacement d'un module auxiliaire de propulsion	138,29	Article 66